L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 227 — QUEBEC, MARDI 24 FEVRIER 1931 — Tirage en Janvier : 25,701 — SEIZE PAGES

Capitol Theatre — DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

2 GRANDS FILMS

JANET GAYNOR et CHARLES FARRELL

— dans —

"THE MAN WHO CAME BACK"

— aussi —

WILL ROGERS et LOUISE DRESSLER

— dans —

"LIGHTNIN"

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Ce roi a ses "occupations".

Faire carême pour rentrer en ligne.

Il recherche les lieux... qui l'ont vu naitre.

Le pain coûte peu, mais le service coûte cher.

Comme soudure, l'or produit des effets magiques.

L'Oncle Sam avait besoin d'un précepteur italien.

Il y a une belle voix de plus dans les choeurs célestes.

L'égalité des sexes, quel beau prétexte à la goujaterie!

Le baromètre de la Bourse annonce un printemps hâtif.

Il y a longtemps que l'Ours moscovite n'a pas trouvé de miel.

Autrefois les combattants mangeaient moins avant la bataille.

La police des moeurs a raison de surveiller les moeurs électorales.

Lorsqu'un fakir se mêle de politique, les politiciens ont l'air d'apprentis.

Diogène.

Survie

L'économiste parle du bien-être de l'enfance comme d'un facteur de progrès matériel. Le médecin préconise l'hygiène de la mère et de l'enfant, comme facteur important de la santé publique. Mais les parents avisés qui les écoutent veulent profiter de leurs précieux enseignements parce que pour eux, la conservation de l'enfant est un gage de tendresse heureuse pendant leur vieillesse, et une assurance de survie après leur mort.

Circulation

Le banquier donna un chèque de $10 à son fils pour payer sa chambre. Lorsque, plusieurs jours plus tard, ce chèque revint au père qui l'avait signé, il reconnut, par les dix-neuf endossements inscrits derrière cet effet, que la circulation de ce papier avait rempli autant d'opérations heureuses pour les personnes qui l'avaient eu dans leurs mains. Que chacun s'applique à payer ce qu'il doit à l'échéance et l'on verra reprendre une activité commerciale dont tout le monde sentira bientôt les bons effets.

Très bien !

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester à la Chambre des Communes, a vigoureusement dénoncé la loi du service civil, qui enlève aux ministres une partie importante de leur autorité administrative pour la confier à une machine dont les artisans ne sont pas toujours au-dessus de tout reproche. Nous sommes heureux de constater qu des hommes consciencieux veulent libérer le gouvernement canadien du danger d'une bureaucratie tyrannique. Il n'y a jamais eu autant de scandales chez les grands et petits fonctionnaires fédéraux que depuis que les ministres ont délégué leur autorité à une commission irresponsable.

Rupture

Sous la direction de Sir Oswald Mosley, orateur brillant et politique courageux, l'un des groupes les plus pittoresques du parti socialiste anglais s'est définitivement détaché du gouvernement travailliste pour poursuivre plus librement son apostolat en faveur du relèvement des chômeurs anglais. Leur chef est un ancien ministre qui a refusé d'assumer la responsabilité des atermoiements de M. Ramsay Macdonald devant l'aggravation du problème industriel. Parmi la demi-douzaine de députés qui suivent Sir Oswald dans ce mouvement, l'on remarque le fils de M. Stanley Baldwin, chef de l'opposition conservatrice, mais dont l'autorité parlementaire n'en impose pas au sang de son sang. On prête à Sir Oswald l'intention audacieuse de prêcher la dictature du travail pour tirer l'Angleterre du marasme.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — Une pression élevée couvre les Grands Lacs et s'étend vers l'ouest jusqu'au Pacifique. Une rude tempête est centralisée au sud de Terre-Neuve. La température a été belle et douce dans tout le Dominion, à l'exception d'une légère neige locale dans les Maritimes.

	Min.	Max.
Victoria	35	50
Calgary	28	36
Edmonton	28	40
Moose Jaw	32	46
Saskatoon	25	40
Régina	27	42
Winnipeg	32	40
London	20	36
Toronto	20	32
Kingston	12	30
Ottawa	15	36
Montréal	26	30
Québec	26	36
St-John	30	34
Halifax	28	34
Charlottetown	26	30

PRONOSTICS.

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Vents modérés, beau, même température.

Bas St-Laurent: Vents modérés, beau, pas de changement.

Golfe et Côte Nord: Vents du nord-est, nuageux, plus froid.

Maritimes: Vents du Nord, plus froid, neige locale.

TAILLEFER 555 DOYLE 523 ET CARTIER 498

Le candidat de M. Houde l'emporte par 32 voix dans St-Joseph.

CINQ ASPIRANTS

Arrestation de deux détectives qui auraient participé à un raid.

UNE SENSATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24—M. Ovide Taillefer a été élu comme échevin dans le quartier St-Joseph, hier, par une majorité de 32 voix sur son plus proche adversaire, M. Peter Doyle, qui s'assura 523 voix. Un troisième candidat, M. Paul Cartier, se classa troisième, avec 25 voix de moins que M. Doyle. Deux autres candidats perdirent leur dépôt, avec moins de cent voix chacun.

M. Taillefer fit la campagne dans cette élection partielle comme candidat de la faction Houde-Bray au conseil municipal, tandis que M. Cartier représentait l'opposition. Ce siège était vacant depuis la mort de l'échevin J.-A.-L. Lippens.

Le vote final fut le suivant:

	Voix
Taillefer	555
Doyle	523
Cartier	498
Chisamore	51
Denver	32

Le vote fut ainsi partagé entre les candidats poll par poll:

Poll No	Cartier	Chisamore	Denver	Doyle	Taillefer
1—995 St-Jacq.-O.	36	0	0	39	21
2—995 St-Jacq.-O.	51	3	3	53	36
3—Ecole Royal-Art.	31	4	3	35	31
4—995 St-Jacq.-O.	24	1	1	35	59
5—995 St-Jacq.-O.	28	1	1	29	61
6—995 St-Jacq.-O.	25	1	2	36	20
7—Ecole Royal-Art.	46	7	1	29	50
8—Ecole Royal-Art.	43	9	6	53	16
9—Ecole Royal-Art.	39	7	8	51	35
10—Ecole St-Joseph.	50	2	2	24	74
11—Ecole St-Joseph.	30	0	0	28	31
12—Ecole St-Joseph.	18	5	2	38	41
13—Ecole St-Joseph.	32	0	2	42	15
14—Ecole St-Joseph.	45	11	1	31	65
Totaux	498	51	32	523	555

Majorité pour Taillefer: 32.

Depuis la démolition d'un grand nombre de maisons le long des voies du Canadien National, ce quartier ne compte plus que 2,184 électeurs qualifiés après en avoir perdu environ 300.

La lutte fut ardente jusqu'à la fin, mais, en dépit de cela, 1,659 électeurs seulement se donnèrent le trouble de voter. Au point de vue politique, la campagne électorale présenta un aspect intéressant. Le maire Houde et l'échevin J. Allan Bray, président du comité exécutif, supportèrent M. Taillefer; l'échevin Thomas O'Connell considéré généralement comme adversaire de M. Houde au Conseil, appuya M. Doyle, tandis que les échevins Trépanier et Gabias soutinrent M. Cartier. Dès le jour de la nomination, il fut évident que la bataille se livrerait entre ces trois candidats principalement.

Toute la journée, les organisateurs firent la chasse aux télégraphes et hier soir, quinze personnes étaient sous arrêts. Un incident de la journée fut l'arrivée d'un sous-officier-rapporteur à l'hôtel de ville sous la protection de la police. On redoutait un raid contre les boîtes à scrutin.

Le maire Houde et les échevins de son groupe sont enchantés de l'élection de M. Taillefer qui maintient le quartier de St-Joseph dans les rangs houdistes. Pendant que les résultats arrivaient, la foule s'amassa à l'hôtel de ville pour protester contre le projet des voies élevées du Canadien National. Quittant rapidement son bureau pour se rendre dans la salle d'honneur, le maire s'arrêta un moment pour dire: "Je désire remercier les électeurs de St-Joseph pour leur marque de confiance en élisant M. Taillefer".

L'échevin Bruno Charbonneau, du quartier Villeray, qui dominait à la réunion contre les voies élevées, conduisit M. Taillefer sous le dais érigé dans la salle d'honneur et le présenta à la foule. M. Taillefer prononça un bref discours dans lequel il remercia les électeurs et se déclara heureux de s'associer à la politique du maire Houde et de l'échevin Bray dans le domaine municipal.

Les rapports complets furent officiellement annoncés à 8 h. 30 p.m. Un peu plus tard, dans les couloirs de l'hôtel de ville, la rumeur se répandit qu'en plus du décompte qui sera réclamé de la cour supérieure, une contestation d'élection sera présentée à cause de prétendues irrégularités.

Le 7 avril 1930, M. Lippens, candidat du maire Houde, avait été élu échevin du quartier St-Joseph par 867 voix contre 850 pour M. Fragan et 128 pour O'Toole.

RAID ET ARRESTATIONS

(Serv. spéc. de l'Evénement)

Montréal, 24. — Les sergents - détectives Joseph Larocha et Alexander Gursky, de l'escouade des hold-ups, se sont fait servir un mandat, hier, et ils devront comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir volé des documents électoraux à la salle du comité de M. Paul Cartier, l'un des candidats battus hier dans l'élection municipale partielle du quartier St-Joseph. Le raid fut accompli entre deux et trois heures, hier matin et l'on a déclaré que les deux détectives étaient munis d'un mandat les autorisant à fouiller la salle du comité. On n'a pas dit qui avait obtenu le mandat, et le recorder George - A. Morrison, qui l'avait signé,

(Suite à la page 15)

M. LAPOINTE ET M. POWER

(Service de la Presse Canadienne)

Baltimore, Md. 24. — L'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice du Canada, a quitté l'hôpital Jenkins, hier, après y avoir séjourné depuis la mi-décembre, et avoir subi une opération pour l'appendicite. Il était accompagnée de son épouse, qui suivit un traitement de repos à l'hôpital.

L'HON. M. POWER

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — L'honorable W. Gerald Power, M. P. P., ex-président de la Commission du Port de Québec, qui était malade ici depuis quelque temps, est parti pour Québec, hier soir, à bord d'un wagon spécial.

UN TRAGIQUE ACCIDENT A SHAWINIGAN

Un enfant de 9 ans, Laval Paradis, est tué par l'hélice d'un aéroplane.

DIMANCHE APRES-MIDI

Le jeune Paradis assistait au départ de la machine aérienne.

SUR LE ST-MAURICE

Shawinigan Falls, 24. — Un tragique accident d'aéroplane est arrivé ici, dimanche après-midi vers 2.30 heures sur la rivière St-Maurice, quand un enfant de 9 ans, Laval Paradis, fils de M. Jos. Paradis, 5a, première Rue, a été tué instantanément par l'hélice d'un avion qui venait de s'élever du sol.

L'avion appartenait à la C. R. Leavens Company, de Belleville, Ont., accompagné d'une autre machine de la même compagnie, transportait les passagers au-dessus de la ville et de la région; comme il ne pouvait décoller, les patins étant pris dans la neige molle, il dut se contenter d'avancer, et en tournant, il ne put voir un groupe d'enfants qui se trouvait tout près ; un des patins frappa le jeune Paradis et le lança dans la neige. Les compagnons du bambin se portèrent à son secours et demandèrent de l'aide. Transporté à la résidence de M. J.-A. Vermette, gérant de la Cité, l'enfant avait succombé à ses blessures avant l'arrivée du médecin, le Dr R. Frigon, qui constata une fracture de la colonne vertébrale. M. l'abbé Léo Paquin, vicaire de la paroisse de St-Bernard, administra au malheureux les derniers sacrements sous condition.

A l'enquête qui a été tenue dimanche soir le pilote de l'avion Andrew Raney, déclara qu'il n'avait pas vu l'enfant tout près de l'avion et il ne prit connaissance de l'accident mortel que lorsqu'il arrêta sa machine, quelques minutes plus tard. Le pilote de l'autre avion, ainsi qu'un des passagers, M. R. Morin, témoignèrent aussi à l'enquête et le coroner rendit un verdict de mort accidentelle.

La victime a été transportée à la morgue Poliquin, et le service aura lieu mercredi matin, à 9.00 heures à l'église St-Bernard de Shawinigan.

LE ROI ZOGU MET EN NAGE LES POLICIERS

Le souverain d'Albanie ne quitte pas Vienne où il courtise Mlle Janko.

DES GARDES PARTOUT

A la porte de Sa Majesté, à celle de la jeune fille, au théâtre, au bal.

ET L'OPERATION?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 24. — Le roi Zogu d'Albanie a annoncé hier soir son intention de demeurer ici, en dépit de la tentative d'assassinat commise contre lui la semaine dernière, et les potins attribuent sa décision à son désir de rester auprès de la charmante actrice viennoise Franzibka Janko, dont le nom a été associé à celui du monarque des Balkans pour la première fois hier par le journal Wiermer Stunde.

Le journal en question dit que les attentions du roi pour Mlle Janko ont failli le jeter entre les mains de ses ennemis, il y a quelques jours, lorsqu'il manqua par quelques minutes ceux qui le guettaient dans un parc, après que Zogu eut quitté la compagnie de la jeune femme.

On dit que le roi a fait des cadeaux très dispendieux à Mlle Janko, qui est la fille d'un jardinier et dont la soeur est mariée à un chauffeur de locomotive. Il la rencontra ici, il y a cinq ans, alors qu'elle était étoile de music hall.

Le souverain albanais faillit être tué vendredi dernier quand deux de ses ennemis politiques tirèrent plusieurs coups de feu dans sa direction, comme il quittait l'Opéra, tuant l'un des membres de sa suite. Immédiatement après l'attaque, Zogu se précipita au téléphone pour donner à Mlle Janko, qui l'attendait dans un restaurant, la raison de son retard.

Les corridors et les vestibules de l'hôtel impérial où demeure Zogu sont remplis de policiers et de détectives, tandis que d'autres gardes surveillent l'entrée de l'hôtel. Mais cette protection a été jugée insuffisante, car Zogu saute souvent dans son automobile pour aller voir son amie, et comme précaution la police a placé un autre détachement devant la résidence de celle-ci.

Pour ajouter à la difficulté qu'éprouve la police à garder le monarque, qui est venu ici pour faire traiter une affection de la gorge et un mal d'estomac qui sont aggravés par le fait qu'il fume 150 cigarettes par jour, la belle actrice veut constamment visiter les théâtres, les cafés, les music halls et principalement les magasins avec son royal compagnon. Et comme Zogu semble incapable de lui refuser quoi que ce soit, toutes les places publiques qu'ils visitent doivent être sous la garde de la police.

Des détectives ont, ces jours derniers, arrêtés ici un certain nombre d'Albanais sans occupation apparente, et qui vont être déportés.

HOUDE S'EXPLIQUE

Il dit pourquoi il n'a pas pris part aux élections fédérales.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Le maire Camillien Houde, chef de l'opposition provinciale a expliqué en public, hier soir, qu'il n'avait pas pris part à la dernière campagne électorale fédérale parce qu'il n'avait pas voulu nuire à la cause de Montréal, sous le rapport des projets de construction de voies ferrées du Canadien National en cette ville.

"Je veux vous mettre au courant de l'un des moments les plus sérieux de ma vie", dit le maire. "L'hiver dernier, je me rendis à Ottawa, je soumis au premier ministre d'alors et aux membres du cabinet le cas de Montréal et demandai, dans l'intérêt de la ville, de retarder les plans du Canadien National. Puis les élections générales furent déclanchées. Des amis politiques m'invitèrent, dans la province de Québec, à prendre part à la lutte, mais je décidai de ne pas y participer parce que je ne voulais pas préjudicier la cause de Montréal à l'égard des voies élevées du Canadien National".

M. Houde protesta contre les voies élevées et recommanda une politique d'embellissement de la ville.

TERRIBLE DRAME

Une mère tue sa fillette puis se donne la mort.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moncton, N.-B., 24. — Laissant un message à l'effet que le Seigneur l'appelait et qu'elle devait emmener sa fillette avec elle, Mme Alice Sprague âgée d'une cinquantaine d'années, épouse de Robert Sprague, cultivateur, du comté de Westmoreland, s'est tranché la gorge après avoir tué sa fillette âgée de 14 ans. Celle-ci avait le crâne défoncé. Sa mère utilisa un couteau de boucher pour se couper la gorge.

CERRO SE RETIRE

(Service de la Presse Canadienne)

Lima, Pérou, 24. — M. Luis M. Sanchez Cerro, président provisoire du Pérou, a retiré, hier, sa candidature à la présidence permanente du pays.

UN OBSTACLE SE DRESSE A LA CONFERENCE DU BLE

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — La conférence européenne du blé, qui s'est réunie ici, hier, dans un demi - huis - clos, a rencontré un obstacle au début de l'après-midi, sur la question de la qualité du grain.

Paris est devenu depuis un certain temps la puissante chambre des compensations pour l'excédent de la récolte de 1930, et les délégués de 24 pays s'efforcent d'arranger quelque sorte d'entente de vente entre les pays exportateurs et importateurs.

Hier les importateurs ont soulevé la question de la qualité, faisant remarquer que le blé tendre de l'Europe centrale et de l'Europe Orientale n'a pas la consistance désirée que l'on trouve dans le blé de l'Amérique du Nord.

Ce sujet est tellement important, qu'un comité a été chargé de l'étudier.

LE PROBLEME NAVAL TROUVE SA SOLUTION?

Les négociateurs anglais et français auraient conclu une entente à Paris.

DEPART POUR ROME

M. Arthur Henderson espère terminer en Italie le travail commencé.

UNE BELLE VICTOIRE

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — On croit que les négociateurs navals anglais et français en sont venus à une entente, hier, sur le tonnage naval français, et que ceci va résoudre jusqu'à un certain point le problème franco - italien et calmer les inquiétudes de la Grande - Bretagne sur la situation navale.

Le très honorable M. Arthur Henderson, secrétaire du Foreign Office, et le très honorable A.-V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, étaient ici, hier, pour participer aux négociations franco - anglaises, déjà ouvertes par M. R.-L. Craigie expert naval anglais, et M. René Massigli, expert français.

Hier soir ils ont tenu une conférence avec M. Aristide Briand, secrétaire des Affaires Etrangères, et M. Charles Dumont, ministre de la Marine. Lord Hyrrell, ambassadeur anglais en France, participera à la réunion.

La séance se prolongea assez tard dans la soirée et après le départ de M. Briand, de M. Henderson et de Lord Tyrrell, M. Alexander et M. Dumont restèrent avec les deux experts techniques à discuter encore.

Ceci donna lieu à la rumeur qu'un accord avait été trouvé et serait probablement signé aujourd'hui. Après cela, on s'attend à ce que M. Henderson et M. Alexander aillent à Rome pour obtenir la sanction italienne. Les observateurs croient que les Italiens céderont sur certains points, après que les Français auront fait le premier geste.

UNE TEMPETE SUR LA MEDITERRANEE

(Service de la Presse Canadienne)

Palerme, Sicile, 24. — Une rude tempête a soufflé sur la Méditerranée, hier et plusieurs vaisseaux ont éprouvé de la difficulté à trouver un abri. Dans le port de Palerme, une vingtaine de barques de pêche ont coulé. Six personnes ont péri, et des dommages considérables ont été causés à la propriété dans les parties basses des ports de Messine, Palerme, Syracuse, et autres. Plusieurs parties de ces villes sont inondées.

JEUNE INCENDIAIRE

Une fillette de 15 ans veut mettre le feu à un refuge.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — Une fillette de quinze ans, pauvre d'esprit, a tenté à cinq reprises de mettre le feu à un refuge pour enfants pauvres ici, suivant le récit fait par la police. Elle a admis avoir trouvé des allumettes et avoir mis le feu à plusieurs litns, à des livres, et à des vêtements dans une garde-robe. Les dommages causés sont estimés à $1,500.

LE HOCKEY

Can.-Américaine	
Boston	2
Providence	1
Américaine	
Duluth	2
St-Louis	1
Les collèges	
Middlebury	3
Vermont	0
Ligue Professionnelle	
Oshawa	3
Kitchener	4
Guelph	2
Niagara Falls	1
Galt	8
Stratford	5

SANCHEZ CERRO RENONCE A LA CANDIDATURE

Le président provisoire du Pérou retranche son nom de la liste.

UN MANIFESTE

Seule une assemblée nationale sera choisie aux prochaines élections.

PACIFICATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lima, Pérou, 24. — Le président provisoire Sanchez Cerro a dépêché ses troupes loyales, hier, pour écraser la révolte à Arequipa, la principale ville du sud du Pérou, tout en cherchant en même temps à calmer l'agitation politique en retirant sa candidature à la présidence et en proposant une nouvelle constitution.

Jusqu'à date, Sanchez Cerro était à la tête d'une junte militaire, et gouvernait le pays en vertu d'un décret à la suite de la révolution qu'il déclancha au mois d'août dernier et qui renversa le président Augusto B. Legula.

Des élections présidentielles devaient être le résultat éventuel de ce mouvement, et il en fut continuellement question, mais aucune date n'était fixée. Mais hier, la junte a cancellé le décret concernant cette élection, et quelques heures plus tard Cerro retira sa candidature à une élection officielle au poste qu'il occupe maintenant comme résultat de la révolte.

En cancellant le décret des élections présidentielles, le président et tous les ministres ont signé un manifeste déclarant que seule une assemblée nationale sera choisie au prochain scrutin. Ce corps aura le caractère d'une convention constitutionnelle et d'un corps législatif en un seul, vu qu'il rédigera d'abord un nouveau code et ensuite siégera comme congrès pour un terme qui sera fixé plus tard. Entre-temps, il fixera la date de l'élection à la présidence, et aussi celle des élections municipales, et définira les attributions et pouvoirs de l'exécutif.

Lorsque le sud sera pacifié, dit le manifeste, des règlements seront établis pour le fonctionnement de vers un gouvernement constitutionnel l'Assemblée, et le pays sera dirigé normal.

Pendant que ces événements se déroulaient dans la capitale, les troupes du gouvernement à Puna et Jallaca, marchaient contre Arequipa pour contrôler les rebelles qui s'emparèrent de la ville vendredi dernier et y établirent un gouvernement de leur crû. A cause de la censure, les détails des mouvements des troupes ne sont pas encore connus, mais on sait que les soldats du gouvernement sont partis avec mission d'écraser la rebellion.

Le gouvernement se prépare ici à traduire en cour martiale 39 personnes arrêtées en rapport avec la révolte fomentée à Callao, vendredi dernier, dans laquelle une soixantaine de personnes ont perdu la vie.

PROMESSE D'ENQUETE

M. Beaudry Leman fait une importante déclaration à Toronto.

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — M. Beaudry Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens et gérant - général de la Banque Canadienne Nationale, qui assistait ici hier, à une réunion officieuse de cette association, a déclaré qu'une enquête va être faite sur les cas isolés de cultivateurs de l'ouest à qui les banques auraient refusé des crédits. Ces cas furent mentionnés récemment par l'honorable M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture du Canada.

DES BOMBES ECLATENT

Dans la salle de l'Ecole des Arts, à la Havane.

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Havane, 24. — Plusieurs petites bombes ont fait explosion, hier matin, dans la grande salle de l'Ecole des Arts et Travaux domestiques, l'une des rares écoles du gouvernement demeurées ouvertes ici. Deux cents étudiants évacuèrent l'école en consuant le gouvernement et en brisant les carreaux. Les réserves de la police furent appelées mais aucune arrestation ne fut opérée.

AZNAR A LE CONTROLE DE LA SITUATION

L'armée et la marine promettent leur appui au nouveau gouvernement.

EN ESPAGNE

Le groupe travailliste abandonne son projet de grève générale.

OPTIMISME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 24. — Le premier ministre Aznar, après avoir passé toute la journée en conférence avec son nouveau cabinet, a annoncé hier soir que l'armée et la marine avaient promis leur entier concours au gouvernement. Tous les commandants supérieurs ont personnellement promis leur coopération.

Avec cet appui, et le support politique des partis de la droite et du centre, il ne reste plus hors du troupeau que les socialistes, les républicains et la faction travailliste. Le groupe travailliste apparemment a abandonné son projet d'organiser une grève générale dans tout le royaume, du moins pour le moment, et à moins qu'une opposition vigoureuse et imprévue ne se développe, le premier ministre semble avoir le contrôle de la situation.

Les hommes d'affaires et les banquiers sont plus optimistes qu'ils ne l'étaient depuis quelques mois et la pesata a été cotée à 9.40 au dollar. Le gouvernement, croit-on savoir, projette de traduire en cour martiale, vers la fin du mois prochain, Alcala Zamora et d'autres chefs de la révolution de décembre dernier, qui sont encore en prison.

LA POLICE EN SCENE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid 24. — Trois personnes ont été grièvement blessées et une douzaine d'autres ont reçu des contusions moins graves, dimanche, quand la police et les gardes civils dispersèrent une émeute travailliste à San Lugar Barramada, dans le sud de l'Espagne.

PENSIONS AUX AVEUGLES

Une délégation de la fédération des aveugles rencontre M. Taschereau.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Le premier ministre Taschereau a reçu hier une délégation représentant la Fédération Canadienne des Aveugles, l'Association des Aveugles de Montréal, et d'autres personnes intéressées à cette oeuvre, qui lui ont demandé sa coopération pour obtenir un système de pension pour les aveugles sur le plan des pensions de vieillesse. Le premier ministre a répondu à la délégation qu'il serait heureux de coopérer avec le gouvernement fédéral pour apporter de l'aide aux aveugls.

LA MORT DE MELBA

Le corps de la grande chanteuse transporté à Melbourne.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sydney, Australie, 24. — Mme Nellie Melba, la célèbre cantatrice décédée avant-hier soir dans un hôpital de cette ville, sera inhumée à Lillydale, Victoria. Le service funèbre aura lieu dans l'église écossaise où son père chantait autrefois dans le choeur.

Aujourd'hui, le corps de la diva sera transporté à Melbourne, la ville d'après laquelle Nellie Mitchell façonna le nom sous elle se fit connaitre du monde entier comme la plus grande soprano de tous les temps.

LA VALEUR DU BETAIL

Elle a diminué en 1930, comparativement à 1928 et 1929.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — Un rapport du bureau fédéral des statistiques mentionne que la valeur moyenne du bétail de toute description a diminué en Canada. Ce rapport compare la valeur par tête pour le Canada l'an dernier, avec les moyennes de 1929 et 1928. Les vaches laitières, entre autres, ont eu une valeur moyenne de $59 l'an dernier, comparée à $74 en 1929 et $75 en 1928. La valeur des chevaux pour les trois années, dans le même ordre, fut respectivement de $61,, $70 et $76.

SIR O. MOSLEY DANS HITLER OU MUSSOLINI

Ce sont les deux rôles que l'on attribue au jeune politicien anglais.

RUPTURE DE BAN

Sir Oswald se mettrait en tête d'un groupe de jeunes.

VIFS COMMENTAIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24.—Le nom de Sir Oswald Mosley était dans toutes les bouches, hier soir, après que les politiciens et les simples citoyens eurent lu les journaux de l'après-midi. Car ces mêmes journaux évoquaient l'image d'un Hitler anglais, et d'un Mussolini britannique, et esquissaient une dictature et l'avènement d'un nouvel ordre des choses, soit avec une demi-conviction, soit avec des doutes.

Au moins il a été nettement déclaré hier que Sir Oswald, ancien chancelier du duché de Lancaster, qui abandonna le gouvernement en mai dernier lorsqu'il ne put obtenir l'approbation officielle du cabinet à ses plans pour remédier au chômage, était sur le point de sortir du parti travailliste et qu'il entraînerait probablement avec lui une demi-douzaine d'autres membres. Ce groupe entend poursuivre une campagne nationale, dit-on, avec l'appui de Sir William Morris et d'un petit groupe d'industriels.

La rumeur désigne déjà comme futurs compagnons d'armes de Sir Oswald des hommes comme John St-Lee Strachey, le journaliste, député travailliste de la division Aston de Birmingham, M. Oliver Baldwin, fils de l'ex-premier ministre conservateur, mais dont les vues politiques diffèrent de celles de son père, et M. W.-J. Brown, secrétaire-général de l'Association cléricale du service civil, trois des plus jeunes membres du parlement.

On mentionne que plusieurs jeunes libéraux et même quelques conservateurs junior vont adhérer à la nouvelle cause.

Le programme de Sir Oswald, dit-on, est de faire appel aux jeunes éléments de la politique et de l'électorat spécialement. Les changements radicaux qu'il a en vue comporteraient des altérations dans le système fiscal, le rajustement des dettes de guerre, une forme de dictature pour remplacer un parlement "démodé", et l'imposition d'un fardeau plus pesant sur les épaules des soi-disant riches.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un prisonnier est trouvé pendu dans sa cellule, à Buffalo.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Buffalo, N.-Y., 24. — Un jeune garçon de 16 ans a tenté à deux reprises de se suicider dans sa cellule. Bronislaus Janaiciczak fut arrêté le 14 février et placé dans une cellule en attendant une enquête. Le lendemain matin, on le trouvait pendu par ses bretelles à un barreau de sa cellule. Il fut dépendu et conduit à l'hôpital. Avant-hier, il fut ramené à sa cellule, et hier on le trouva de nouveau pendu au moyen d'une lisière de vêtement. Il fut de nouveau tiré de sa position et conduit à l'hôpital.

JACOB EN PALESTINE

Sir Claud William Jacob deviendrait Haut Commissaire.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24.—L'agence télégraphique juive croit savoir que le feld-maréchal Sir Claud William Jacob, secrétaire du département militaire de l'India Office, va être nommé Haut Commissaire de la Palestine, en remplacement de Sir John Chancellor.

REELU MAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, Qué., 24. — M. Georges St-Germain, maire de cette ville depuis quatre ans, a été reélu hier avec une majorité de 317 voix sur son adversaire, M. Stanislas Poulin, C.R.

NOUVEAU MINISTRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — M. Archibald Kerr, ancien ministre anglais au Chili, a été nommé, hier, ministre à Stockholm.

DIPHTERINE

Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche.

L'HONORABLE JUGE E.-N. LEWIS SUIT SON FILS DANS LA MORT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — Ignorant que son fils venait d'être tué par une explosion de gaz d'égoût, avant-hier soir, le juge Edward N. Lewis, de Goderich, est décédé ici, hier. Une remarquable carrière comme membre du parlement, soldat et juriste a pris fin.

Inconscient depuis plusieurs heures, le juge Lewis ne put être mis au courant de la mort de son fils Norman. Ce dernier avait quitté le chevet de son père, avant-hier soir, pour aller jeter à la poste une lettre qu'il adressait à sa femme, à Goderich. Comme il mettait le pied sur un couvrecle de bouche d'égoût, en face de la gare Union, une explosion fit sauter ce couvercle, et M. Norman Lewis fut projeté par-dessus le garde-fou et tomba.

IRENE SCHROEDER ET SON AMI DAGNE EXPIENT LEUR CRIME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bellefonte, Pen., 24. — Une trinité d'amour illicite, de crime, et de mort ignoble a pris fin, hier, pour Irène Schroeder et Glenn Dague. L'ancienne servante et son ami sont morts sur le fauteuil électrique du pénitencier de Rockview, un peu après sept heures du matin, hier, pour expier le meurtre du caporal Brady Paul, officier de la voirie de l'état.

Les deux amoureux ont vu arriver la mort avec grand calme.

Mme Schroeder, mère d'un bambin âgé de cinq ans, s'installa la première sur la chaise, et quatre minutes après l'application du courant électrique elle avait cessé de vivre. L'exécution de Dague eut lieu immédiatement après, et le condamné expira en quatre minutes lui aussi.

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

MARDI

AU POSTE CKAC

11.45 à midi.—Programme de l'association canadienne-française des aveugles.

12.30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.

7.30 à 7.45 p.m.—Concert du Ritz Carlton.

8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.

9.00 à 10.00 p.m.—Concert du C. N.

10.00 à 11.00 p.m.—Orchestre symphonique.

11.00 p.m.—Résultats des parties de hockey.

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 h. 05 ce soir, mardi, le poste WEAF émettra un programme varié qui sera sous la direction de Ludwig Laurier. Voici le détail :

Marche Russe. . . . . .Luigini
Wiener Jubel (Ouverture) .von Suppe
Valse des Fleurs, de "Nutcracker Suite". . . . . .Tschaikowsky
Danse Norvégienne No 3. . . . .Grieg
Sélections de "Iolanthe". . .Sullivan
Torch Dance, de "Henry VIII Dances". . . . . .German
Sérénade. . . . . .Rachmaninoff
Mood Pensive . . . . . .Applefield
Romance Sans Paroles. . . .Massenet
La Feria Suite. . . . . .Lacome

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, mardi, le poste CKAC émettra le programme de l'Heure Provinciale. Voici le détail :

Directeur : M. Edouard Montpetit, Directeur artistique et annonceur : M. Henri Letondal.

Programme symphonique avec le concours de Mlle Esther Wayland et de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, sous la direction de M. Eugène Chartier.

1—Causerie :
"Virgile" M. Henri Jasmin, professeur à la Faculté de lettres de l'Université de Montréal.
2—Piano et orchestre :
"Concerto" Op. 54. . . . .Schumann
1er mouvement—Allegro Affettuoso
Mlle Esther Wayland et l'Orchestre Philharmonique
3—Symphonie Italienne . .Mendelssohn
1. Allegro vivace.
2. Andante con moto.
3. Con moto moderato.
4. Finale : Saltarello.
Par l'Orchestre Philharmonique de Montreal, Directeur : M. Eugène Chartier

AU POSTE WOR

A 8 h. ce soir, mardi, le poste WOR émettra un programme choisi au cours duquel il sera donné d'entendre Marie Cardinal, soprano; Ralph Grosvenor, ténor, et Mlle Remsen, qui sera accompagnée par l'orchestre du poste. Voici le détail :

Hip-hip-hooray (Extraits) . . .Hubbell
Lady of the Evening. . . . . .Berlin
Ténor
Soubrette : Knock 'em Down McCloskey
Katinka (Extraits). . . . . .Friml
Tea for Two. . . . . .Youmans
Soprano
The Singing Girl (Extraits). . .Herbert

HUGO MARIANI

Hugo Mariani dirigera son orchestre à 8 h. 30 ce soir, mardi, au poste WJZ, dans le programme ci-dessous :

Les Préludes. . . . . .
Orchestre
Fantaisie Hongroise. . . . . .
Solo de piano, Felix Fox. . . . . .
Consolation No 3. . . . . .
Orchestre

CONCERT CLASSIQUE

La Finale de la 7ème Symphonie de Beethoven sera jouée par un orchestre symphonique, sous la direction de Howard Barlow, pendant le concert cédulé pour 9 h. 30 ce soir, mardi, au poste WABC. Voici le détail :

Ouverture de "Rosamonde" . .Schubert
Hansel et Gretel (Valse) . .Humperdinck
Finale, Symphonie No 7, en la (Allegro con brio) . . . . . .Beethoven
Canzone Amorose, de la suite "Day in Venice" . . . . . .Nevin
Ouverture de "Prince Igor" . . .Borodin

AU POSTE WEAF

A 9 h. 30 ce soir, mardi, le poste WEAF émettra le programme dont voici le détail :

Stairway to Paradise. . . . . .Gershwin
Orchestre et trio vocal
More Synthetic Songs. . . . . .
Sigmund Spaeth au piano
Pot-Pourri. . . . . .
Beautiful Ohio. . . . . .
Moonlight on the Colorado. . . . . .
Violons
Lady Play Your Mandolin. . . .Levant
Phil Dewey, baryton
Woman in the Shoe. . . . . .Brown
Orchestre et trio vocal
St Louis Blues. . . . . .Handy
Ensemble
"School Days". . . . . .
School Days.
I Can't Do That Sum.
I Don't Want to Play in Your Yard.
M-I-S-S-I-S-S-I-P-P-I.
Little Red Schoolhouse.
Orchestre et trio vocal
Sweet Jennie Lee . . . .Donaldson
Ensemble

CONCERT SLUMBER

Ludwig Laurier et son ensemble présenteront, à 11 h. ce soir, mardi, au poste WJZ, le concert Slumber dont voici le détail :

Ouverture de "Czaar und Zimmermann" . . . . . .Lortzing
Sarabande. . . . . .Bohm
Mozartiana. . . . . .Tschaikowsky
Sérénade. . . . . .Saint-Saens
Loreley. . . . . .Nesvadba
Rêves Enfantins. . . . . .Waldteufel
La Malguerida. . . . . .Kramer
Lamento. . . . . .Gabriel-Marie
Selma's Wiegenlied, de "Musical Pictures of Scandinavia". . . . . .

7.15 à 7.30 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.

11.00 p.m.—Résultats des parties de hockey de la ligue "Railway-Telephone".

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 h. 05 ce soir, mercredi, Ludwig Laurier dirigera son orchestre Noir et Or dans un programme choisi qui sera transmis par le poste WEAF. Voici le détail :

Marche du couronnement, de "Le Prophète". . . . . .Meyerbeer
Ouverture de "Coriolant" Beethoven
Pan Americana. . . . . .Herbert
Echos Russes. . . . . .Leopold
Melida. . . . . .Elie
Sélections de "The Mousme" . . . . . .Monckton-Talbot
Intermezzo, de "Cavalleria Rusticana". . . . . .Mascagni
Extase. . . . . .Ganne
Danses Espagnoles Nos 2 et 5 . . . . . .Moszkowski

AU POSTE WJZ

Des compositions de Ruggieri Leoncavallo seront interprétées par James Haupt, ténor, et un ensemble à cordes, sous la direction de Billy Artz, à 6 h. 15 ce soir, mercredi, au poste WJZ. Voici le détail :

Margarita, de "Italy". . . .Langey
Orchestre
Carme. . . . . .de Curtis
James Haupt, ténor
Sélections de "I Pagliacci" . . . . . .Leoncavallo
Orchestre
Mattinata. . . . . .Leoncavallo
James Haupt, ténor
Sérénade Napolitaine. . . . . .
Violoncelle
Chi Sa. . . . . .D'Atri
James Haupt, ténor
La Violetera. . . . . .Padilla
Orchestre

HUGO MARIANI

Fred Hufsmith, ténor, un choeur féminin et un orchestre sous la direction de Hugo Mariani, présenteront, à 8 h. ce soir, mercredi, au poste WJZ, le programme ci-dessous :

Music When Soft Voices Die. .Woodman
Ensemble
Coeurs BGrisés. . . . . .Grieg
Orchestre
L'Heure Enchantée. . . . . .Hahn
Ensemble
Last Year's Roses. . . . . .Grey
Fred Hufsmith, ténor
Barcarolle Vénitienne. . . . . .Godard
Orchestre
I Know a Lovely Garden. . .d'Hardelot
Ensemble
When I am Dead. . . . . .Caracciolo
Soprano et contralto
Poème. . . . . .Fibich
Orchestre
Sérénade. . . . . .Neidlinger
Ensemble

CONCERT VARIE

A 9 h. ce soir, mercredi, le poste WEAF émettra le programme dont voici le détail :

Introduction au 3e acte de "Lohengrin" . . . . . .Wagner
Menuet, de "Divertimento pour cordes et orchestre. . . . . .Mozart
Merrymakers Dance, de "Nell Gwyn" . . . . . .German
Procession de noces, de "Feramors" . . . . . .Rubinstein
Sélections de "The Dollar Princess" . . . . . .Fall

AU POSTE WEAF

Le poste WEAF transmettra, à 9 h. 30 ce soir, mercredi, le programme dont voici le détail :

I Know That You Know. . . .Youmans
Les Revelers
Hymne au Soleil. . .Rimsky-Korsakoff
Olipe Palmer, soprano
Hello, Beautiful. . . . . .Donaldson
Orchestre
Sérénade de Schubert. . . . .Schubert
Paul Oliver, ténor
At Dawning. . . . . .Cadman
Les Revelers
Falling in Love Again, de "The Blue Angel". . . . . .Hollander
Olive Palmer, soprano, et Paul Oliver, ténor
Danse des Heures. . . . . .Ponchielli
Orchestre
Sélections de "Faust". . . . . .Gounod
Ballet Music.
Trio.
Soldiers' Chorus.
Ensemble
The Lass with the Delicate Air. . .Arne
Olive Palmer, soprano
Blue Pacific Moonlight. . . . .Herbert
Elizabeth Lennox, contralto, et Elliott Shaw, baryton
On the Road to Mandalay. . . .Speaks
Orchestre
I Remember You from Somewhere . . . . . .Warren
Paul Oliver, ténor
Would You Like to Take a Walk . . . . . .Warren
Les Revelers
Deux Guitares. . . . . .Horlick
Elizabeth Lennox, contralto, et Andy Sannelly, guitare
You Said It, de "You Said It". . .Arlen
Orchestre
Sélections de "Funny Face". .Gershwin
High Hat.
Let's Kiss and Make Up.
Babbitt and Bromide.
'S Wonderful.
My One and Only.

CONCERT SLUMBER

Ludwig Laurier et son ensemble Slumber présenteront, à 11 h. ce soir, mercredi, au poste WJZ, le programme dont détail suit :

Ouverture de "Mignon". . . . .Thomas
Scherzo, de "Sonata Tragica" . . . . . .MacDowell
First Arabesque. . . . . .Debussy
Valse Empereur. . . . . .Strauss
Trois Mouvements, de "1ère Symphonie" . . . . . .Beethoven
Invocation. . . . . .Gounod

MERCREDI

AU POSTE CKAC

12.30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.

Les autorités conseillent fortement le traitement des rhumes pour éviter la pneumonie

Traitez-le sans retard mais évitez le "dosage". Trop de remèdes internes dérange souvent la digestion et diminue la vitalité.

Frictionnez-vous de

VICKS VapoRub

PLUS DE 26/24/47 MILLIONS DE JARRES EMPLOYEES CHAQUE ANNEE

Sûr

pour les yeux des enfants, comme ceux des adultes

Depuis 1895, toutes les mères de l'univers font usage de Murine, pour leurs yeux et ceux de leurs enfants. Cette inoffensive lotion débarrasse les yeux des écoliers de la poussière de craie et soulage la fatigue causée par l'étude prolongée. Servez-vous-en tous les jours pour garder vos yeux clairs et sains.

MURINE pour vos YEUX

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

ECOUTEZ CE SOIR
Mardi, 24 février
de 10 à 11 p.m.
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE
MOLSON
Sous la direction de J. J. GAGNIER
Avec les fameux
TROUBADOURS de BYTOWN
comme Artistes invités
Poste CKAC (Montréal) Poste CHRC (Québec)

IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES ET FOURRURE
MARDI, LE 24 FEVRIER à 1.30 P.M.
CHEZ
MARCEAU & FILS, Limitée
259, RUE ST-JOSEPH

Nous vendons à l'enchère publique toute la balance de notre stock de meubles neufs que nous avons en magasin.

Comprenant : Plusieurs ameublements de Chambre à coucher, de salle à manger, Sets de Chesterfield, Set à déjeuner, Sets en fibre, ameublements d'office, Bureaux, Commodes, Fauteuils en cuir assortis, Divanettes, Lits du jour, Sliding couth, Couchettes, Sommiers, Matelas.

Tapis, Prélarts, Couvertes de laine, Sets de Vaisselles et Sets à déjeuner en porcelaine, Toiles de châssis, Lampes de Piano, bridge et de Table, Tables de salle et de cuisine, Tables dessus porcelaine, Chaises de cuisine, Chaises berçantes, etc., etc., ainsi qu'un trop grand nombre d'autres articles pour être énumérés.

VISIBLE LE MATIN DE LA VENTE A 10 HEURES.

LES ENCHERES MARCEAU, Enr.
Par O. MARCEAU, Encanteur.

Aussi 47 Manteaux de fourrure de grande valeur comprenant : Mouton de perse, garnis de kolinski ; Rat Musqué ; Seal Hudson, Seal Electrique. Tous ces Manteaux proviennent d'une faillite importante dans cette ligne.

HUGO MARIANI

Fred Hufsmith, ténor, un choeur féminin et un orchestre sous la direction de Hugo Mariani, présenteront, à 8 h. ce soir, mercredi, au poste WJZ, le programme ci-dessous :

Music When Soft Voices Die. .Woodman
Ensemble
Coeurs BGrisés. . . . . .Grieg
Orchestre
L'Heure Enchantée. . . . . .Hahn
Ensemble
Last Year's Roses. . . . . .Grey
Fred Hufsmith, ténor
Barcarolle Vénitienne. . . . . .Godard
Orchestre
I Know a Lovely Garden. . .d'Hardelot
Ensemble
When I am Dead. . . . . .Caracciolo
Soprano et contralto
Poème. . . . . .Fibich
Orchestre
Sérénade. . . . . .Neidlinger
Ensemble

CONCERT VARIE

A 9 h. ce soir, mercredi, le poste WEAF émettra le programme dont voici le détail :

Introduction au 3e acte de "Lohengrin" . . . . . .Wagner
Menuet, de "Divertimento pour cordes et orchestre. . . . . .Mozart
Merrymakers Dance, de "Nell Gwyn" . . . . . .German
Procession de noces, de "Feramors" . . . . . .Rubinstein
Sélections de "The Dollar Princess" . . . . . .Fall

AU POSTE WEAF

Le poste WEAF transmettra, à 9 h. 30 ce soir, mercredi, le programme dont voici le détail :

I Know That You Know. . . .Youmans
Les Revelers
Hymne au Soleil. . .Rimsky-Korsakoff
Olipe Palmer, soprano
Hello, Beautiful. . . . . .Donaldson
Orchestre
Sérénade de Schubert. . . . .Schubert
Paul Oliver, ténor
At Dawning. . . . . .Cadman
Les Revelers
Falling in Love Again, de "The Blue Angel". . . . . .Hollander
Olive Palmer, soprano, et Paul Oliver, ténor
Danse des Heures. . . . . .Ponchielli
Orchestre
Sélections de "Faust". . . . . .Gounod
Ballet Music.
Trio.
Soldiers' Chorus.
Ensemble
The Lass with the Delicate Air. . .Arne
Olive Palmer, soprano
Blue Pacific Moonlight. . . . .Herbert
Elizabeth Lennox, contralto, et Elliott Shaw, baryton
On the Road to Mandalay. . . .Speaks
Orchestre
I Remember You from Somewhere . . . . . .Warren
Paul Oliver, ténor
Would You Like to Take a Walk . . . . . .Warren
Les Revelers
Deux Guitares. . . . . .Horlick
Elizabeth Lennox, contralto, et Andy Sannelly, guitare
You Said It, de "You Said It". . .Arlen
Orchestre
Sélections de "Funny Face". .Gershwin
High Hat.
Let's Kiss and Make Up.
Babbitt and Bromide.
'S Wonderful.
My One and Only.

CONCERT SLUMBER

Ludwig Laurier et son ensemble Slumber présenteront, à 11 h. ce soir, mercredi, au poste WJZ, le programme dont détail suit :

Ouverture de "Mignon". . . . .Thomas
Scherzo, de "Sonata Tragica" . . . . . .MacDowell
First Arabesque. . . . . .Debussy
Valse Empereur. . . . . .Strauss
Trois Mouvements, de "1ère Symphonie" . . . . . .Beethoven
Invocation. . . . . .Gounod

ST-JEAN-PORT-JOLI

RECTIFICATION

"L'Evénement" Quebec, P. Q.

Monsieur le Rédacteur,

Je regrette de me voir dans l'obligation d'attirer votre attention sur le compte rendu d'une conférence, que j'ai donnée à St-Jean-Port-Joli, le 4 février et qui apparaît dans les colonnes de l'Evénement de la livraison de samedi, le 14 février, page onze.

Votre courriériste me fait dire des choses que je n'ai jamais dites et qui sont un non sens à savoir que toute maladie contagieuse peut se communiquer par la cheminée . . . . Je me demande réellement quel intérêt il y aurait à parler de cela, quand il y a mille et un moyen plus simple de contagion.

Je crois que votre courriériste a eu une distraction lorsque j'ai comparé la suie montrer avec quelle facilité les microbes voyageaient. Ainsi Monsieur qui a de la suie adhérente aux doigts, touche une poignée de porte et y laisse l'empreinte de ses doigts . . . Madame ouvre ensuite la porte et constate qu'elle s'est noirci la main . . . le petit garçon va toucher la poignée avec son nez qui reste noir, et si Madame essuie sa main sur une toile blanche, celle-ci sera tachée de noir et ainsi de suite.

Le microbe n'est pas visible aussi facilement que la suie de la cheminée, mais il se transporte aussi bien d'un objet à l'autre, d'une personne à l'autre en adhérant à la peau.

Voilà l'histoire, je crois, qui a fait dire à votre courriériste, que toute maladie contagieuse peut se communiquer par une cheminée.

Je le regrette beaucoup, Monsieur le Rédacteur, mais je ne pouvais laisser passer sous silence une telle erreur et vous m'obligeriez beaucoup en publiant cette note dans votre quotidien.

Votre tout dévoué,
Dr. F. LABRECQUE,

AU VICTORIA

Les avantures amusantes d'un maître dans la manière de faire l'amour sont racontées dans "The Boudoir Diplomat", une production Universal que le Victoria aura à l'affiche à partir de demain.

La distribution comprend Betty Compson, Ian Keith, Mary Duncan, Lawrence Grant, Jeannette Loff, Lionel Belmore et André Beranger.



JAN KEITH et MARY DUNCAN, dans "The Boudoir Diplomat", un film Universal, au Victoria demain.

UNE MAISON BIEN ORGANISEE

Voici une maison comme on en voit peu, tant par l'organisation complète de ses ateliers de fabrique, que par l'administration d'affaires que président des hommes d'un jugement sûr et d'une profonde sagacité. Nous voulons parler de la maison Elzéar Fortier Limitée, fabricants d'eaux gazeuses et distributeurs à Québec de la bière "Maple Leaf".



Les établissements Elzéar Fortier Limitée, l'une de nos grandes manufactures d'eaux gazeuses.

Cette maison a mis sur le marché une série de liqueurs douces dont les plus remarquables sont le "Dry Ginger Ale" et la limonade Vichy, caractérisés par une saveur exquise et particulière. Les liqueurs douces de la maison Elzéar Fortier sont fabriquées avec des ingrédients d'une qualité très supérieure et embouteillées avec des appareils qui permettent de respecter méticuleusement les lois de l'hygiène.

C'est donc une maison bien organisée que Elzéar Fortier Limitée. M. Fortier étant un homme d'affaires hors lignes, avisé et compétent qui sait quels sont les devoirs des fournisseurs du public et qui les remplit d'une manière excellente.

Si vous avez besoin de bonnes liqueurs douces durant le carême alors que vous ne pouvez pas offrir à vos invités des sandwiches ni des gâteaux parce qu'ils jeûnent, procurez-vous des liqueurs douces et vous leur rendrez fort agréables leur passage chez vous. Veuillez référer à nos annonces en ce journal.

Comm.



Nouvelles Importantes !

Il nous faut évacuer notre magasin sans faute pour

JEUDI MATIN de cette SEMAINE

pour faire place à une maison de Montréal

Donc, pour une

VERITABLE AUBAINE...

Profitez des

Deux Dernières Journées de Notre Liquidation Complète

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

EAGLE FURNITURE Co.

353½ rue St-Jean :-: Québec

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Le Pont Rouge

par

Alphonse Loiselle, journaliste

Reproduction autorisée par la maison Edouard Garand, 1425, rue Ste-Elizabeth, 1425, Montréal. Tous droits réservés.

No 6

Après s'être amusés ferme, les trois compères regagnèrent leur logis.

Léandre, revenu à sa demeure ne s'endormit que très longtemps après s'être mis au lit.

Un grand vide s'était fait dans son coeur. Il murmurait le nom de Roxane et s'endormit avec ce souvenir plus pur que tous ceux de sa nuit frivole.

VIII

SUPREME DECISION

Il voyait arriver l'époque de sa suprême décision avec anxiété et appréhension. Il était ballotté par des courants contraires sur cette mer du monde. Des inquiétudes nouvelles devaient s'ajouter encore à la somme de ses luttes morales.

Le combat s'annonçait terrible.

Où trouverait-il l'énergie nécessaire pour lui faire face?

La préparation faisait défaut. La liberté d'action pendant cette seconde année de philosophie était complète pour lui. En dehors de ses cours il avait suivi les conseils de Gisèle et s'était initié aux activités à la vie mondaine!

On le voyait en soirée, au bal, quelquefois dans les clubs, souvent chez Roxane, qu'il fréquentait assidûment.

Leurs entretiens, leurs rencontres revêtaient un cachet, un charme exceptionnels. Il ne l'avait jamais embrassée, mais le bonheur de la sentir à ses côtés lui suffisait. La conversation prenait l'allure de discussions littéraires et même philosophiques.

Un soir, avant de la quitter, il lui demanda un souvenir tangible, sa photographie. Elle prit un portrait qui ornait la cheminée et le lui offrit. Il en ressentit une joie indéfinissable. Rendu chez lui, il le plaça sur son bureau de travail et le soir avant de s'endormir le contempla longuement.

Mais Léandre ne pouvait se contenter de cet amour idéal. Il lui fallait des distractions, d'autres amies, d'autres rencontres.

Aussi revit-il Gisèle Girard et passa-t-il des heures très gaies en sa compagnie.

Partagé entre Roxane, Gisèle, sa vocation, ses plaisirs, le coeur de Léandre hésitait de plus en plus à s'attacher à quoi que ce soit.

Incertain, tantôt rempli d'apostolat, tantôt souffrant de sa faiblesse, tantôt rongé par les passions qui assaillent le coeur de l'homme, il avait par la suite soif de bonheur.

Tous ces désirs mêlés confusément se résumaient la plupart du temps à une totale inactivité, à un enlisement dommageable aux forces de son être.

Entre temps, Roxane se lia d'amitié avec un étudiant en médecine, Georges Bourgoin, que les parents de la jeune fille appréciaient beaucoup et pour tout dire— beaucoup plus que Léandre.

Elle l'invita chez elle. Leurs fréquentations contribuèrent un peu à distancer celles de Léandre. Il en souffrit visiblement, au point de devenir jaloux de ce rival, plus influent, plus fortuné que lui et d'une position sociale plus enviable.

Léandre ne pouvait certainement pas et ne désirait pas embrasser une carrière professionnelle.

L'argent se faisait plus rare chez lui et ses parents étaient de plus en plus dans la gêne.

Ainsi les événements se succédaient en perpétuelle contradiction dans sa vie.

Roxane qu'il chérissait d'amour sincère se voyait aimer d'amour véritable. Evidemment il y a les conditions sociales, l'assurance de l'avenir aisé, le prétexte de ne pas mécontenter les parents.

Ainsi Roxane tolérait donc d'être courtisée par Georges Bourgoin. Elle appartenait à une famille qui jugeait les gens au titre et à la fortune, sans considérer les qualités morales ou intellectuelles.

Que sortirait-il de tout ce conflit intime? Quelle serait la décision de Léandre? Embrasserait-il la vocation sacerdotale?

Roxane pouvait difficilement le savoir quand Léandre était encore et toujours hésitant.

Cette hésitation contribua aussi à accroître son indifférence pour l'un ou l'autre de ses prétendants.

Léandre visitant Roxane crut bon de mener une petite enquête sur ses agissements.

—Ainsi, mademoiselle, je crois que vous mettez en pratique l'avertissement que vous me donniez naguère, lors de nos dernières vacances, dans les Laurentides.

—Pourriez-vous vous expliquer, demanda la jeune fille?

—Voici! Vous me disiez alors que vous marieriez un professionnel.

—Pourquoi parler de mariage, Léandre, lorsque nous ne sommes encore que deux adolescents. Est-ce pour jeter une ombre sur le tableau si magnifique de notre jeune amitié, formée il y a à peine un an et déjà si solide?

—Ainsi vous vous désisteriez de votre idée première, vous consentiriez peut-être à devenir la femme d'un employé de bureau, d'un fonctionnaire et que sais-je encore?

—Mais vous n'avez pas le droit de me poser ces questions.

—Pourquoi?

—Parce que vous n'avez pris encore aucune décision.

—Vous savez fort bien que je ne me dirigerai pas vers une profession, dit Léandre.

—Vous ne le savez pas vous-même, répondit Roxane!

Ils luttaient tous deux pour une grande cause. Leurs regards plongeaient dans l'avenir, un avenir qu'ils auraient voulu, doré, magnanime, grandiose, un avenir qu'ils ne connaissaient pas !...

Ils s'acheminaient tous deux sans le savoir vers un grand désastre, dont la cause serait justement cet amour qu'ils cherchaient à satisfaire, cet avenir qu'ils auraient voulu connaître et dont l'énigme s'offrait de plus en plus, obscure.

—Et vous devez être fixée sur vos préférences, demanda Léandre?

—Expliquez-vous repartit Roxane.

—Aurais-je encore droit à votre amitié? Pourrais-je garder mes illusions, nourrir mes espérances?

—Quelles sont vos illusions, qu'entendez-vous par espérances?

—J'ai eu l'illusion de croire que vous m'aimiez assez pour sacrifier certains titres et renier certains avantages pécuniaires!

—Je le ferais assez facilement, répliqua Roxane.

—J'ai eu aussi une grande espérance, celle de penser que peut-être un jour vous seriez ma femme, dit Léandre.

—Soyez sage, M. Léandre. Ne croyez-vous pas que le moment est un peu prématuré pour discuter ces choses?

—Il serait prématuré si j'avais encore devant moi, trois, quatre ou cinq années de philosophie. Mais si, par hasard, j'occupais, l'an prochain, une position un peu lucrative, est-ce que cette détermination ne me justifierait pas de vous poser ces questions?

—Je le crois, dit Roxane.

—Et bien je devrai savoir un jour ou l'autre si vous m'aimez.

—Je vous estime beaucoup, repartit-elle, et sachez bien que je pourrais vous aimer très facilement.

—Alors?

—Alors pourquoi ne pas être amis encore longtemps? Je suis jeune et ambitieuse. J'aimerais tant que vous deveniez avocat!

—Impossible!

—Je pourrai attendre. Je serai persévérante. Nous coulerions une vie heureuse— bien heureuse.

—Je ne serai jamais heureux, expliqua Léandre. Tout me le prouve. Je le sens. Je le crois. Mes projets ne se réaliseront pas. Mes désirs et mes ambitions demeureront toujours vains et incompris.

—Soyez courageux Léandre et l'avenir est à vous.

—L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu, murmura-t-il!

Puis s'adressant à Roxane.

Je crois, Roxane, que le désir de vos parents est bien défini. Ils veulent que vous arrêtiez votre choix sur cet étudiant en médecine.

—Telle est en effet leur ambition.

—Agissez donc selon leur désir. Pensez à votre future existence. Soyez heureuse. Vous serez considérée, riche, influente, vous aurez du bonheur, beaucoup de bonheur.

—Le problème de l'avenir est aussi pour moi bien difficile à résoudre, ajouta Roxane, tristement.

IX

A L'HOPITAL

Roxane était de faible constitution et sujette à la maladie. Elle fut atteinte de la tuberculose des os et on l'obligea à garder le lit.

Une semaine plus tard on la conduisait à l'hôpital!

Léandre en fut beaucoup affligé. Il vint la visiter après qu'elle eut subit une douloureuse opération qui l'avait passablement afaiblie et avait aussi fortement ébranlé son physique et son moral. Il lui avait apporté un joli bouquet de roses.

Roxane, l'apercevant à la porte de sa chambre ne put s'empêcher de réprimer une larme d'émotion très tendre. Elle sentait que Léandre était visiblement attaché à elle. Malheureusement elle soupçonnait que l'avenir ne permettrait pas qu'ils soient unis pour toujours.

X

AILES BRISEES

Le printemps revenait. Les lilas étaient en fleurs. L'herbe verte apparaissait aux pelouses et les arbres se chargeaient de bourgeons qui allaient bientôt s'épanouir. Roxane était complètement rétablie. La fin de l'année scolaire approchait.

Devant son impuissance à embrasser une profession; à cause de ses moyens restreints; vis-à-vis les instances de ses parents; en face de l'inutilité de ses avances auprès de Roxane, qui, d'une part influencée par ses parents et de l'autre, sollicitée par les égards incessants de Georges Bourgouin, était toujours hésitante et ne pouvait se prononcer; Léandre prit la décision bien arrêtée, après mûre réflexion d'entrer au séminaire en septembre.

Il ne lui restait que quelques mois avant de faire le pas décisif.

Mais il ne voulut pas rompre avec ses amies. Gisèle l'attirait toujours, chaque semaine il lui rendait visite.

Roxane s'imagina bien que Léandre se dirgeait vers la prêtrise. Aussi elle ne s'opposa pas aux égards de l'étudiant en médecine et consentit à ce que Léandre vint la visiter de temps en temps.

Les vacances s'écoulèrent rapidement, Léandre faisait ses préparatifs de l'entrée.

Septembre arriva. Les arbres avaient revêtu leur parure d'automne. Le soleil avait fait son oeuvre et donnait aux feuilles des teintes rousses. La température changeait. Les jours étaient plus frais et les soirées moins longues. Tout prenait un nouvel aspect. Les aurores et les crépuscules étaient empreints d'une poésie nouvelle.

Le chant des oiseaux remplissait l'air d'une harmonie plus tendre. A la campagne les labours d'automne s'annonçaient et la récolte tirait à sa fin.

Bien comptés, il ne restait à Léandre que quatorze jours avant l'entrée!

Il rendit visite à Gisèle une dernière fois! Elle n'était pas au courant de ce qui allait s'accomplir. Comme toujours l'entretien roula sur des sujets badins, superficiels, banals. Elle en était à sa joie de vivre, à ses plaisirs, à ses sorties mondaines. Elle désirait que Léandre l'accompagnât partout. Sa vie était une longue aventure.

—Nous étions au club, Paul et moi, samedi dernier, dit-elle. Nous nous amusions beaucoup. Paul est très gai et d'allure plaisante. Nous avions goûté au vin plusieurs fois et le temps s'écoulait très rapidement. Or vous savez qu'après une certaine heure il est expressément défendu de servir des liqueurs fortes. Le club allait à l'encontre des avertissement et des défenses. Les garçons continuaient le service et revenait infailliblement avec ce qu'on leur commandait.

Nous étions nombreux dans la salle. La danse battait son plein. La musique se faisait entendre sans arrêt. Des couples dansaient ou conversaient aux tables. Des groupes se formaient. La salle était saturée de fumée de cigarette. Vous comprenez après quelques heures, l'atmosphère de ces clubs devient intolérable.

J'étais assise tranquille avec Paul à une table lorsque tout-à-coup j'entends le maître de céans, qui, traversant la salle en courant nous lance ce cri : "Cachez vos verres".

Je ne perdis pas un seul instant. Paul de même. Je mis le verre à mes pieds et m'accoudai à la table.

Paul semblait vous assure que j'étais un peu tremblante ne sachant trop ce nous arriver.

—Croyez-vous que nous sommes en danger, demandai-je à Paul?

—Je ne sais encore comment nous sortirons d'ici, dit-il.

—Mais enfin que peut-il nous arriver?

—Oh, Gisèle rien de bien grave. La seule chose que je crains c'est qu'nous soyons obligés de coucher dans la cellule et de comparaître devant le recorder demain matin.

—Comment? fis-je, coucher dans la cellule? Mais vous n'y pensez pas, moi, Gisèle Girard! Et mes parents que diront-ils, que penseront-ils?

Nous nous étions tus ! Je tremblais davantage ! Nous avions échangé ces paroles très rapidement. Un instant s'était écoulé.

La musique avait cessé. Chacun regagnait sa place et se regardait d'un air coupable.

Les garçons de table avaient disparu. Soudain les officiers de police entrèrent en coup de vent. Ils traversèrent la salle en nous disant de ne pas bouger et gagnèrent l'arrière afin de découvrir les liqueurs prohibées.

(A suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

64ième ANNEE No 227 — QUEBEC, MARDI 24 FEVRIER 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

TONIQUE 'ANCHOR'
Le vrai tonique pour toute la famille!
Vendu par
W. BRUNET & CIE
PHARMACIENS
Gros et Détail. 139 St-Joseph.

REUNION DE TOUTES LES BONNES VOLONTES POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

APPROBATION DES PLANS ET DON PRINCIER

La Commission d'Urbanisme remet les $50,000 dont elle avait la garde

A LA VILLE DE QUEBEC

Pour la restauration de la halle Montcalm. — Soumissions le 27 février.

TRAVAUX LE 2 MARS

La Commission d'Urbanisme a approuvé définitivement, hier après-midi, les plans de la transformation de la halle Montcalm pour y loger l'Institut Canadien, une salle de réunions d'une capacité de 1,500 sièges, une piscine, diverses salles de réunions, une salle de gymnase, etc... La Commission a fait plus qu'accepter ces plans. Elle a décidé de mettre à la disposition de la ville, pour l'exécution de ces travaux, le montant de $50,000 qui a été voté pour l'embellissement de la cité de Québec et dont elle avait la garde. Le permis pour la restauration de cette bâtisse a été accordé.

L'approbation de la Commission à ces plans était la dernière formalité en rapport avec ces travaux qui n'avait pas été accomplie. Un appel de soumissions a été fait, et celles-ci devront être entre les mains du greffier vendredi, le 27 février, à 4 heures de l'après-midi. Elles seront immédiatement étudiées par le comité administratif, qui sera appelé à choisir la soumission qu'il jugera la plus avantageuse. Le conseil de ville ratifiera cette décision le soir même. Et les travaux de démolition commenceront dès lundi prochain, le 2 mars.

Comme on le sait, M. Pinsonnault avait été chargé de faire les plans de cette transformation de la halle Montcalm. Il informa ensuite le comité qu'il n'aurait pas le temps d'assumer toute la besogne. C'est alors que les autorités municipales décidèrent de lui adjoindre MM. Robitaille et Desmeules, architectes, qui ont apporté des modifications importantes aux plans de la ville, principalement en prolongeant l'annexe dans laquelle se trouvera la salle de concerts de façon à donner plus d'espace dans la bâtisse pour la bibliothèque et en utilisant les coupe-feu actuels.

Le nouvel édifice qui s'élèvera dans quelques mois sur la place Montcalm embellira ce vieux coin de la cité de

(Suite à la page 4)

TERRIBLE ACCIDENT A STE-ANNE DES MONTS

Un enfant veut faire basculer un tombereau rempli d'engrais et la charge se répand sur lui. — Le bambin meurt asphyxié.

ENQUETE DU CORONER

M. Georges Fournier, cultivateur de Ste-Anne des Monts, vient d'être cruellement éprouvé par la mort d'un de ses fils, Léon, âgé de 10 ans, décédé samedi dans des circonstances tragiques. En l'absence de son père, le jeune garçon s'approcha d'un tombereau rempli d'engrais, et s'accrochant à l'arrière de la voiture il voulut la faire basculer. A un moment donné les planches qui retenaient cet engrais tombèrent et tout le contenu de la voiture s'abattit sur le jeune Fournier qui n'avait pas eu le temps de s'éloigner. Aux cris de l'enfant, la mère accourut et appela du secours. Lorsqu'on le retira de sa mauvaise position il avait perdu connaissance et quelques minutes plus tard il expirait dans les bras de ses parents. Le Dr R. Demontigny, coroner, a tenu une enquête et il a rendu un verdict de mort accidentelle.

OBSEQUES DE MME AUGUSTE FAFARD

Les imposantes funérailles de madame Fafard, mère du député de L'Islet, ont eu lieu hier matin. — Vaste assistance.

UN BEL HOMMAGE

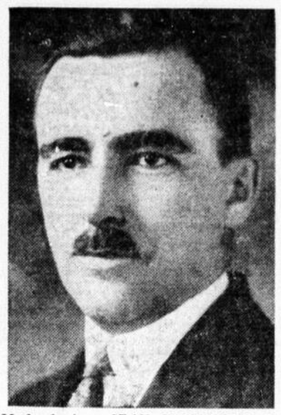
Toute la paroisse de L'Islet, à laquelle s'étaient jointes des personnalités de tout le comté et de l'extérieur, a rendu un beau témoignage d'estime à la mémoire de madame veuve Auguste Fafard, mère de M. Fernand Fafard, député de L'Islet, décédée jeudi dernier, à l'âge de 87 ans.

Les funérailles de madame Fafard ont eu lieu hier matin, à L'Islet. L'église paroissiale était remplie à sa pleine capacité.

C'est Mgr Wilfrid LeBon, P.D., supérieur du collège de Sainte-Anne, qui a officié à la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par Mgr Fernand Dupuis, P.D., curé de Plessisville, et frère de la défunte. Mgr Dupuis était assisté de M. l'abbé J. Martel, aumônier du couvent de Sillery, et de M. l'abbé Gilbert Dupuis, de Québec. Pendant la cérémonie, des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Paul Bernier et Amédée Giasson, de L'Islet, pro-

(Suite à la page 15)

AU CONGRES DU CHATEAU



M. le docteur JEAN GREGOIRE, directeur de l'Unité Sanitaire de Beauceville, l'un des conférenciers d'hier.

LE DINER-CAUSERIE DE DEMAIN SOIR

Pour terminer la conférence de la Sauvegarde de l'Enfance. — Le public est invité. — Les orateurs au programme.

AU CHATEAU

La conférence de la Sauvegarde de l'Enfance, qui s'est ouverte hier matin au Château Frontenac, a déjà obtenu un succès qui dépasse les plus belles espérances de ses organisateurs et organisatrices. L'assistance était tellement grande hier qu'il a fallu tenir les séances de la conférence dans la grande salle du Château. Mentionnons que la présence de plusieurs Religieuses, les hospitalières de nos hôpitaux dirigés par des communautés, a causé une vive satisfaction à tous les membres de la conférence. Nous rappelons que les citoyens de Québec (hommes et femmes) sont cordialement invités au dîner - causerie qui terminera la conférence demain soir. Le prix du billet est si modique ($1.50) qu'on s'attend à voir un grand nombre de convives réunis et on est prié d'acheter ses billets au plus tôt, aux trois endroits où ils sont en vente: au Château chez G.-A. Grondin, rue Buade, et à la maison C. Robitaille, rue St-Joseph. On espère que des membres de la Législature assisteront à ce banquet. M. Martin Fisher, député de Huntingdon, qui passe le temps de la session à Québec avec madame Fisher, étaient présents aux deux réunions d'hier. Les orateurs de la soirée de demain seront M. le Professeur Edouard Montpetit et Mlle Charlotte Whitton. M. le docteur Arthur Rousseau, Doyen de la Faculté de Médecine et M. le docteur W.-H. Delaney remercieront les orateurs. M. le docteur Alphonse Lessard présidera.

CONGRES MARIAL A SAINTE-ANNE

Le prochain congrès marial aura lieu au collège de Sainte-Anne de la Pocatière au mois de septembre. — Grand événement.

HEUREUSE NOUVELLE

A l'occasion du XVe centenaire du Concile d'Ephese, qui définit la Maternité divine de la Sainte Vierge, le comité diocésan a décidé de tenir de nouvelles assises mariales.

On se rappelle que le premier congrès marial eut lieu à Québec en juin 1929 et remporta un immense succès; le second congrès, d'après une décision du comité chargé d'organiser ces démonstrations, sera tenu au collège Ste-Anne de la Pocatière, du 18 au 20 septembre prochain.

Aussitôt informées de cette décision, les autorités du collège de Ste-Anne se sont empressées de dire au comité combien elles étaient honorées du choix fait.

Le thème principal du 2e congrès marial sera, comme on l'a dit, le dogme de la Maternité divine défini par Saint Cyrille, au concile d'Ephèse. Des prédicateurs de renom parleront de la Mère de Dieu, tandis que des cérémonies de tout genre et de toute beauté auront lieu. Le dimanche après-midi (2e septembre) aura lieu la procession de clôture. On y verra défiler un primat de l'Eglise, plusieurs archevêques et évêques, le légat pala, une foule de notabilités civiles, militaires et religieuses.

Sainte-Anne de la Pocatière attend avec une hâte facile à comprendre la date de ce congrès qui sera pour elle et son collège un événement mémorable.

PREVENU AUX ASSISES

Jugement a été rendu, hier, par M. le juge Arthur Fitzpatrick, sur l'enquête préliminaire d'un jeune homme. Ce dernier est accusé de complot pour frauder. Il fut arrêté à la suite de la faillite d'un club de cette ville. Le prévenu a été condamné à subir son procès aux Assises Criminelles. Sa cause s'instruira au terme d'avril. Il sera défendu par l'hon. M. Lucien Cannon, C.P. La Couronne, en cette cause, est représentée par M. Valmore Bienvenue, C.R.

UN BANQUET A M. J.-P. SAUVE CHEZ KERHULU

Le député de Deux-Montagnes est fêté par la jeunesse conservatrice.

GRAND ENTHOUSIASME

Deux députés fédéraux s'attaquent à la Commission du Service Civil.

NOMBREUX DISCOURS

Depuis son entrée dans la politique, où il suit les traces de son père, M. Jean-Paul Sauvé, le nouveau et jeune député de Deux-Montagnes, a été l'objet de plusieurs belles démonstrations. Celle d'hier soir, cependant, était de nature à lui causer un plaisir particulier. Il a reçu alors de beaux témoignages de confiance de la part des aînés du parti et d'enthousiastes témoignages de sympathie et d'admiration de la part des jeunes. Ce banquet, qui devait réunir, au Restaurant Kerhulu, près de trois cents convives, lui était offert par l'Association Conservatrice de Québec-Ouest. Il fut présidé par M. Léopold Pouliot, le président de l'Association.

Comme à tous les banquets, ce sont surtout les discours qui intéressent (du moins pour une grande partie des gens). Il y en eut de bons. Celui de M. Sauvé fut certainement l'un des meilleurs et celui qui fit le plus d'impression. Plusieurs l'entendaient pour la première fois : ils ne furent pas déçus. Le jeune député, qui ne voulut pas faire la loi aux grands, pour parler comme Bossuet, démontra que, s'il a du talent, il a aussi de la sagesse. Il parla sobrement, dignement. Un autre discours qui mérite d'être souligné est celui de M. Onésime Gagnon, C.R., député de Dorchester. M. Gagnon s'éleva avec vigueur contre la Commission du Service Civil, secondant ainsi ce que venait de dire sur le même sujet, son collègue, M. Léo Duguay, député de Lac St-Jean. Les autres orateurs furent : M. Léo Duguay, M. C.-N. Dorion, C.R., député de Québec-Comté, M. Rodolphe Desbiens, M. Maurice Duplessis, M.P.P., M. Frédéric Dorion, M. Maurice Pelletier, M. Wilbrod Bhérer, M. Pierre Bertrand, M. Thomas Maher, M. Antoine Rivard et M. Pierre Audet.

M. Sauvé avait pris place entre le président et M. Duguay. Etaient aussi à la table d'honneur: MM. Maurice Duplessis, Rodolphe DeBlois, Pierre

(Suite à la page 4)

UNE DELEGATION DE 40 CHOMEURS

Des sans-travail de Limoilou se plaignent de la situation qui leur est faite. — Le maire Lavigueur met les choses au point.

AUTRES TRAVAUX

Une quarantaine de chômeurs de Limoilou sont allés en délégation aux bureaux du maire Lavigueur, à l'hôtel de ville, hier matin, pour se plaindre de ne pas avoir beaucoup d'ouvrage dans ce quartier. Leur porte-parole, M. A. L'Heureux, a exprimé l'opinion que certains quartiers de la ville, notamment Saint-Sauveur, sont plus favorisés que Limoilou et il a ajouté que les chômeurs dans ce dernier quartier gagnent en moyenne $3 par semaine.

Le maire Lavigueur a fait remarquer à ces sans-travail que les travaux qui viennent de finir dans Limoilou vont être suivis par d'autres, et il a repoussé la prétention que des quartiers étaient mieux traités que d'autres. Le maire a aussi déclaré que si la ville n'avait pas pris les mesures nécessaires pour répartir les travaux comme elle l'a fait, au lieu de tout dépenser à la fois, la situation serait bien pire pour les ouvriers.

"Suivant en cela les conseils des unions ouvrières", déclara M. Lavigueur, "nous avons prolongé nos travaux afin de les faire durer la plus grande partie de l'hiver. Nous aurions bien pu tout dépenser pendant la première partie de la froide saison, mais les chômeurs seraient vis-à-vis de rien aujourd'hui. Nous employons encore, actuellement, au contraire, près de 2,000 hommes."

Le maire a demandé à ces chômeurs, en terminant, de ne pas perdre confiance, les assurant que d'autres travaux commenceraient prochainement.

CONGRES DES PATISSIERS

Ouverture ce matin. — Un banquet aura lieu ce soir.

C'est ce matin, à l'Hôtel St-Roch, que s'ouvre le congrès annuel des pâtissiers et boulangers de la province de Québec. Plusieurs problèmes seront à l'étude, et ce soir, il y aura un grand banquet sous la présidence d'honneur de l'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics.

La convention se continuera demain et se terminera par l'élection des officiers.

L'hon. juge Bouffard, de la Cour Supérieure, a rendu jugement hier, dans la cause de Bédard et al vs Deschênes. L'action des demandeurs est rejetée avec frais et dépens.

La conférence bilingue du Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance remporte un succès qui dépasse toutes les espérances. — Assistance considérable aux trois séances de la journée d'hier. — Des travaux et des discussions sur le problème de la mortalité infantile et maternelle, sur le service des infirmières, les unités sanitaires, etc. — Des religieuses prennent part au débat. — Le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. H.-G. Carroll et le ministre fédéral de la Santé, l'hon. M. Murray MacLaren, présents. — Message du Très Honorable M. Bennett. — Voeux de Son Eminence le Cardinal.

TROIS SEANCES ENCORE AUJOURD'HUI

Au point de vue assistance, la première journée de la conférence nationale du Conseil canadien de la Sauvegarde de l'enfance a remporté un succès complet. Les trois séances au programme (le matin, l'après-midi et le soir) ont réuni des auditoires nombreux, qui n'étaient pas attirés là par la curiosité mais plutôt par un désir sincère de s'instruire sur les problèmes de l'hygiène infantile. La présence de nombreuses mères de famille à ces séances attestait bien que l'on a compris, à Québec, le but humanitaire de cette conférence, certainement la plus importante que nous ayons eue dans notre ville depuis longtemps.

Le public a entendu des spécialistes dans les problèmes de la mortalité infantile et maternelle, des autorités en sociologie, des médecins et des femmes éminemment qualifiés pour indiquer les remèdes auxquels tient la sauvegarde de l'enfance et de la famille. Des travaux extrêmement bien soignés, bourrés de chiffres et de faits, ont été lus. Certains de ces chiffres et de ces faits ont été toute une révélation pour l'auditoire. Plusieurs des rapports ont donné lieu à des discussions non moins intéressantes, et des Canadiennes y ont révélé un savoir qui nous démontre encore qu'elles n'ont pas peur d'aborder ces problèmes angoissants. On a même vu se lever des Religieuses, chez lesquelles on a reconnu, tantôt le costume des Soeurs Grises, tantôt celui des Soeurs du Bon-Pasteur ou d'autres communautés. Elles ont pris une part importante et très remarquée à la discussion. Tant il est vrai que le Conseil canadien a fait appel à toutes les compétences pour donner au public un exposé aussi complet que possible des questions au programme.

La séance d'hier matin a été consacrée au problème important entre tous, celui de la mortalité infantile et maternelle. M. le Dr J.-A. Amiot, sous - ministre de la Santé à Ottawa, qui devait présider, fut empêché de venir à Québec par la mort de son père. M. le docteur Beaudoin de Montréal, le remplaça au fauteuil présidentiel.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire attentivement les résumés substantiels des travaux qui ont été lus à la séance du matin. Appelée la première à prendre la parole, madame Helen MacMurchy a exposé les problèmes de la mortalité infantile et maternelle. Madame MacMurchy a donné des statistiques éloquentes. Soulignons, en passant, l'affirmation que la mortalité infantile a diminué de 10 p. c., au Canada depuis dix ans et que dans la province de Québec, en particulier, elle est en constante décroissance.

M. le docteur Emile Nadeau a donné ensuite lecture d'un travail de M. le docteur Alphonse Lessard (retenu chez lui par la maladie), dans lequel était exposé le beau travail accompli par l'unité sanitaire de comté. M. le docteur S. Boucher de Montréal, a soumis un programme d'organisation pour une campagne contre la mortalité infantile et maternelle. M. le docteur Jean Grégoire, de Beauceville, a déclaré que la mortalité infantile est encore trop élevée. Prenant pour point de comparaison le nombre des soldats tués durant la guerre, il déclara que durant les quatre années du grand conflit un soldat dans les tranchées avait huit fois plus de chances de survie qu'un bébé dans son berceau. Aujourd'hui, une personne de trente ans atteindra avec plus de probabilité sa 90e année qu'un bébé son 12e mois. Ces statistiques ne portent-elles pas à réfléchir ?

A la séance de l'après-midi, on a entendu parler de l'admirable dévouement des infirmières et des gardes - malades très en vue en ont fait le sujet de très intéressants travaux. La discussion a été particulièrement intéressante, à cette réunion.

Hier soir, enfin, le Conseil canadien de la Sauvegarde de l'enfance tenait sa première réunion solennelle sous la présidnce d'honneur de Son Excellence l'hon. M. H.-G. Carroll et en présence d'un nombreux et distingué auditoire. L'honorable Dr Murray MacLaren, le ministre de la santé dans le gouvernement du Canada y a été l'un des principaux orateurs. Le ministre a adressé des félicitations à la province de Québec pour ce qu'elle a fait dans l'intérêt de l'hygiène. Ont également pris la parole: M. l'abbé Alexandre Vachon, représentant Son Eminence le Cardinal Rouleau, M. le Dr P.-H. Bédard, promaire, représentant le maire Lavigueur, le Vénérable Archdeacon F.-G. Scott, M. le docteur John Fraser, de Montréal, M. le docteur Emile Nadeau et M. le docteur Wilfrid Leblond, de Québec.

Soucieux de donner à ses lecteurs un compte - rendu aussi complet que possible des séances de cet important congrès, L'Evénement publie ce matin des résumés substantiels de tous les travaux qui ont été lus ainsi que des débats. Nos reporters ont fait là un travail que le public québecois appréciera.

Les séances de la conférence se poursuivront aujourd'hui.

SEANCE DU MATIN

Les assises de la première conférence nationale bilingue sur la Sauvegarde de l'Enfance ont été inaugurées officiellement hier matin, au Château Frontenac.

L'assistance a rempli à sa capacité la grande salle des conventions. Les congressistes comptaient des représentants parmi tous les rangs de la société religieuse et civile. Médecins, prêtres, religieuses hospitalières, que touche de si près l'oeuvre poursuivie par l'institution, avaient pris place avec les ouvriers de cette organisation de philanthropie sociale appelée à rendre des services si marquants à notre pays. Trois discours ont été prononcés au cours de l'avant-midi par le Dr Helen MacMurchy, par M. le Dr Boucher et par M. le Dr Jean Grégoire. M. le Dr Nadeau a aussi donné lecture du travail que devait présenter M. le Dr Lessard, retenu chez lui par la maladie.

Tenue sous le bienveillant patronage de Son Eminence le cardinal Rouleau et de Monsieur le Gouverneur de la province de Québec, la séance a été présidée par M. le Dr Beaudoin.

M. le Dr John-A. Amyot, sous-ministre de la Santé à Ottawa, devait occuper le fauteuil présidentiel. M. Amyot a malheureusement été plongé dans le deuil par la mort de son père alors qu'il était en route pour Québec, et il a dû repartir immédiatement.

La convention a voté une résolution de sympathie à l'adresse de M. le Dr Amyot avant d'inaugurer ses assises, hier matin.

Le Dr Helen MacMurchy, directrice de la section de la Sauvegarde de l'Enfance, au ministère fédéral de la Santé à Ottawa, a été le premier orateur de la matinée.

Madame MacMurchy a exposé le problème de la mortalité maternelle et infantile au Canada sur son véritable thème, c'est-à-dire celui des statistiques qui permettent l'appréciation des progrès réalisés, l'efficacité des moyens employés. Madame MacMurchy a été bien applaudie en s'adressant tout d'abord à son auditoire en français, puis elle a continué dans sa langue maternelle :

"Un rapport au vice-président du comité de guerre du cabinet sur la

(Suite à la page 12)

UN INCENDIE SUR L'AVENUE JOFFRE

Les pompiers sont appelés vers 7 heures, hier soir, pour combattre un commencement de feu. — Dépôt de dynamite tout près de là.

ON EVITE L'EXPLOSION

Les pompiers ont été appelés hier soir vers 7 heures pour combattre un incendie qui a détruit de fond en comble un hangar rempli de matériaux de toutes sortes et appartenant à la Corporation. Cette bâtisse était située sur l'Avenue Joffre dans le quartier Belvedère.

Les pompiers des postes 1, 2, 9, 12 et 13, sous les ordres du député Bélanger et du capitaine Loiselle, ont travaillé pendant plus d'une heure pour maîtriser les flammes. Les hommes de la brigade l'ont échappé belle au cours de cet incendie. Tout près du brasier, se trouvait une cabane qui servait de réserve pour la dynamite, et que les flammes menaçaient. Dès que les pompiers eurent été avertis du danger qu'ils couraient, ils concentrèrent leurs efforts sur cette bâtisse afin d'éviter toute explosion.

Le hangar a été complètement détruit. Une automobile "Chevrolet" a aussi été brûlée avec une quantité de matériaux et d'instruments de toutes sortes.

FUNERAILLES DE MADAME T. CANTIN

épouse de M. Théodore Cantin, a eu d'imposantes funérailles hier matin en l'église de St-Malo.

VASTE ASSISTANCE

Un touchant hommage a été rendu, hier matin, en l'église de St-Malo, à la mémoire de madame Léda Bélanger, épouse de M. Théodore Cantin, employé de "L'Evénement" décédée le 19 février dernier, à l'âge de 67 ans. Un grand nombre de parents et d'amis ont suivi le convoi funèbre et ont assisté aux obsèques de la regrettée disparue en l'église paroissiale.

C'est M. l'abbé Charles E. Langelier, vicaire de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service. La chorale de la paroisse a rendu la messe harmonisée. M. Télesphore Verret, jr., organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, M. Théodore Cantin; ses

(Suite à la page 15)

MORT DE MGR C.-C. DAURAY A WOONSOCKET

Le doyen du clergé franco-américain est décédé dimanche à 93 ans.

61 ANS DE PRETRISE

Homme d'une haute valeur et d'une grande distinction.

OEUVRES NOMBREUSES

La nouvelle est parvenue à Québec, hier matin, de la mort de Mgr Charles-Casimir Dauray, P.A., doyen du clergé franco-américain. Chevalier de la Légion d'Honneur et curé de la paroisse du Précieux-Sang à Woonsocket, R.-I., depuis cinquante-six ans.

Mgr Dauray est décédé dimanche après-midi, à l'âge de 93 ans, après 61 ans de prêtrise. Le clergé américain perd en la personne du vénérable vieillard l'un des prêtres qui a fait le plus pour l'extension de la religion catholique sur le continent, qui a doté son pays d'adoption d'institutions nombreuses et florissantes et laissé partout où il a vécu l'exemple d'une vie d'abnégation, de dévouement, de satisfaction au devoir.

Homme d'une haute valeur intellectuelle, d'une grande distinction d'esprit et de manières, le défunt s'était créé partout des amis fidèles, sincères, nombreux, qui apprendront avec une profonde douleur sa disparition.

Feu Mgr Dauray a vécu toute sa vie les sentiments d'une piété profonde et surnaturelle qui a dirigé le mobile de toutes ses actions. C'est cet idéal de mysticisme qui lui a permis de réaliser, malgré une santé chancelante, la somme des oeuvres qu'il a créées à l'avantage de son diocèse.

Fait Prélat Domestique, en 1918, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire de naissance, Mgr Dauray recevait, il y a quelques années une nouvelle marque de considération et de reconnaissance du Saint Siège et il était promu Protonotaire Apostolique. Presqu'en même temps le distingué prélat recevait les insignes de la Légion d'Honneur des mains de l'ambassadeur Paul Claudel.

Né à Ste-Marie de Monnoir, le 15 mars 1838, Charles-Casimir Dauray fit ses études dans sa paroisse natale. Il ne fut ordonné que le 17 décembre 1870, ayant été avocat quelques an-

(Suite à la page 4)

4 NOUVEAUX PROFESSEURS

Des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts passent leurs examens pour l'enseignement du dessin dans la province de Québec.

UN GRAND SUCCES

Quatre élèves de l'Ecole des Beaux-Arts ont passé avec succès les examens leur donnant le titre de professeur de dessin dans les écoles de la province de Québec.

Les nouveaux professeurs sont: M. Morin, M. Paul Bédard, Mademoiselle Simonne Hudon et mademoiselle Nora Power. C'est la première année que l'Ecole des Beaux-Arts de Québec donne ainsi des diplômes de professeurs. Les quatre candidats ont passé leurs examens écrits et oraux avec la note très grande distinction.

Le jury devant lequel se sont présentés les quatre élèves était formé de M. C.-J. Simard, conservateur du musée provincial, M. Chs Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, M. Lionel Bergeron, secrétaire du Département de l'Instruction Publique, M. Roméo Savary, I.C., mademoiselle Daoust, M. L. Martial, professeur, MM. Cullin et Walker.

LES INGENIEURS DE LA VOIRIE EN CONVENTION

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, présidera ce matin, à 9 heures 30, au Parlement, l'ouverture de la conférence des ingénieurs de divisions de son département et leurs assistants. Une soixantaine d'ingénieurs y assisteront et la conférence durera deux jours. L'hon. M. Perrault adressera, ce matin, la parole à ses ingénieurs qui étudieront avec le ministre et le sous-ministre, le colonel J.-L. Boulanger, les travaux faits l'an dernier et le programme des travaux à faire cette année.

M. F.-X. MERCIER ET L'ART DU CHANT

Notre distingué concitoyen est l'hôte d'honneur de l'Association des Chanteurs de Québec à l'hôtel de ville hier soir.

UN CONCERT



M. F.-X. MERCIER.

Le conférencier de l'Association des Chanteurs de Québec, à sa réunion artistique d'hier soir, était M. F.-X. Mercier, directeur de l'Institut de l'Art Vocal. Devant un auditoire choisi et très nombreux, M. Mercier a parlé de l'art du chant. C'était un sujet des plus intéressants et aussi de la plus grande actualité. Le conférencier a d'abord raconté l'histoire du chant, montrant le développement de cet art dans le monde. Il a fait ensuite une savante étude de l'organe vocal, repassa toutes les parties qui le composent, démontrant l'utilité, la nécessité et l'importance de chacune. Le timbre est peut-être, selon le conférencier, la plus importante qualité du chanteur, il faut donc que le professeur y prenne un soin scrupuleux, conservant à chaque sujet, à chaque élève, son timbre propre, celui qui fera son originalité et sa personnalité. Le professeur fait ensuite une étude élaborée et très importante de l'articula-

(Suite à la page 15)

MORT DE MONSIEUR WILLIAM K. MAKAKOA

M. Makakoa, agent local de la Vulcan Asphalt Co., de Toronto, est décédé dimanche à l'hôpital Jeffery Hale.

OBSEQUES AUJOURD'HUI

Les nombreux amis de M. William K. Makakoa apprendront avec regret sa mort, survenue à l'hôpital Jeffrey Hale, dimanche après-midi, après une maladie de quelques jours seulement. M. Makakoa était natif des Ils Hawaii, et il venait s'établir à Portneuf, il y a quelque vingt-cinq ans. Ses qualités musicales ne tardèrent pas à lui créer un vaste cercle d'amis et d'admirateurs. Depuis deux ou trois ans, il chantait, presque chaque semaine, à la radio, les chants entendus et appris durant son enfance dans son pays. Depuis plusieurs années, M. Makakoa était l'agent local de la Vulcan Asphalt Company, de Toronto. Ses grandes qualités et son honnêteté lui avaient acquis en peu de temps la confiance des hommes d'affaires de Québec et de la région.

Les funérailles auront lieu cet après-midi. Le convoi funèbre partira de l'hôpital Jeffrey Hale, à 1.30 heures pour se rendre à l'église Chalmers et de là au cimetière Mount Hermon.

L'Evénement prie les parents de M. Makakoa ainsi que ses nombreux amis d'accepter ses plus sincères sympathies.

A TOUTES NOS SUCCURSALES. — 50 cigares, valeur réelle garantie, $4.00, pour $1.88. JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes (14 succursales).

POPULARITE DU SALON DE L'AUTOMOBILE

Des milliers de personnes visitent l'exposition tenue au manège.

VENTES NOMBREUSES

Les accessoires méritent l'attention de tout le monde. — Découvertes.

UN COUP D'OEIL

Plus de deux mille personnes ont visité hier le neuvième salon de l'automobile au Manège Militaire. Le président, les directeurs et les membres de l'Association des marchands d'automobiles de Québec sont enchantés du succès réalisé jusqu'ici. Plusieurs chars ont été vendus sur place par les différentes maisons de Québec.

Aujourd'hui les directeurs du salon de l'automobile attendent des personnages distingués dans l'industrie de l'auto. Ainsi M. Mansfield, le président de la Chrysler, sera dans notre ville cet avant-midi.

Les automobilistes qui visitent le 9ème salon de Québec s'intéressent aux jolis kiosques qui représentent les produits de plusieurs compagnies.

L'Imperial Oil célèbre cette année le jubilé d'or de son industrie. C'est en effet à London, Ontario, en 1881, que cette puissante compagnie faisait ses débuts. Depuis là que de chemin parcouru et de succès réalisés.

L'Imperial Oil est sans contredit une des plus grandes compagnies au monde. Les produits qu'elle met sur le marché sont des plus répandus. Ils s'appliquent aujourd'hui à tous les modes de lubrification, plus particulièrement dans le domaine de l'automobilisme et de l'aviation.

L'Imperial Oil est en mesure de fournir à tous les automobilistes, à quelqu'endroit où ils sont, les services de ses stations de gazoline et d'huile.

A l'occasion de son jubilé d'or, la compagnie a fait paraître une magnifique revue illustrant les énormes progrès réalisés depuis cinquante ans et l'expansion prise depuis un demi-siècle. En première page on remarque d'abord un message du président, M. C.-O. Steelman. D'intéressants articles sur les progrès de l'automobilisme et de l'aviation ont été écrits spécialement pour cette revue.

M. Ch. Marchand représente l'Imperial Oil à Québec.

L'Exide Battery Service est toujours

(Suite à la page 4)

LES TRAVAUX DE LA CHUTE-A-CARON

M. C.-P. Dunn, ingénieur en chef de l'Alcoa Power Company, donne une intéressante causerie à l'Institut des Ingénieurs.

AU CHATEAU

On s'imagine avec peine les difficultés qu'eurent à surmonter les ingénieurs de l'Alcoa Power Company lorsqu'il fut décidé de détourner les eaux tumultueuses du Saguenay pour fin de développements hydrauliques. Après des mois de travail incessant, les officiers de la compagnie, aidés d'ingénieurs experts, dressèrent un plan défini qui devait être réalisé jusque dans ses moindres détails. Deux ans après le début des travaux, le barrage de la Chute-à-Caron était terminé et les turbines mues par ces torrents d'eau développaient une force de 250,000 C.V.

L'ingénieur-en-chef de l'Alcoa Power Company, M. C.-P. Dunn, qui était hier midi l'hôte d'honneur au dîner de l'Engineering Institute of Canada (section de Québec) expliqua en détail la construction de ce barrage destiné à harnacher les eaux de la rivière Saguenay. M. Dunn illustra

(Suite à la page 15)

VENTE SPECIALE DE
TAPIS et CARPETTES
Pendant notre grande vente annuelle de Février
Notre vente, cette année, obtient un énorme succès. Les clients se sont empressés de profiter des prix spéciaux qui sont les plus bas depuis des années et des années.



Nous avons une grande variété de dessins et couleurs en tapis et carpettes. Un tapis pour chaque pièce et un prix pour chaque bourse. Tous les tapis et carpettes sont offerts à moins
20%
HENRI Audos LIMITEE
68, Rue de la Couronne, Québec
MEUBLES --- CARPETTES --- DRAPERIES --- RADIOS

Président Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 24 FEVRIER

QUEBEC DOIT PRENDRE SES PRECAUTIONS

Dès le lendemain des élections fédérales, L'Evénement a dit que M. Bennett songeait à l'abolition des commissions locales chargées de l'administration des ports de mer canadiens. Il semble que nos prévisions doivent se réaliser bientôt. L'enquête annoncée sur les opérations des dites commissions a pour objet de préparer l'opinion canadienne à ce changement important. Et voici que le gouvernement engage un expert anglais, Sir Alexander Gibb, pour l'aviser sur la partie technique du problème. Cet ingénieur renommé est évidemment chargé d'une mission, celle de préparer des arguments économiques pour justifier la politique nouvelle. Sans doute, en théorie, il semble logique de centraliser autant que possible toutes les branches de l'administration entre les mains des ministres responsables aux Chambres et au peuple. Il y a trop de pouvoirs délégués dans notre démocratie. Mais, dans un immense pays comme le Canada, à l'époque de son organisation industrielle et commerciale, tenant compte de la diversité des intérêts régionaux, il était bon de confier à des corps publics locaux le soin de faire valoir les besoins et les avantages de ports de mer situés à des milliers de milles les uns des autres. Sans leurs commissions du havre, est-ce que des villes comme Vancouver et Halifax, par exemple, auraient obtenu la coopération nécessaire des hommes politiques fédéraux pour l'outillage et l'utilisation de leurs ports de mer respectifs? Nous ne le croyons pas. Et si les commissions du havre de Vancouver, de Halifax, ou de Québec n'avaient pas été créées par statuts fédéraux, il eût été impérieusement nécessaire aux intérêts régionaux et nationaux qu'elles ont servis de suppléer à leur absence par l'organisation de bureaux locaux spécialement chargés par les Chambres de Commerce de soigner ces intérêts légitimes. En prévision des modifications que M. Bennett semble devoir apporter à la politique jusqu'ici suivie en rapport avec les ports de mer canadiens, il est bon que les corps publics de Québec étudient en collaboration l'attitude à prendre en pareille occurrence. Les commissaires anciens et nouveaux du port de Québec, qui connaissent mieux que personne toutes les données du problème actuel et les perspectives favorables ou défavorables du changement projeté, feront bien d'aviser les hommes publics, les hommes d'affaires, les organisations ouvrières sur cette question. Il ne s'agit aucunement de vouloir entraver l'oeuvre que proposera M. Bennett, mais d'approfondir tous les aspects du problème, afin de présenter, si c'est nécessaire, des objections sérieuses à la centralisation au ministère de la Marine de l'administration directe de tous les ports de mer canadiens.

UNE SESSION FEDERALE IMPORTANTE

La session du Parlement du Canada s'ouvre dans deux semaines et nous croyons intéressant de jeter un coup d'oeil rapide sur le programme qui se dessine à Ottawa. Voyons d'abord la position du gouvernement. Il lui faudra trouver de nouveaux revenus et tenir des promesses. Les conditions économiques sont telles que le Premier Ministre Bennett devra être prévoyant et prudent dans le choix de ses impôts. On avait pensé que le chef du gouvernement passerait à un autre la tâche de rétablir un peu d'équilibre dans les revenus et les dépenses, mais il a gardé le portefeuille des Finances et c'est lui qui présentera le budget à la prochaine session. Quant aux promesses, il y en a une qu'il sera difficile de tenir aussi rapidement que celle de la session spéciale du chômage au mois de septembre dernier. Nous voulons parler de la révision du tarif. M. Bennett a promis qu'à la première grande session du Parlement, il réviserait tous nos droits de douane. Mais, à cette époque, le chef du parti conservateur n'était pas allé à Londres, il n'avait pas encore proposé sa préférence réciproque, qui a amené l'ajournement de la conférence impériale. Il est donc probable que le Premier Ministre fera commencer la révision du tarif, mais qu'elle ne sera pas complétée cette année. En ce moment, il tient une enquête à Ottawa et l'on dit qu'il prend lui-même une part très active à cet examen de la situation de nos industries. Cependant, on ne peut pas s'attendre à ce que le Parlement revise tout le tarif durant la prochaine session. M. Bennett expliquera qu'il doit attendre le résultat de la conférence impériale, qui est ajournée jusqu'au mois d'août et se continuera à Ottawa, à la suggestion du chef du gouvernement canadien. Une des promesses que le gouvernement fédéral tiendra dès cette année c'est le règlement définitif des pensions de vieillesse. Le Premier Ministre a laissé entendre qu'Ottawa paierait 95 pour cent de ces pensions. La Législature de Québec doit émettre cette semaine le voeu que le gouvernement central mette un embargo sur l'importation des produits russes. Disons que M. Bennett a pressenti cette requête, qui est véritablement l'expression de l'opinion publique. En effet, dans les lois votées pendant la courte session de septembre, il a été décrété que le gouvernement avait le droit d'empêcher l'entrée au Canada des marchandises fabriquées par les bolcheviks, dans les conditions que l'on connaît un peu mais que l'honorable Athanase David exposera jeudi prochain à l'Assemblée Législative de Québec. Enfin, le Premier Ministre du Canada fera connaître la politique de son gouvernement sur la canalisation du St-Laurent (elle ne doit pas avoir changée depuis la convention de 1927 à Winnipeg) et sur la radio. De son côté, l'opposition se lancera à l'assaut. La conférence impériale sera son cheval de bataille, le mot "humbug" de M. Thomas son arme favorite. Les débats à la Chambre des Communes perdront peut-être un peu de leur éclat au début, par le fait que deux des meilleurs combattants, l'hon. M. Stevens à droite et l'hon. M. Lapointe à gauche, se relèveront à peine de graves maladies. Mentionnons en passant que M. W. H. (Billy) Moore, député libéral de l'Ontario, est lui-même très malade en ce moment. Mais il y aura tout de même de l'intérêt dans la discussion. Car il ne faut pas oublier que les collègues de M. Bennett n'ont pas encore fait leurs débuts à la Chambre. Pendant la courte session, on n'a entendu que le Premier Ministre, M. Stevens et M. Rynckman. Le cabinet compte des débaters d'une certaine expérience, mais nos ministres français de la province de Québec, les honorables MM. Sauvé, Duranleau et Dupré, n'ont pas encore parlé et ils devront se mesurer avec les Cardin, les Rinfret, les Power, etc. Le fait qu'il y a des députés français des deux côtés de la Chambre, ce que l'on n'a pas vu depuis près de quinze ans à Ottawa, laisse à penser que nous pourrions bien quelquefois nous croire à la Législature de Québec.

LE CHANGE INTERNATIONAL

Les dettes à l'étranger se règlent, non pas seulement par la remise d'espèces, mais au moyen d'effets négociables, traites ou chèques. Il se créé ainsi sans cesse, sur les grandes places du monde, des titres payables dans divers pays. C'est l'achat et la vente de ces titres par les banquiers qui constituent l'opération de change. Un importateur canadien ayant un paiement à faire à New-York achète à sa banque, à Montréal, un chèque sur New-York qu'il expédie à son créancier. Un exportateur canadien, qui a une créance à recouvrer à Paris, tire sur son débiteur une traite que sa banque, à Montréal, lui escompte, c'est-à-dire lui achète. Le correspondant de la banque à New-York versera des dollars américains au créancier du premier, le correspondant de la banque à Paris réclamera des francs au débiteur du second, et les deux opérations seront liquidées sans qu'il y ait eu transport d'espèces, entre Montréal et New-York d'une part, entre Paris et Montréal d'autre part. Les banques, qui ont des comptes les unes chez les autres, offrent un mode de paiement international rapide et sûr. Elles créent même, selon les besoins de leur clientèle, des titres payables sur une place étrangère, soit en tirant sur un correspondant, soit en effectuant un versement ou transfert télégraphique. Parfois, l'opération de change se fait par virement indirect; un industriel canadien qui a vendu des marchandises, par exemple, à Cape Town tirera sur un banquier de Londres, qui se fera rembourser par un correspondant sud-africain.

La valeur de l'unité monétaire des Etats présente naturellement une grande diversité. Pour comparer entre elles toutes ces monnaies, on considère le poids du métal fin que chacune contient. (Nous nous en tenons, pour le moment, aux pays où l'or est l'étalon monétaire). C'est cette équivalence qu'on appelle le pair. Le change entre deux pays est donc au pair lorsque des effets libellés dans la monnaie d'un de ces pays s'échangent sur cette base contre des effets libellés dans la monnaie de l'autre. Le cours du change oscille sans cesse autour du pair, enrégistrant des écarts plus ou moins marqués au-dessus ou au-dessous. Comparables en cela à toutes les marchandises, les effets à négocier subissent, sur le marché du change, l'influence de l'offre et de la demande. La valeur des effets payables sur une place étrangère se déprécie lorsque l'offre excède la demande; elle s'apprécie quand, au contraire, l'importance de la demande est plus grande que celle de l'offre. Le cours du change, qui réflète le crédit dont jouit un pays à l'extérieur, est aussi affecté par l'état général de ses affaires et par la confiance qu'inspire aux étrangers sa situation politique et économique.

Dans les pays à étalon d'or, les fluctuations du change sont limitées, pour ainsi dire, automatiquement. On sait que l'un des principaux avantages de l'opération de change, c'est d'effectuer le transfert de capitaux d'un pays à un autre en épargnant les frais de transport du métal. Cet avantage disparait dès que le cours du change présente, dans un sens ou dans l'autre, un écart égal à ces frais. On appelle ce niveau le point d'or ("gold point"), parce que, s'il est dépassé, le débiteur trouvera plus profitable d'expédier du métal. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles, le point d'or est parfois dépassé. Lorsqu'un pays se trouve momentanément dans des conditions économiques difficiles, il arrive que la balance internationale de ses comptes présente un solde débiteur assez important pour avilir son change. L'Etat peut alors intervenir, en vue de protéger le stock national d'or, qui sert de couverture aux billets en circulation, et interdire l'exportation de l'or. Cet embargo, qui offre de sérieux inconvénients, est toujours d'un caractère temporaire; aussi doit-il être levé dès que l'amélioration de la siuation du change écarte le danger d'une sortie d'or excessive.

Bull. de la Banque Can. Nationale.

Bon vieux temps

(De l'Evénement 23 fév. 1871.)

Les dépêches de dix heures annoncent que la paix est conclue, sinon signée. Le général Chanzy assistait à l'entrevue qui a eu lieu entre l'empereur Guillaume et M. Thiers. Les prussiens ont consenti à ménager autant que possible la fierté française et à rendre leur entrée dans Paris la moins solennelle possible.

Le télégraphe ne nous fait pas connaître les conditions de paix, mais il est évident qu'elles ne sont pas moins onéreuses que celles qu'exigeait la Prusse après Sedan et que Bismark a exposées à Jules Favre lors de l'entrevue de Ferrières.

On attache une certaine importance à la défaite du ministère du Nouveau-Brunswick, parce qu'on semble y voir un échec pour l'influence fédérale.

Le cabinet qui vient d'être battu, était monté au pouvoir à la suite des élections de 1866 et de la réaction qui s'était produite dans cette province en faveur de la Confédération. Des cabinets qui se sont formés sous le nouveau régime, c'est le seul encore qui soit tombé. Cependant il paraît n'avoir fait qu'une demi-chute. M. Hathaway a réussi avec l'aide de quelques députés de l'opposition à former un ministère de coalition, mais il n'est guère probable que ce ministère se maintienne, comme il ne compte que sur une ou deux voix de majorité. Il est possible cependant que la diminution des droits sur le charbon et la farine, dont l'imposition avait rendu le gouvernement fédéral impopulaire dans cette province, aide la nouvelle coalition et lui donne chance de succès.

INFORMATIONS

Il y aura dimanche, le 5 mars, dans la grande salle de l'Université Laval, une démonstration en faveur du Pape. Parmi les orateurs qui prendront la parole en cette circonstance, on mentionne M. Chauveau, le Maire, M. Garneau, M. Plamondon, M. Rhéaume, le Dr LaRue, M. Lucien Turcotte, M. J. Blanchet.

On dit que Lord et Lady Lisgar iront au printemps passer deux mois en Angleterre.

On annonce aussi qu'après la session Sir John A. Macdonald sera nommé Gouverneur quelque part. La souscription en sa faveur s'élève maintenant à $80,000.

Les promoteurs du chemin de fer de Woodstock à la Rivière-du-Loup, font des démarches pour obtenir de l'aide du gouvernement fédéral, leur ligne pouvant faire partie du chemin de fer du Pacifique.

Sir Francis Hincks serait disposé à diminuer de cinq pour cents les droits imposés à la dernière session.

Déjà dans un comté, il y a un peu plus de huit candidats pour la Chambre locale.

Une députation ayant à sa tête M. Cauchon, a eu une entrevue avec le ministre des travaux publics pour avoir de l'aide en faveur du Chemin de fer du Nord. M. Langevin a répondu qu'il soumettrait la demande à ses collègues, et il a fait remarquer qu'il était difficile de donner ainsi de l'aide à une entreprise locale sans en donner en même temps à toutes les autres. Un membre de la députation a rappelé que le chemin du Nord pouvait être considéré comme faisant partie du Chemin du Pacifique.

CURIOSITES DE LA PRESSE

Basile collaborateur de J. C.

Nous extrayons d'un article de six colonnes, publié par le Courrier du Canada, sous le titre de Causeries d'Outaouais, le passage que voici où l'on présente notre jeune compatriote Routhier comme un collaborateur de Jésus-Christ dans le grand thème de la régénération du monde. Après cela, il est inutile de nommer l'auteur:

"Vous aimeriez mieux, je suppose, voir les talents de Maistre, de Veuillot et de notre jeune compatriote Routhier, appliqués à des pièces de théâtre, à des vaudevilles ou autres niaiseries de ce genre, que de les voir appliqués à défendre l'Eglise? Nos goûts comme nos principes, sont diamétralement opposés; moi, j'aime mieux voir les trois hommes de coeur, dont je viens de citer les noms, occupés conjointement avec Jésus-Christ, du grand thème de la régénération du monde."

NOUVELLES DE LA GUERRE

Londres, 22 fév.

Une dépêche de Lille dit:

Il est rumeur qui la paix ait été signée sur la base de la neutrilisation de l'Alsace et de la Lorraine.

Les affaires s'améliorent dans le nord de la France.

En conséquence des négociations de la paix entre Favre et Bismark, pendant lesquelles ce dernier a eu plusieurs entrevues avec l'Empereur, l'armistice a été prolongé jusqu'à dimanche soir.

Au petit jour

HISTOIRE COURTE

Papa. — Quelles sont les dents qui viennent les dernières?

Toto. — Les fausses . . .

LES ROCHELAIS ET LE PRINCE DE GALLES

Les Rochelais, qui avaient espéré avoir la visite du prince de Galles, à l'occasion de son départ pour l'Amérique du Sud, ont été déçus. Les érudits de cette ville considèrent que les Aunois ont, avec la famille régnante d'Angleterre, des accointances particulières.

En effet, au château du Haut-Vandré, à 35 kilomètres de La Rochelle, naquit, en 1595, Jacqueline Poussard, mariée à Alexandre Desmier d'Olbreuse. De cette union est née Eléonore d'Olbreuse, le 9 janvier 1639; elle était d'une très grande beauté; elle fut au service de la duchesse de Thouars, puis de la duchesse de la Trémouille.

Voyageant beaucoup, elle fut remarquée par le duc Brunswick, avec lequel elle contracta un mariage officiel fut célébré une dizaine d'années plus tard. De cette union, Eléonore eut une fille, Sophie-Dorothée. Cette dernière épousa Georges-Louis, prince de Hanovre, et eut de lui deux enfants, dont l'aîné, Georges-Auguste, né le 30 octobre 1683, devint roi d'Angleterre, sous le nom de Georges II.

LES CENT-GARDES

Ce que n'a pas voulu M. Gaston Doumergue sera-t-il réalisé par le président de la République qui nous arrivera l'an prochain?

Au temps où M. Berteaux était ministre de la guerre et qu'on le donnait partout comme le futur président de la République, il avait songé à créer le corps des Cent-Gardes, vêtus d'un superbe uniforme dans la manière de Detaille, et qui serait spécialement a ttaché à la personne du chef de l'Etat.

Cette idée à fait pousser les hauts cris à certains républicains particulièrement susceptibles. On assure qu'il ne serait pas impossible qu'elle fût reprise à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Il est certain que, si imposants qu'ils soient, nos gardes républicains servent aujourd'hui à un peu trop de choses pour constituer encore une attraction sensationnelle. Mais quel raffût chez les socialistes, si le camarade Fernand Boulsson était élu président de la République que dans l'encadrement napoléonien de ses Cent-Gardes! . . .

APRES L'AFFAIRE DE LUBECK

On se rappelle les nombreux décès de nourrissons survenus à Lubeck, à la suite d'une vaccination anti-tuberculeuse, et les critiques élevées à cette occasion contre le professeur français Calmette. La "Gazette Générale d'Allemagne" rapporte que le professeur Calmette a adressé au journal de "Lubeck General Anzeiger", une lettre dans laquelle il proteste contre l'accusation élevée contre lui et contre sa méthode de vaccination. Le professeur Calmette rappelle que le 10 septembre, le ministère de l'Intérieur du Reich a publié une déclaration disant que les cultures B. C. G. envoyés à Lubeck par l'Institut Pasteur de Paris n'étaient pas virulentes.

Les dix délégués du congrès d'Oslo se sont prononcés unanimement sur ce que les cultures B. C. G. sont innoffensives. Ce ne sont pas les cultures originales, mais bien celles cultivées à Lubeck qui ont été inocculées aux nourrissons de cette ville. Les cultures de Lubeck étaient sans doute souillées par des bacilles tuberculeux purulents de provenance humaine.

Le professeur Calmette termine sa lettre en déclarant que les accusations portées contre lui ne prenant pas fin, il a décidé de faire appel aux tribunaux allemands dans lesquels, dit-il, il a toute confiance.

LE NOM DE JOFFRE OU ON NE L'ATTENDAIT PAS

Un publiciste dont le nom est bien connu, M. Kessel, racontant les circonstances de son retour de Vladivostok à Paris, en 1918, s'arrête sur un touchant détail.

En arrivant vers Changhai, il s'était arrêté à une petite station pour aller voir, à une vingtaine de kilomètres de là, un des plus charmants temples de la région, déserte et sauvage:

Nos porteurs, dit M. Kessel, ne savaient pas un mot de français ni d'anglais. Le seul moyen de conversation qu'ils avaient avec nous était leur sourire énigmatique et servile.

Mon camarade et moi nous descendîmes et leur fîmes signe que nous finirions la montée à pied.

Une expression de reconnaissance stupéfaite parut sur leurs visages hebetés. Sans doute leurs clients chinois, lourds et immobiles marchands, ne les avaient-ils pas accoutumés à une pareille pitié. Ils éprouvèrent visiblement le besoin de nous remercier.

Mais comment?

L'un d'eux s'approcha de moi et, d'un geste qui interrogeait, montra mon uniforme.

—Français, dis-je, en articulant avec soin.

Alors, le coolie misérable de ce pays perdu s'inclina très bas et murmura pieusement:

—Joffre! . . .

APPROBATION DES PLANS ET DON PRINCIER

(Suite de la page 3)

Québec. La façade a été traitée par les architectes en style classique moderne, dans sa partie centrale. Elle aura l'aspect monumental et reflètera le caractère de la bâtisse. On remarquera tout spécialement dans cette façade trois grandes fenêtres, d'une hauteur d'environ vingt pieds, avec grillage en fer.

Au soubassement de la bâtisse se trouvera d'abord le vestibule d'entrée avec escalier principal conduisant au foyer du rez-de-chaussée. A gauche, ce sera la grande piscine, de 60 pieds de longueur par 24 de largeur. Au centre, se trouveront les appareils de chauffage et le vestiaire et à droite la salle de douche, le logement du gardien et les vespasiennes.

Au rez-de-chaussée, il y aura d'abord un grand foyer, en forme de "U", donnant accès à la bibliothèque de l'Institut, qui se trouvera à droite. A gauche, on trouvera une salle de lecture et des salles de réunion pour sociétés. La grande salle de concert commencera au rez-de-chaussée et se prolongera dans une annexe s'étendant à 75 pieds en arrière de la bâtisse actuelle. Elle aura 80 pieds de largeur. Elle comprendra environ 700 sièges d'orchestre et 800 autres sièges dans un balcon. La scène aura 48 pieds de largeur (trente pieds de plus que la scène du Capitol, en largeur), et 30 pieds de profondeur. Il y aura suffisamment d'espace sur cette scène pour loger un grand orchestre, comme la Société Symphonique, et un choeur.

Enfin, l'étage supérieur au rez-de-chaussée sera convertie en diverses salles, dont une salle de gymnase. Il n'est pas impossible que l'un des services municipaux, comme la clinique dentaire, par exemple, soit logé à cet étage et quitte l'hôtel de ville, où il est à l'étroit.

Telles seront les divisions de cette bâtisse, qui sera le monument national de Québec et qui répondra à un réel besoin. Les travaux seront poussés rapidement et terminés à la fin de juin, probablement.

La ville met à la disposition de ces travaux le montant de $150,000 qu'elle a été autorisée à dépenser pour des travaux d'urgence par la Commission du Chômage. Avec le $50,000 de la Commission d'Urbanisme, cela fait un montant total de $200,000 qui est consacré à cette transformation de la halle Montcalm. Du montant de $150,000 qu'elle a été autorisée à dépenser par la Commission du Chômage, la ville en prendra la moitié à même le trésor public. La balance proviendra des octrois du fédéral et du provincial. Le maire compte toujours recevoir, aussi, l'octroi de $50,000 que lui a promis le sénateur Webster, de Montréal. Cela ferait pour les travaux de la halle Montcalm un montant de $250,000 sur lequel la ville n'aurait elle-même à depenser que $75,000.

POPULARITE DU SALON DE L'AUTOMOBILE

(Suite de la page 3)

à la disposition des automobilistes. Cette maison québecoise fait aussi la réparation des pneus. M. Paul-A. Caron, gérant, nous rappelait samedi dernier que l'Exide Battery Service est en mesure de faire les travaux les plus délicats dans le système électrique de l'automobile. Des ouvriers expérimentés sont à la disposition des automobilistes.

Une nouvelle marque de commerce qui fera sensation chez les automobilistes, c'est le "Seal Fast". La Bowes Seal Fast Company a mis sur le marché toute une série de produits indispensables pour l'automobile: Liquide pour réparer les radiateurs, le nettoie-radiateur, l'huile pénétrante contre la rouille, le poli à nickel, le linge à épousseter, le poli, l'emplâtre à pneus, l'emplâtre pour plaquette de valve, le nettoyeur de goudron, le procédé et nettoyeur avec l'emplâtre Seal Fast, une minute suffit pour réparer un tube d'une manière permanente sans chaleur, sans ciment ni essence.

La McColl Frontenac Oil est représentée à Québec par M. A. Perreault. L'huile et la gazoline "Red Indian" sont les meilleures marques sur le marché. Ces produits sont garantis. L'automobiliste peut apprécier les services de la McColl Frontenac en s'arrêtant aux stations de gazoline qui ont été conostruites un peu partout dans les villes et le long des routes du Canada.

Les automobilistes ne sont pas étrangers à la British American Oil. Cette compagnie possède le long de nos grandes routes plusieurs stations de gazoline et d'huile. Les propriétaires d'autos trouvent là un service prompt et courtois.

La British American Oil a trois marques de gazoline sur le marché. Ses huiles donnent plus de force à la machine qui les emploie et protège son mecanisme. L'automobiliste sera toujours satisfait des produits de la British American Oil, dont M. W.-H. Pont est le représentant à Québec.

Les pneus "Gutta Percha" sont certainement une des meilleures marques qui soient sur le marché. A présent les automobiles voyagent plus vite, sans égard aux routes. Conséquemment, les pneus doivent être fabriqués à toute épreuve. Les pneus coussinés à la gomme sont fabriqués pour la grande vitesse et les arrêtés subits, quelque soient les routes, pour résister aux coups et chocs. Enfin, cette couche de gomme leur donne une résitance essentielle en service.

Les modèles dep neus Gutta Percha sont au nombre de sept, au choix de l'automobiliste. Ils sont fabriqués par la plus importante compagnie canadienne de caoutchouc.

L'automobiliste est toujours fier d'avoir un char propre. Le "Whiz" est tout désigné pour donner à l'automobile sa beauté primitive, conserver les couleurs et protéger la carosserie.

Le Whiz est un produit remarquable et d'une valeur incomparable.

La "Airless Tire", qui a son représentant à Québec dans la personne de M. F.-A. Lobry, se spécialise à refaire les pneus. Tous les automobilistes qui auraient cette année le désir d'utiliser leurs vieux pneus feraient bien de confier leur travail à la "Airless". Il ne s'agit pas de vulcanisation. Bien frein- au contraire, les vieux pneus sont refaits à neuf. On les passe d'abord dans un moule et par un travail spécial exécuté par des spécialistes le pneu revient neuf et pratiquement meilleur qu'il était. Avec ce nouveau procédé l'automobiliste économise du 30 à 50 p.c., selon l'état du pneu qu'il présente pour être réparé et surtout il reçoit une entière satisfaction.

Les garagistes trouveront cette année, en s'adressant à M. J.-L. Le-Boeuf, représentant de la Canadian Distributors Chilton Services, tous les renseignements pour les troubles des

UN BANQUET A M. J.-P. SAUVE CHEZ KERHULU

(Suite de la page 3)

Audet, C.R., Jos. Asselin, Maurice Pelletier, Robert Côté, William Langlois, Philippe Girard, Frédéric Dorion, Wilbrod Bhérer, Gabriel Gaudry, Pierre Bertrand. On remarquait encore, aux premières tables : MM. l'échevin Jos. Coulombe, R.-A. Blouin, Ludger Bastien, Elias Flynn, P.-A. Boutin, Fanning Gosselin, C.R., Adj. Brulotte, David Champoux, Aimé Dion, C.R., M.-L. Beaulieu, Mark Drouin, le Notaire Jobidon, Sully Meunier, J.-W. Gaudette, Paul Audet, Jacques Drouin, Charles Dionne, Henri Jolicoeur, Jos. Nolin, Lionel Côté, L.-R. Gagné, A.-H. Chabot, Omer Lussier, Joseph LaVergne, Jos. Martin, etc., etc. MM. Maher, Gagnon et Rivard ne devaient arriver qu'au début des discours.

Plusieurs personnalités importantes du parti conservateur, qui n'avaient pu assister au banquet, s'en sont excusées par lettres auprès du président. Avant de commencer son discours, M. Pouliot donna lecture de ces messages. L'hon. M. Arthur Sauvé, qui aurait certainement été charmé d'assister à cette belle démonstration en l'honneur de son fils, avait dû se rendre à Ottawa pour rencontrer une délégation importante. L'hon. M. Maurice Dupré avait dû lui aussi partir pour la capitale quelques heures plus tôt, et dans sa lettre d'excuses l'hon. Solliciteur-Général exprimait ses regrets de n'avoir pu être présent à cette fête organisée par la jeunesse conservatrice de son comté.

Retenu à Montréal pour une élection échevinale, M. Camillien Houde n'avait pas pu non plus venir au banquet. Il en exprimait ses regrets au président, ainsi que M. Alberic Blain, le collègue de M. Sauvé à la législature provinciale, et M. le Dr Emile Fortin, député de Lévis à la Chambre des Communes.

Après avoir donné lecture de ces lettres, le président présenta M. Jean-Paul Sauvé, il fit un bel éloge du jeune député des Deux-Montagnes, déclarant que M. Sauvé donne à toute la jeunesse conservatrice l'exemple du courage, du dévouement et du travail. Tous les convives trinquerent alors à la santé de l'hôte d'honneur. Ils lui firent une belle ovation et chantèrent "Il a gagné ses épaulettes".

S'il sait accepter les responsabilités, M. Sauvé ne se laisse pas accabler par les honneurs. Cette démonstration était certainement la plus brillante dont il fut encore le héros. Il s'en montra digne. Il eut des paroles heureuses pour remercier tous ceux qui avaient pris part à la fête principalement les organisateurs et les officiers de l'Association Conservatrice de Québec-Ouest. Quant à son succès, M. Sauvé ne veut pas s'en enorgueillir:

—"Je crois bien", dit-il, "que je n'en suis pas responsable. Je l'attribue plutôt à la force de mon parti et à la manifestation de cet esprit qui augmente sans cesse à l'approche des élections".

—"Car les élections approchent", reprit le jeune député après s'être laissé applaudir. "Il est facile de le constater à voir l'empressement que met le gouvernement à faire plaisir à tout le monde. Mais c'est peine perdue de sa part. La province se réveille. Vous connaissez cette histoire du patron qui avait un contrat d'un an avec son employé. Celui-ci n'avait rien fait pendant onze mois, et lorsque vint l'expiration de son engagement il se remit à travailler avec acharnement. Le patron s'y laissa prendre une fois, deux fois, mais la troisième fois, il s'écria: halte là. Le gouvernement actuel est dans la position de cet employé peu désirable. En 1923, il a eu son avertissement. En 1927, la province lui a renouvelé son mandat, mais la leçon n'a pas servi. Aussitôt après les élections, la négligence a recommencé. Le commerce de nos ressources naturelles a repris de plus belle. Aujourd'hui, le premier ministre veut jeter de la poudre aux yeux de la population. Mais cette fois, je crois bien qu'il ne réussira pas, et que, dans toute la province, il va rencontrer les défaites de Huntingdon et des Deux-Montagnes". (appl.)

L'orateur salua les principaux personnages qui avaient pris place à la table d'honneur et remercia particulièrement les députés fédéraux qui avaient bien voulu lui donner par leur présence cette belle preuve d'estime et d'appui. Il en profita pour réclamer l'union entre conservateurs du fédéral et conservateurs du provincial:

M. Sauvé.—"Cette union, si nécessaire à la réussite de notre cause, je sais d'ailleurs qu'elle existe. Nous en avons eu des preuves tous les jours au cours de la session. Pour nous combattre, M. Taschereau a passé son temps à critiquer le gouvernement fédéral. Les libéraux se faisaient forts de nous parler de M. Bennett et de nos amis d'Ottawa.

"Je trouve un peu enfantine (je suis peut-être mieux placé que d'autres pour parler de choses enfantines) cette attitude du premier ministre à l'égard du fédéral. Il déclare sans cesse qu'il veut coopérer avec Ottawa pour aider à régler le problème du chômage, et que ses actes démentent ces belles protestations! (honte, crient quelques voix) D'après la loi des bonnes routes, M. Taschereau devrait donner 50 pour cent aux municipalités qui veulent améliorer leur chemin, et au lieu de faire cela, son gouvernement empoche 25 pour cent." (cris de protestations et applaudissements)

Parlant ensuite des législations du gouvernement Taschereau, M. Sauvé accusa ce dernier de fabriquer des lois pour régulariser tout ce qui n'est pas régulier.

—"On passe des bills à tout propos", dit-il, "et pour n'importe quoi. En augmentant le nombre de lois, on augmente les délits. Pourquoi aussi le gouvernement de M. Taschereau veut-il nous enlever toutes nos libertés les une après les autres, comme on le lui reproche si souvent? Pourquoi a-t-il aboli les brefs de prérogatives, et cela au bénéfice de la Commission des Liqueurs?" (appl.)

—"Je trouve", ajouta M. Sauvé, "que le gouvernement prend trop de liberté avec la liberté du peuple. (app.) Et lorsque nous critiquons, ces messieurs se scandalisent et nous traitent de dénigreurs de notre race! Il y a des hommes qui ont déjà dit "l'Etat, c'est moi", et eux aussi, M. Taschereau en tête, voudraient pouvoir dire:

—"L'Etat, c'est moi."

—"Et M. Lanctot, gérant..." lança une voix.

M. Sauvé remercia de nouveau l'assistance et termina en faisant appel aux jeunes. Il fut longuement et chaleureusement applaudi.

M. le Dr Léo Duguay (le benjamin d'Ottawa, comme M. Sauvé est le benjamin à Québec, rappela le président en le présentant) fut l'orateur suivant. Il présenta la santé du Canada.

—"La santé du Canada?" dit-il, "mais le pays se porte bien, depuis la grande opération du 28 juillet dernier." (appl.) "Mais cette élection", ajouta le député du Lac Saint-Jean, "laissait un vide dans le comté des Deux-Montagnes. Ce vide est maintenant comblé, et c'est le plus beau triomphe jamais remporté par la jeunesse."

Le Dr Duguay, au cours de son discours, attaqua assez vivement la Commission du Service Civil:

M. Duguay.—"Nous, du fédéral, nous ressemblons à ces anciennes tribus. Les hommes faisaient la guerre, et lorsqu'ils revenaient, après la victoire, ils laissaient travailler les femmes. Après la voictoire, nous, nous laissons travailler Madame la Commission du Service Civil. Mais je crois bien que M. Bennett, qui est vieux garçon, ne se laissera pas leurrer par cette vieille dame." (appl.)

M. C.-N. Dorion, C.R., député de Québec-Comté, répondit à cette santé. M. Dorion fit un bel éloge de l'hon. M. Bennett et rappela tout ce qu'il devait lui-même à la jeunesse conservatrice de son comté.

La santé de la province fut présentée par M. Rodolphe DeBlois. M. DeBlois, faisant quelques jeux de mots, déclara que la santé de la province n'est pas très florissante.

—"Un jour", dit-il, "un journaliste a demandé: où allons-nous, avec le nationalisme? Je me demande, moi, où nous allons, dans notre province, avec le libéralisme. Ces messieurs — les libéraux — traitent la province comme une vache à lait... ils vont de pis en pis."

Le président demanda à Maurice Duplessis, "le prince de l'amabilité", ecmme l'appelle L'Evénement, dit-il, de répondre à cette santé. Au début de son discours, le député des Trois-Rivières fit allusion au discours de M. Duguay en disant: "M. Duguay, qui est dentiste, a une dent contre la Commission du Service Civil". M. Duplessis parla des 33 ans du régime libéral, déclarant que la province avait une bonne santé pour les supporter.

—"Mais tout ce qui nous reste maintenant", dit-il, "c'est l'espérance. Nous sommes comme Alexandre-le-Grand — celui de l'antiquité bien entendu. Un jour qu'il partait pour la guerre, il avait tout donné — vous voyez bien qu'il ne s'agit pas de M. Taschereau —et à ses amis qui lui demandaient: mais tu n'as plus rien, il répondait: si, j'ai l'espérance." (appl. et bravos!)

Les deux dernières santés furent celles de la Jeunesse Conservatrice et des invités. La première fut présentée par M. Frédéric Dorion et secondée par M. Maurice Pelletier. M. Wilbrod Bhérer présenta l'autre, à laquelle répondit M. Pierre Bertrand. M. Bertrand parla en faveur des ouvriers, disant que seul un gouvernement conservateur pouvait les protéger.

Une fois la liste des santés épuisée, le président invita quatre autres orateurs à prendre la parole: M. Thomas Maher, organisateur en chef des forces conservatrices, M. Onésime Gagnon, C.R., M. Antoine Rivard et M. Pierre Audet, C.R. Ils furent tous applaudis avec enthousiasme. M. Gagnon, particulièrement, remporta un beau succès. Le député de Dorchester attaqua vertement la Commission du Service Civil, faisant écho aux critiques déjà formulées par son collègue du Lac St-Jean.

M. Gagnon.—"Je veux la dénoncer, ce soir, cette commission. Au prochain caucus du parti à Ottawa, il en sera question, je vous l'assure. L'hon. M. Sauvé lui-même, dernièrement, s'en plaignait et regrettait que nous, députés conservateurs, nous ne puissions récompenser de braves serviteurs de notre idéal. Cette loi est une négation du principe du gouvernement responsable. Aujourd'hui, un ministre n'a pas le droit de nommer un messager pour son bureau ou un chauffeur d'auto pour la citadelle sans passer par des commissaires et des employés parmi lesquels il peut y avoir des imbéciles ou des vendus. Nos ministres québecois partagent mon idée, et je suis sûr qu'à la prochaine session cette loi sera amendée, si elle n'est pas rappelée."

Ces paroles de M. Gagnon furent saluées par une salve d'applaudissements.

Le banquet se termina, un peu après minuit, au chant de notre hymne national.

MORT DE MGR C.-C. DAURAY A WOONSOCKET

(Suite de la page 3)

nées. Après son ordination, il fut successivement vicaire à Saint-Hyacinthe (1870-71), à Saint-Césaire (1871), à Saint-Antoine-sur-Richelieu (1871), à Ste-Marie de Monnoir (1871-72), puis professeur et directeur au petit séminaire de Marieville (1872-73). En 1873, il était nommé curé-fondateur de la paroisse N.-D. du Sacré-Coeur à Pawtucket, près de Providence, dans le Rhode-Island, puis, la même année, curé du Précieux-Sang, de Woonsocket, où il bâtit l'église actuelle, le presbytère et des écoles paroissiales.

Le mauvais état de santé de Mgr Dauray l'avait obligé de quitter sa terre natale. Il n'arrêta pas pour cela l'exercice de son inlassable activité à l'étranger. Parmi les oeuvres dont il a été le fondateur notons l'Académie de Jésus-Marie, une académie de tout premier ordre, le Collège des Frères du Sacré-Coeur, un orphelinat dirigé par les Soeurs Missionnaires Franciscaines, l'Hospice des Soeurs Grises, etc.

Carnet Mondain

L'honorable M. et madame H.-G Carroll recevront à l'heure du thé demain, à Spencer Wood, le comité local du Conseil canadien de la Sauvegarde de l'enfance et leurs invités à la conférence nationale qui s'est ouverte hier au Château Frontenac.

Madame Henri Cloutier a reçu à déjeuner, hier midi, au Winter Club, en l'honneur de mademoiselle Sally Morgan, de New-York, qui est en ce moment à Québec, l'invitée de madame Antoine Rivard.

L'honorable M. Murray MacLaren, ministre de la Santé à Ottawa, était de passage à Québec, hier.

Lady Price est partie pour Toronto où elle passera quelque temps avec son gendre et sa fille, M. et madame Grant Glassco.

Madame J.-A. Bergeron et madame P.-E. Côté recevront à une partie de bridge et de mah-jong, cet après-midi, au Château Frontenac.

M. le notaire Joseph Sirois fait un bref voyage à Montréal.

Madame Henri Guérin-Lajoie, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Thérèse Galipeault est partie pour Montréal où elle passera quelques jours.

Madame A.-A. Brodeur et madame Henri Beaudry, de Montréal, sont de passage à Québec pour assister à la conférence nationale de la Sauvegarde de l'enfance.

Mademoiselle Marie-Paule Mercier est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps dans notre ville, l'invitée de mademoiselle Thérèse Galipeault.

M. le notaire Yves Montreuil est parti pour Montréal où il fera un bref séjour.

Mademoiselle Jeannette Corneau, de Fall River, est en ce moment à Québec, l'invitée de madame Henry, rue d'Auteuil.

Mesdemoiselles Moreau, de Roberval, ont reçu intimement, dimanche soir, en l'honneur de mademoiselle Maud Brassard, de Jonquières.

Madame F.-D. Barlow, de Montréal, est de passage à Québec, l'invitée de madame J.-C.-Lucien Trempe, avenue Montgomery. Madame Trempe recevra à l'Habitant Inn, chemin Ste-Foy, jeudi, le vingt-six février, de cinq à sept, en l'honneur de son invitée.

Mademoiselle Gilberte Hodgson, de Rivière-du-Loup, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa sœur, mademoiselle Gabrielle Hodgson.

Mesdemoiselles Régina et Jeanne Tardif, rue Lockwell, recevaient à une partie de bridge, dimanche.

Mademoiselle Marguerite Lainé a reçu à une partie de bridge ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. et madame Adelard Lainé, à Lévis. Les invités étaient au nombre de vingt-cinq.

M. Oscar Campeau, de Montréal, était de passage à Québec pour la fin de semaine.

M. J.-Antoine Vézina, comptable et assistant-gérant de l'hôtel Belle-Plage, de Matane, et madame Vézina (Rose-Anna Ross) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le dix-neuf février et baptisé sous les prénoms de Paul-Maurice. Parrain et marraine, et madame Louis Landry, de Matane. Porteuse, madame G.-H. Levesque, tante de l'enfant.

Madame Arthur Duquet a gracieusement offert le concours des élèves du Conservatoire Mignon pour exécuter la danse de la Victoire, lors du pageant militaire, les neuf et dix mars. Les fillettes qui y prendront part sont: mesdemoiselles Rita Pinsonnault, Françoise Pruneau, Andrée Dugal, Marthe Paradis, Thérèse Paradis, Louise Caron, Yvette Martin, Raymonde Letarte, Louise Laferrière, Patricia Peacock, Lucille Paquet et Jacqueline Lacasse.

A l'hôpital St-François d'Assise a été baptisé le vingt février par M. l'abbé Adrien Falardeau, Joseph-Adrien-Jean-Louis, fils de M. J.-Emile Huot et de madame Huot (Hélène Hamel). Parrain, M. l'abbé Adrien Falardeau, professeur au Séminaire, et marraine, madame A.-Louis Huot, grand'mère de l'enfant. Mademoiselle Marie-Jeanne Huot portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evenement)

Montréal, 24. — L'honorable juge H.-A. McKeown, ancien commissaire en chef de la Commission des Chemins de fer, et madame McKeown arriveront à Montréal au début du mois pour résider dans la métropole.

L'honorable M. et madame Lionel Guest, de Londres, sont arrivés à Montréal et sont les invités de madame Charles Meredith.

M. et madame R.-R. Sharp sont revenus de Montréal où ils ont passé la fin de semaine.

Mademoiselle Martha Allan a reçu samedi soir en l'honneur de M. Maurice Colbourne, de M. B. Jones et de M. et madame Robert-Ernest Sherwood.

Madame Harold Hingston est partie vendredi pour New-York en route pour les Bermudes où elle passera un mois.

M. et madame W. Hanfield sont partis pour New-York, d'où ils s'embarqueront à bord du "Statendan" pour une croisière aux Antilles.

Mademoiselle B. Martineau s'embarquera le vingt-huit février, pour un séjour en Californie.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 24. — Son Excellence M. Herbert Marler, ministre canadien au Japon, et madame Marler s'embarqueront le trente mai pour un voyage au Canada.

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a passé la fin de semaine à Montréal. Madame Duranleau, qui était à Ottawa depuis quelques jours, est retournée dans la métropole.

Lady Foster est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours, l'invitée de madame Henry Joseph.

L'honorable M. H.-A. Stewart, ministre des Travaux publics, est parti pour Brockville, Ontario, à son retour de Québec.

Le capitaine Joseph Bernard, de Cordova, Alaska, a passé la fin de semaine à Ottawa avec des amis.

Madame Gzowski est retournée à Montréal après avoir fait un bref séjour à Ottawa.

NOTE PERSONNELLE

Madame A.-T. Née et sa nièce, mademoiselle Marie-Ange Turgeon, sont parties pour New-York où elles passeront une huitaine de jours afin de visiter les expositions de modes.

NOCES D'ARGENT

M. et madame Amedée Robitaille, de St-Jean-Baptiste de Québec, ont été, le 1er février, les héros d'une agréable soirée à l'occasion de leur 25e anniversaire de vie conjugale. Un groupe nombreux de parents et d'amis se sont réunis à la salle Cartier magnifiquement décorée pour la circonstance, pour célébrer dignement ce joyeux anniversaire.

Vers 10 heures, les heureux jubilaires firent leur entrée dans la salle de réception, aux applaudissements de tous les invités, pendant que l'orchestre jouait l'hymne O Canada. Une magnifique adresse fut lue aux jubilaires par leur jeune fille, Mlle Annette Robitaille, qui sut très bien s'acquitter de sa tâche. Il y eut présentation d'une magnifique coutellerie et d'une jolie gerbe de fleurs à madame Robitaille par son fils André.

M. Robitaille, aussi surpris qu'ému de cette marque d'estime et de reconnaissance, remercia avec effusion les organisateurs et les invités de cette fête inoubliable. Un joli programme musical fut exécuté par l'orchestre du club Aiglon, de Lorretteville. Les monologues et les chansons comiques de M. Maurice Beaupré furent très appréciées.



D'une Mère de Six

"Je crois que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est merveilleux! J'ai eu six enfants dont quatre vivent, et mon plus jeune est un garçon en santé, il a huit mois et pèse 23 lbs. J'ai pris votre remède avant la naissance de chacun d'eux, et il m'a certainement été d'un effet splendide. J'engage mes amies à le prendre, car je suis sûre qu'elles en retireront les mêmes effets."—*Mme Milton McMullen, Vanessa, Ontario*

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., E.-U.A., et Cobourg, Ont., Canada

Pour finir l'hiver et commencer le printemps

MARIA

offre en vente des robes à des prix qui en font des occasions remarquables.

44, rue St-Louis, Québec. Tél. : 2-3195

Quelques hôtesses des deux princes



Plus le Prince de Galles et le Prince Georges, son frère, avançaient vers lesud, dans leur voyage de bonne entente en Argentine, plus les jeunes filles leur semblaient jolies. On voit ici six beautés brésiliennes qui ont eut l'honneur de recevoir les deux Princes durant leur séjour dans ce pays. Ce sont: (1) Mlle Vera Almes de Lima, de Sao Paulo; (2) Mlle Isabel Paes Leme, de Rio de Janeiro; (3) Mlle Helena da Silva Guimaraes Riso; (4) Mlle Gilda da Rocha Miranda, de Rio de Janeiro; (5) Mlle Cicone Portocarrero et (6) Mlle Lucita Bernardos, toutes deux de Rio de Janeiro.

A minuit, tous les convives furent invités à la table du banquet artistiquement décorée et chargée à profusion de mets savoureux. Il y eut aussi sauteries canadiennes et l'enthousiasme régna jusqu'à une heure très avancée, alors que tous se retirèrent très enchantés, formant des voeux de se rencontrer de nouveau dans vingt-cinq ans.

Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Amédée Robitaille, jubilaires, Mlles Annette, Thérèse et Lucienne Robitaille, MM. Gaston et André Robitaille, enfants des jubilaires; Mme veuve Firs Garneau, Mme veuve B. Proteau, M. et Mme Charles Robitaille, de Montmagny; M. et Mme Albert Jobin, M. et Mme Jos. Brousseau, M. et Mme Albert Drolet, M. et Mme Zéphirin Huot, M. et Mme Wilfrid Garneau, Mme veuve Jos. Rochette, M. et Mme Maurice Jobin, M. et Mme Léger Drolet, M. et Mme Azellus Bacon, M. et Mme Joseph Hamel, M. et Mme Lucien Drolet, M. et Mme René Jobin, M. et Mme Wilfrid Drolet, M. et Mme Jos. Perreault, M. et Mme Moïse Gobeil, M. et Mme Odina Fiset, M. et Mme Octave Denis, M. et Mme Camille Blondeau, M. et Mme Ernest Rouleau, M. et Mme G. Fiset, M. et Mme Alfred Gauvin, M. et Mme Wilbrod Fiset, de Sillery; M. et Mme Nazaire Lainé, M. et Mme Edgar Rouleau, M. et Mme Jos. Charland, M. et Mme Louis Moisan, M. Edmond Tessier, Mlle Tessier, de l'Ancienne Lorette; M. Napoléon Drolet, M. et Mme Alexandre Savard, M. et Mme Hervé Blanchet, M. L.-A. Octeau, M. le Dr Jos. Gilbert, M. Emile Brousseau, Mlle E. Trudel, Mlle Béatrice Trudel, M. et Mme Jos. Savard, M. et Mme Alfred Trudel, M. et Mme Odina Gauvin, M. et Mme Frank Moore, M. et Mme Richard Trudel, M. et Mme Léo Jobin, M. et Mme Gérard Trudel, M. et Mme Willie Auger, de Rumford, Maine; Mme veuve D. Mercier, de Montreal; M. et Mme F. Côté, M. et Mme Ephrem Bégin, M. et Mme Pierre Martel, M. Louis Lapointe, MM. B. White, B'hérer et Desjardins, de la Commission du Havre; M. et Mme D. Robitaille, M. et Mme Jos. Petitclerc, de Cap Rouge; M. et Mme Ulric Boivin, M. et Mme Ulrédic Bédard, M. et Mme Wilbrod Drolet, de Bergerville; M. Alfred Gaboury, de Cap Rouge; M. et Mme Arthur Brousseau, M. Philippe Veilleux, de la Commission du Havre, et Mme Veilleux, M. et Mme Charles Auclair, de Lorette; M. Amable Charland, M. Ls Chevalier, M. et Mme J. Morasse, M. Paul Laperrière, M. Ernest Bégin, M. et Mme Théodore Moreau, M. et Mme Alp. Lépine, Mlles Desneiges Brousseau, Annette Jobin, Bernadette Garneau, Thérèse Hamel, Monique Robitaille, Yvette Brousseau, Gabrielle Jobin, M.-A. Fiset, Cécile Langlois, Madeleine Garneau, Malvina Blanchet, Berthe Moisan, Georgette Garneau, Jacqueline Garneau, Joséphine, Blanchet, Alice Auclair, Germaine Auclair, Alice Fortin, Jeannette Jobin; MM. Samuel Robitaille, Jules Robitaille, Richard Robitaille, Gérard Roberge, E.E.M., Gaston Paradis, L.-A. Méthot, Gustave Drolet, J.-B. Savard, Armand Pagé, Gérard Hamel, Gérard Brousseau, Alphonse Delisle, Adrien Bacon, Télesphore Chevalier, Léo Moisan, Charles Tousignant, Gustave Jobin, Marcel Jobin, Rosaire Perreault, d'Iberville, Abel Badeau, Léo Mury et Eugène Brousseau.

LYSTER

Naissance.—M. et Mme Gustave Gagnon (née Gertrude Bérard), font part à leurs parents et amis, de la naissance de leur fils, baptisé le 17 février, sous les prénoms de Joseph-Leo-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme J.-W. Gagnon (née Irène Guilmette), tous de Lyster.

Va-et-vient.—Mlle Laura Simoneau de Trois-Rivières, est actuellement dans sa famille pour quelques jours, chez M. et Mme Alphonse Simoneau de Lyster.

—M. L.-O. Pagé de Québec, est de passage à Lyster.

STE-ROSE DE WATFORD

Magnifique soirée. — Notre population n'est pas prête d'oublier la magnifique soirée de prestidigitation qui lui a été offerte le mardi-gras au soir.

M. le professeur Paul-Georges Hoffman a bien su maintenir la haute réputation qu'il s'est acquise. Pendant près de deux heures, il a maintenu en éveil l'attention du vaste auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Notre magicien avait divisé la soirée en deux séries de magie blanche; entre ces deux séries, et pendant l'intermède, un groupe de jeunes filles offrit en vente un cône de délicieuse crème à la glace.

Et pendant que chacun dégustait sa crème glacée, la société symphonique de Québec nous offrait gratuitement un joli concert de on répertoire. C'était, ce soir-là, au radio, l'Heure Provinciale remplie par les incomparables artistes de la société symphonique de Québec.

Merci à M. Ovide Giguère d'avoir mis à notre disposition son puissant instrument de radio.

Somme toute, belle soirée, belle assistance et belles recettes.

Mutation de propriété. — M. Saint-Jean Veilleux, de St-Benjamin, vient d'acquérir la terre de M. Irénée Veilleux, décédé récemment. Mme Irénée Veilleux ayant décidé d'aller demeurer définitivement à Beauceville.

Moulin ouvert.—C'est avec plaisir que l'on apprend la prochaine réouverture du moulin à scie de M. David Vir, fermé depuis l'automne dernier, faute de contrat à remplir. Un important contrat vient de lui être accordé et il se propose de commencer sans retard ses opérations. Nos deux moulins seront donc en pleine activité pour jusqu'à la belle saison et plus...

La Société Philatélique et Numismatique de Québec

A TOUS LES MEMBRES

La présente vous invite à une réunion spéciale, le 24 courant, de la Société Philatélique et Numismatique de Québec, à l'occasion d'une visite de Monsieur A.-H. Vincent, le grand philatéliste belge, qui sera accompagné d'un membre du "St-Lawrence Club" de Montréal.

Il y aura ventes, encans, échanges et, ce qui n'est pas à dédaigner, exposition des plus belles feuilles.

Des prix seront décernés aux méritants, c'est pourquoi nous invitons tous les membres et leurs amis à y

Les membres qui désirent mettre en vente par enchères des doubles de leur collection devront préparer des feuilles à cette fin.

Donc, à 8 heures, le 24 février, tous seront présents.

Au Salon du

GOSSARD

Mis Simplicity

(Pat. Applied For)

Répond à un besoin depuis longtemps réclamé par les clientes.

Cette merveilleuse création a obtenu un accueil enthousiaste de la part des véritables élégantes, car elle s'applique admirablement sur le corps en lui laissant toute sa souplesse et toute sa grâce. Son grand succès est dû à la précision unique avec laquelle elle "moule" les formes. Tout en fournissant un soutien rigoureusement anatomique, elle conserve "l'ondulation" de la ligne et facilite les mouvements.

Mlle McLean, corsetière experte de la Cie H. W. Gossard, donnera une démonstration jeudi, vendredi et samedi, les 26, 27 et 28 février, et vous fournira tous les renseignements désirés.

Une visite est sollicitée.

Mlle G.-A. ROY

24, ST-STANISLAS

Tél. : 2-6598

Un nouveau, différent MENU "MAGIC"



● Vérifiez la présence de cette marque sur chaque boîte. C'est une garantie que la "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

Ce délicieux menu pour le thé, suggéré par Madame R. Lacroix, assistante directrice des Ecoles Ménagères Provinciales, une Ecole de Sciences Domestiques très renommée à Montréal, vous sera très utile lors de votre prochaine réception. Gardez-le sous la main.

MENU POUR LE THÉ

Punch aux fruits
Biscuits chauds au fromage*
Salade Marguerite
Petits Fours
Crème glacée à l'ananas
Thé ou Café Chase & Sanborn

Voici ce que dit Madame Lacroix: "Pour ma part, j'emploie toujours et je recommande la Poudre à Pâte "Magic" parce qu'on peut s'y fier absolument. Elle fait toujours lever la pâte d'une façon efficace et uniforme. Vous obtenez les mêmes résultats satisfaisants chaque fois que vous l'employez."

Essayez la recette de Madame Lacroix pour *BISCUITS CHAUDS AU FROMAGE

1½ tasses farine	⅔ tasse lait
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"	⅔ tasse fromage râpé
2 c. à table beurre	1 c. à thé sel

Tamiser farine, poudre à pâte et sel. A l'aide de deux couteaux, bien mêler à la farine le beurre et le fromage. Délayer le mélange avec le lait pour en faire une pâte molle. Etendre vivement et légèrement à l'épaisseur d'un demi-pouce, découper avec un emporte-pièce rond. Déposer sur chaque biscuit un cube de fromage d'un demi-pouce d'épaisseur et cuire au four, à 400 degrés, 12 à 15 minutes.

Plus de 200 recettes éprouvées et intéressantes sont contenues dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic" Gratuit. Si vous cuisez à la maison, écrivez à la Standard Brands Limited, Fraser Avenue, Toronto, et un exemplaire vous sera envoyé.

Achetez des produits fabriqués au Canada



La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

SAINTS-ANGES

Mise au point.— Les échos sont parfois bien lents à mourir. C'est ce qui arrive présentement dans une certaine paroisse de la Beauce: Saints-Anges. Les élections pour la mairie sont faites depuis au-delà d'un mois. Cependant il nous en arrive presque chaque jour des échos lointains. Et encore s'ils étaient fidèles!

Alors je me charge de les corriger. Ne vaut-il pas mieux tard que jamais? M. Edmond Grégoire fut élu maire par 9 voix de majorité et non par 28 voix comme l'on dit. Il eut 101 et son adversaire 92 voix. N'est-ce pas que ceci fait bien 9 voix de majorité. Mais encore faut-il savoir compter?

La majorité est-elle "si belle" ?

Ceci mettra-t-il fin à toute fausse nouvelle

A bon entendeur, salut!

Eusèbe Turmel, E. E. M.

7 Ste-Famille, Québec

AU SEMINAIRE

Les Rhétoriciens joueront le "Malade imaginaire", de Molière, mercredi.

Les Rhétoriciens du Séminaire de Québec interpréteront mercredi soir à 7 h. 30, dans la salle des Promotions de l'Université Laval, une désopilante comédie de Molière, "Le malade imaginaire". On se rappelle sans doute que c'est après avoir joué un soir dans le rôle du malade imaginaire que Molière prit d'hémorragie, fut transporté chez lui et succombat quelques heures plus tard.

Cette comédie ne manquera pas d'intéresser les auditeurs de mercredi surtout par le brio qu'y mettront les artistes de Rhétorique dans l'interpretation des différents rôles.

Ravissante Combinaison RADIO-PHONOGRAPHE

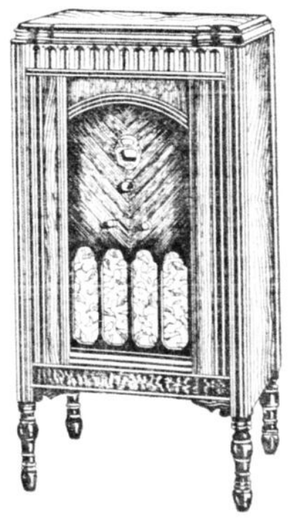
PHILCO

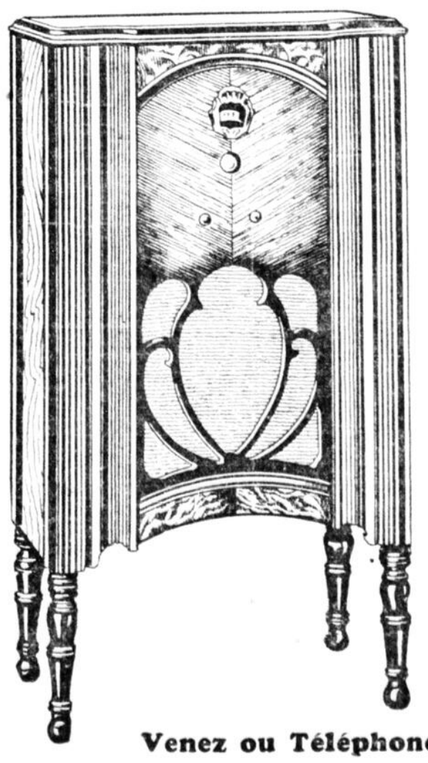
$139.30 SANS LAMPES

TOUT ELECTRIQUE

Appareil à 7 lampes (3 Screen Grid). Véritable Haut-Parleur électro-dynamique ; Cadran index de poste ; Moteur électrique de phonographe ; Lecteur Electro-Magnétique ; Table tournante partant d'elle-même ; Joue les Disques de 10 ou 12 pouces.

Les gens qui désirent le double plaisir d'un radio et d'un phonographe, trouveront à satisfaire leur goût dans ce magnifique appareil dont la performance est réellement étonnante.





PHILCO

Un Autre Champion de Vente

MODELE 20

$97.50 SANS LAMPES

7 Lampes (3 Screen Grid)

Tel qu'illustré.— Superbe cabinet au fini noyer. Véritable Haut-Parleur Electro-Dynamique à même. Nouveau Cadran de postes illuminé ; Audio Push-Pull ; Tout Electrique ; Haute-sélectivité. Pas de Superposition ; Qualité "Balanced Unit" de Philco.

C'est le modèle idéal pour les milliers de personnes qui désirent un bon Radio mais qui ne veulent pas faire de gros déboursés. Comptant ou à Paiements Différés.

Venez ou Téléphonez et Demandez une Démonstration

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

142 RUE ST-JOSEPH :-: 273 RUE ST-PAUL

Clôture vigoureuse du marché local.- Les profits nets de Brazilian diminuent de $182,206. durant le mois de janvier

LES MARCHES AMERICAINS FERMES HIER POUR HONORER WASHINGTON SERONT TOUS OUVERTS CE MATIN

NEW-YORK NE CRAINT PLUS LES CORNERS

Grâce à la vigilance de son comité sur la conduite des affaires, Wall Street est immunisé contre le danger des corners.

AUBURN AUTO

New-York, 24. — A cause de la vigilance de son comité sur la conduite des affaires, la Bourse de New-York s'est libérée pour une grande partie des dangers des "coins" (corners) d'après les courtiers qui rappellent qu'il n'y a pas eu de coins depuis huit ans dans un stock de Bourse. Des spéculateurs ont été pincés dans plusieurs stocks durant cette période, mais en aucun temps, a-t-on été obligé de suspendre un stock du tableau comme mesure de discipline. Le danger des "coins" a été éliminé dit-on non seulement par la vigilance du comité spécial de la Bourse de New-York mais aussi par l'augmentation dans le nombre des actionsen circulation. Les conditions présentes des affaires ne sont pas comme elles étaient il y a quelques années alors qu'il était facile à quelques groupes de spéculateurs de dicter leurs conditions pour n'importe quel stock coté pour ainsi dire. C'est la diffusion des stocks qui a rendu les coins impossibles.

L'attention des spéculateurs a été attirée la semaine dernière par les fluctuations désordonnées de Auburn Automobile qui est une des rares compagnies dont le capital est limité. Le gros des actions de Auburn qui se chiffrent au total de 175,000 actions environ est détenu par une poignée de gros spéculateurs et le flottement du titre est parfois presque negligeable. On dit cependant qu'il n'y a pas de coins dans cette valeur. Il y a toujours eu moyen d'obtenir un approvisionnement suffisant de titres de Auburn sur le marché des emprunts de valeurs et les actions n'ont jamais commande une prime. De plus, la hausse du titre s'est produitesans manoeuvre délibérée des spéculateurs.

RAPPORT ANNUEL DE VIAU BISCUIT

Les profits nets et les revenus divers se sont totalisés à $315,466.91 durant l'année finissant le 31 décembre 1930.

AUGMENTATION

Montréal, 24. — Le cinquième rapport annuel de la Compagnie de Biscuits Viau pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1930 démontre que les profits bruts d'opérations de l'année 1930 sont de $732,623.44 comparés à $649,301.15 en 1929. Les profits nets et les revenus divers se totalisent à $315,566.91 comparés à $243,-337.12 de l'année 1929, donnant un surplus de $72,129.79 ou approximativement 30 pour cent. Les intérêts sur débentures, intérêts des banques et autres se chiffrent à $33,474.44, soit $5,855.65 de moins qu'en 1929; ceci est dû à la réduction des débentures en circulation et aux avances bancaires moins élevées. Les réserves pour amortissement, impôt, mauvaises créances etc., sont de $91,381,30, comparés à $68,000.00 en 19 9. Il n'y aura plus de charge contre les profits pour les boîtes de ferblanc, car la réserve de $6,000.00 suffira à combler toutes les pertes possibles futures.

Un dividende de 7 pour cent sur les actions cumulatives de première préférence a été payé, et depuis le début de l'année courante, vos directeurs ont autorisé le paiement, à même le compte de pertes et profits, du dividende 7 pour cent sur les actions cumulatives de seconde preference. Ils ont aussi autorisé le paiement, à même le compte de surplus, de tous les arrérages sur ces dernières actions.

Le surplus de l'actif courant sur le passif de 1930 est de $424,881.45 comparé à $372,013.72 en 1929, soit une augmentation de $52,867.73. Les prêts bancaires à la fin de l'année sont pratiquement annulés par l'item "Argent en mains et en banque"; ces prêts bancaires à la fin de 1929 s'élevaient approximativement à $119,-000.00. Les comptes et effets à recevoir accusent une diminution de $19,000.00 et les inventaires, une reduction de $13,000.00 sur les chiffres de l'année 1929. Le passif incluant les prêts bancaires indique une diminution de $36,000.00 sur le montant de 1929. Les débentures ont été reduites de $26,500.00 à même le fond d'amortissement et le produit de la vente d'une propriété qui n'était plus nécessaire aux affaires de votre compagnie. Tous les inventaires de fins d'année ont été calculés sur une base conservatrice. Déductions faites des intérêts et reserves, ainsi que du dividende de 7 pour cent pour l'année sur les actions de première et de seconde preference, le solde des profits nets porte au compte de surplus est de $87,711.17. Après avoir payé les arrérages de dividendes dus sur les actions de seconde préférence et déduit une perte d'actif de $7,796.55, le compte du surplus indique une balance de $110,798.03. La perte de capital mentionnée provient de la vente de l'ancien entrepôt Jos. Duffresne Limitée, à Montreal.

Les directeurs trouvent les resultats de l'année très satisfaisants. Le chiffre des ventes a atteint un nouveau haut avec seulement une légère augmentation dans les frais de ventes et l'administration. Le coût de production a été considérablement réduit, car nous avons bénéficié pleinement des nouvelles installations faites à la fin de l'année 1929. D'autres améliorations seront faites incessamment. On a eu à faire face à une compétition très dure au cours de l'année.



D.-H. Pollitt, qui vient d'être nommé officiellement président de la Norge Corporation of Canada Limited compagnie qui a été organisee le 29 janvier 1931 pour acquérir les droits canadiens de la Norge Company de Detroit, une division de la Borg - Warner Corporation, de Chicago.

LA PRODUCTION DES AUTOMOBILES

Une augmentation a été enrégistrée en janvier 1931 dans la production canadienne des autos par rapport à décembre.

LA CONSOMMATION

Ottawa, 24. — La production canadienne des automobiles en janvier 1931 a atteint le chiffre de 6,496 unités. Cette production surpasse de 16 pour cent le total de 5,622 machines produites en décembre 1930 mais elle est inférieure de 37 pour cent au total de 10,388 machines produites en janvier 1930. Le nombre-indice du Bureau Fédéral de la Statistique concernant la production des automobiles qui tient compte des variations saisonnière se trouvait à 60 pour cent en bas de la normale en janvier 1931. Les chiffres des Douanes pour janvier démontrent que 915 autos ont été importés au Canada et que 3,095 autos ont été exportées durant le même temps. Ces chiffres démontrent une diminution dans les importations et une augmentation dans les exportations comparativement au mois correspondant de 1930 alors que les importations se chiffraient à 1,290 machines et les exportations à 2,997 machines.

Sur la production totale de janvier 1931, 4,122 machines ont été fabriquées ici pour être vendues au Canada et la balance de 2,374 machines était destinée à être exportées. La consommation apparente des automobiles en janvier 1931 que l'on trouve en additionnant les 4,122 chars fabriqués pour être vendus au Canada aux 915 chars importés se trouve être de 5,037 chars. Durant le mois de décembre 1930 la consommation apparente des automobiles au Canada était de 3,138 chars et elle était en janvier 1930 de 7,557 chars.

LES MARCHES DES ANIMAUX

Les approvisionnements de bêtes à cornes sur la plupart des parcs à bestiaux furent maintenus durant la semaine du 19.

LES ARRIVAGES

Ottawa, Ont., 24. — Les approvisionnements de bêtes à cornes, sur la plupart des parcs à bestiaux, furent maintenus à un volume assez modéré et, comme résultat, le ton du marché était beaucoup amélioré, comme tout. La plupart des marchés furent en mesure de vendre à des valeurs stationnaires et 25c de plus. La qualité des arrivages indiquait une amélioration considérable et une augmentation pourrait être considérée comme prime pour la qualité, tandis que le taux modéré des prédictions était responsable du ton ferme de l'approvisionnement en général. Sur un des principaux marchés, on constatait une réduction de 25c vers le milieu de la semaine sur toutes les catégories de bouillons de boucherie, à cause des arrivages considérables de mercredi. Parmi les meilleures ventes de la semaine, aux charges de bouillons dont la pesanteur moyenne était 1,130 livres, furent celles à Montreal pour $7.60. Les meilleurs bouillons des marchés de l'est dominaient de $7.25 à $7.50. Les parcs de l'ouest avaient comme meilleur prix $6.-50, un bon nombre d'animaux donnèrent de $5. à $5.50. Bien que l'on constatât une amélioration dans la qualité des arrivages, il y a encore un nombre considérable de boeufs qui auraient eu besoin d'un autre mois de nourriture pour atteindre la qualité de choix.

Le commerce des boeufs d'engrais restait languissant, la demande est limitée et le nombre de marchés de bonne qualité offerts est extrêmement petit.

Les marchés des veaux sont variés, selon la nature de la demande locale aux différents centres de vente. En Ontario, le marché est plutôt faible et les prix un peu moins élevés. Ceci est dû, en partie, à une augmentation considérable dans les arrivages, bien qu'une charge ait été expédiée à New-York. A Montréal, la demande locale était bonne et les prix 25c de plus. Les marchés de l'ouest sont presque tous fermés et entièrement stationnaires.

Il serait bon de remarquer spécialement que les veaux nourris gardèrent une condition très stationnaire au cours de la semaine, et qu'ils commandent comparativement de très bons prix, pratiquement, le prix le plus élevé fut $8.-50 dans l'est et $7.50 dans l'ouest.

Les exportateurs expédiaient 125 bouvillons pesants des parcs de Toronto, via St-Jean, à la Grande-Bretagne. Les prix payés variaient de $6. à $6.50 les cent livres.

Le principal événement du marché des agneaux, au cours de la semaine, fut la conditions très améliorée du marché de Toronto, où les prix augmentèrent de 50 les cent livres; le plus haut prix étant $9. Le marché de Montréal est à peu près stationnaire, mais ceux de

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QUON DIT A MONTREAL

Les wagons chargés.

Le nombre des wagons charges durant la semaine finissant le 14 février 1931 qui a atteint 48,157 démontrait une augmentation de 1,201 sur le total de 46,956 enrégistré durant la semaine précédente mais une diminution de 9,015 sur le total de 57,172 enrégistré durant la semaine finissant le 15 février 1930. Durant la semaine finissant le 31 janvier 1930 les wagons chargés se sont chiffrés à 47,139. L'amélioration survenue dans le transport durant la semaine du 14 février 1931 par rapport à la semaine précédente était sensible dans l'est canadien comme dans l'ouest. L'augmentation principale provenait du transport du grain et des produits du grain. Durant la période s'étendant du 1er janvier 1931 au 14 février 1931, les wagons chargés ont été de 317,295 ce qui représente une diminution de 67,-164 sur le total de 384,459 wagons enrégistré durant la période correspondante de 1930. Durant la même période de 1929, le nombre des wagons chargés était de 411,306.

Les statistiques du grain.

Les approvisionnements de grain en entrepôt durant la semaine finissant le 13 février 1931 ont diminué de 6,288,416 boisseaux par rapport à la semaine précédente. Les stocks de grain se chiffraient le 13 février 1931 à 254,006,895 boisseaux comparativement à 272,867,773 boisseaux à la date correspondante de 1930. Les stocks de grain ont diminué de 1,-990,539 boisseaux dans les élévateurs régionaux de l'ouest. Une diminution de 512,067 boisseaux a été enrégistrée dans les termini de l'intérieur à Saskatoon Moose Jaw, Edmonton et Calgary. Les stocks ont diminué de 4,454 boisseaux dans les élévateurs privés et les termini de Vancouver. Une augmentation de 1,339 boisseaux a été enrégistrée dans les élévateurs de Prince Rupert et une augmentation de 95,809 boisseaux a été enrégistrée dans l'élévateur de Victoria. Les stocks de grain qui se trouvaient à la tête des Grands Lacs dans les élévateurs publics et privés de Fort William et de Port Arthur ont augmenté de 818,142 boisseaux. Une augmentation de 10,-004 boisseaux a été enrégistrée dans les élévateurs privés et les moulins de l'intérieur. Une diminution de 1,614,934 boisseaux a été enrégistrée dans les élévateurs de l'est grain canadien des ports des Grands Lacs, et une diminution de 211,800 boisseaux a été enrégistrée dans les élévateurs de l'est, grain canadien des ports de mer. Les stocks de grain entreposés dans les deux élévateurs du Port de Québec se chiffraient le 13 février 1931 à 3,096,534 boisseaux.

Les indices des stocks.

L'indice des placeurs pour les stocks ordinaires de compagnies industrielles a touché 122.6 durant la semaine finissant le 19 février 1931 au lieu de 121.2 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour 25 titres ordinaires de compagnies industrielles ou de service publics inscrits sur les Bourses de Montréal et de Toronto a touché 669.6 au lieu de 646.5. L'indice des placeurs pour les stocks ordinaires de compagnies de services publics domestiques a touché 110.1 au lieu de 108.5. L'indice des placeurs pour les stocks ordinaires de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement interessés a touché 81.8 au lieu de 80.5. Enfin, l'indice des placeurs pour les trois groupes combinés de stocks ordinaires a touché 111.4 au lieu de 109.9. Les prix ont été plus élevés pour 20 stocks et moins élevés pour 5 stocks. Smelters a avancé de $138.8 à $159.1. Nickel de $16.1 à $17.3. Montreal Power de $56.9 à $58.4. McColl Frontenac de $18.9 à $19.9. International Utilities B de $7.4 à $9.7. Ford A de $24.6 à $26.3, et Viau Biscuit de $14.5 à $17.1. Dominion Bridge a baissé de $54.8 à $51.5 et Quebec Power de $43.5 à $42.4. Les ventes ont été plus considérables pour 16 titres et moins considérables pour 9 titres. Les ventes de Smelters ont augmenté de 1,700 à 8,000 celles de International Utilities B de 100 à 3,700, Dominion Bridge de 4,100 à 8000 McColl Frontenac de 1,800 à 12,200, Bell Telephone de 1,000 à 2,000, Nickel de 4,200 Québec Power de 800 à 1,500 et British Columbia Power B de 1,100 à 2,600. Les ventes de Brazilian ont diminué de 49,900 à 27,500 celles de National Breweries de 14,600 à 6,000, Montreal Power de 25,400 à 22,400, Power Corporation de 3,800 à 1,300 et National Steel Car de 3,400 à 700.

L'n avertissement pratique.

Le Better Business Bureau of Montreal Inc, chambre 220, University Tower, Montréal, nous envoye un avis important qui s'adresse aux chômeurs qui se font extorquer de l'argent par des soi - disant employeurs qui se font remettre des garanties en argent et qui décampent ensuite avec le magot. Voici comment se lit l'avertissement en question : "La calamité de "la garantie en argent" a brisé le coeur de milliers d'hommes et de femmes sans emploi, d'un océan à l'autre. La chose fonctionne d'une façon très simple." Les gens qui demandent du travail reçoivent la visite d'employeurs en perspective qui leur promettent des positions magnifiques s'ils veulent bien déposer une garantie "en argent" de $10 à $500, pour établir leur bonne foi. La garantie est déposée et l'"employeur" disparaît avec l'argent. Il arrive que l'"employeur" demande des employés, perçoive plusieurs centaines de dollars en "garanties" et disparaisse pour toujours. Il ne faut pas confondre ces escrocs avec les compagnies responsables et honnêtes qui exigent des garanties de leurs employés, quand il s'agit de ma-

(Suite à la page 7)

Diminution dans les profits de Brazilian

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 24. — Brazilian Traction, Light and Power Company Limited rapporte des profits nets pour le mois de janvier 1931 s'élevant à la somme de $2,016,900. Durant le mois de janvier 1930, la compagnie avait réalisé des profits de $2,199,125. Cela représente une diminution de $182,206 dans les profits nets du mois dernier comparativement au mois correspondant de 1930. Les recettes brutes de Brazilian se sont élevées en janvier 1931 à la somme de $3,399,835 à rapprocher de $3,862,-089 pour le mois de janvier 1930. Les dépenses d'opérations de la compagnie ont été respectivement de $1,382,916 et de $1,662,964.

NOTES BRÈVES

La Bourse de New-York était fermée hier à cause de l'anniversaire de George Washington. Le Curb était également fermé de même que les autres marchés américains.

Le marché local s'est montré vigoureux hier sous la direction de Quebec Power, Montreal Power, Nat. Steel Car et Atlantic Sugar.

La firme de Holland's Limited, de Manchester, tisserands, a décidé de construire un gros moulin dans l'est du Canada.

ACTION CONTESTEE

Montréal, 24.—M. F.-C. McCracken, le nouveau président de Abana Mines Limited, vient d'émettre le rapport suivant: Les directeurs de cette compagnie, réunis en assemblée, ont discuté la demande en liquidation présentée par M. Oscar-J. Klein. Ce dernier, apparemment, n'est devenu actionnaire que le jour de la tenue de l'assemblée annuelle de cette compagnie et cela après l'élection du bureau de direction actuel.

Mining Corporation et M. F.-C Connell, le deux créanciers les plus importants de cette compagnie, ont été très surpris de cette demande, qu'ils considerent d'aucun intérêt pour la compagnie ou pour les actionnaires.

Il a été résolu unanimement de contester cette pétition, non seulement dans l'intérêt des actionnaires mais même dans celui des créanciers.

Une requête pour mise en liquidation avait été présentée la semaine dernière à la Cour Supérieure contre la Compagnie Abana, comme nous l'avions annoncé. Les actionnaires de cette mine ont été vivement impressionnés de cette tactique apparemment dirigée contre le nouveau conseil d'administration élu récemment.

M. Alexandre Lamarre, l'un des principaux membre de ce conseil, a déclaré que la requête pour la mise en liquidation a été présentée par un nommé Klein qui n'était pas actionnaire avant le 19 et qui est subitement, le lendemain, devenu porteur de 5,000 actions. C'est en sa nouvelle qualité d'actionnaire qu'il aurait soumis sa demande au tribunal qui doit en décider mercredi de cette semaine, dit-on.

On peut se doute, dit M. Lamarre, qu'il y ait evidemment un complot pour ébranler la confiance des actionnaires en cette mine qui compte parmi lesp lus riches. On croirait qu'u groupe voudrait s'emparer du contrôle des actions en provoquant une liquidation sur le marche. Toutefois, samedi dernier, le bureau de direction a tenu une réunion d'urgence et a chargé Me Shapiro de contester la requête de Klein et de prouver la solvabilité de la compagnie.

Pour le moment, ajoute M. Lamarre, les actionnaires n'ont pas lieu de craindre pour l'avenir de la mine et de leurs titres.

PRODUCTION DE CUIVRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. —La production mondiale de cuivre s'est élevée en janvier 1931 à 129,390 tonnes, ce qui représente une production quotidienne de 4,174 tonnes. En décembre 1930, la production avait été de 136,252 tonnes ou de 4,395 tonnes par jour et en janvier 1930 de 157,548 tonnes ou de 5,083 tonnes par jour. On estime que la production mondiale de cuivre en 1930 a été de 1,806,642 tonnes comparativement à 1,769,63 5tonnes tel que rapporté précédemment.

DU 300%
en MOINS DE DIX JOURS
CEUX QUI ONT échangé leurs actions de
MINE D'OR VENUS
et ont suivi nos conseils dans *nos annonces du 2 au 13 courant*
augmentent toujours leurs profits
En effet les actions de
THOMPSON-CADILLAC
BIDGOOD ET
MALARTIC
continuent à hausser
Ce qui prouve que nos critiques avaient tort
et que
Nous avions raison
Vendez vos actions de Venus et autres à valeur arbitraire et achetez des stocks cotés.
E.-L. HARDY & Cie
74, rue St-Pierre, Québec, P.Q.
Tels. 2-8630 et 6274
QUEBEC, Que.

DIVIDENDES

Canadian Car & Foundry privilégié 44 centins par action payable le 10 avril 1931 aux actionnaires inscrits le 25 mars.

FIN DU CONGE

New-York, 24. — Tous les marchés américains qui étaient fermés hier à cause de l'anniversaire de George Washington seront ouverts aujourd'hui comme d'habitude.

HAMILTON COTTON CO.

Montréal, 24. — D'après le rapport annuel de la Hamilton Cotton Co., Limited pour l'année terminée au 31 décembre 1930 les profits des opérations ont été affectés par les conditions du commerce en général, et il s'élève à $97,942, comparativement à $137,450 pour l'année 1929. La position liquide de la compagnie, cependant, reste virtuellement sans changement, avec un capital d'exploitation net de $754,138 en 1930, comparativement à $759,007 pour 1929.

M. Alan V. Young, président de cette compagnie dans ses remarques aux actionnaires déclara en partie ce qui suit ; Nos actifs fixes accusent une augmentation de $31,-798. Le coût des opérations a été sensiblement réduit. Toute amélioration dans les affaires en général contribuera à faire augmenter les ventes de cette compagnie.

The Trent Company, une compagnie subsidiaire entièrement contrôlée, accuse une perte d'opération de $24,000.

VENTES D'ASSURANCE-VIE

Hartford, Cnn., 24. — Les ventes d'assurance - vie ordinaire au Canada continuent de se ressentir de la dépression de l'an dernier; bien que ce puisse être une question d'années avant que les ventes dépassent les sommets de 1929, le montant de janvier n'a accusé qu'une diminution de 9 pour cent sur celui de l'an dernier. C'est la comparaison la plus favorable obtenue depuis juin 1929. Les chiffres compilés par le Life Insurance Sales Research Bureau en fournissent la preuve.

En janvier Ontario a enregistré le gain substantielle de 9 pour cent et Toronto a été la seule ville à bénéficier d'une augmentation. Le Nouveau - Brunswick a été la seule autre province à montrer un gain, lequel s'est chiffré par 2 pour cent. Les ventes des derniers douze mois ont enregistré une diminution de 8 pourcent sur celles de la période précédente.

LE BLE CANADIEN N'A PAS FLUCTUE HIER A WINNIPEG

Les valeurs du grain ont été influencées hier par des achats irréguliers et des offres peu considérables. — La demande.

CHICAGO FERME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 24.—Les valeurs du grain ont été influencées hier par des achats irréguliers et des offres peu considérables et elles cotaient en fermeture 1-4 centin de perte ou 1-8 centin de gain par boisseau. Les câbles étrangers rapportaient que la demande des meuniers est moins forte et que les expéditeurs canadiens et argentins réduisent leurs offres. On estimait qu'il a été vendu en fin de semaine 200,000 boisseaux de blé canadien pour le compte étranger. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	63¼ à 63	63⅜	62⅞	63⅛
Juil	65 à 64½	65	63⅞	63¾
Oct	66⅝ à ¾	67	66	67⅜
AVOINES:				
Mai	31⅛	31½	31	31⅜
Juil	31	31¼	30¾	31¼
Oct	32¾	32¾	32⅜	32¾
ORGE:				
Mai	26⅛ à 26	26¼	25⅞	26¼
Juil	27⅜ à ⅝	27¾	27⅜	27⅝
Oct	30	30	29¾	30
LIN:				
Mai	103	104	103	104
Juil	105 à 104½	105¾	104½	105⅝
Oct	106¾ à 107	108	106¾	107¾
SEIGLE:				
Mai	33½	34	32¾	34
Juil	35¼ à ⅛	35⅜	34⅜	35⅜
Oct	37¼ à ½	37¾	36¾	37¾

CHICAGO FERME

Chicago, 24.—La Bourse des Céréales de Chicago était fermée hier à cause de l'anniversaire de Washington.

MARCHES DIVERS

Montréal, 24.—Les prix des oeufs ont haussé hier tandis que les prix des autres produits sont demeurés stationnaires sur les marchés divers de Montréal. Les oeufs frais de première qualité des Provinces des Prairies ont haussé d'un centin la douzaine au prix de 28 sous et les oeufs de seconde qualité ont haussé de 2 centins au prix de 22 centins la douzaine. Les prix n'ont pas été changés pour le commerce de détail. Les arrivages d'oeufs ont été de 623 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 1,544 boîtes tandis que les arrivages de fromage ont été de 100 boîtes.

IMPORTATIONS DE BEURRE

Ottawa, Ont., 24. — Le Canada a importé 448,447 livres de beurre représentant une valeur de $134,172, durant le cours de janvier 1931. Ces importations provenaient pour la plupart d'Australie car l'item entré à ce compte était de 432,763 livres ou de $129,940. Les importations canadiennes de beurre de la Nouvelle Zélande comprenaient en janvier dernier 1,-796 livres seulement représentant une valeur de $416. En décembre 1930, le Canada avait importé pour une valeur de $120,781. de beurre et en janvier 1930, il avait importé pour une valeur de $2,609,874. de beurre. Durant l'année finissant le 31 janvier 1931, le Canada a importé pour $9,917,960. de beurre alors qu'il en avait importé pour une valeur de $12,578,640. durant l'année précédente. Les importations canadiennes de fromage en janvier 1931 ont été de $24,879. comparativement à $35,084. en décembre 1930 et à $47,982. en janvier 1930. Le Canada a importé en janvier 1931 pour une valeur de $4,393. d'oeufs comparativement à $2,760. en décembre 1930 et à $216,919. en janvier 1930.

"Autres temps - Autres placements"

CORPORATE TRUST SHARES

853 BANQUES ET MAISONS DE FINANCE OFFRENT ET RECOMMANDENT LES CORPORATE TRUST SHARES

SÉCURITÉ INCOMPARABLE

Les titres de trust fixe CORPORATE TRUST SHARES (CTS) jouissent d'un élément de sécurité que ne peuvent manquer d'apprécier les épargnants les mieux avisés.

Les 28 corporations dont les actions ordinaires sont à la base des CTS possèdent en effet un actif combiné dépassant $23,500,000,000. Leur capital d'exploitation excède $3,000,000,000. Leur actif liquide s'élève à plus de $957,000,000 (sans tenir compte d'un montant de $526,000,000 placé sur des obligations municipales et gouvernementales).

Quand vous achetez des CTS, vous diversifiez votre capital dans 28 entreprises de base qui participent entièrement au développement économique de l'Amérique toute entière.

Circulaire explicative sur demande

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE
LIMITÉE
MONTREAL, Edifice Versailles, 60 ouest, St. Jacques, Tél. HArb. 1165
QUEBEC, Ed fice B. Can. Nat., 71, rue St-Pierre, Tél. 2-8620
LR 19

McDougall & Cowans
Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market
Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-. Andres, assistant-gérant
Tels. : 2-4933, 2-1402
Bureau-chef : 200 rue St-Jacques, Montréal
Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

MONTREAL EXHIBITION CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. —Une température défavorable qui a été enrégistrée à partir du mois d'août et jusqu'à la fin de la saison a affecté d'une façon sérieuse les recettes de la Montreal Exhibition Company. Le 1er août 1930, la compagnie avait réalisé jusque là des recettes nettes de $13,949, ce qui représentait une augmentation de 15 pour cent. Ces profits ont été changés en un déficit de $3,672. pour la saison a cause des conditions mauvaises de la température. Les recettes brutes de la compagnie durant l'année écoulée ont été de $252,-591. et les depenses ont été de $256,264. y compris l'intérêt sur la dette hypothécaire. Durant la saison précédente, la compagnie avait réalisé des profits de $3,-394, alors que les recettes brutes avaient été de $263,208. Les directeurs s'attendent a des résultats plus satisfaisants pour la saison prochaine parce qu'ils projettent plusieurs economies importantes. On a déclaré officiellement qu'il n'était pas question de vendre la compagnie à d'autres intérêts

LE MONTREAL CURB A ETE TRES ACTIF

Home Oil enrégistre un virement de 6.335 actions pour fermer avec un gain fractionnaire. — Service Stations.

PAS DE RECUL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24.—Le volume des transactions a été considérable sur la petite Bourse de Montréal hier et les prix ont légèrement avancé. La coulisse était ferme en clôture. Home Oil a été le titre le plus actif en enregistrant un virement de 6,335 actions et il a fermé un peu plus fort. Chemical Research a gagné près d'un point, Service Stations 2 points au cours de 35 3-4 et International Petroleum, International Utilities B, Lowery Petroleum et Hiram Walker ont également avancé. On n'a pas rapporté de baisse dans la liste des titres divers. Les huiles ont été actives et fermes de même que les services publics. Le compartiment des breuvages a été stationnaire.

UNE NOTE OPTIMISTE

Montréal, 24. — La Banque de Montréal rapporte dans une étude recente que la tendance plus ferme qui est notée depuis quelque temps dans les prix des commodités porte à croire que les perspectives sont généralement plus brillantes. La Banque n'attache pas d'importance au fait que l'activité commerciale n'augmente pas présentement parce que le mois de février est paisible d'ordinaire.

MONTREAL TRAMWAYS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Les recettes brutes de la Montreal Tramways Company durant l'année 1930 se sont élevees à $15,352,510.53 tandis que les depenses ont été de $15,279,898.93 ce qui laisse un surplus de $72,611.60.Le rapport financier annuel de la compagnie sera envoyé aux actionnaires le mois prochain. Le trafic des passagers a diminué de 3.19 pour cent durant l'année écoulée.

LE MARCHE DES STOCKS DIRIGE PAR BRAZILIAN

Montreal Power et Brazilian Traction se sont montrés très actifs à la hausse durant la dernière demi-heure.

BELLE TENUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — L'avance s'est continué hier sur la Bourse de Montréal sous la direction de Brazilian Traction. Le marché américain etait fermé à cause de l'anniversaire de George Washington et il n'a pas influencé le marché local par conséquent. La liste a été vigoureuse à l'ouverture et durant les deux premières heures de la séance. Les stocks se montrèrent ensuite plus monotones jusqu'en dernière heure alors que l'activité de Montreal Power et de Brazilian ont déterminé un ralliement general auquel participèrent National Steel Car, B. C. Power, Shawinigan Power et National Breweries. Les gains nets l'emportaient sur les pertes en clôture. Le volume des ventes a atteint 73,394 actions. Voici les principaux changements survenus dans les prix des stocks en cloture:

Atlantic Sugar en mieux de 1 3-4 à 31 3-4, un nouveau haut, B. C. Power en mieux de 3-4 à 41 1-2, B. C. Power B en mieux de 2 1-4 à 18, Canadian Bronze stationnaire à 25, Canada Cement en mieux de 1-2 à 25, Pacifique Canadien en mieux de 5-8 à 45, Canada Power and Paper stationnaire à 2 1-2, Dominion Bridge en perte de 1 à 49, General Steel Wares en mieux de 1-2 à 5, International Nickel stationnaire à 19, National Steel Car en mieux de 2 1-4 à 41 1-4, Power Corporation en mieux de 1-4 à 54 3-4, Québec Power en mieux de 3 1-4 à 45 3-4, Shawinigan en mieux de 3-4 à 55 3-4, Shalnigan Canada stationnaire à 39, Viau Biscuit en mieux de 1-2 à 22 1-2, et Smelters en perte de 1 1-2 à 181. Cinquante-huit stocks seulement ont fait leur apparition sur le tableau local. Là-dessus, 23 ont avancé, 9 ont reculé, 13 sont demeurés stationnaires et 13 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian a été le titre le plus actif avec un virement de 16,233 actions pour fermer en mieux de 1-2 point au cours de 27 1-4. Montreal Power vint ensuite avec 15,090 actions et un gain de 2 points au cours de 61 1-2. National Breweries enrégistra un virement de 13,289 actions pour fermer en mieux de 1-2 point au cours de 59 1-2. Le total des ventes fut de 73,394 actions comparativement à 43,84 actions durant la seance de vendredi et à 25,342 actions durant la seance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $6,650.

CAOUTCHOUC IMPORTE

Ottawa, Ont., 24. — Les importations de caoutchouc au Canada ont atteint en janvier 1931 la somme globale de $575,108, comparativement à $509,643. en décembre 1930 et à $1,-363,024. en janvier 1930. L'item le plus considérable de ces importations comprenait le caoutchouc brut. Le Canada a importé en janvier 1931 pour une valeur de $356,838. de caoutchouc comparativement à une valeur de $290,821. en décembre 1930 et à une valeur de $1,026,300. en janvier 1930.

"LE PLACEMENT"

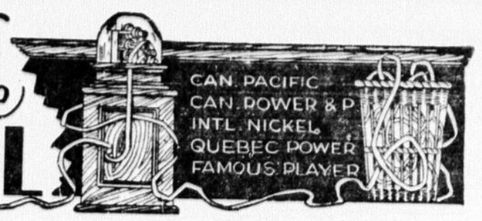
C'est le nom du bulletin économique que publie chaque mois notre Maison. Le numéro de mars paraîtra sous peu. Il contiendra divers articles d'un intérêt général et susceptibles d'augmenter les connaissances financières des lecteur.

Sur demande, nous inscrirons votre nom sur notre liste d'envoi.

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, LL.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

Cotations de MONTREAL



Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 23 — A SEMAINE DERNIERE — Ventes : 73,394 actions.

	A							
195	Abitibi	10½	10⅝	10½	10⅝	13,289	Nat Brew	35½	35¾	35	35½
140	Do pfd	41	41	41	41	10	Do pfd	32	32	32	32
2,015	Atlantic Sugar	30	31¾	30	31¾	2,867	Nat Steel Car	39	42	39	41¾
	B						O				
101	Bell Telephone	148	148	148	148	75	Oglivie	275	275	275	275
16,233	Brazilian	27	27½	27	27¼	20	Ont Steel	16	16	16	16
30	B C Packers	3	3	3	3		P				
2,400	B C Power A	42⅛	42⅛	41½	41½	445	Power Corp	54¾	55	54¾	54¾
630	Do B	17¾	18	17¾	18	400	Price Bros	37½	38½	37½	38½
50	Building Prod	24¾	24¾	24¾	24¾		Q				
10	Brück Silk	7½	7½	7½	7½	1,843	Quebec Power	43	45¾	43	45¾
	C						S				
325	Can Bronze	35	35	35	35	1,565	Shawinigan	55¾	55⅞	55⅜	55¾
472	Can Car	18⅜	18⅞	18½	18¾	60	Sher Williams	29½	29½	29½	29½
70	Do pfd	25	25	25	25	25	Sou Can Pow	31½	31½	31½	31½
770	Can Cement	12½	12⅝	12½	12½	1,692	Steel of Can	39	39¼	39	39
92	Do pfd	94	94	94	94	20	St Law Corp pfd	93¼	93¾	93¼	93¾
20	Can Ind Alcohol	4¼	4¼	4	4		V				
548	Can Pac Ry	45	45	45	45	1,180	Viau	22½	22½	22	22½
515	C Pow and Paper	21½	21½	21¼	21½		W				
10	Can Steamship pfd	25½	25½	25½	25½	320	Winnipeg Elec	18	18	17½	17½
60	Cockshutt Plow	9½	9½	9½	9½	10	Do pfd	73	73	73	73
387	Cons Smelting	182½	183	181	181		**Obligations du Gouvernement:**				
	D					50	Victory Loan 1933	103.25	103.25	103.25	103.25
995	Dom Bridge	50½	50½	49	49	1,100	Do 1934	103.60	103.60	103.60	103.60
100	Dom Glass	123	123	123	123	1,000	Ref Loan 1940	99.40	99.40	99.40	99.40
116	Dom Steel & Coal B	53¼	53¼	53¼	53¼		**Obligations:**				
10	Dom Textile	80	80	80	80	4,000	Mont Tram 1st Mort	100⅛	100⅛	100⅛	100⅛
	G					500	Mont Tram A	92¾	92¾	92¾	92¾
785	Gen Steel Wares	5	5	5	5		**Mines:**				
25	Gurd Chas	31	31	31	31	5	Hollinger	8.10	8.10	8.10	8.10
20	Gypsum	11½	11½	11½	11½		**Banques:**				
	H					12	Commerce	227	227	227	227
30	Hamilton Bridge	15¾	15¾	15¾	15¾	33	Montreal	297	297	297	297
	I					27	Nova Scotia	319	319	319	319
3,205	Int Nickel	19	19¼	19	19	96	Royal	285	286	285	286
	L										
400	Lake of the Woods	15¼	15⅜	15¼	15⅜						
220	Lindsay C W	15	15	15	15						
25	Do pfd	70	70	70	70						
	M										
200	Massey Harris	9	9	9	9						
3,101	McColl Front	22	22	21	21½						
13,090	Mon Power	59¾	61⅝	59¾	61½						
10	Mon Telegraph	49	49	49	49						
						320	Dom Stores	20⅝	20⅜	20⅝	
							Mines Hors-liste:				
						700	Big Miss	46	44	46	
						100	Howey	32	32	32	
						180	Sherritt G	110	110	110	
							Petroles Hors-liste:				
						500	Calmont	20	20	20	

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	12,028	29,510
Samedi	9,177	10,865

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 23 février 1931

Blé du nord No 2	0.74
Blé no 4	0.69
Orge No 3 ouest	0.46
Orge No 4 ouest	0.55
Orge No 5 ouest	0.34
Avoine No 3 ouest	0.42
Avoine engrais No 1	0.40
Avoine engrais No 2	0.38
Bale d'avoine	0.21
Maïs d'Argentine (Par boisseau au wagon)	0.66
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.30
Deuxième patente	$4.70
Patente à boulanger	$4.40
(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.50 à $3.65
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre, livrée	$5.80 à $6.00
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$21.25
Gru rouge	$21.25
Gru blanc extra (Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	$27.25
Grain séché de brasserie	$22. la tonne au détail.
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.60
Foin pressé:	
Trèfle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00
Fèves:	
Ontario blanches, triées à la main, le boisseau	$1.80 à $1.95
Oeufs:	
Frais spéciaux	0.37
Frais extras	0.35
Frais premiers	0.31
Frais poulettes extras	0.30
Frais seconds	0.25
Entrepôts extras	0.25
Entrepôts premiers	0.22
Entrepôts seconds	0.20
Beurre:	
Cantons de l'Est pasteurisé No 1	0.32
Ouest	0.32
Solide au détail	0.34
Moulé au détail	0.35
Fromage:	
Blanc d'été	15½
Blanc de l'Ontario	0.12
Coloré d'hiver	14¾ 15
Coloré d'été	0.16
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 90 lbs, au détail : ex-vole terrée	0.85
Montagnes Vertes N.-B., en gros (par sacs de 90 livres)	0.75

Volailles:	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	26
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-34
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
	"A"	"B"
Dindons	26-40	33-37

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 21 février 1931
Séance du 23 février 1931

		Haut	Bas	Ferm.
200	Assoc Oil	14	14	14
30	Beauhar	7½	7½	7½
65	B A Oil	15	15	15
505	Can Vic	4¼	4	4
525	Chem Res	450	425	450
100	Cosgrave	2	2	2
100	Dom Eng	33	33	33
100	Dist Seag	12	12	12
6,335	Home Oil	110	95	110
1,031	Imp Oil	17	17	17
1,765	Imp Tob	10¼	10	10¼
160	Int Pete	14½	14½	14½
45	Int Utis A	45	45	45
485	Do B	10¾	10⅝	10¾
200	Lowery Pete	50	50	50
80	Mitchell	17	17	17
5	Page Her	92½	92½	92½
125	Service St	35¾	35¾	35⅝
25	S Can P pfd	106	106	106
155	Walkers	8⅜	8¼	8⅜
	Mines:			
10,600	Abans	19	13	16
20	Dome	1075	1075	1075
100	Min Corp	210	210	210
5,800	Moss	35	33	34
2,090	Noranda	1760	1750	1760
8,200	Siscoe	43	41½	43
2,400	Stadacona	4	3¼	4
100	Teck Hu	700	700	700
200	Ventures	55	55	55
	Hors-liste:			
125	Can Malt	16	15⅜	16

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 21 février 1931
Séance du 23 février 1931

		Haut	Bas	Ferm.
13,200	Acme Oil	22½	21¾	21½
700	Aconda	2	2	2
1,200	Ajax Oil	167	167	167
500	Amity	1½	1½	1½
800	Amulet	38	38	38
100	Area	2	2	2
53,600	Arno	2½	2	2½
1,620	Base Met	144	137	144
94,100	Bidgood	7¾	7	7¾
2,000	Bunker	4	4	4
3,700	Calmont	19	19	19
1,300	C Tret	18	18	18
1,000	Caribou	27	22	22
4,500	Clericy	4½	4¼	4½
1,500	Columario	15	15	15
1,500	Commw	23	23	23
560	Dome	1075	1060	1075
100	Falcon	160	160	160
1,000	Gra Bous	2	2	2
300	Gra Rouyn	170	170	170
2,800	Harker	2½	2½	2½
800	Howey	28½	28	28½
595	Hollinger	815	810	810
250	Keeley	27	27	27
2,000	Kirk Lake	68	67	68
7,500	Kirk Pre	2	2	2
2,500	K Florence	2	2	2
260	Lake Shore	2590	2590	2590
900	Lowery	39	39	39
5,100	Malartic	8¼	8	8
3,100	Man Basin	4½	3¾	3¾
150	McIntyre	2250	2250	2250
2,925	Min Corp	215	210	212
500	Moffat Hall	3½	3½	3½
2,000	Moss	35½	33	35½
5,700	Newbec	6¼	6	6
170	Nipissing	150	150	150
2,645	Noranda	1770	1725	1770
500	North Can	32	32	32
10,000	Old Colony	1½	1½	1½
1,000	Olga Oil	6¼	6¼	6¼
10,000	Ophir	3¼	3¼	3¼
1,000	Pet Cobalt	3¼	3	3¼
1,600	Premier	74	70	70
2,400	San Ant	16	15	15
1,980	Sherritt	112	107	112
10,950	Siscoe	43	42	42
11,600	Stadacona	3⅞	3½	3¾
500	Sud Basin	70	70	70
4,175	Sylvanite	65	65	65
680	Teck Hu	700	695	695
500	Thoms Cad	4½	4½	4½
6,500	Petrol Oil	32	30	32
100	Towagmac	30	30	30
650	Vipond Con	110	108	110
800	Walte	180	172	172
1,150	Wright H	227	225	225

Total des ventes : 530,233.

Hors-liste:

11,500	Abana	18¾	15	16
700	Assoc Gas	10	10	10
11,000	Algonquin	3⅞	3¾	3¾
1,000	Baltac	7	7	7
5,500	Big Miss	46¾	45	45¾
28,500	Bobjo	6¼	6	6
1,000	Brownlee	5	5	5
332	B A Oil	1485	1475	1480
1,500	Brett	4¼	4	4
3,000	Calg & Edm	60	60	60
1,000	Cent Manit	8¾	8½	7⅞
11,000	Cent Pat	4¼	4¼	4½
12,285	Chem Res	495	405	495
60	Coast Cop	950	950	950
500	Baldwin	1¾	1¾	1¾
500	Cob Cont	2¼	2¼	2¼
2,500	Buck	1½	1⅜	1½
35	Cities Ser	2000	2000	2000
30,000	Can Kirk	5	5	5
2,500	Dom Ex	9	8¼	9
19,683	Eldorado	60	56½	60
500	East Crest	50	50	50
1,000	Fed Kirk	6	5	5
6,500	Flintoba	1½	1½	1½
500	Goodfish	5	5	5
1,000	Gem Lake	19	19	19
1,000	Crown K	1½	1½	1½
15,150	Home Oil	110	95	110
400	Hud Bay	565	565	565
50	Imp Oil	1715	1700	1715
1,110	Int Nickel	1925	1925	1923
40	Int Petrol	1450	1450	1450
2,500	Keora	1	1	1
1,000	Kirk Hunt	1¼	1¼	1¼
200	Mandy	11	11	11
12,250	Murphy	5½	5¼	5⅞
2,500	Osisko	9½	9½	9½
1,500	Pawnee	3¾	3¾	3¾
290	Pend Or	115	115	115
60,498	Ritchie	15	14	14½
11,500	Sud Mines	2	2	2
1,500	Telluride	9¼	9	9
4,500	Ventures	55	53	54¼
1,000	Vickers	1½	1½	1½
1,100	Wainwell	2⅜	2⅜	2⅜
700	White Lake	25	25	25

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

nipuler des sommes d'argent. Il est facile de reconnaître ces compagnies par le fait qu'elles ont des places d'affaires permanentes et opèrent d'une façon honorable depuis plusieurs années tant à Montréal qu'à Québec suivant le cas." Le Better Business Bureau of Montréal Inc. se met gratuitement à la disposition des gens qui veulent avoir des références au sujet de leurs employeurs en perspective. C'est un geste dont il convient de féliciter cette association.

La maison L.-G. Beaubien publie l'opinion suivante sur la Bourse de Montréal dans le dernier numéro de L'Economiste Canadien qui vient de paraître :

"La Bourse a démarré. En une semaine, du 7 au 12 janvier, l'indice des valeurs industrielles a monté de trois points, celui des utilités publiques, de trois points également, et l'indice de ce qu'on appelle communément les vedettes a fait un bond plus considérable encore. New-York, où le découvert semble avoir été poussé à l'excès, avait pris les devants, et Montréal a essayé de suivre. Mais l'allure de la place voisine, sur laquelle nous ambitionnons avec plus ou moins de succès de modeler la nôtre, était, cette fois, trop rapide, et nous avons dû ralentir le pas de peur de nous essouffler. C'est, croyons-nous, de bonne politique.

"Quand on relève d'une longue et grave indisposition, — et qui oserait prétendre, devant la tenue de certains groupes que Montréal est tout-à-fait, remis de la sienne ? — la prudence exige qu'on ne s'essaie pas à des exercices violents. Il faut, au contraire, ménager ses forces, les mesurer ne les employer qu'à bon escient. Or, par le temps qui court, opérer un brusque rétablissement bourdier demanderait plus de vigueur que nous n'en avons.

"En effet, les premiers signes de la reprise économique sont encore trop imprécis, trop indistincts pour soulever la cote à eux seuls. Nous avons confiance qu'ils se préciseront d'ici peu, que dès le printemps prochain nous pourrons avoir une assez juste idée de ce que nous réserve le présent exercice. D'ici là, toutefois, le mieux que nous puissions espérer est un rétablissement graduél, un renforcement de nos positions.

"Il va de soi que nous parlons ici de la Bourse considérée dans son ensemble. Il peut en effet se produire des mouvements particuliers tout-à-fait justifiables et contre lesquels l'état général des affaires est impuissant. Ainsi, c'est un secret de polichinelle que le flottant de certaines valeurs a sensiblement diminué depuis l'automne dernier ; que ramassés à des cours de panique bien des titres sont aujourd'hui dans des portefeuilles d'où ils ne sortiront pas de sitôt ; qu'enfin il y a des syndicats à l'oeuvre ici et là. On le voit bien d'ailleurs en examinant quelles sont les valeurs les plus achalandées. Exception faite de ce cas, où nous ne nous engagerions qu'avec la plus grande prudence, nous persistons à croire que le moment n'est pas venu d'utiliser toutes ses disponibilités. Sans redouter d'effondrement, nous sommes d'avis que la période de stabilisation n'est pas encore révolue, et qu'on aura de nouveau l'occasion d'acheter à meilleur compte qu'aujourd'hui."

LES MARCHES DES ANIMAUX

(Suite de la page 6)

l'ouest sont variables; celui de Winnipeg un peu plus ferme et les autres valant de ferme à languissant, selon la force de la demande locale.

Le marché des porcs n'est pas dans une condition très bonne. Les prix continuent à baisser et les pertes se chiffrent de 65c à $1 les cent livres. Montréal avait la distinction de se maintenir en meilleure condition que les autres, et la baisse n'était que de 25c sur le plus haut prix, bien que la marge pour les meilleurs porcs ait été assez grande. Les porcs de choix se vendaient $1. de plus par tête, sur tous les parcs. Le prix de fermeture à Toronto était basé sur $8. au sortir du wagon pour le porc à bacon, $7. à $7.50 pour les porcs amenés par camion. Le plus haut prix à Montréal pour le porc à bacon était $9. Winnipeg fermait à $7. pour le porc à bacon, nourri et abreuvé, et Calgary $6.85 au sortir du wagon. Edmonton fermait aux mêmes prix, et les autres marchés subissaient les mêmes baisses, relativement.

On apprend que les débouchés pour le porc et ses produits, dans l'est, sont temporairement encombrés. A moins que les porcs soient bien finis, il est préférable de ne pas les envoyer au marché.

Marchés des bêtes à cornes

TORONTO vendait 4,400 bêtes à cornes. L'approvisionnement de lundi ne fut pas très abondant et, conséquemment, les prix furent fermes et il n'y eut pas de changement, mardi. Toutefois, mercredi, sous l'influence d'arrivages plus abondants, les prix baissaient de 25c les cent livres, pour toutes les catégories de bouvillons et génisses de boucherie, mais ils se maintenaient presque fermes, pour les vaches et les veaux nourris. Les arrivages se liquidèrent bien jusqu'à jeudi, à l'exécution de quelques bovins d'engrais et quelques vaches laitières ordinaires. Quelques groupes de bouvillons pesants de choix donnèrent $6.60 jusqu'à $7.30. Les bouvillons pesants de qualité ordinaire donnaient aussi bas que $5.25. Les bouvillons partaient de $5.50 à $6, quelques-uns de $6.25 à $6.50. Les bovins de boucherie communs et légers de rapportaient que $5. Les vaches de boucherie partaient assez bien de $3. à $4.50; quelques-uns pour le commerce juif, dorrèrent $4.75 à $5. Les meilleurs taureaux de boucherie se vendirent $4. à $4.50, et les veaux nourris, $7. à $8.50. Les bovins d'engrais se vendaient très lentement. Les campagnes ne demandaient rien, mais les spéculateurs prenaient des groupes de bouvillons pesants de 700 à 800 livres et payaient $4.50 à $5.50 les cent livres. Les bonnes vaches laitières et les bonnes vaches pleines donnaient de $75 à $85 chacune. Les exportateurs expédiaient 122 bouvillons pesants à la Grande-Bretagne et payaient $6 à $6.50 les cent livres pour ces animaux.

MONTREAL vendait 935 bêtes à cornes. L'amélioration dans le prix, évaluée de 35c et 50c les cent livres, était si l'on considère la qualité, partiellement due à l'amélioration du fini et du type. Après lundi, les prix semblaient un peu moins élevés. Deux charges de bouvillons dont la pesanteur moyenne était 1130 livres, donnèrent $7.60; une autre charge de bouvillons un peu plus pesants, $7.50 et deux charges de bouvillons de 1150 livres, en moyenne, $7.25. Les bouvillons mélangés, presque tous des moyens, donnèrent $6.50 à $6.75; les légers communs et maigres, $3 à $5.50; les animaux pour la mise en conserve et la coupe donnaient $1.50 à $3.; les taureaux de choix, au nombre de quatre, dont la pesanteur moyenne se chiffrait à 1100 livres, se vendirent $6.50, et les taureaux communs, $3.50 à $4.50.

Marchés des veaux

TORONTO vendait 1,400 veaux. Les prix n'étaient pas très fermes; le bon veau et celui de choix donnaient, à la fermeture, $9. à $9.50, et la qualité ordinaire aussi bas que $6. Quelques veaux d'herbe maigres rapportaient $3.50 à $4.50. Les exportateurs achetaient une charge de bons veaux de boucherie pour expédier à New-York.

MONTREAL vendait 1,025 veaux. Les prix haussaient de 25c ou plus. Environ une douzaine de bons veaux allaités donnèrent jusqu'à $10.50; le veau de boucherie de qualités moyenne et bonne se vendait environ $9.50; les communs et les autres, y compris quelques veaux allaités, $8. à $8.50, et la majorité des ventes, $8.50 à $9. Les veaux allaités communs ne donnaient que $6.50 et environ 100 veaux engraissé à l'herbe, environ $4.

Marchés des porcs

TORONTO vendait 4,200 porcs, environ 500 de plus que la semaine dernière. Les prix continuent à baisser et perdent encore $1. les cent livres. Les porcs de choix se vendaient $1. de plus par tête que ceux à bacon qui se vendaient à $7 f. à b. aux endroits de la campagne, jeudi, et $8 pesanteur au sortir du wagon à Toronto, le même jour. La demande était indifférente et on signale que le débouché pour le porc et ses produits est temporairement congestionné.

MONTREAL vendait 3,363 porcs sur un marché irrégulier. La majorité des porcs se vendaient à une marche assez grande pour ceux de type à bacon et ceux de boucherie. Les porcs de choix se vendaient $1. de plus par tête que ceux à bacon qui, avec les porcs de boucherie se vendaient $8. à $9. les cent livres, nourris et abreuvés. Les porcs locaux dominaient dans le commerce, à l'ouverture. Les porcs de l'ouest se vendaient difficilement, surtout dont la pesanteur était 200 livres ou plus. Les truies donnaient $7.50 à $8. et $8.25.

Marchés des moutons et des agneaux

TORONTO avait 900 moutons et agneaux qui constituaient la seule catégorie importante du marché. Les veaux se vendaient 50c de plus à $9 pour les brebis et les béliers de bonne qualité. Les grossiers et les béliers se vendaient $6.50 à $7.; quelques agneaux de qualité moyenne, $8.50 à $8.75; les meilleures brebis, $5. à $5.50, et les grossiers, $1.50 à $3. les cent livres.

MONTREAL vendait 240 moutons et agneaux. Les prix étaient presque fermes dans le cas d'expéditions peu abondantes; la plupart des ventes se faisaient sur une base uniforme de $7 à $7.50, et quelques ventes à $6.50 pour les agneaux. La plupart des moutons se vendirent $4. à $5; quelques-uns à $.50.

Marchés britanniques des bêtes à cornes

MANCHESTER signale un commerce languissant avec une tendance à devenir moins bon. Les bovins irlandais, moyens et pesants, étaient cotés à 1-2c de moins.

BIRKENHEAD signale que, approximativement 5,600 bovins irlandais furent offerts au cours de la semaine 5,600 bovins irlandais furent offerts au cours de la semaine. Les bovins d'engrais étaient côté de 15c à 17c la livre.

NORWICH cote les bovins d'engrais Anglais et irlandais de $58. à approximativement $88 et99 par tête. Les bobbins gras étaient cotés à $12.06 par long quintal pour les petits bovins, $10.50 pour les pesants, par long quintal.

GLASGOW vendait les bovins irlandais, lundi dernier, à 9 1-4c la livre pour les sujets de 1200 livres, et de 8 1-2 à 9 1-4c pour les autres catégories.

Prix des produits alimentaires pour animaux

(Supputés par, et publiés en coopération avec le Service des Marchés, division fédérale des Semences, Ottawa, Jeudi, le 12 février 1930. Prix par charges de wagon, les cents livres).

Halifax.—Son, $1.27; gru rouge, $1.27; tourteaux de lin, $2.02; blé à engrais en grenier, No 2, $1.26 1-6 plus taux de fret; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.14 3-4, plus taux de fret; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.70 1-2, plus taux de fret.

St-Jean.—Son, $1.25; gru rouge, $1.25; tourteaux de lin, $2.00; blé à engrais, en grenier, No 2, $1.26 1-6 plus taux de fret; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.14 3-4 plus taux de fret; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.70 1-2 plus taux de fret.

Québec.—Son, $1.05; gru rouge, $1.05; tourteaux de lin, $1.73; blé à engrais, en grenier, No 2, $1.24 1-6; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.14 3-4; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.70 1-2.

Montréal.—Son, $1.05; gru rouge, $1.05; tourteaux de lin, $1.55; blé à engrais, en grenier, No 2, $1.26 1-6; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.14 3-4; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.70 1-2.

Toronto.—Son, $1.05; gru rouge, $1.05; tourteaux de lin, $1.70; blé à engrais, en grenier, $0.86 7-8; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.10 1-4; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.70 1-2.

Fort-William.—Son, $0.90; gru rouge, $0.85; tourteaux de lin, $2.15; blé à engrais, en grenier, $0.75 5-6, avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.78; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.46 7-8.

Winnipeg.—Son, $0.85; gru rouge, $0.90; tourteaux de lin, $1.60; blé à engrais, en grenier, $0.75 5-6, moins taux de fret; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.78 moins taux de fret; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.46 7-8 moins taux de fret.

Edmonton.—Son, $0.85; gru rouge, $0.90; tourteaux de lin, $2.05; blé à engrais, en grenier, $0.75 5-6 moins taux de fret; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.78 moins taux de fret; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.46 7-8 moins taux de fret.

Régina.—Son, $0.85; gru rouge, $0.90; tourteaux de lin, $1.80; blé à engrais, en grenier, $0.75 5-6, moins taux de fret; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.78, moins taux de fret; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.95.

Vancouver.—Son, $0.90; son rouge, $0.95; tourteaux de lin, $2.30; blé à engrais, en grenier, No 3, $1.18 3-4; avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.00 1-2; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.95.

COURS DES TRUSTS FIXES

Diversified Trustee Shares:

Séries originales	18⅜	19⅛
Séries B	16¼	17
Séries C	6½	7

OTTAWA L. H. & P. CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 24. — Le 25e rapport annuel de la Ottawa Light, Heat and Power Company Limited et de ses compagnies subsidiaires pour l'exercice couvrant 1930 démontre un surplus des revenus s'élevant à $463,592. Les profits bruts ont été de $2,212,886, ce qui représente une augmentation de $47,558, sur l'année précédente. Les dépenses d'opérations ont été de $1,749,293. La Ottawa Electric Company et la Ottawa Gas Company sont des subsidiaires de la Ottawa Light, Heat and Power Company.

MORGE CORP. OF CANADA

Toronto, Ont., 24. — On vient de confirmer d'une façon officielle la nomination de M. D. H. Pollitt comme président de la Norge Corporation of Canada Limited, compagnie qui a été organisée le 29 janvier 1931 pour faire l'acquisition des droits canadiens de fabrication et de vente de la Norge Company de Detroit, une division de la Borg-Warner Corporation de Chicago. Borg-Warner est une organisation de $35,000,000., qui opère un certain nombre d'usines américaines destinées à alimenter l'industrie automobile d'accessoires. La compagnie a plusieurs innovations à son crédit comme par exemple le nouveau procédé pour changer de vitesse sans l'aide de la pédale d'embrayage qui a été adoptée par Lincoln, Studebaker et Hupmobile. M. Pollitt a annoncé que les opérations de la compagnie canadienne sont déjà commencées à l'usine temporairement établie sur l'avenue Carlew à Toronto. La compagnie projette de construire une usine dans le voisinage de Toronto. Le capital stock de la Canadian Norge appartient à la DeForest Crosley Radio Corporation et à la Hammond Company of Canada Limited. DeForest Crosley est inscrit sur le Curb de Toronto et il a haussé dernièrement de 9 à 16 à cause des revenus favorables de la compagnie durant l'année finissant le 31 mars 1931.

LEVER BROS LIMITED

Montréal, 24. — M. P. Parnell Tyler, président de Lever Brothers Limited et de quelques compagnies associées, a rapporté une année excellente durant l'exercice finissant le 31 décembre 1930 qui dépasse par le volume toutes les années précédentes et qui démontre des profits très satisfaisants. Il est intéressant dans ces temps de période mondiale de dépression des affaires d'entendre parler des succès de cette compagnie dont les produits universellement connus sont achetés par le public depuis une quinzaine d'années à des prix très bas. Cette nouvelle devrait servir de stimulant à ceux qui croient que les affaires vont aussi mal que cela au Canada alors qu'ils ignorent les progrès excellents de plusieurs entreprises importantes.

MARCHE DU LUNDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Arrivages des bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin: 610. Les bêtes à cornes se sont vendues lentement à des prix qu'on a estimé être de 25 à 50 cts meilleur marché que lundi passé. Un wagon de beaux bouvillons, pesant en moyenne 1,1707, livres, a rapporté $7.25. Trois ou quatre lots de bouvillons médium ou bons ont rapporté de $6.50 à $6.75 et la moyenne des bouvillons médium s'est vendue autour de $6. Les bouvillons maigres et légers se sont vendus aussi bon marché que $4.50. Le grosse moyenne des vaches a été vendue entre $3 et $4. Les bonnes vaches ont rapporté autour de $4.50 et jusqu'à $5 en certains cas exceptionnels. Les taureaux ont été vendus entre $3.50 et $5 jusqu'à $5.50.

COTATIONS. — Bouvillons de boucherie, bons $6.50 à $7.25; medium $5.75 à $6.25; communs $4.50 à $5.50. Vaches de boucheries, bonnes $4.50 à $5; médium, $3 à $4.25 ; Pour la salaison $1.50 à $1.75; pour la coupe $2 à $2.50. Taureaux de boucherie bons, $5; communs $3.50 à $4.50.

Arrivages de veaux, 643. Les veaux comprenaient surtout des animaux bons pour l'abattage d'une qualité ordinaire ou medium. Les prix se sont à peu près maintenus. Au début de la matinée, il s'est fait des ventes entre $8.50 et $10.50 avec le plus gros des transactions effectuées entre $8.50 et $9. Les veaux communs nourris au seau ont rapporté autour de $6.50. Il n'y avait que quelques veaux d'herbe qui ont rapporté $4.

COTATIONS. — Bons veaux d'abattage $9.50 à $10.50; médium, $8 à $9.50; communs $6.50 à $8.75. Veaux d'herbe $4.

Arrivages de moutons 64. Les agneaux ont rapporté de $7 à $7.50, y compris les brebis désassorties. Les moutons se sont presque tous vendus entre $4

Bienvenue à la Convention des Boulangers et Pâtissiers

Aux consommateurs de pain

En payant votre pain bon marché, vous forcez votre boulanger à réduire la qualité de son pain et souvent à se reprendre sur la pesanteur.

Vous vous demandez sans doute comment il se fait qu'en plusieurs endroits, quelques boulangers vous offrent un pain à un prix inférieur, même parfois ridicule. Et bien, mesdames, une compétition, vraiment absurde est survenue depuis quelques mois par la chute du prix de la farine: quoique cette baisse de farine ne justifiait pas du tout des prix aussi bas pour votre pain.

Si vous considérez, que plusieurs Patrons Boulangers ont encore à coeur, de continuer à payer à leurs employés des salaires honorables leur permettant de vivre et faire vivre leur famille, vous ne devriez pas les forcer à baisser leur prix de pain à un point qu'ils se voient dans l'obligation de remercier leurs meilleurs employés pour les remplacer par d'autres moins qualifiés et à meilleur marché afin de pouvoir rencontrer la compétition.

Vous devriez donner autant de considération au commerce de boulangerie, que vous en donnez sans trop critiquer, au commerce de boucherie, etc., sachant toujours que le patron boulanger, est votre meilleur ami et que le bon boulanger prend tous les moyens de vous donner une marchandise de qualité supérieure, une livraison à votre domicile à un prix toujours intéressant.

PREMIERE QUESTION, MESDAMES? Quand vous désirez un boulanger.

Demandez-vous : Est-ce que cette boulangerie fabrique un pain de qualité supérieure, dans une boulangerie tout à fait hygiénique car enfin, de ce pain employé en partie, dépend votre santé, celle de votre famille et de vos jeunes enfants. Ne considérez jamais le prix d'un pain car les quelques sous économisés sur l'achat d'un pain ne contenant que de l'eau et de la farine peuvent vous coûter des centaines de piastres, sans excepter le trouble, la maladie, etc.

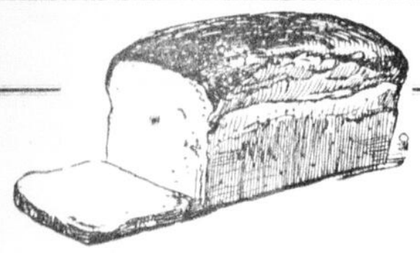
SECONDE QUESTION. Est-ce que votre boulanger, paye ses employés un salaire raisonnable ou s'il paye un salaire de famine, réservant ce qu'il coupe à ses employés pour faire compétition à ses confrère plus honnêtes que lui ce qui est une injustice envers la société.

TROISIEME QUESTION. Avez-vous pensé que 90 pour cent des Patrons boulangers, qui vendent leur pain à un prix inférieur aux boulangers de l'Association, se reprennent en vous donnant un pain qui ne pèse pas le poids vous faisant miroiter un prix inférieur quand en réalité vous payez un prix supérieur pour une qualité inférieure.

Maintenant, mesdames, les patrons boulangers, en convention à Québec, cette semaine, venant de toutes les parties de la Province, sont heureux de vous demander votre coopération, car mesdames, de vous dépend le SUCCES DU COMMERCE DE BOULANGERIE, et ne vous exposez pas à retourner 100 ans en arrière, où la ménagère n'avait pas l'avantage d'un service régulier à sa demeure. Exigez toujours un pain de première qualité, refusez un pain de qualité inférieure; et calculez qu'il vous en coûte peu de plus par année pour toujours avoir sur votre table, un pain fabriqué avec une farine supérieure, à laquelle sera ajouté malt, saindoux, sucre, levure, lait et sel, qui remplacera une quantité de viande par ses matières nutritives et vous éloignera des maladies causées par le manque de nutrition, ou l'emploi de produits non nutritifs, tel que le cancer, etc., d'après des rapports de médecins reconnus comme experts, et considérez toujours que tout ce que nous désirons, c'est de vous donner ce qu'il y a de meilleur en pain blanc, pain de blé, pain de son, pain aux raisins et pains au lait, tous recommandés comme indispensables par nos meilleurs médecins et de la ville et de la province de Québec. Dédaignez le boulanger qui pour arracher la clientèle de ses confrères, sacrifie l'honneur de sa profession en réduisant ses prix, sa qualité et le plus souvent sa pesanteur et est une nuisance et pour vous et pour le commerce en général.

Félicitons le journal L'Evénement, qui a toujours su plaider la cause des boulangers, au point de vue affaire, plutôt que d'essayer, comme plusieurs autres journaux, à ruiner une industrie qui compte dans la province de Québec 838 boulangeries employant 4290 employés avec un capital engagé de $6,000,000, de piastres quand l'enquête du gouvernement fédéral, publiée dernièrement, dit que les prix du pain dans la province de Québec, en général, sont trop bas comparés aux autres provinces et ruineux pour l'industrie de la boulangerie.

Comm.



LA BOULANGERIE MODELE

T. HETHRINGTON LTEE

souhaite aux

Conventionistes Boulangers et Pâtissiers

Une Cordiale Bienvenue

NOS SPECIALITES

PAIN	GATEAUX	TARTES	PATISSERIES
Français	Fruits	Pommes	Présidents
Graham	Mocha	Pêches	Eclairs
Blé entier	Noix	Framboises	Mochas
Hovis	Erable	Fraises	Doigts de dames
De Ménage	Chocolat	Mince	Confitures
Sandwich	Suprême	Citron	Asperges

LA BOULANGERIE MODELE

T. HETHRINGTON

LIMITEE

358-364, rue St-Jean. Tél : — 2-6636

CONGRES DES BOULANGERS & PATISSIERS

LE PROGRAMME:

Aujourd'hui, 24 février

10.00 a. m.— Assemblée de l'Exécutif.

10.30 a. m.— Enrégistrement des membres.

2.00 p. m.— Ouverture de la Convention. Bienvenue par Son Honneur le Maire de Québec, M. H.-E. Lavigueur.

3.00 p. m.— Discours du Président.

3.30 p. m.— Rapport du Secrétaire-trésorier.

4.30 p. m.— 1re étude sur le bill de la pesée du pain.

7.30 p. m.— Grand banquet, sous la présidence d'honneur de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics de la province.

Demain, 25 février

9.30 a. m.— Conférence concernant la farine.

10.00 a. m.— Conférence sur la qualité du pain.

10.30 a. m.— Conférence sur l'enveloppe du pain.

11.00 a. m.— Continuation des débats sur la pesée du pain et la nécessité de la pesée uniforme.

12.00 a. m.— Temps libre.

2.00 p. m.— Résolutions et élections des officiers pour l'année 1931.

3.30 p. m.— Discours du président-élu et des nouveaux officiers.

5.00 p. m.— Clôture de la Convention.

DE ST-JEAN P.J. AU BIC

(Suite)

"La dite croix, construite en treillis de fer, reposant sur une base de granit, et portatnt à sa face une croix de bois, de 23 pieds de hauteur, avec crotsillon de 13 pieds, à laquelle est fixé un Christ; la dite croix s'élève à 45 pieds au-deussus du cap,—lequel s'élève lui-même à plus de 300 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Cette croix monumentale, du poids de 3278 lbs, est ancrée dans le roc, et chargée de plusieurs tonnes de granit et ciment, formant un piédestal de 16 pieds de haut. Elle porte en bordure 50 lumières électriques, et ses feux se voient, la nuit, du quai de Rimouski, distant de 13 milles, et même de la rive nord du fleuve, éloignée de 27 milles." (Abbé J.-D. Michaud, L'Histoire du Bic, tome II.)

Il est 9 heures quand nous revenons à la maison. Juste à ce moment, l'Acadia—un train en service durant la saison des touristes—passe vis-à-vis de nous, à quelque cent pieds au-dessus de nos têtets, au flanc de la montagne, qui surplombe la route Nationale. Cela étonne, vraiment, de voir fuir dans la nuit, à une telle hauteur, cet énorme reptile aux lumineux anneaux.... Et la paroi de la montagne, vaste muraille de roche vive, décuple la rumeur confuse du train, laquelle emplit le vallon; elle renvole, d'une manière effroyable, les coups de sifflet de la locomotive.

Ces pages étant destinées à des franco-américains, on me saura gré de rapporter ici, cette jolie description extraite du Baedeker's Canada:

"Just beyond Bic the railway passes one of the most romantic pieces of scenery, in its hole extent, running on a shelf cut out of the steeps hills surrounding the village, with the cliffs rising 250 feet above the train on the left, while below, to the right, lie the low-lands adjoining the St. Lauwrence, as well as the river itself, here 25 miles wid."

Le lundi 221 juillet, par un beau soleil clair, nous quittons, non sans regret, nos bons amis du Bic pour revenir à St-Jean. Le voyage de retour est putôt mélancolique; nous avons eu tant de bon plaisir là-bas, et nous songeons à ceux que nous venons de quitter.....

Emile

Ste-Cécile du Bic, août 1930.

ST-LAMBERT

Baptêmes.—Le 28 janvier, fut baptisé Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Alphonse Baillargeon (Laura Audesse). Parain et marraine, M. et Mme Elisée Gourde de St-Isidore.

—Le 1er février, fut baptisée Marie-Rose-Eva, fille de M. et Mme Noel Pelchat (Marie-Anne Fortin). Parrain et marraine, M. et Mme E. Pelchat de St-Isidore.

Petites sépultures.—Le 6 février, eurent lieu les funerailles de Rock Boutin, enfant de M. et Mme Alfred Boutin, décédé à l'âge de 6 mois.

—Le 11 février, a été inhumée Marie-Colette-Doris Lemieux, enfant de M. et Mme Laurent Lemieux, décédée à l'âge de 2 mois.

—Le 17, fut inhumée Marie-Rose-Eva, enfant de M. et Mme Noël Pelchat, décédée à l'âge de 17 jours.

A ces trois familles éprouvées, nous offrons nos sympathies.

Va-et-vient.—M. et Mme Joseph Fontaine, Mlles Reine et Rose Fontaine, étaient de pasage à Trois-Rivières, à l'occasion de la prise d'habit de Mlle Alice Fontaine, leur fille, chez les Carmélistes de Trois-Rivières.

—MM. Georges Boutin, Edouard Genest à Québec, dernièrement.

—Mme Arcadius Toussaint à Québec, la semaine dernière.

—Mme Pierre Roy, Mlle Marie-T. Turgeon, étaient jeudi dernier, de passage à Québec.

—M. Hippolyte Roy, à St-Rédempteur, la semaine dernière.

LEVAIN

Ce que c'est

Le levain est une plante cellulaire très vivace, appartenant à la famille des champignons et de la mousse, connue sous le nom de Saccharomyces cerevisioe. Cette plante est si petite qu'elle est imperceptible, à moins qu'elle se trouve en groupes de millions de cellules. Le sucre aide sa fermentation.

Sa Croissance

Cette plante est si vivace qu'elle se reproduit facilement. Il se forme des bourgeons sur l'enveloppe de la cellule et quand un bourgeon atteint la maturité il se détache, formant ainsi une cellule séparée, laquelle produit, par la suite, plusieurs autres cellules.

Sa croissance ou reproduction s'opère avec une rapidité merveilleuse. Sous des conditions favorables, quelques cellules se multiplient par millions en quelques heures. Comme le levain s'alimente seulement par absorption à travers la paroi de la cellule, il est évident que la substance devant servir à son alimentation doit être dissoute.

Son Soin

Quoique ces petites cellules de levain soient bien vivaces, elles meurent lorsqu'elles sont trop exposées à la chaleur ou au froid, soit à l'eau bouillante ou à la gelée; mais se conserveront pendant plusieurs jours dans un endroit frais et sec. Le gâteau ordinaire de levain sec ou comprimé est celui qui contient l'assemblage de ces cellules à l'état latent.

Levain Sec

Le levain sec, pour ceux qui sont obligés de le conserver quelque temps, comme par exemple à la campagne, est de beaucoup préférable. Les gâteaux secs ne peuvent se gâter; il ne faut pas cependant conserver ce levain trop longtemps, car il perdra sa force et sa vitalité. Un levain qui manque de force et de vitalité ne donne pas de bons résultats. (Voir les remarques qui suivent).

Levain Comprimé

Le levain comprimé et humide ne se conserve que quelque temps. Dans les villes, on en fait généralement la distribution tous les deux ou trois jours. On reconnait qu'il est frais, lorsqu'il a une odeur de vin et qu'au toucher il est comme du croquant. S'il est noir et moisi, il est vieux. S'il se sépare comme du mastic, c'est qu'il a perdu sa force.

Son Action dans la Fabrication du Pain

Le développement des cellules de levain, connu plutôt sous le nom de "fermentation", se fait rapidement, suivant l'état du sol et aussi le degré de température. La meilleure température est de 70 à 80 degrés Fahrenheit, le développement de plusieurs petites cellules très vivaces s'opère alors rapidement.

La fermentation se fait encore plus rapidement lorsque la température est de 80 à 90 degrés Fahrenheit, et plus rapidement encore lorsqu'elle atteint 90 à 100 degrés F. Cependant, une température de 80 degrés F. est de beaucoup préférable, car la fermentation se fait trop rapidement à une température plus élevée.

La fermentation se fait très rapidement à une température de 110 à 120 degrés F., mais tel levain perd bientôt sa force et sa vitalité.

A une température au-dessous de 70 degrés F., l'inverse se produit, et plus la température est basse, plus la fermentation se fait lentement. La fermentation arrête presque, lorsque la température atteint 40 degrés.

Le sucre active sa croissance, tandis que le sel la retarde. Durant son développement, le levain convertit en sucre une partie de l'empois contenu dans la farine, enlevant en même temps l'alcool et un gaz connu sous le nom de Dioxyde de Carbone.

Ce gaz, dans le travail qu'il opère pour s'échapper, fait le gaz. C'est ce qui fait lever le pain. Finalement, l'alcool et le gaz s'étant échappés, les parois des cellules sont fixées et le bon pain est fait.

Dans le procédé de la panification, la manière de traiter et de surveiller le levain et sa fermentation, sont ordinairement les parties les moins comprises de l'opération; et c'est dû à ces erreurs de procédé qu'arrivent le plus grand nombre d'échecs dans la panification, surtout si on emploie le levain sec.

manipulation de la farine ou de la pâte ne pourra remédier à la faiblesse ou à la mauvaise préparation du levain.

Employez moins de levain l'été que l'hiver

Notes sur le levain sec.

On fait le levain sec avec le levain frais ordinaire en le mélangeant, dans une certaine proportion, avec de la farine contenant de l'empois, telle que la farine de blé d'Inde, faisant une masse poreuse, ce qui l'aide à sécher.

On reconnait qu'il est bon, lorsqu'il est sec et cassant et n'a aucune tendance à s'émietter ou tomber par morceaux, au toucher. Il doit avoir l'odeur naturelle du levain et n'avoir aucune indication d'aigreur ou de moisi.

Cependant, ces remarques ne sont pas suffisantes pour démontrer que le levain possède toute sa force et sa vitalité. Considérant d'abord comment il est fait, et ensuite la petite consommation qui se fait de ce produit, il est mauheureusement exposé à veillir et à perdre sa force avant que vous en fassiez usage.

Quand le levain est de bonne qualité, un gâteau de levain sec équivaut à un demi gâteau de levain comprimé; s'il est vieux et rassis, la fermentation sera plus lente. Quand le levain est très vieux, il est parfois nécessaire d'employer jusqu'à huit gâteaux de levain, quand un seul gateau suffirait, s'il possédait encore toute sa force.

La question du levain est très importante pour faire un pain agréable au goût et, cependant, elle est souvent négligée quoique cette négligence puisse causer un insuccès.

Vu la manière dont le levain sec est préparé, il ne contient jamais 100 pour cent de levain. Conséquemment, il ne peut être d'égale force au produit pur et frais. Il ne faut pas croire qu'il peut être employé aussi avantageusement que n'importe quel autre levain. Il doit être fortifié de nouveau. Les indications du manufacturier doivent être suivies si nous voulons réussir.

En général, on donne une nouvelle vigueur au levain sec en le faisant lever dans une pâte faite de farine, de sucre, d'eau et un peu de sel, le tout devant être gardé à une température d'à peu près 80 degrés F.

Il est très important de laisser lever la pâte jusqu'à ce qu'elle ait doublé son volume. La pâte lèvera plus ou moins vite, selon la force du levain et le degré de chaleur de la pâte.

Si, dans des expériences successives, la pâte est maintenue à la même température, le laps de temps qu'elle prend pour doubler son volume dépend de la qualité du levain que vous employez. Pendant la fermentation, si la pâte n'atteint pas le double de son volume pendant le laps de temps ordinairement alloué pour cette opération (à peu près trois heures), ne la mettez pas au four avant qu'elle ait atteint ce volume. D'un autre côté, si pour une raison ou pour une autre, la pâte atteint beaucoup plus que deux fois son volume, semble ne plus être aussi mousseuse, ou encore, retombe ou se sépare, la farine formant un dépôt recouvert d'une couche d'eau, ne vous en servez pas. Faites une autre pâte et tâchez de vous en servir au bon moment.

ST-ONESIME

Décès. — Le 14 février, après avoir dit adieu à ses chers parents, notre cher et regretté Georges Bernier, fils bien-aimé de M. Georges Bernier et de feue Dam Rose-Anna Potvin, s'endormait pieusement dans le Seigneur, à l'âge prématuré de 20 ans et dix mois, après un mois de souffrances endurées avec une résignation et un courage invraisemblable.

Le service funèbre eut lieu mardi, le 17, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, venus de tous côtés, pour témoigner à la famille ses meilleures sympathies et donner une dernière marque de l'estime dont jouissait le cher disparu.

L'église avait revêtue, pour la circonstance, ses plus riches tentures de deuil. Les cloches, par leurs tintements lugubre annonçaient un je ne sais quoi, qui faisait mal au coeur.

La levée du corps fut faite ainsi que le service chanté par M. l'abbé J.-A. Pelletier, curé de la paroisse et cousin du défunt. Le service fut chanté en diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux.

Les porteurs étaient: MM. Amable et Gérard Bernier, ses frères; Georges Michaud, son cousin, et Roland Courcy. Portait la croix, M. Gerard Soucy.

Conduisait le char funèbre, M. J. Potvin, parent du défunt.

Une grande foule de parents et d'amis conduisait le deuil.

Pour déplorer sa perte il laisse un père, inconsolable, sa belle-mère, Mme Georges Bernier, quatre-frères, Amable, Gérard, Alphonse et Camille; une soeur, Alice.

O cher Georges! tu nous as donc quittés. Dieu t'a dons appelé à lui!

Trouvant sa tige si précieuse et si tendre aux souffles malsains des vents d'ici-bas, Jésus envoya ses anges l'arracher, sans pitié, à l'affection des siens en ce monde, pour orner son parterre céleste.

Le parfum suave qui s'exhalait de cette rose à peine épanouie n'a embaumé que vingts printemps de sa vie, au milieu des siens. Son brusque départ pour le Ciel a déchiré bien des coeurs et fait verser bien des larmes de douleur et de regret. Sa vie se passait douce et paisible au sein d'une famille si bonne, dont il était l'âme bien-aimée.

Hélas tout est fini, il a donc fallu que tu partes pour le séjour des élus. Georges, souviens-toi de ceux que tu as quittés auprès de Jésus. Avec tes frères les anges chantent sans cesse devant l'Eternel, adresse une prière pour tous tes parents et amis qui prient et pleurent sur ta tombe.

A la famille éprouvée nous offrons nous plus sincères sympathies.

La réputation de notre pain n'est plus à faire, car sa qualité est assurée par le choix des farines de marques supéricures qui seulement rentrent dans sa fabrication.

Service de livraison sans reproche

HENRI THIVIERGE

BOULANGER

GIFFARD :-: :-: Tél.: 2-3252 J

LEGER DROLET
Président

A tous les BOULANGERS et PATISSIERS de la PROVINCE de Québec et leurs fournisseurs la plus CORDIALE BIENVENUE, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième CONVENTION ANNUELLE, tenue à l'Hôtel St-Roch les 24 et 25 février 1931.

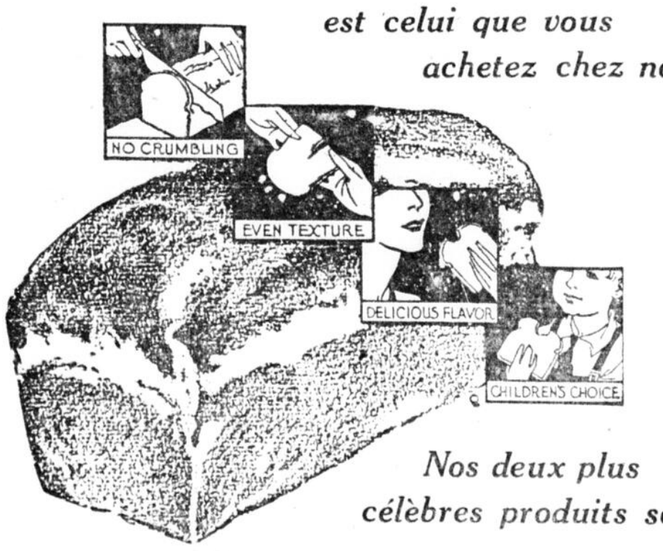


RODOLPHE POULIOT
Secrétaire-Trésorier

L'ASSOCIATION DES BOULANGERS ET PATISSIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC.

LE PAIN PARFAIT

est celui que vous achetez chez nous



Nos deux plus célèbres produits sont les pains **"QUEBEC" et "NATIONAL"**

Il est inutile d'insister sur la qualité et la perfection des produits que nous vendons. La réputation de notre pain est largement et avantageusement établie, parmi toute la population de Québec. Nous n'employons que des ingrédients de qualité supérieure pour notre boulangerie qui est l'une des mieux aménagées à Québec.

AUX CONVENTIONNISTES

Tous les visiteurs qui passeront à Québec le temps que durera cette convention seront les bienvenus à notre établissement, où nous serons heureux de leur faire voir notre organisation dans ses moindres détails.

LA BOULANGERIE NATIONALE

LIMITEE

L Drolet, gérant *Tél. 3-4107*

16 rue ST-IGNACE :-: **QUEBEC**

Bienvenue à la Convention des Boulangers et Pâtissiers

PANIFICATION

Notes sur la Panification

Le pain étant notre principal aliment, le plus nutritif et le moins coûteux de tous les aliments, il est juste que nous apportions à sa préparation tout le soin et l'attention voulus.

Nous offrons les quelques remarques suivantes, afin d'aider à faire un bon pain.

METHODE: — Il y a quatre différentes méthodes pour fabriquer le pain: 1, la pâte droite; 2, la levure de pâte molle; 3, la levure de pommes de terre, et 4, la levure de pâte claire.

En général, la pâte droite est un mélange de farine, d'eau et autres ingrédients, qui ne demande qu'à fermenter et cuire.

On prépare le levain avec une pâte molle, faite avec une certaine quantité de farine, d'eau et de levain, avec ou sans une très petite quantité de sel, qu'on laisse fermenter jusqu'à ce qu'elle ait bien levé, se contracte et retombe un peu. La consistance d'une pâte molle est un peu moins épaisse que la pâte ordinaire pour le pain, mais elle est bien plus épaisse que la pâte claire. C'est au moyen de la pâte molle qu'on redonne de la vigueur au levain, afin d'assurer une prompte fermentation de la pâte pour le pain. Quand la pâte molle est prête, on ajoute le reste de l'eau, ou lait et eau, le sucre et le sel et on mélange bien le tout ensemble; puis on ajoute le reste de la farine et on fait du tout une pâte de la consistance désirée, qu'on laisse fermenter.

Les ferments de pommes de terre et de pâte sont, dans un sens, des variations de la pâte molle; ils servent à donner plus de vigueur au levain. Dans les deux cas, la consistance, est telle qu'indiquée, celle de la pâte claire ou semblable à une colle de farine claire. Dans le premier cas, la pomme de terre est la matière nutritive et, dans le dernier cas, c'est la farine. Le laps de temps requis pour la fermentation dépend de la quantité de levain employé, de sa force et sa vitalité, et le degré de température maintenu pendant la fermentation.

Pour faire un bon pain, six choses sont nécessaires: —

1.—Farine de la meilleure qualité.

2.—Une farine chaude et bien aérée.

3.—Levain de bonne qualité. (Voir nos remarques sur le levain).

4.—Une pâte de bonne consistance.

5.—Maintenir la pâte à une température convenable pour la fermentation. (Voir nos remarques sur le levain).

6.—Bien surveiller la pâte pendant qu'elle lève.

Préparation de la Farine

Pour faire le pain, il est essentiel que la farine soit à 80 degrés F.

Durant la saison froide, il est essentiel de chauffer la farine. Il est aussi préférable de la chauffer durant la chaude saison, surtout si elle est gardée dans un endroit frais.

Il y a deux raisons pour chauffer la farine: la température est plus élevée et la farine est bien aérée.

Une farine bien aérée aidera beaucoup à faire un bon pain.

Il vaut mieux se servir d'un seau que de la terrine ordinaire pour mélanger la pâte, car il y a moins de surface exposée, le seau est plus facile à envelopper et peut être aisément mis dans un vaisseau d'eau chaude pour aider au lavage de la pâte. La meilleure longueur de temps pour que le levain lève est de neuf à dix heures. Si vous la prenez de bonne heure le matin, fixez-la plus tôt le soir et vice-versa.

Faites toujours une pâte molle quand vous employez des gâteaux de levure sèche. Avec la levure "home-made" ou comprimée, on peut faire immédiatement une pâte.

On devrait toujours laisser lever le levain jusqu'à ce qu'il retombe et se contracte. C'est la meilleure indication que le levain est bon à prendre pour faire la pâte.

La pâte devrait toujours doubler de volume, une fois placée dans les poêlons.

Ne travaillez pas trop la pâte, car il vaut mieux la pétrir insuffisamment que trop.

Ne laissez pas la pâte lever trop, ou elle sera lente dans les poêlons.

Ne chauffez pas trop le four, car le pain ne doit pas brunir pendant les dix premières minutes; il ne devrait brunir que graduellement après ce laps de temps.

Ne couvrez pas quand vous retirez du four, mais laissez refroidir lentement.

Ne faites pas de pains trop gros.

Que l'eau et le lait soient à la même température.

Si on se sert de lait, on doit le faire bouillir et le laisser refroidir.

Faites de petits pains et cuisez bien.

Faire du bon pain étant un art pour la maîtrise duquel il faut de la pratique, il est d'un grand secours de connaitre les causes des non-réussites, vu que par ce moyen seul on peut se prémunir contre les échecs dans les cuites suivantes.

On emploie le sel surtout pour la saveur et aussi, jusqu'à un certain point, pour fixer le degré de fermentation.

Trop peu de sel donnera au point un goût fade.

Trop de sel ralentira la fermentation et donnera au pain un goût amer.

On se sert de la graisse composée (shortening) pour augmenter la douceur veloutée du pain, lui donner un goût riche, et aussi pour aider à le conserver frais.

Le meilleur pain doit réunir les avantages suivants: —

1.—**Forme** — La forme doit être bien proportionnée, sans être trop large ni trop longue.

Le haut ou faite doit être bien équilibré et ne s'incliner ni d'un côté ni de l'autre.

2.—**Croûte.** — Epaisseur d'environ un huitième de pouce, croustillante et bien tendre. Couleur, brun doré.

3.—**Mie.** — Couleur blanc-crème, d'un grain uni; la texture doit être douce et veloutée et pouvoir se couper sans s'émietter.

4.—**Goût.** — Noisette et doux, sans aucune indication d'aigreur ou d'amertume.

Les raisons et les causes d'un pain défectueux sont

Pour le Pain Humide ou Lourd:

1. Une levure pauvre. 2. Une levure insuffisante. 3. Une pâte insuffisamment mêlée. 4. Une pâte trop mêlée. 5. Une cuisson partielle. 6. Une pâte insuffisamment levée avant la mise au four. 7. Une pâte qui tombe d'elle-même au lieu d'être pétri, s'affaiblissant ordinairement et produisant un pain humide. 8. Trop de sel, rendant le pain lourd. 9. La pâte devenant trop légère dans les terrines et étant placée dans un four chaud tombe facilement en une masse lourde et plus ou moins humide. 10. Une pâte trop molle. 11. Aussi, en moulant la pâte, soit avant qu'elle soit suffisamment fermentée, soit quand elle est trop travaillée.

Pour le Pain Grossier et Emiettant:

1. Un four frais. Quand le pain est dans le four, il continue à lever d'une manière excessive, le grain devient rude, et quand le pain est cuit il sèche promptement et s'émiette aussitôt. 2. Laisser trop lever avant la cuisson. 3. La trop grande fermentation de la pâte avant de la mouler en pains. 4. La pâte trop ou trop peu mêlée. 5. La pâte trop chauffée, ce qui affaiblit la farine.

Pour le Pain Aigre:

1. Sur-fermentation. S'il est impossible de voir à la pâte au bon moment, donnez-lui un autre pétrissage. Cela retardera la maturation, et souvent, préviendra l'aigreur.

Pour le Pain Sec et Sans Saveur:

1. Laisser la pâte fermenter trop longtemps. 2. Un four trop chaud ou trop froid.

Le Pain Sec a Pour Causes:

1. Une pâte trop dure ou trop molle — dans ce cas, la texture est sans lien et plus ou moins rude. 2. Un trop grand séjour dans le four. 3. Un four trop chaud.

Pour le Pain Pâteux:

La mauvaise levure en est presque toujours la cause.

Suggestions pour luuch froids

POUR L'OUVRIER

1 sandwich au jambon émincé sur du pain blanc.
1 sandwich au fromage de gruyère sur du pain de seigne.
1 tomate.
1 beignet aux pommes
1 tasse de café (dans un thermos)

Soupe aux légumes (dans un thermos)
2 sandwichs au lard grillé sur du pain de blé entier.
1 beignet et une pomme.
1 bouteille de lait.

2 sandwichs au saumon et à la laitue sur du pain de blé entier.
Chapelures de pommes de terre.
1 orange.
2 biscuits.
1 bouteille de lait.

POUR L'ECOLIER

1 sandwich au fromage blanc sur du pain brun.
1 sandwich de gelée sur du pain blanc.
1 pomme.
1-2 chopine de lait.

2 sandwichs aux oeufs sur du pain de blé entier.
Céleri.
Compote de pommes.
Lait.

2 sandwichs aux tomates sur du pain de blé entier.
1 pomme cuite au four.
Un petit gâteau et du lait.

PAIN ROTI

PAIN ROTI BEURRE

Coupe du pain rassis en tranches d'une épaisseur d'un quart de pouce, mettez-les sur un gril et placez-les à une certaine distance du feu, afin qu'elles puissent sécher graduellement et brunir à volonté, et étendez le beurre. Si l'on entasse les rôties et qu'on les laisse ainsi, elles s'amolissent très vite. Il faut les servir tout de suite.

PAIN ROTI A LA CREME

Faites tremper des tranches de rôties dans la sauce à la crème (Voir à la page 29). Versez la sauce qui reste sur les rôties et servez chaudes.

PAIN ROTI A LA FRANCAISE (PAIN DORE)

1 oeuf légèrement battu.
1-4 cuillerée à thé de sel.
5 tranches de pain.
1 tasse de lait doux.
2 cuillerées à soupe de sucre.
De la graisse pour le gril.

Mêlez ensemble le sel, le sucre et le lait à l'oeuf légèrement battu; trempez-y les tranches de pain et faites-les cuire sur une tôle bien graissée; faites brunir d'un côté, tournez et faites brunir de l'autre côté. Servez avec du sirop d'érable ou de la gelée. Elles font un bon dessert servies avec de la compote aux fruits.

PAIN ROTI A LA CANNELLE

Du pain un peu rassis.
Beurre.
1 cuillerée à thé de cannelle.
1 tasse de sucre granulé.

Mélangez ensemble la cannelle et le sucre et transversez dans un soupoudroir. Coupez le pain en tranches ayant 1-4 pouces d'épaisseur, enlevez les croûtes et faites rôtir vivement pour qu'elles soient molles au centre. Beurrez généreusement; agitez le mélange de cannelle dessus, mettez ensemble en paires et coupez en triangles. Placez dans un four chaud pour une minute ou deux et servez sur une serviette de table dans une assiette chaude.

REMPLISSAGE AU FROMAGE

Fromage à la crème avec des noix hachées, des olives ou des piments, ou une combinaison de celles-ci.

Fromage tranché mélangé avec de la sauce mayonnaise ou de la moutarde et étendu sur du pain de seigle.

Fromage blanc avec des oignons et crème ou sauce mayonnaise, étendu sur du pain bis. Du piment peut aussi y être ajouté.

Ajoutez de la sauce des Indes à du fromage blanc frais.

Ajoutez des noix anglaises pilées au fromage blanc, ce remplissage sera foncé mais le goût sera très apétissant.

Du persil haché fin, du fromage blanc et de la sauce mayonnaise.

REMPLISSAGE AUX FRUITS

Combinaison de dattes.
6 dattes hachées, 2 cuillerées à thé de beurre. Quelques gouttes de jus d'orange ou de citron. (2 sandwichs)

Lavez les dattes et passez dans la machine à hacher la viande. Ajoutez un peu de sel, quantité égale ou plus de beurre de cacaouettes et quelques gouttes de jus de citron. Mélangez bien.

(Nota.—Les pruneaux cuits ou des raisins secs peuvent remplacer les dattes.)

Aux dattes hachées, ajoutez un peu de jus de fruit sucré, chauffez et frottez jusqu'à ce qu'elles soient pâteuses. Ajoutez de la noix de coco émincée et quelques noix hachées, jus d'orange ou de citron. (Excellent avec du pain brun.)

Confitures et gelées.

Des bananes mûres mélangées avec des cacaouettes hachées ou du beurre de cacaouettes.

REMPLISSAGE AUX LEGUMES

Laitue avec sauce mayonnaise.

Tomates tranchées avec sauce mayonnaise, ou laitue et tomates.

Une petite quantité de concombres coupés en carrés avec du fromage blanc.

Des betteraves marinées, hachées et mélangées avec du fromage blanc.

Du céleri haché, pommes, noix ou olives n'importe quelle proportion préférée), sauce mayonnaise.

Des restes de haricots pilés ou passés dans la passoire, mélangés avec une sauce tomates ou une sauce mayonnaise et des cornichons surs hachés ou une marinade aux piments verts.

BOITE A LUNCH

Le menu de la boite à lunch doit être préparé de façon à ce qu'il comprenne un met substantiel, un fruit juteux ou un légume, un dessert simple et une boisson.

Les sandwichs qui sont généralement Suggestion pour lunchs Froids —2— ment comprises dans le déjeuner doivent être faites de pain de la veille, et peuvent être faites de pain graham, de blé entier, bis, des petits pains ou du pain blanc.

En coupant le pain mettez les tranches de façon qu'elles aillent ensemble.

Fouettez le beurre ou le remplaçant de beurre jusqu'à ce qu'il soit assez mou pour s'étendre facilement. Le beurre empêche le remplissage de rendre le pain humide.

REMPLISSAGE POUR SANDWICHS

REMPLISSAGE A LA VIANDE

Jambon émincé avec une sauce à la crème ou mayonnaise.

Restant de viande, émincé, avec sauce à la crème ou mayonnaise.

Boeuf séché, simple ou grillé.

Tranches minces de viande, jambon, poulet ou agneau, saupoudrées de sel ou avec une petite quantité de sauce mayonnaise.

Tranches de lard grillées.

REMPLISSAGE AU POISSON

Le thon ou le saumon, simples ou mélangés, avec une sauce mayonnaise.

Les sardines, émincées, avec jus de citron ajouté.

REMPLISSAGE AUX OEUFS

Oeufs bouillis durs, tranchés et mélangés avec une sauce mayonnaise.

Brouillés, simples ou dans le lait, ou avec des morceaux de lard hachés.

TROIS-PISTOLES

Baptême. — La semaine dernière, a été baptisé, Joseph, Georges, Henri, fils de M. et Mme Henri Riendeau, (née Julie Lafrance. Parrain et marraine, M. Henri Lafrance et Mlle Thérèse Riendeau, cousin et soeur de l'enfant.

Soirée. — Une soirée du bon vieux temps a eu lieu, lundi dernier, chez M. Alphonse Rioux. Plusieurs personnes s'étaient réunies pour passer agréablement cette soirée. Plusieurs morceaux de violon furent exécutés par M. Wilfrid Gagnon, avec Mlle Annette Bérubé au piano. Des chansons furent très bien rendues par Mlles Cécile Aubut, Brigitte Boucher, Annette Bérubé et Mme Charles Lévesque.

Quelques quadrilles de l'ancien temps furent aussi dansés au cours de la soirée. Ce n'est qu'aux petites heures que les invités se séparèrent emportant le meilleur souvenir de la charmante hospitalité de M. et Mme Rioux.

Etaient présents à cette fête: M. et Mme Charles Lévesque, M. et Mme Arthur Rioux, Mlles Annette Bérubé, Cécile Aubut, Rose Aubut, Yvonne Rioux, Léontine Dumont, Cécile Beaulieu, Lina Morency, Brigitte Boucher, MM. Elzéar Bérubé, Pierre Bérubé, Philippe Bérubé, Hervé Bérubé, Lionel Rioux, Calixte Rioux, Hilaire Larrivée, Camille Aubut, Omer Aubut, Louis Aubut, Wilfrid Bérubé, Louis et Edmond Morency, Romuald et Victorin Larrivée.

Notes sociales. — M. Elzéar Charron, de l'Isle Verte, était en promenade, dernièrement, chez son oncle, M. Jos. S. Boucher.

—M. et Mme Joseph Chouinard, de St-Ephiphane, était de passage chez Mme P. Thériault, ces jours derniers.

—M. et Mme Wilfrid Rioux et leur fille, Jeanne, de Ste-Françoise, sont de passage chez M. Joseph Boucher, ainsi que M. Désiré Gagnon.

—Mlle Alice Spénard, de Tobin, était en promenade chez M. et Mme Edmond Rioux, dernièrement.

—Sont allés à Rivière-du-Loup, dernièrement, MM. Joseph Rioux, Marcel, Philippe Bélanger, Auguste St-Pierre, Felix Michaud, Joseph Levasseur et Joseph Damours.

Retraite fermée. — Du 23 au 26 février, aura lieu à la maison des retraites fermées de Mont-Joli, une retraite pour les hommes de notre paroisse.

LORETTEVILLE

La retraite.— Les paroissiens assistent nombreux aux exercices de la retraite. Les prédicateurs sont les Révérends Pères Lachance et Gravel, Rédemptoristes. Tous les matins il y a messe et instruction à 9 hrs; le soir, sermon à 7 h. 30.

Prochain Euchre.—Le euchre que les Raquetteurs du "Loretteville" sont à organiser aura lieu le 3 mars au lieu du 26 février comme nous l'avions annoncé, ces jours derniers.

Rende-vous en foule. A la Salle Montcalm pour cette partie de cartes qui promet d'être un succès.

Vous pouvez vous procurer des billets en vous adressant aux membres du club.

Fort Worth, Texas. — Un plus ladies au lieu de l'attendre avec ses grand nombre de médecins s'occu- résultats désastreux et d'essayer de pent aujourd'hui de prévenir les ma- guérir le mal une fois établi.

"Bienvenue à la Convention"

Maison Fondée en 1880

Une des plus vieilles boulangeries canadiennes-françaises.

Fabricant le Fameux Pain au Lait



51 Ans d'existence

Spécialités: Pain Fun, Pain Blé entier recommandé par les meilleurs médecins de la ville.

"CHAMPION" "SERVICE"

JOS. LAFLAMME

A PARTIR DU 1er MAI
NOTRE ETABLISSEMENT SERA TRANSPORTE
AU NUMERO 153 Rue FLEURY

JOS. LAFLAMME
38, rue CHAREST, Québec. :-: Tél. 3-0363

BIENVENUE A LA CONVENTION
PAIN DE TOUT GENRE
DANS LE COMMERCE DE BOULANGERIE PENDANT 37 ANNEES CONSECUTIVES
Service sans reproche
JOS. BEDARD
BOULANGER
216, Rue DE LA REINE QUEBEC TEL.: 3-3185

Mangez beaucoup de pain, c'est la santé

Nos Pains BLANC, PAINS de SON, PAINS au LAIT, et PAINS au RAISINS sont délicieux.

Goûtez à nos "petits pains" croustillants. Déjeunez ou terminez vos repas avec nos "BUNNS".

Livraison à Beauport, Montmorency, Courville, Giffard et Québec

J.-A.-D. DUPERE
BOULANGER
Beauport Ville --- Tél. 2-7792 R-31



Notre Boulangerie
est vieille de plus de 70 ans

C'est la Boulangerie de vos ANCETRES

Tous les professionnels de Québec ayant passé par le SEMINAIRE DE QUEBEC ont goûté de notre pain, car depuis de longues années nous sommes les fournisseurs exclusifs de cette importante institution religieuse, qui a su placer en notre pain sa confiance.

Nos Spécialités:

Pain au Lait "Le Pain de chez Nous"
Pain de Blé 100% Pur, Pour les Malades
Pain de Son Pour les Diabètes

ALPH. LAFLAMME
BOULANGER
51, N.-D. DES ANGES. Tél.: 3-0225

"QUALITE et ECONOMIE"
DELICIEUSE PATISSERIE FRANCAISE
POUR TOUS LES GOUTS. FAITE A TOUS LES JOURS. SPECIALITE: GATEAUX DE NOCES.
LIVRAISON RAPIDE DES COMMANDES RECUES PAR TELEPHONE
LA PATISSERIE FRONTENAC
388, Rue ST-JEAN. QUEBEC TEL.: 2-5721

Nous Fabriquons tous les genres de Pains
SPECIALITE:
Pain de Blé Naturel pour les malades
Service de livraison dans toute la ville de Québec, et aussi à Loretteville, L'Ancienne Lorette et Champigny.
LA BOULANGERIE CANADIENNE
ANT. JOULIOT, Prop.
LES SAULES :-: :-: Tél: 2-3030 R. 23

La SANTE par le PAIN



Les membres de la famille jouirent tous d'une santé florissante s'ils sont nourris de produits boulangers chez nous. Les divers ingrédients qui entrent dans la fabrication de chacune de nos diverses lignes sont d'une pureté et d'une qualité indiscutables.

Nous recommandons particulièrement notre pain parisien, cuit sur l'atre, qui est très délicieux.

NOS SPECIALITES

Nous nous spécialisons dans les pâtisseries de toutes sortes, gâteaux pour les Fêtes, et nos beigne jouissent d'une réputation des plus enviable. Essayez-les une fois et vous ne vous donnerez plus le trouble de les faire à la maison.

Service Courtois et Empressé
Satisfaction Assurée

ALFRED MERCIER
BOULANGER
213, ST-JOSEPH. Tel.: 322 W.
LAUZON

BIENVENUE A LA CONVENTION



Nous invitons cordialement tous les boulangers en convention à visiter, cette semaine, l'établissement de notre Boulangerie Moderne.

Spécialité: PAIN FRANCAIS Variété complete

NOTRE MOTTO
La plus HAUTE QUALITE avec la plus stricte UNIFORMITE

MEFIEZ-VOUS des CONTREFACONS
NOS PAINS SONT SI REPUTES QU'ON VEUT PARTOUT LES IMITER

LA GERBE D'OR LTEE
J.-E. GUERARD, Prop.
8-6ième rue :-: QUEBEC :-: Tél. 4-3126

Des faits et chiffres sur l'industrie

Compilations que nous transmet la National Automobile Chamber of Commerce de New-York.

LA PRODUCTION

Les chiffres suivants ont été compilés par M. Alfred Reeves directeur-général de la National Automobile Chamber of Commerce, de New-York. Ces faits et chiffres donnent une idée de l'importance de l'industrie de l'automobile.

Production de voitures et camions aux Etats-Unis et au Canada, 3,505,-000; voitures, 2,943,200; camions, 561,-800; production de voitures fermées, 2,688,000; pourcentage de voitures fermées, 91 p.c.; valeur des voitures en gros, $1,771,200,000; valeur des camions en gros, $388,400,000; valeur des voitures et camions en gros, $2,-159,600,000; moyenne du prix de vente au détail des voitures, $800; moyenne du prix de vente au détail des camions, $922; valeur des pièces de rechange, des accessoires et du matériel de réparation en gros, $527,-800,000; production de pneumatiques aux Etats-Unis, 52,700,000; valeur des pneus de rechange en gros, $429,000,-000; valeur des voitures et camions, des accessoires, du matériel de réparation, des pièces et pneus de rechange en gros, $3,116,400,000.

Véhicules-automobiles enregistrés aux Etats-Unis, 26,718,000, (suivant des rapports de l'Etat); voitures, 23,-200,000; camions, 3,518,000; pourcentage d'augmentation de l'enregistrement sur l'année 1929, 8 p.c.; véhicules automobiles enregistrés dans le monde, 35,518,000; enregistrement des véhicules servant pour l'agriculture, 5,700,000; dépenses pour la construction des routes, $2,200,000,-000; nombre de personnes employées dans l'industrie automobile et les industries qui s'y rattachent, 4,700,000; taxes de gazoline imposées, $515,000,-000; total des impôts perçus sur les véhicules automobiles, $1,010,000,000.

Contribution au commerce général

Nombre de wagons chargés d'automobiles ayant circulé sur la voie ferrée en 1930, 3,080,000; caoutchouc employé par l'industrie automobile, 55 p.c.; fer et acier employés par l'industrie automobile, 15 p.c.; cuivre employé par l'industrie automobile, 14 p.c.; plomb employé par l'industrie automobile, 24 p.c.; essence consommée par l'industrie automobile, 80 p.c.; essence consommée par les véhicules automobiles, en 1930, en gallon, 310,000,000; caoutchouc brut employé pour l'industrie automobile, en 1930, en livres, 686,000,000; tissu de coton employé par les pneumatiques en 1930, en livres, 195,770,000.

Usage

Camions en service, 3,518,000; propriétaires de camions, 2,550,000; autobus en service, 95,000; écoles se servant d'automobiles comme moyen de transport, 17,000; autobus employés par les compagnies de chemin de fer, 3,087; autobus employés par les compagnies de tramways, 13,300; compagnies de tramways faisant usage d'autobus, 385; compagnies de chemin de fer faisant usage d'autobus, 67; compagnies de chemin de fer se servant de camions pour leur service d'expédition, 75; camions employés par les compagnies de chemin de fer, 7,000.

Ventes à l'étranger

Nombre de véhicules vendus hors des Etats-Unis (exportation des Etats-Unis et production canadienne) 561,000; pourcentage de diminution sur les ventes à l'étranger en 1929, 44 p.c.; pourcentage vendu hors des Etats-Unis 16 p.c.; valeur des véhicules automobiles, pièces et pneumatiques vendus hors des Etats-Unis, $344,700,000; nombre de véhicules importés, 625.

Nombre total de revendeurs de voitures et de camions, 51,514; garages publics, 50,200; stations de service et ateliers de réparation, 100,300; magasins de fourniture, 80,000 station de Ravitaillement d'essense, 330,000.



M. MAURICE LAVIGUEUR, président de l'Association des Marchands d'Automobiles de Québec et distributeur pour les automobiles LaSalle-Cadillac, Oldsmobile et Viking; salles de ventes à 31 de la Couronne.

LE NOUVEAU OLDSMOBILE

Oshawa, Ont., 13. Janv.— Le début de l'Oldsmobile 1931, plus puissant et exécuté suivant des lignes d'une beauté frappante, vient d'être annoncé par la General Motors of Canada Limited. Le nouvel Oldsmobile se distingue par un silence, une douceur et une facilité d'opération extraordinaire. Il comporte plus de quarante perfectionnements. On a doté l'Oldsmobile 1931 des raffinements les plus modernes qui se soient jamais vus dans la construction d'un auto de cette classe de prix et malgré ce surcroit de valeur, ss prix ont été materiellement réduits. Les lignes du nouvel Oldsmobile reflètent une nouvelle conception de style distingué et chacun des six types de carrosseries distincts est véritablement attrayant. Cinq roues de fil métallique sont d'équipement régulier sur les sedans à deux et à quatre portes ainsi que sur le coupé d'affaires, tandis que l'équipement régulier comporte six roues de ce genre sur le sedan patricien, le coupé sport et la routière convertible. En fait d'équipement régulier, l'on trouve aussi les volets de radiateur et montée sur le garde-boue gauche arrière, une lampe ayant fonction de signal d'arrêt. Attrayant et nouveau support pour la roue de rechange. Chaque voiture est pourvue d'un essuie-glace automatique et d'un miroir rétrospectif. Les phares sont plaqués au chrome et reliés par des barres doubles et courbes aussi plaquées et se rencontrant au centre avec l'emblème Oldsmobile. Les amortisseurs hydrauliques Lovejoy sont réguliers. Les contours gracieux des carosseries construites par Fisher sont accentués par le radiateur profond et bien proportionné, large à son sommet et légèrement réduit vers sa base. L'emblème Oldsmobile et un chapeau large et bas constituent toutes les décorations.

On constate immédiatement la beauté et le confort nouveaux des intérieurs de cette voiture. Plus beau capitonnage, sièges plus bas laissant plus d'espace pour la tête, ferronnerie Ternstedt d'un nouveau style, commodités les plus récentes dans le compartiment du conducteur et motifs décoratifs, tout s'harmonise pour rehausser l'apparence, le confort et la facilité de conduire.

Des perfectionnements dans la construction ont porté l'énergie motrice jusqu'à 65 chevaux de freinage. En grande vitesse, le nouveau Oldsmobile accélérera de cinq à soixante milles à l'heure en 30.8 secondes, et atteindra la vitesse de 22.8 milles à l'heure au bout de 1400 pieds dans une côte de 11.6 pour cent après s'y être engagé à une vitesse de dix milles à l'heure.

On a doté le nouvel Oldsmobile d'un changement de vitesse facile et silencieux. Ce n'est pas tout que l'auto soit pourvu de la fameuse transmission à engrenages synchronises, car il est aussi le premier auto à posséder ce genre de changement de vitesse joint à une seconde vitess silencieuse. Cett nouvelle transmission possède un changement de vitesse régulier sans accessoires ou mouvements superflus pour confondre le conducteur et compliquer l'opération de l'auto.

Ces augmentations de pouvoir, de vitesse et d'accélération, fait-on remarquer, sont dues principalement à la présence de la carburation et de la tubulubre à succion par le bas, ainsi qu'aux autres perfectionnements qui ont multiplié les avantages du principe de succion vers le bas.

L'Oldsmobile possède un nouveau silencieux d'admission sur le carburateur joint au dernier genre de nettoyeur d'air. Une autre amélioration nouvelle et importante est le démarrage comme en été pendant toute l'année.

LE NOUVEAU CHEVROLET

Le Chevrolet présente l'auto le plus perfectionné et le plus attrayant de toute son histoire au salon de cette année. Parmi les nombreux nouveaux modèles exposés, qui tous révèlent de nombreuses améliorations, il n'y a probablement pas une autre ligne d'automobiles, gros ou petits, qui ait attiré autant d'attention et gagné un accueil aussi enthousiaste. Le public a toujours manifesté un vif intérêt auv changements des autos de la classe de prix du Chevrolet, à cause de leur attrait pour la majorité des acheteurs d'autos, mais cette année, le nouveau Chevrolet a suscité un intérêt encore plus grand par le fait de raffinements éclatants dans les caractéristiques qui rehaussent la beauté du Chevrolet aussi bien que le rendement mécanique du Chevrolet.

Les nouveaux bas prix pour Chevrolet — plus bas, de fait, que celui de n'importe quel Chevrolet jamais produit, quatre ou six — ne sont pas la seule cause de l'attrait du Chevrolet. Même lorsque les prix devaient être plus bas, la Chavrolet a produit une plus grande voiture sous tous rapports, comportant toutes ces caractéristiques de confort et de luxe que permet l'empattement plus long.

Si un modèle Chevrolet a attiré plus d'attention que les autres, c'est bien la routière super-sport, qui est un type exclusif au Canada. Elle possède toutes les lignes vives des autos pics gros et son apparence distinctive a mérité les éloges des foules qui l'ont admirés. Parmi les caracteristiques de cet auto et des autres modèles — le phaéton, la routière régulière, le coach, le sedan, le sedan spécial, les coupé à trois et à cinq fenêtres et le coupé sport — on trouve le compartiment avant entièrement isolé, une direction plus facile, un embrayage plus durable, une transmission plus douce et plus silencieuse et un usage généreux de plaçage au chrome, qui ne rouille pas, sur toutes les parties brillantes de l'extérieur.

Tous les modèles sport sont pourvus de la nouvelle et populaire grille de radiateur plaquée au chrome. Tous les modèles ont d'élégantes nouvelles roues de fil métallique comme équipement régulier. Les chapeaux de moyeux sont très grands, et sont plaqués au chrome. Les finis des roues sont en harmonie avec les combinaisons variées de la carrosserie.

Un facteur de sûreté du nouvel auto est le cadre rendu 50 pour cent plus riche en force de torsion. L'allongement de deux pouces dans l'empattement a servi à rendre les nouvelles carrosseries plus spacieuses et plus confortables.

Le radiateur a une plus forte capacité cette année et il est amélioré en efficacité comme en apparence. Un nouveau dessin du cadre le fait paraitre beaucoup plus haut et semble accentuer la courbe des côtés. Une barre d'appui reposant sur les garde-boue traverse la façade du radiateur et soutient les phares paraboliques plaqués au chrome, en même temps qu'un nouvel avertisseur populaire, vibrateur à haute fréquence, qui est monté cette année, juste au-dessous du phare gauche.

Le capot est plus long avec une couronne plus haute dans les panneaux supérieurs. Toutes les carrosseries Fisher possèdent une ligne soulevée faisant ceinture et donnant l'impression d'un auto bas. Les lignes de la capote sont fuyantes.

Une caractéristique importante des nouvelles carrosseries est la meilleure vision rendue possible en abaissant légèrement le siège du conducteur et élevant la partie du cadre qui traverse le haut du pare-brise. Les montants plus étroits du pare-brise augmentent encore la vision et la sûreté de l'auto.

Les intérieurs de toutes les carrosseries ont été dessinés de nouveau pour profiter de l'espace extra résultant de l'augmentation de deux pouces dans l'empattement.

ROLE QUE JOUENT LES AMORTISSEURS ET LA SUSPENSION

Le pneu, le ressort et le coussin sont les principaux organes qui absorbent les chocs.

LE CONFORT

De nombreuses raisons font que la suspension, qui n'était considérée autrefois dans l'automobile que comme un problème accessoire, est devenue aujourd'hui une question de première importance, qui a fait travailler beaucoup tous ceux qui, de près o de loin, s'en occupent.

Dans une voiture automobile il y a trois organes interposés entre le sol et le passager; chacun de ces organes: le pneu, le ressort et le coussin, contribue à la suspension.

Le pneumatique

Nous dirons accessoirement quelques mots de l'amortisseur, quand nous parlerons des ressorts.

D'abord, le pneumatique: l'emploi des pneus ballon a favorisé beaucoup le développement des petites voitures, qui, autrefois, avec les pneus à haute pression étaient nettement désavantageuse au point de vue de la suspension: le pneu ballon, au passage de l'obstacle, se moule beaucoup mieux que celui-ci, et le choc transmis à la voiture est beaucoup plus faible. On a longtemps reproché aux pneus ballon, peut-être à tort, de mal tenir dans les virages et de pouvoir se déjanter facilement; l'apparition de la jante à base creuse, puis celle de base excentrique ont réduit au silence les détracteurs.

Des expériences, faites avec une voiture dont les pneus étaient à plat, ont permis de remarquer que dans les virages le pneu n'était nullement arraché et tenait parfaitement à la jante.

Par ailleurs, on a dit que l'emploi des pneus ballon à l'avant prédispose la voiture au shimmy.

Si la direction de la voiture en question est étudiée pour l'emploi de ces pneus, on n'aura pas de shimmy; il semble, d'autre part, que la meilleure solution de ce problème soit une direction à double commande, c'est-à-dire que les roues avant ne sont pas reliées par une barre de connexion; ainsi le shimmy, qui est, comme on le sait, dû à un prénomène de résonnance se produisant entre les deux roues [illegible] ces deux roues ne sont pas reliées entre elles.

Le ressort

Voyons maintenant les ressorts et les solutions classiques.

La suspension dite par ressorts semi-elliptiques est celle dans laquelle la lame maitresse est en dessous, donc concavité vers le haut.

Les deux points par lesquels le ressort est fixé au châssis devront permettre une déformation, c'est-à-dire un aplatissement ou, au contraire, une détente du ressort; donc, il y a nécessité d'une liaison élastique: l'un au moins des deux points d'attache doit être mobile par rapport au châssis: la jumelle ou le patin sont la réalisation de cette condition.

Dans certains cas, au contraire, la concavité et la lame maitresse du ressort soit tournées vers le sol: le montage est dit en cantiliver. Dans ce cas, le ressort est fixé en son milieu au châssis par un axe articulé. Une extrémité est également fixée au châssis par une jumelle, et l'autre extrémité est solidaire de l'essieu.

Le cantilever s'emploie presque uniquement pour les roues arrière.

Pour les roues avant, il est surtout utilisé comme demi-cantilever.

Le demi-cantilver à l'arrière est également d'un emploi courant dans les voitures légères.

Voyons maintenant comment le ressort va fonctionner; envisageons par exemple le passage de la voiture sur un obstacle.

Avant l'obstacle, le ressort a une forme qui est plus ou moins concave vers le haut. Au passage de l'obstacle, le châssis par son inertie tend à rester dans son plan; donc également les extrémités du ressort fixées au [illegible] tendent à rester dans le même plan horizontal. Mais les ro[illegible] avec elles, le point ou l'essieu est fixé au ressort. Donc, celui-ci va fléchir et se comporter exactement comme si, la voiture étant immobile, on avait appuyé vers le bas sur l'extrémité du ressort. Celui-ci, après avoir fléchi, va rebondir, et il va résulter des oscillations, qui s'amortiront au bout d'un certain temps.

Pratiquement, on comprend que les oscillations doivent avoir une amplitude aussi faible que possible, celle pour éviter les mouvements du châssis. C'est là le but de l'amortisseur.

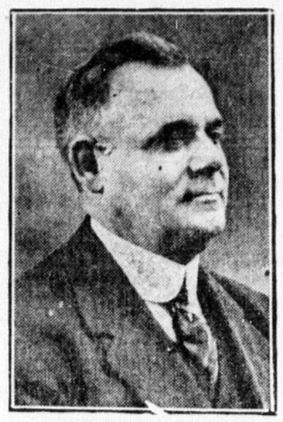
L'amortisseur

Les amortisseurs peuvent être rangés en plusieurs catégories.

En premier lieu ceux qui freinent le ressort dans les deux sens.

Les amortisseurs de ce genre sont très simples constitués par un compas dont chaque extrémité est reliée soit au châssis, soit au ressort (ou à l'essieu), et dont l'articulation présente une certaine résistance à l'ouverture ou à la fermeture du compas; résistance générale produite par le frottement de plaques métalliques contre un bois spécial très dur.

La deuxième classe d'amortisseurs est celle des appareils qui ne freinent que le retour du ressort ou, pour mieux dire, sa détente, sa compression étant laissée absolument libre.



M. JOS. DeVARENNES, président de la maison Quebec Motor Sales & Supply Co. Ltd., 279, rue St-Joseph. la Quebec Motor Sales & Supply Co. à Québec.



M. J.-C. McNICOLL, vice-président de la Quebec Motor Sales & Supply Co Ltd., distributeurs des voitures Buick à Québec.

SALON de L'AUTO



DU 21 au 28 Février

DE 10 A.M. à 10.30 P.M.

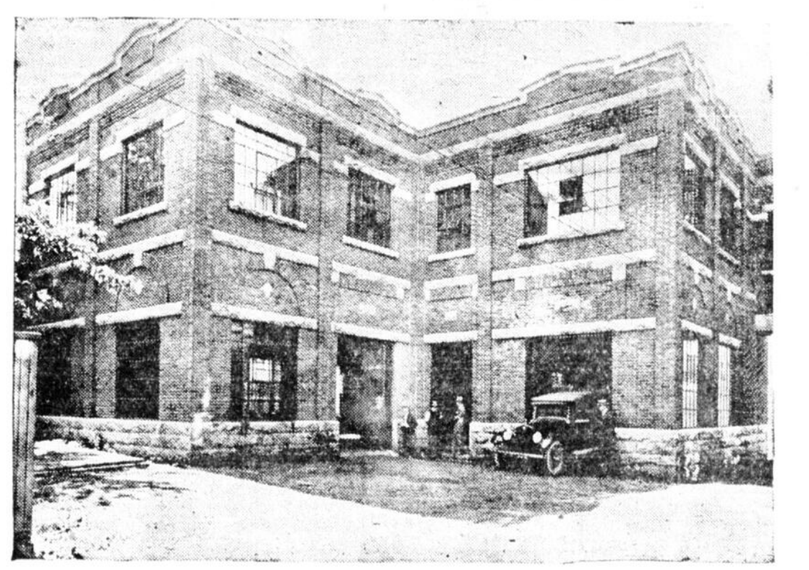
Manège MILITAIRE Québec

CE SOIR

Soirée des Clubs de Québec



M. J.-A.-T. LAMBERT, agent local du Ford et du Lincoln, 85, rue Notre-Dame des Anges.



Vue de l'Entrée des Ateliers de la MECANIQUE-AUTOMOBILE

Jeunes Gens !

Assurez votre Avenir

par l'Etude si Intéressante

de la

MECANIQUE-AUTOMOBILE

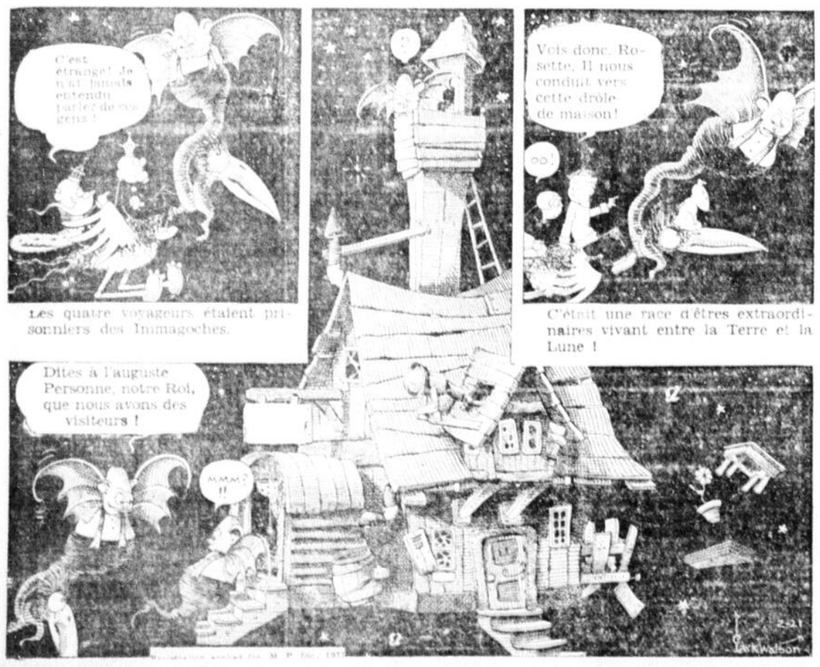
NOUS DONNONS DES COURS ABREGES de Mécanique d'Automobiles ayant pour but la formation théorique et pratique des mécaniciens de garage. L'entrainement théorique consiste en conférences sur la construction, l'entretien et la mise au point des moteurs à explosion ainsi que des différentes parties mécaniques des voitures automobiles.

Les élèves reçoivent leur entrainement pratique en travaillant, sous la direction d'un contremaitre, au démontage, remontage et réparations générales se rencontrant tous les jours dans les garages ordinaires, telles que: décarbonisation du moteur, rectification des soupapes sur leur siège, serrage des têtes de bielle, ajustement des roues, charge des accumulateurs, réglage des générateurs, aimantation des aimants de magnétos, etc.

ECOLE TECHNIQUE de QUEBEC

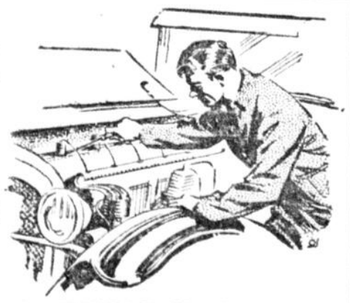
187 Boulevard Langelier - - - Québec

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson



Nos amis s'étaient aventurés, sans le savoir, dans une région du ciel où rien ne tombait ni ne s'élevait. Cette région était habitée par des êtres assez semblables à des chauve-souris et répondant au nom de "Immagoches !"

SUIVEZ NOTRE CONSEIL !



FAITES VERIFIER VOS FREINS

Vous savez les dangers de toutes sortes auxquels s'expose l'automobiliste qui néglige ses freins. Un rajustement ne coûte pas cher et la Prudence l'exige !

STATION AUTORISEE DU "CLUB AUTO" DE QUEBEC

POURQUOI PAS UN BON OVERHAULAGE ?

C'est le temps de l'année où nous sommes le moins encombrés— et où nous vous ferons un meilleur travail, tout en vous chargeant réellement moins cher.

SERVICE — HUILE — GRAISSE — GAZOLINE — PNEUS ET PIECES DE RECHANGE

Garage Montcalm

911 Chemin Ste-Foy. Tél. : 3-4537

Un frein dont la popularité croît toujours

Explication technique du fonctionnement des freins hydrauliques.

EFFICACITE

Dans tout dispositif de freinage appliqué aux automobiles il s'agit de transmettre aux sabots des freins l'effort fourni par le conducteur, soit qu'il appuie sur une pédale appropriée, soit qu'il exerce une poussée ou une traction sur un levier à main. Parfois est intercalé dans le système de transmission un appareil amplificateur d'effort — le servo-frein — mais dans sa forme schématique, le système de transmission lui-même ne se trouve nullement modifié par rapport à la disposition simple au moyen de laquelle est assurée la transmission directe de l'effort de freinage.

Des difficultés sérieuses se présentent en ce qui concerne la transmission de cet effort, d'abord parce qu'il est généralement assez important, ensuite parce que la source de l'effort et le point où il est reçu sont la première fixe, le deuxième mobile par rapport à l'autre. En effet les pédales et les leviers font partie du cadre du châssis, élément suspendu alors que les tambours des freins et les sabots qu'ils contiennent sont liés à l'essieu, c'est-à-dire à un organe non suspendu de la voiture. En définitive, le problème consiste à réaliser un système de transmission élastique en quelque sorte, qui permette les libres débattements des essieux, et qui, en outre soit doué d'un rendement mécanique élevé de manière à éviter une pert appréciable de l'effort.

Un grand nombre de dispositifs sont employés couramment pour assurer la transmission de l'efofrt de freinage dans des conditions convenables. Tout le monde connait les tringles de freins asticulés sur des relais et qui conduisent à établir des renvois généralement assez compliqués; ceux-ci donnent lieu à une usure sensible et ils peuvent gripper ou cesser de fonctionner normalement s'ils ne sont pas soigneusement entretenus.

LES CABLES

Les câbles souples guidés par des poulies, ou glissant dans de gaines sont également familiers à beaucoup d'automobilistes. Ils constituent un progrès par rapport aux tringles rigides, en ce sens qu'ils conduisent à des installations plus simples, donc moins sujettes à usure et à détérioration mais on leur reproche de présenter une faculté d'allongement assez grande, susceptible de nuire au freinage. On craint parfois aussi que quelques torons des câbles arrivent à se hompre, diminuant la résistance totale des câbles et produisant, lorsque ceux-ci sont logés dans des gaines des frictions importantes qui ne permettent plus à l'effort de freinage de se transmettre de façon satisfaisante.

Devant ces inconvénients, à la vérité assez légers, on a songé à substituer aux câbles souples sous gaine des commandes hydrauliques qui représentent tous les avantages d'élasticité et de simplicité de la commande par câble. Avec cette disposition, les allongements notamment, ne sont plus à craindre, puisque l'élément de transmission est un liquide, c'est-à-dire une substance incompressible. En outre, la transmission de l'effort fourni se fait intégralement avec un rendement très élevé.

FREINS HYDRAULIQUES

Les freins hydrauliques reposent sur le principe de la presse hydraulique. Tout le monde sait que si l'on exerce sur un piston de petite section un effort déterminé, on peut recueillir sur un autre piston de section dix fois supérieure, par exemple, un effort dix fois plus grand; seule la course bien entendu, varie puisqu'au total le travail produit et le travail recueilli doivent, au rendement près, être les mêmes, c'est ainsi que pour une course de dix centimètres par exemple sur le piston moteur, on n'enregistre qu'un déplacement d'un centimètre sur le piston récepteur.

Cette amplification d'effort obtenue aisément est mise à profit dans les freins hydrauliques. Un petit postin, mu par la pédale, agit par l'intermédiaire d'un liquide convenable (de l'huile dans la plupart des cascas), sur des pistons de plus forte section exerçant directement leur action sur les sabots des freins.

Avec les freins hydrauliques, comme dans les presses hydrauliques, se trouvent développées des pressions élevées dans les canalisations. A ce moment se présente déjà une difficulté: c'est de réaliser des canalisations élastiques capables de relier le châssis aux parties non suspendues de la voiture et qui présentent une résistance suffisante sans être susceptibles, avec le temps, de détériorations profondes. La solidité des conduites est essentielle, parce qu'en général les quatre freins sont commandés par un dispositif moteur unique en sorte que si l'une des canalisations vient à éclater, toute l'huile s'échappe par la fissure et aucun des freins n'agit plus. En pratique, on obvie à ce danger en disposant, au départ de chacune des canalisations des petits clapets de retenue qui éliminent, purement et simplement, la canalisation avariée, et permettent de continuer à exercer sur les autres freins l'effort habituel. Il peut arriver en effet, que la canalisation la plus résistante se trouve rompue à la suite d'un choc, ou sectionnée par une pierre projetée par une roue, lorsque la voiture roule à grande vitesse, les clapets de retenue sont donc indispensables.

FORTES PRESSIONS

Puisque les canalisations sont soumises à de fortes pressions on conçoit, naturellement, que les pistons du système moteur et du dispositif récepteur sont eux-mêmes soumis à ces fortes pressions; ils doivent donc présenter une étanchéité totale, si l'on tient à ce que le freinage demeure efficace.

Cette question d'étanchiété est assez difficile à résoudre. On emploie pratiquement des pistons formés par une rondelle de cuir embouti disposée de telle sorte que, sous la pression, les bords de la rondelle tendent à s'appliquer sur la paroi du cylindre avec une force d'autant plus grande que la pression exercee est plus élevée.

Certains freins, au lieu de comporter des pistons avec lesquels une fuite est toujours à craindre sont pourvus de soufflets élastiques, analogues à ceux que l'on rencontre dans les baromètres ou les thermostats, par exemple, sur lesquels la pression de l'huile opère une contraction qui permet de mettre en jeu les sabots des freins. Dans le système moteur, on retrouve un soufflet analogue dont les dimensions sont déterminées par l'action du conducteur sur la pédale ou sur le levier. Avec les systèmes à soufflets, on n'a évidemment pas à craindre de fuites dans la partie active de l'appareil, du moment où celle-ci présente une résistance suffisante aux pressions, mais il est certain que conduit à établir des presse-toupe au passage des axes reliés aux soufflets et là des fuites peuvent apparaitre.

Une autre difficulté en matière de freinage ydraulique réside dans l'inconstance de la fuidité du liquide employé. On comprend que cette fluidité influe sur le mouvement des organes de freinage et sur l'étanchiété des presse-étoupe ou des pistons qu'ils comportent. Une huile trop épaisse nous avons dit qu'on utilisait généralement cette substance comme agent de liaison dans les freins hydrauliques — risque de rendre les freins paresseux, aussi bien au moment de leur mise en action que lorsqu'ils doivent revenir au repos. Une huile trop fluide permet bien un freinage rapide, mais les fuites se trouvent favorisees en raison de la mobilité du liquide. Or, la fluidité de l'huile qui constitue l'élément de transmission de l'effort dans les freins hydrauliques varie avec la température, en sorte que de très bons freins en été peuvent devenir tout à fait défectueux en hiver. Pour éliminer ce défaut des freins hydrauliques, de nombreux constructeurs remplacent l'huile ordinairement employée par de la glycérine dont la viscosité est beaucoup moins influencée par les variations de température. Au demeurant, ce liquide présente les qualités de l'huile à la condition qu'il soit parfaitement neutre, de manière à éviter toute attaque des pièces métalliques de l'installation.

SOMMAIRE

En somme, dans leur ensemble, les freins hydrauliques présentent des particularités fort interessantes. Ils sont simples de construction, généralement robustes, et leur entretien se réduit à très peu de chose, si l'étanchété de l'ensemble des appareils est bien étudiée. On peut, du reste, dans une certaine mesure, compenser les fuites qui peuvent se produire, tant dans les canalisations qu'aux pistons ou aux presse-étoupe, en disposant d'un réservoir compensateur qui ajoute automatiquement dans l'installation les quantités de liquide qui ont pu se trouver perdues, mais l'avantage le plus net des freins hydrauliques c'est de permettre d'opérer une amplification d'effort dans des conditions de souplesse exceptionnelles Quoi qu'il en soit, il faut croire qu'en pratique les freins hydrauliques présentent un intérêt incontestable, puisqu'ils sont de plus en plus employés dans la construction automobile moderne.

Cet article est extrait de "L'actualité automobile".



M. J.-L. DROLET, distributeur à Québec des automobiles Chevrolet, 284, rue St-Joseph.

VITRES D'AUTOS

Vos Vitres d'Autos sont-elles CASSEES?

Nous posons la vitre ou les vitres cassées sur votre auto ; et ceci, à des prix qui vous surprendront par leur modicité. Nous défions la compétition— et nous nous spécialisons dans ce genre de travail.

Spécialités :

Vitreurs dans le Fer sans égaux. Miroirs encadrés, et vitres de fenêtres mastiquées. Nous allons chercher vos châssis, et vous les livrons sur place, tout vitrés.

MARIER & TREMBLAY

LIMITEE

42, Rue Du Pont. (Angle Ste-Marguerite)

L'HISTOIRE D'UN MOTEUR A EXPLOSION

C'est l'abbe Hautefeuille qui le premier en suggera l'idée à ses contemporains.

On a tellement dit sur les débuts du moteur à explosion que nous pouvons, sans crainte, redire une histoire intéressante, légèrement modifiée. C'est en 1678, sous Louis XIV, que l'abbé Hautefeuille suggérait un moteur utilisant la poudre à canon. De l'explosion de cette poudre, ajoutait-il, et du refroidissement des gaz de la combustion, doit résulter dans un récipient pourvu de soupapes, un vide capable d'aspirer l'eau. Deux ans plus tard, en 1680 donc, le célèbre astronome et savant hollandais, Christian Huyghens, qui ne manque pas de titres à notre admiration, produisait une depression comme Hautefeuille, mais dans un cylindre moteur, afin d'utiliser la pression de l'air extérieur pour déterminer le mouvement du piston. Ce mode de travail, qui le premier le réalisa ?

Denis Papin

Le Français Denis Papin, en 1688. Dès lors, les inventions vont se précipiter, pouvait-on penser. Au contraire, c'est un sommeil de tout un siècle au moins, quant à l'ordre de recherches qui nous intéresse. Mais, en 1791, l'Anglais John Barker réalise la première turbine à gaz. Un gaz compustible mélangé à l'air est admis dans une chambre adhoc où il est enflammé et le jet produit à l'échappement met en mouvement une roue à aubes. En 1794, un autre mécanicien, Robert Street, présente le dispositif suivant : un combustible liquide se vaporise dans le cylindre lui-même et pendant la première moitié de la course du piston, se mélange à l'air et à un peu d'eau. Ce mélange est ensuite allumé au milieu de la course par une flamme brûlant constamment; le piston est alors poussé en avant par les gaz de la combustion. Reconnaissons qu'en divers domaines, ce Street fut un génie d'une exceptionnelle prescience.

En 1823, Samuel Brown amene un cylindre entouré d'eau; ce cylindre est muni de soupapes Wellman Wright, dix ans après réalise le premier moteur à double effet : le premier il allume à fond de course. Mais la compression préalable à l'inflammation n'est appliquée qu'en 1838 par Barnett. L'histoire de l'invention comporte encore quelques noms qui méritent d'être tirés de l'oubli, ceux de Drake, Barsenti, Mattensi, Degrand, Lenoir.

L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE L'AUTOMOBILE

Cette partie vitale du fonctionnement de l'automobile peut être comparé au système nerveux de l'être humain.

Lorsque vos nerfs donnent signe de défaillance, vous ne pouvez pas compter sur un rendement régulier dans l'exécution de vos devoirs journaliers et ne savez jamais où cette condition peut vous être fatale. Dans ce cas, il vous reste le secours de votre médecin qui vous soumettra le traitement nécessaire à votre cas.

Il en est de même pour votre automobile, la partie électrique étant responsable pour son bon fonctionnement, il est pour vous logique de voir à ce qu'il soit toujours maintenu dans le meilleur état possible.

Nous avons eu la bonne fortune d'assister à une démonstration dans les ateliers de M. J.-R. Lorquet, 99 Côte d'Abraham, et avons constaté ce que valait une machinerie moderne pour la vérification et la rectification des parties électriques d'automobiles. Il est essentiel d'être assuré d'un courant électrique capable de donner en tout temps le volume requis. Une attention spéciale doit être donnée aux **magneto, carburateurs, bougies,** et **batteries** et aux accessoires électriques qui en dépendent. La durée de votre char sera prolongée en autant que les soins nécessaires seront donnés à l'équipement électrique en consultant les électriciens experts à chaque fois que vous y constatez un signe de trouble.

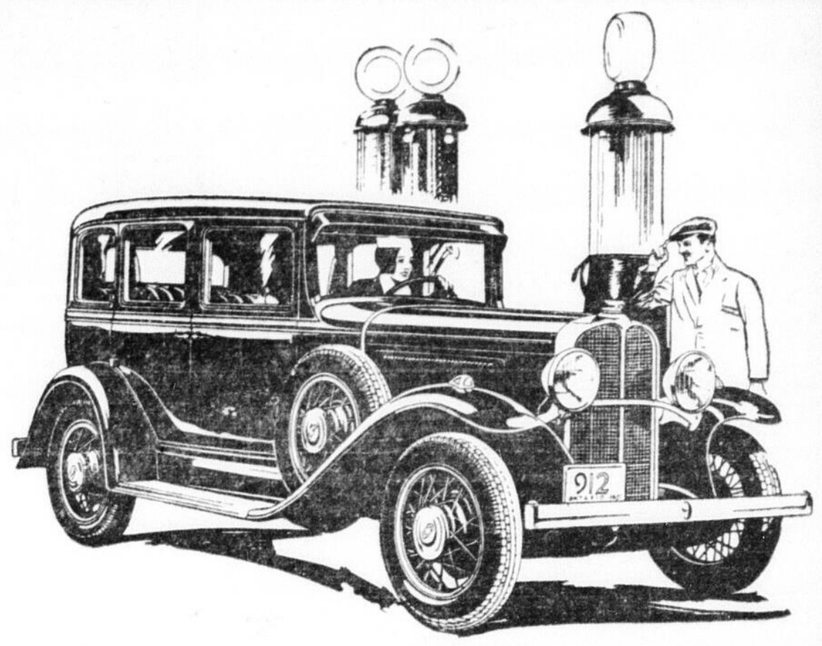
La fabrication des automobiles au Canada s'est énormément développée depuis quelques années et est devenue une industrie très importante. Le Canada occupe maintenant la seconde place au point de vue du nombre d'automobiles en proportion de la population et la troisième place quant à la production des autos. Ces statistiques ont été compilées par le département de l'immigration et de la colonisation du Pacifique Canadien.

Aux Etats-Unis, il y a un auto pour chaque 4.6 personnes. Au Canada il y a un auto pour chaque 8.2 personnes.

En 1929, la production des automobiles aux Etats-Unis a été de 5,358,414 voitures. La France arrive en second lieu avec 263,660 autos. Le Canada suit de près, avec une production de 262,625 véhicules. L'Angleterre occupe la quatrième position avec 238,805 unités à son crédit. Vient ensuite l'Allemagne avec 70,500 autos.



M. THEO. GUAY, gérant des ventes de Québec Motor Sales Supply Co. Ltd., 279, rue St-Joseph, distributeurs du Buick.



"*Bonjour*...vous allez loin avec un réservoir de gazoline dans cet auto!"

C'EST un fait bien connu que le Pontiac est un auto d'une économie notable et d'une solide performance.

A cette belle réputation, le nouveau Pontiac 1931 apporte les caractéristiques tout à fait désirables d'une plus grande dimension ainsi que d'une beauté et d'un confort nouveaux.

Plus que cela, les prix du Pontiac 1931 sont bien inférieurs à ce que sa bonne apparence et sa dimension pourraient justifier. A ses nouveaux bas prix — jusqu'à $85 de moins que l'an dernier . . . cet auto offre une grande valeur . . . une valeur General Motors.

Voyez le Pontiac 1931. Faites l'essai de ses Carrosseries Fisher spacieuses et luxueuses. Faites-vous expliquer les nombreux raffinements mécaniques qui contribuent au confort, au silence et à la douceur de cet auto.

Apprenez ensuite comment le mode de paiements différés G M A C de la General Motors peut faciliter votre achat. Enfin, lisez la Police de Service au Propriétaire General Motors qui vous donne clairement et par écrit l'assurance que le Pontiac vous donnera un long service satisfaisant.

NOUVEAUX BAS PRIX

Sedan 2 portes	$875
Sedan 4 portes	970
Sedan Sport	1015*
Coupé Sport	925*
Coupé	875
Cabriolet	
Convertible	970*

GM GENERAL MOTORS

*Tous les prix à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, Pare-chocs et Pneu de Rechange, Extra. *Six roues de bi métallique, cavités dans les garde-boue et support à valise sont compris dans l'équipement régulier des modèles sports pour un peu plus cher.*

PONTIAC



. . un bel auto, un auto moderne, une valeur General Motors

DISTRIBUTEURS:

MOTORS LIMITED

19 rue De la Couronne, Québec, Tél. 6185

B.-J. KEENAN

LA TUQUE - - - - - Qué.

P12F-56

Maintenant en EXPOSITION

à nos

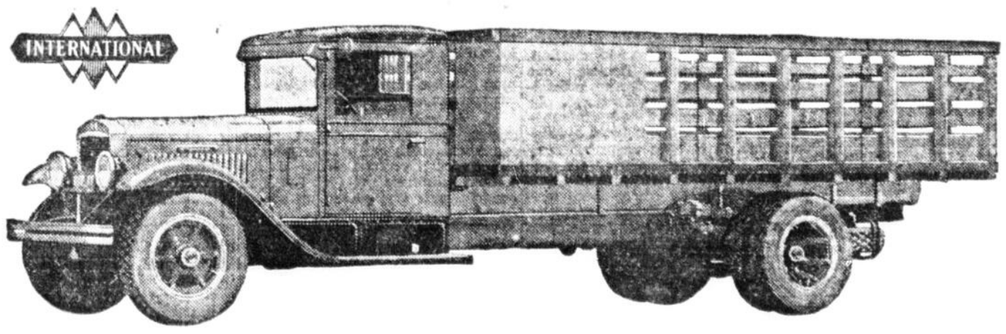
Salles de Ventes

371 Rue St-Paul -:- Québec

Nouveaux modèles de Camions "International"
A 5 - 2 tonnes A 5 - 3 tonnes
6 cylindres

Produit de vingt-six années d'expérience dans la construction automobile, ces nouveaux venus de la variété des camions International sont destinés à offrir une plus grande variété de service qu'un camion ait jamais fourni dans le transport moderne.

Son mécanisme, apte aux grandes allures et en état de résister au plus dur usage, se distingue par les plus récents et les plus importants perfectionnements mécaniques. Les modèles A-4 et A-5 sont remarquables par l'apparence et le rendement. Nous vous invitons à venir examiner ces nouveaux camions "INTERNATIONAL".



Invitation

Il nous fait plaisir d'inviter le public en general à venir constater la véritable supériorité des nouveaux modèles de Camions "International". Qu'il nous soit permis de vous démontrer une fois pour toutes combien les camions "International" SAVENT solutionner les problèmes de transport des différents genres de commerce.

Ces camions "International" sont exposés à nos Salles de Ventes, 371, rue StPaul, Québec.

INTERNATIONAL HARVESTER CO.

OF CANADA LIMITED

371 rue St-Paul -:- Québec -:- Tél. 4-2445

REUNION DE TOUTES LES BONNES VOLONTES POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

(Suite de la page 3)

création d'un ministère fédéral de la Santé publique, présenté le 25 octobre 1918, indiquait que la moyenne de la mortalité infantile en Grande-Bretagne, de 1911 à 1914, s'élevait à 119 par 1,000 nés vivants et que, malgré la guerre, cette moyenne avait été réduite à 91 en 1916", commença Madame Dr MacMurchy.

"En Australie, le taux de la mortalité infantile s'élevait d'abord à 80 par 1,000 nés vivants. Dans l'espace d'environ 10 ans, grâce à l'éducation du public, et à la création d'un Service public d'infirmières visiteuses, ce taux, en 1917, n'atteignait que 50 par 1,000 naissances vivantes.

"Les crédits ouverts par le gouvernement fédéral aux différents services de la Santé publique, pour l'année se terminant le 31 mars 1915 s'élevaient à $511,338.92.

Or à cette date, en 1915 et en 1916, les taux de la mortalité infantile se chiffraient ainsi dans quatre des provinces du Canada.

Manitoba, 1915	105
Ontario, 1915	107
Nouvelle-Ecosse, 1915	127
Québec, 1915	147

Le taux excessivement élevé de la mortalité au sein de la population infantile canadienne engageait alors le gouvernement fédéral à prendre des mesures immédiates pour conserver la vie des enfants.

"Onze ans plus tard, les Statistiques démographiques provisoires du Canada pour 1929, statistiques dressées par le Bureau fédéral de la Statistique du ministère du Commerce, indiquent que le taux de la mortalité infantile au Canada, si l'on exclut le Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest dont la population globale s'élève à un peu plus de 12,000 habitants, atteint 92.2 par 1,000 nés vivants.

"Si l'on compare", poursuivit la conférencière, "les chiffres de 1929 à ceux de 1915 et de 1916, dans les quatre provinces déjà mentionnées on constatera un progrès remarquable.

"Au Manitoba le chiffre de 105 noté en 1915, était porté à 71 en 1929. Dans la Nouvelle-Ecosse, le taux de 127 a été réduit à 90 durant la même période. Québec a porté à 121 le taux de 147 enregistré en 1915 et Ontario, de 1916 à 1929, a réduit son chiffre de 107 à 76.

"Comme nous l'avons déjà signalé les statistiques ont permis de calculer que la mortalité infantile s'élevait à 92.2 par 1,000 nés vivants, au Canada, en 1929. Ce coefficient était de 102 en 1921.

"Nous avons raison de nous encourager. En effet, chaque année nous sauvons la vie à un plus grand nombre de bébés.

"Dans la province de Québec, la mortalité infantile est en constante décroissance. En 1926, le chiffre total de la mortalité infantile a atteint 11,-666 décès. En 1929, il s'est élevé à 9,810, soit une diminution de 1,856 décès, ou plus de 15 pour cent. On ne doit pas oublier que, dans la province de Québec, la natalité est très élevée, ce qui entraine toujours un accroissement de taux de la mortalité infantile.

"Grâce aux unités sanitaires de comtés, le Service provincial d'hygiène, sous la direction de M. le docteur Alphonse Lessard et de ses collègues, poursuit une campagne d'éducation maternelle, notamment en ce qui concerne les causes de la mortalité infantile. Les efforts tentés ont déjà obtenu un tel succès que, avant longtemps, on espère que le taux de la mortalité infantile dans la province de Québec sera inférieur à 100 par 1,000 enfants nés vivants. Dès que le but visé sera atteint, M. le docteur Lessard et tous ceux qui lui prêtent leur coopération se fixeront un nouvel objectif. Aussi ne serons-nous jamais satisfaits tant que, sur chaque 1,000 naissances au Canada, nous n'en épargnerons pas au moins 950.

"La première unité sanitaire, celle du comté de Beauce, a été créée en 1926. Cette même année, le taux de la mortalité infantile s'y élevait à 125.5. Or, en 1929, il était réduit à 87.7."

Le Dr MacMurchy indique ici la nécessité de faire l'éducation de la population sur les soins à accorder à la mère et à l'enfant, puis elle affirme le rôle utilitaire de l'Unité Sanitaire à laquelle nous devons accorder notre entier appui.

Ayant ensuite indique que depuis 1926 5,285 mères canadiennes sont mortes, soit une moyenne de 1,321 décès par année, Mme MacMurchy souligne combien il reste encore de progrès à réaliser. "Le taux de cette mortalité se chiffre à 5.3 pour 1,000 nés vivants, dans la province de Québec", a continué le Dr MacMurchy. "La tuberculose, pourtant un mal implacable, ne présente qu'un taux de mortalité de 0.79 par 1,000 habitants.

"Du premier juillet 1925 au premier juillet 1926", ajouta-t-elle, "on a enregistré 1,532 décès maternels. Ces mères ont laissé 5,073 orphelins.

"Au même taux de mortalité durant les quatre années allant de 1926 à 1929, le nombre d'enfants laissés orphelins au Canada, par ces seules causes de mortalité maternelle, atteindrait 17,440, soit 4,359 par année. Quel le tragique hécatombe! Que de foyers écroulés!

"Si on leur assurait de meilleurs soins, on conserverait plus de la moitié de ces mères à leurs enfants et à leurs foyers.

"Au cours des trois années dernières, c'est-à-dire de 1927 à 1929, l'Ordre des infirmières Victoria, infirmières qui professent sous la direction d'un médecin, a pris soin de 41,745 mères canadiennes et de leurs bébés. Sur ce nombre de mères, 84 seulement sont mortes, soit 2 par 1,000. Les autres ont été sauvées.

"Si, au Canada, de 1927 à 1929, nous avions conservé autant de femmes qu'en a sauvé l'Ordre des infirmières Victoria, 2,562 mères canadiennes de plus vivraient aujourd'hui."

Le Dr MacMurchy indique en terminant les possibilités d'arriver au succès. Elle suggère comme moyens à prendre, entre autres: l'assurance à la mère des soins du médecin et d'une infirmière tel que se le propose la mission de l'Ordre Victoria; 2o l'enseignement plus complet au médecin des soins et des traitement qu'il doit assurer à la mère et à l'enfant; 3o l'éducation particulière des infirmières; 4o les instructions à donner au mari, à la famille, au personnel de la maison; 5o l'enseignement de toutes les populations.

M. le Dr Alphonse Lessard devait présenter un travail sur l'Unité Sanitaire de Comté dont il est le créateur, dans la province. Récemment revenu de Toronto, le directeur provincial d'hygiène de Québec, était retenu chez lui par la maladie, hier matin. M. le Dr Nadeau, assistant directeur du département, a donné lecture de l'étude de M. le Dr Lessard dont nous reproduisons un résumé succint.

"La sauvegarde de l'enfance, dans les districts ruraux", commença le Dr Nadeau, "est l'un des points sur lequel l'Unité Sanitaire de comté, tel qu'organisée dans la province deQuébec, a le plus appliqué ses efforts. L'expérience a amplement démontré dans la Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis ce que l'Unité Sanitaire de Comté ou toute autre institution de même organisation est appelée à rendre en service à la contrée qui en bénéficie. Relativement à la naissance des enfants l'Unité Sanitaire se propose l'obligation de faire l'éducation du public, de lui apprendre les meilleurs moyens de prévention contre les maladies communes dans ces circonstances. L'institution s'occupe particulièrement des enfants dans la période préscolaire ou scolaire, tâchant de leur éviter les dangers de contagion fréquents à cet âge. Elle enseigne aux mères les précautions pre-natales et post-natales.

"Elle poursuit une campagne active contre les maladies contagieuses et fait la distribution gratuite des serums et des vaccins necessaires à leur prévention, rendant ainsi un inestimable service à la population.

"Les médecins et les infirmières en charge de chaque organisation doivent posséder des qualifications scientifiques qui leur permettent de réaliser le but assigné à chacune des Unités Sanitaires.

"Notre population a compris avec les autorités provinciales la nécessité de ces établissements. En moins de cinq ans, 23 unités sanitaires, couvrant 20 comtés, ont été instituées.

"Une somme de $12,000.00 est votée annuellement pour la subvention de chacune de ces unités, suivant une contribution ascendante des conseils de comté. 1,641,200 des 2,735,000 habitants de notre population sont susceptibles d'être groupés sous le service de ces systèmes sanitaires ruraux, les villes étant favorisées d'organisations particulières.

"Le 31 décembre 1930, 767,062 personnes, soit 47 pour cent, étaient entrées dans le mouvement.

"C'est déjà un succès marquant et nous sommes convaincus qu'en moins de cinq ans toute la province sera organisée au complet.

"$246,951.07 ont été dépenses durant l'année fiscale, se terminant le 30 juin 1930, pour la subvention des unités; cette somme étant partie couverte par le gouvernement provincial, partie par le comté et les municipalités.

"Dans le comte de Beauce, ou la mortalité infantile était chiffrée à 121.5 par 1,000, en 1926, ce taux a été diminué à 87.7, en 1929 et la mortalité par les maladies contagieuses a été réduite de 84.4 par 100,000 de population à 55.3".

Le travail de M. le Dr Lessard souligne des chiffres aussi éloquents dans la région du Lac St-Jean, dans le comté de Témiscouata, à St-Jean d'Iberville et ailleurs, puis il résume les activités des divers corps en opération dans la province, indiquant en terminant l'oeuvre accomplie dans la dispensation des services d'immunisation. De juin à octobre 1930, 36,000 enfants de notre province ont reçu des injections à l'anatomie Ramon. Les parents ont d'ailleurs très bien répondu au désir des Unités Sanitaires et à certains jours, 1,400 enfants se sont présentés pour recevoir l'immunisation contre la diphterie.

Orateur suivant M. le Dr S. Boucher, directeur du département municipal de la santé à Montréal, a soumis, après un bref preambule, un programme d'organisation pour une campagne contre la mortalité infantile et maternelle.

Les suggestions de M. le Dr Boucher comportaient plusieurs innovations qui ont prêté à une discussion assez vive parmi les membres de l'assistance aux assises de l'avant - midi.

"Pour ce qui est de la mortalité maternelle", a declaré M. le Dr Boucher, "les progrès de l'antiseptie nous ont déjà assuré des progrès marquants en supprimant d'autant les fièvres puerperales. Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre notre veritable but. L'une des grandes difficultés que nous rencontrons se trouve précisement dans la negligence apportée par un très grand nombre de futures mères à consulter le médecin et à s'instruire de ce qu'elles devraient connaitre. Conséquemment il est nécessaire d'orienter les familles à adopter le système de placer leurs malades sous la surveillance régulière des médecins. Si toutes les femmes suivaient cet avis il arriverait beaucoup moins de ces accidents que nous déplorons fréquemment".

M. le Dr Boucher ayant énuméré les conditions hygieniques trop souvent ignorées dans les familles et qui sont des facteurs importants de santé a aussi indiqué les principaux remèdes à apporter au mal puis il a donné lecture des détails du programme suggéré pour mettre fin au fleau. Ce programme comporte outre les campagnes générales d'éducation populaire le contrôle des méthodes scientifiques médicales, l'établissement des cliniques l'aide aux institutions d'hospitalisation et de nombreux autres articles, un encouragement aux mères à fréquenter les services d'hôpitaux où elles trouveraient plus de protection. Cette suggestion a soulevé un vif débat auquel ont pris part surtout M. le Dr Boucher, le Dr Helen MacMurchy, le colonel Archdeacon F.-G. Scott, Mlle Alice Ahern, M. l'abbé Victorin Germain et plus particulièrement deux religieuses hospitalières des Communautés des revérendes Soeurs du Bon Conseil et des révérendes Soeurs du Bon Pasteur lesquelles ont tout d'abord soulevé la discussion.

Les difficultés matérielles et pecuniaires de la réalisation du projet dans nombre de cas le côté moral de cette désertion du foyer par la mère, l'opportunité hygiénique de cette démarche ont surtout attiré l'attention des participants au débat. L'Assistance Maternelle notant dans une statistique récente que deux cas de maladies graves seulement avaient été signalés sur un total de 14,000 femmes accourues à domicile, le document a servi d'argument important à ceux qui ont refuté l'opportunité de cet usage courant de l'hôpital.

M. le Dr Jean Grégoire, directeur de l'Ecole de l'Unité Sanitaire de Beauceville, a été le dernier orateur de l'avant - midi. M. le Dr Grégoire a fait un magnifique exposé du fonctionnement, de l'utilité et des bons offices de l'Unité Sanitaire ajoutant à son étude l'énumération des devoirs de l'officier médical qui en a la charge ainsi que du personnel qui lui est adjoint.

"Bien que la mortalité infantile ait été diminuée de beaucoup en ces dernières années", a dit le conférencier, "il reste cependant à déplorer qu'elle soit encore trop considérable. Durant la grande guerre, un soldat dans les tranchées, avait huit fois plus de chances de survie qu'un bébé dans son berceau. Et aujourd'hui encore, une personne de trente ans atteindra avec plus de probabilité sa 90e année qu'un bébé à son 12e mois. Plus de 22,000 enfants en-dessous d'un an meurent, chaque année, au Canada. Si nous joignons à ce nombre les 1,300 mères qui succombent annuellement, nous arriverons au chiffre fabuleux de 30,-000 pertes de vie, ce chiffre comprenant aussi 7,000 enfants morts à leur naissance.

"Une catastrophe viendrait - elle tout à coup briser la vie de 30,000 personnes dans notre pays que nous chercherions à imputer la responsabilité du malheur à son auteur et à lui en infliger la punition. Or, le mal terrible que nous signalons est bien souvent causé par notre seule négligence".

M. le Dr Grégoire ayant souligné les travaux qui devaient être entrepris tout d'abord passe ensuite en revue les efforts tentés par l'Unité Sanitaire et les obligations de son officier médical.

"L'officier médical doit faire un succès de sa campagne éducationnelle. Qualifié pour remplir ses fonctions il doit conserver le prestige et la gentilhommerie que lui ont acquis son éducation, ses études et sa profession. Il doit appliquer un programme méthodique véritablement efficace qui coordonne son travail et celui de ses subalternes. L'expérience a prouvé que la présence de l'officier médical aux foyers a rendu souvent des services plus marquants que celle des infirmières. Ce sera donc un devoir pour lui de ne la point compter trop parcimonieusement dans les cas de nécessité. Il aura l'obligation en plus de combattre par une campagne bien comprise la contagion des maladies tout particulièrement des maladies vénériennes qui font encore présentement de si grands ravages de la tuberculose, de la diphterie, etc.

"Les consultations gratuites, aux mères, les cliniques post - natales, les cliniques préscolaires pour enfants, l'inspection médical des écoles l'hygiène sextuelle, sont autant d'at-l'hygiène sexsuelle, sont autant d'activité".

M. le Dr Grégoire a terminé son brillant exposé en soulignant le rôle utilitaire des sociétés médicales et en appuyant sur la nécessité de grouper de telles associations qui permettent de mieux orienter les efforts en permettant d'atteindre plus facilement le succès.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La seance de l'après-midi a été présidée par l'honorable docteur Murray MacLaren, ministre fédéral de la Santé. La grande salle de bal du Château Frontenac était remplie par un auditoire aussi nombreux que distingué. Son Honneur le maire Lavigueur souhaita la bienvenue aux congressistes de la Sauvegarde de l'Enfance, et leur exprima ses meilleurs voeux de succès dans leur oeuvre éminemment sociale. On remarquait dans la salle des représentants des différentes associations de Québec, Montreal, Ottawa et des Provinces Maritimes.

Mademoiselle L. Dionne, G.M.G., de l'Unité Sanitaire de Témiscouata, présenta d'abord un magnifique travail sur le rôle des gardes-malades dans les unités sanitaires. Un brillant exposé sur le problème de la mortalité maternelle et infantile au Canada fut ensuite donné par mademoiselle Elizabeth Smellie, surintendante du "Victorian Order of Nurses". Mademoiselle Louise Bérubé, G.M.G., de l'Université de Montreal, traita des Services d'Hygiène organisés par l'Université de Montreal. Enfin, mademoiselle Esthor-M. Beith, de l'Association de la Sauvegarde de l'Enfance de Montreal, parla du problème de la mortalité infantile et la consultation des nourrissons. Nous publions plus loin des résumés substantiels de ces travaux remarquables.

M. le docteur McLaren et M. le docteur Beaudoin félicitèrent chaleureusement celles qui avaient présenté des études approfondies sur les différents problèmes qui font l'objet du congrès, puis une discussion s'engagea entre madame Guérin-Lajoie, présidente de l'Assistance Maternelle de Montréal, et mademoiselle Alice Ahern, G.M.G. Madame Guérin-Lajoie exposa le travail accompli par une aide maternelle auprès d'une femme en couches, expliquant qu'en plus de s'occuper de la maman et de l'enfant, l'aide maternelle verra aux soins du ménage et surveillera les autres enfants, ceci pour $50 par mois tandis que les soins d'une garde-malade diplômée font verser un montant de $150.00 par mois. Mademoiselle Ahern discuta la compétence des aides-maternelles; elle exposa que certaines complications pouvaient se produire et que ces personnes pourraient parfois difficilement le constater. Continuant sa pensée, mademoiselle Ahern expliqua que ces aides seraient sans doute très utiles dans les familles pauvres, mais que le prix demandé n'était pas à la portée de ces familles.

Madame Guérin-Lajoie exposa que c'était là le plan de l'Assistance Maternelle de pouvoir fournir des aides gratuitement aux familles pauvres mais que pour le moment ce projet était irréalisable. Quant à la compétence de ces aides, madame Guérin-Lajoie déclara qu'elles suivaient un cours de dix-huit mois sur les soins à prendre des mères et des enfants, tandis que les gardes-malades ne suivaient qu'un cours de trois ou quatre mois sur ce point au cours de leurs trois années d'etudes.

A la suite de cette dicussion, M. le docteur A.-D. Reid demanda à M. le docteur Grégoire, directeur de l'Unité Sanitaire de Beauce, si l'hygiène buccale était bien considérée selon son importance dans le comté de Beauce. M. le docteur Jean Grégoire répondit que ce point n'était pas négligé et que des conférences sur l'hygiène buccale étaient données dans toutes les classes du comté; de plus des "boutons d'hygiène" sont distribués à ceux qui en plus de cultiver l'hygiène sur les autres points tiennent toujours leurs dents en bon état. M. le docteur Gregoire donna aussi des statistiques intéressantes à ce sujet, exposant que durant l'année, il n'y avait eu que 7,175 extractions de dents chez les élèves visités, et que sur une classe de 32 élèves (c'est un record qu'il ne faudra pas appliquer à toutes les classes), il n'a trouvé que deux dents cariées. Quand on sait que sur 1,064 élèves examinés, M. le docteur Reid a rencontré 5,189 dents cariées, on peut conclure que les campagnes sont plus saines que les villes.

Voici maintenant de substantiels extraits des discours prononcés au cours de l'après-midi. Dans un exposé bref, mais clair et précis, mademoiselle Dionne fit voir quel était le rôle d'une garde-malade d'unité sanitaire, au point de vue de la maternité.

"Le champ d'action d'une garde-malade d'unité sanitaire," dit-elle, "se trouve limité aux districts ruraux pour ce qui regarde l'hygiène des mères et des enfants. Dans notre district, pour parler d'un endroit que je connais, et c'est probablement la même chose pour tous les comtés, il faut envisager chaque paroisse comme comprenant deux divisions: d'abord le village lui-même, puis les rangs. La population moyenne d'une paroisse est de 1,200 habitants. Sur ce nombre on peut dire qu'il y a 300 enfants, et bien qu'il n'y ait en moyenne que 3 mariages par année, le nombre des naissances se chiffrent à 51; de plus, sur cinq naissances, trois arrivent dans des familles de braves cultivateurs. Au temps où nous faisons les visites, nous prenons une moyenne de 20 minutes par maison. Les rangs sont visités de mai à octobre et durant l'hiver nous visitons les maisons des villages. C'est au cours de ces visites que nous nous efforçons de faire entrer l'hygiène et ses principes généraux dans les familles, et nous nous occupons plus spécialement des mères et des enfants".

Mademoiselle Dionne termina en disant que la bonne volonté des gens de la campagne était un grand encouragement dans le travail que poursuivent les unités sanitaires.

Le problème de la mortalité maternelle et infantile au Canada fut ensuite exposé avec competence par mademoiselle Elizabeth Smellie, surintendante de la "Victorian Order of Nurses". Mademoiselle Smellie parla d'abord des renseignements obtenus au cours des dernières années.

Le "Victorian Order of Nurses" a fait sa part pour le bien-être de la mère et de l'enfant, Mlle Smellie l'exposa en ces termes:

"Dans 82 districts — dont huit furent inaugurés pendant l'année 1930 —au-delà de 700,000 visites furent faites par nos gardes-malades l'an dernier, et sur ce, 360,000 — soit la moitié — aux mères et aux enfants.

"Si vous êtes tentés de demander pourquoi nous n'avons aucune succursale dans la cité de Québec et aussi si quelle est notre fonction, nous pourrions répondre que c'est probablement notre système de publicité qui est en défaut ou bien que l'on a négligé de nous faire une demande qui aurait stimulé notre zèle. Notre première fonction consiste à faire des visites, à soigner et à enseigner dans les foyers. Les services rendus le sont indépendamment de la religion de ceux à qui ils sont rendus et tous peuvent s'en prévaloir. L'on ne demande pas à ceux qui sont trop pauvres de payer le coût des visites, à ceux qui peuvent le faire, l'on demande de paiement ou paiement partiel.

"Nos gardes-malades au Canada", continua la conférencière, "prirent soin, en 1930, de 15,243 cas d'obstétrique, soit 1,025 de plus que l'an dernier. Nos chiffres font voir que pendant les quatre dernières années, lorsque les soins médicaux et de gardes-malades furent possibles, le taux de la mortalité maternelle a été le suivant: 1927: 2.5; 1928: 1.6; 1929: 2; 1930: 1.8; le taux de la mortalité infantile a été le suivant 1927: 19; 1928: 19; 1929: 22.3; 1930: 22. Dans 49 pour cent des cas de mortalité infantile, la cause en fut attribuée à la prématurité."

Enfin, au sujet de l'expansion de la Victorian Order of Nurses, mademoiselle Smellie ajouta:

"Le public désire-t-il que le travail du Victorian Order of Nurses prenne dans Québec, dans le Canada, une expansion plus grande? Si oui, il est necessaire que les gouvernements, fédéral et provinciaux, acceptent de contribuer au bien-être de la femme et de l'enfant comme étant là un actif estimable pour leur programme sanitaire et éducationnel. Vous remarquerez que nos centres sont distribués de façon égale et il y en a actuellement peu dans l'ouest (quoique nous ayons en ces dernières années ouvert cinq districts dans la Colombie Anglaise et la Saskatchewan, sur la recommandation et avec l'assistance des départements provinciaux de la Santé). La Nouvelle-Ecosse a treize centres, le Nouveau-Brunswick, six, la province de Québec, huit, l'Ontario, en a quarante et un. Nous croyons que le développement considérable du travail dans l'Ontario est dû en grande partie au travail effectif et au programme d'enseignement des gardes-malades provinciales. Nous recevons de la province un octroi de $2,500. Jusqu'a date, nous n'avons eu aucun octroi de Québec".

Mademoiselle Louise Bérubé prononça ensuite un remarquable discours sur les activités de l'Université de Montreal en rapport avec le Service d'Hygiène.

"Les cours supérieurs d'hygiène que suivent les gardes-malades à l'Université de Montreal," déclara-t-elle, "ont été fondés en 1925, grâce à l'initiative de M. le docteur Beaudoin, professeur d'hygiène à l'université, lequel s'assura la collaboration de corps qui s'intéressent activement à l'hygiène, comme le gouvernement provincial, la Metropolitan, le département municipal d'hygiène et la Ligue anti-tuberculeuse".

Mademoiselle Berubé parla ensuite des efforts faits par les gardes-malades diplomées de l'université pour réduire le taux de la mortalité infantile.

"Nous nous efforçons activement", dit-elle, "pour réduire le taux de la mortalité infantile. Dans ce but, une clinique a été établie dans le but d'aider les femmes sur le point d'être mères. Nous ne donnons pas seulement des consultations pour les mères et les bébés mais encore en rapport avec les enfants qui fréquentent les écoles. Cependant, nous ne donnons ni traitements ni remèdes; les malades sont envoyés directement aux médecins.

"Nous enregistrons", ajouta-t-elle, "toutes celles qui se présentent en vue d'un accouchement prochain. Nous donnons les conseils voulus et même nous faisons des visites après la naissance du bébé".

Mademoiselle Bérubé termina en donnant une statistique très intéressante.

"Dans notre district", déclara-t-elle, "nous avons réduit le taux de la mortalité de 41 pour cent. En effet, sur 191 décès enregistrés au cours des années 1920-1924, nous sommes descendues à 122".

Enfin le dernier discours fut prononcé par mademoiselle Esther Beith, au sujet de la mortalité infantile et de la consultation des nourrissons.

"L'on a dit bien souvent", déclara-t-elle, "que la mortalité infantile est l'indice le plus sensible que nous possédions sur les résultats de l'effort en matière d'hygiène publique ou plus encore sur l'intelligence de tout notre système social. Cependant nous savons qu'un tel indice est sujet à l'erreur si on l'emploi en terme de comparaison. Dans tout pays ville, village ou district, le taux actuel de la mortalité des enfants dépend de deux facteurs — De l'enregistrement precis des naissances et des decès. Dans tout pays civilisé, l'enregistrement des décès est passablement exact, mais l'enregistrement des naissances laisse encore beaucoup à désirer dans quelques-uns. Que cela dépende d'un défaut de clairvoyance de la part des nôtres ou d'un défaut de coopération en hygiène publique, il serait difficile de préciser. Personnellement, je crois que cela dépend des deux et, nul doute qu'un enregistrement plus précis des naissances dans la province de Québec, donnera un résultat définitif dans l'abaissement mécanique du taux de la mortalité infantile pour presque chacune des divisions de la province actuellement citée par le Bureau Fédéral de la Statistique".

"Malgré tous les efforts pour réduire la mortalité infantile, on ne pourra la réduire complètement, mais on en arrivera à un minimum irréductible. Ce minimum est très difficile à établir; c'est ce que mademoiselle Beith a laissé entendre en terminant:

"Ceci", dit-elle, "nous ramène à la fonction primordiale de la consultation de nourrissons, c'est-à-dire un centre éducationnel, qu'il s'agisse de l'éducation des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des parents ou de la communauté, que cette éducation soit donnée individuellement ou collectivement, à la consultation ou au foyer, elle est la pierre angulaire du programme d'une consutation de nourrissons, elle tend vers ce but: acquérir les meilleures connaissances que nous puissions obtenir pour la prévention de la maladie et le maintien de la santé, pour les communiquer ensuite aux parents. Quand tous les parents posséderont ces connaissances et seront au courant de tous les facteurs économiques et ambiants s'y rattachant et qu'ils seront désireux de les améliorer, ils agiront, eux qui sont électeurs et législateurs de notre pays; alors, et à ce moment - là seulement, le problème de notre mortalité infantile atteindra son irréductible minimum. Quel est ce minimum irréductible? Je me demande si quelqu'un est prêt à répondre".

SEANCE DU SOIR

Cinq cents personnes assistaient à la séance du soir tenue sous le patronage distingué de Son Honneur le lieutenant gouverneur et de madame H.-G. Carroll. L'honorable Dr Murray McLaren, ministre fédéral de la Santé, présidait.

On remarquait aux tout premiers rangs madame Henri Gérin-Lajoie Mlle Charlotte Whitton, l'hon. sénateur et madame Jules Tessier, l'hon. sénateur et madame Thomas Chapais, M. l'abbé Alexandre Vachon, représentant Son Eminence le Cardinal, le Colonel Archdeacon F.-G. Scott, l'hon. Juge et madame A.-M. Tessier, M. le Juge P.-A. Choquette M. le Dr P.-H. Bédard, représentant M. le maire Lavigueur, M. le Dr Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval, le lieut - colonel D.-B. Papineau, A. D. C. M. le Magistrat en Chef Ferdinand Roy, M. A.-N. Brodeur, de Montréal, le major C.-G. Dunn, M. J.-L. Apedaile, le Dr Alphonse Lessard, le Dr Emile Nadeau, Lady Fiset M. J.-A. Paradis, président de la société Saint - Jean Baptiste, M. l'abbé Victorin Germain, M. le Dr Delaney, M. le Dr John Fraser, de l'Université McGill, M. le Dr Wilfrid Leblond, M. le Dr Carter, M. le Dr Stevenson M. le Dr Jules Vaillancourt, Mme Martin - B. Fisher, Mme H. Dykeman, Mlle Ahern le capt. et Mme Ensign Van Room, Mlle Marguerite Taschereau, M. le Dr Jos. Devarennes, M. le Dr Willie Verge Mme Carter, Mme Clément, Mlle C.-E. Armour, Mlle Maud. - E. Dyamond, Mme Georges - V. Tessier, Mme Dennison, Mme Noel Chassé, M. et Mme J.-C. Harvey, Mlle M.-A. Paradis, etc., etc.

Ce fut l'hon. Dr MacLaren qui ouvrit la série des discours en sa qualité de président. Le premier ministre, l'hon. M. L.-A. Taschereau, devait aussi prendre la parole au cours de cette séance, mais il avait été retenu à Montréal.

L'honorable ministre de la Santé se déclara d'abord heureux de présider cette séance. Abordant ensuite le sujet de la santé publique, il appuya sur la nécessité de cette dernière pour l'individu et la famille sur laquelle reposent la force de notre population et l'avenir de notre pays. "Nous possédons aujourd'hui de plus grands moyens de prévention, poursuivit l'orateur qui vanta l'oeuvre accomplie par le gouvernement de la province de Québec dans le domaine du bien - être de l'enfant et de l'individu en général. "La province de Québec, déclara-t-il, "a fait un travail admirable depuis quelques années particulièrement contre la tuberculose. Je dois mentionner aussi tout ce qui a été fait dans cette province pour assurer l'établissement des unités sanitaires".

En terminant l'hon. Dr MacLaren dit que nous devions faire nôtre cette devise : "mens sana in corpore sano". M. le Dr P.-A. Bédard, maire suppléant remplaçait M. le maire Lavigueur et il fut invité à prendre la parole.

"C'est un honneur doublement grand pour moi", commença-t-il, "que de prendre part à cette séance à titre de pro - maire et de médecin. Au nom de M. le maire et de mes collègues je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et je souhaite à votre conférence le plus entier succès".

"S'il est un problème important", poursuivit le Dr Bédard, "c'est bien celui de la vie de l'enfant et le relèvement des jeunes délinquants". "La ville de Québec", dit-il plus loin, "vous est reconnaissante pour tout le bien que vous avez fait". L'orateur déclara que grâce à la coopération des deux gouvernements et des associations diverses l'on était assuré d'un regain de vitalité dans notre pays. Le Dr Bédard souligna enfin ce que le conseil municipal de Québec a fait jusqu'ici pour promouvoir le bien-être de l'enfance et la santé publique. Il termina en assurant le Conseil de la Sauvegarde de l'Enfance et de la Famille de l'appui de la ville de Québec.

M. l'abbé Alexandre Vachon avait été délégué par Son Eminence le Cardinal Rouleau. Invité à prendre la parole, M. l'abbé Vachon prononça un superbe discours en français et en anglais. "Son Eminence le Cardinal dont la santé est encore un peu chancelante", commença l'orateur", m'a prié de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans sa ville episcopale. Vous auriez sans doute préféré voir rehausser de l'éclat de sa pourpre votre congrès mais vous apprécierez sa démarche.

"Son Eminence porte à l'enfance de son diocèse et aux enfants de tout le pays un intérêt tout paternel. Elle comprend que l'enfance est l'avenir de notre race, que, dans cette faiblesse d'aujourd'hui, se trouve la force de demain, force qui pourra servir à la gloire de la religion et du pays".

Après avoir rappelé que Dieu avait mis dans chaque petit enfant une étincelle de sa divinité et de son intelligence, l'orateur poursuivit. "Tout cela est contenu dans une enveloppe qu'il faut protéger. Il faut défendre l'enfant contre ses ennemis nombreux. Il faut en effet se rappeler que chaque enfant arraché à la mort est un capital ajouté à notre richesse nationale. Tout ce que vous pouvez faire par cette conférence pour préserver l'enfance recevra l'approbation de Son Eminence. Notre vénéré Archevêque demande aussi qu'en travaillant à conserver le corps de l'enfant, vous n'oubliiez pas son âme, le principe moteur de sa vie".

M. l'abbé Vachon parla alors du rôle de l'âme et des dangers nombreux que cette dernière rencontre.

Rappelant la devise latine "mens sana in corpore sana", l'orateur dit qu'elle devait être interprétée dans le sens chrétien. Il déclara en terminant: "Son Eminence bénira tous vos travaux et souhaite le plus éclatant succès à la discussion entreprise pour l'amour de Dieu, de nos enfants et de nos familles".

Le Rév. Archdeacon F.-G. Scott prit la parole à la suite du représentant de Son Eminence. L'Archdeacon Scott souhaita lui aussi la bienvenue aux congressistes puis vanta la beauté de l'oeuvre entreprise. Parlant ensuite de l'enfant, il traita de ce dernier au point de vue de capital national. "Notre but", dit-il, "doit être d'amener les gouvernants à adopter une législation adéquate pour protéger l'enfant. On commence heureusement à comprendre la valeur du capital humain".

L'orateur traita ensuite de la valeur morale de l'enfant. "Nous devons nous efforcer", dit-il, "d'imprégner la doctrine du Christ dans la jeune génération. Lorsque l'esprit chrétien sera bien établi chez nous dans tout notre pays, les éléments pervers étrangers communistes, anarchistes et autres, ne tenteront pas de venir s'y établir".

Le discours de l'Archdeacon Scott terminé, Mlle Whitton donna lecture d'un message du T. H. M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, et d'une lettre de l'hon. M. George-S. Henry, premier ministre de l'Ontario. Tous deux formulaient des voeux pour l'entier succès de la conférence tenue à Québec.

Le docteur John Fraser, professeur d'obstétrique à l'Université McGill, fut le premier conférencier et traita de la sauvegarde de la mère canadienne.

Le conférencier développa un programme pré-natal, disant qu'il fallait éduquer le public. Il démontra la nécessité de l'obstétrique parfait. Il donna également des considérations intéressantes sur la prévention par contamination.

L'importance au point de vue national de réduire notre mortalité infantile faisait le sujet de la conférence suivante, celle du Dr Emile Nadeau, assistant directeur du service provincial d'hygiène.

Le Dr Nadeau commença par démontrer ce qu'était la mortalité infantile à Québec, il y a 25 ans. "Il y avait alors", dit-il, "250 morts par 1,000 naissances vivantes. En 1929, on ne comptait que 140 morts sur le même total de 1,000 naissances vivantes. Dans toute la province, en 1929, la moyenne de ces morts était de 129 par mille, avec une réduction correspondante dans les décès généraux de 13.8 par mille de population. Pour une période de quatre ans, de 1926 à 1929, notre province a compté 938,610 naissances vivantes contre 29,562 mort-nés. Des 938,610 enfants nés vivants, 88,551 sont morts en dedans d'un an soit près de 95 par 1,000 naissances. Notre province a cependant fait de réels progrès depuis quelques années, bien que la mortalité infantile soit encore plus forte qu'ailleurs.

En terminant, le Dr Nadeau exprime l'espoir qu'avec l'aide des unités sanitaires, le taux de la mortalité infantile sera bientôt réduit à 75 par 1,000 naissances vivantes, de sorte que les morts entre 0 et 1 an ne dépassent pas 6,000 au lieu d'atteindre 10,000, comme c'est le cas présentement. "Nous voulons avancer aussi vite que possible," dit le chef adjoint du Service d'Hygiène, "afin de la maladie soit réduite à son minimum et que la mortalité prématurée soit inconnue".

La dernière conférence fut donnée par le Dr Wilfrid Leblond qui traita de la surveillance officielle de l'approvisionnement du lait. Le Dr Leblond développa les points suivants : éduquer la population sur la question de l'approvisionnement du lait ; attirer l'attention des consommateurs sur la valeur nutritive de ce produit; établir une distinction claire entre le lait pur et le mauvais lait ; développer un sentiment public favorable aux réformes tendant à assurer la production et la distribution permanente d'un approvisionnement adéquat de lait pur.

"Les législateurs de tous les temps dans leur désir de préserver la santé de leurs sujets ont été sans cesse soucieux d'assurer un approvisionnement de bon lait à la communauté et, surtout, de lait pur", commença le Dr Leblond. "Le roi Jean de France et le roi Louis XIV ont même passé des règlements à cet effet. Au siècle dernier, madame de Geulis, tutrice des princes royaux de la maison d'Orléans, fit une campagne incessante en faveur du bon lait de ferme".

Le conférencier indiqua ensuite les points de sa conférence et il les développa, définissant le lait pur, insistant sur la nécessité des ustensiles propres. Le conférencier dit aussi ce que doit être le contrôle sanitaire, appuyant sur la nécessité de la pasteurisation, méthode qu'il expliqua à ses auditeurs.

La conférence du Dr Leblond était la dernière au programme de la soirée. L'assistance se dispersa après le chant du "God Save the King" et de l'hymne national "O Canada".

ASSISTANCE NOMBREUSE

Des assistances nombreuses ont été remarquées aux trois séances de la journée d'hier. De fait, les inscriptions sont nombreuses et variées des personnes qui les ont suivies. Une rapide incursion dans le registre nous a permis de recueillir les noms suivants: Rvde Mère St Amant, hospitalière en chef de l'hôpital St-Sacrement, la Rvde Mere St Ferdinand, le Rvde Soeur Ste Madeleine de Pazzi, hôpital de la Misericorde, Montréal; Soeur M. V. Allaire, des RR. SS. Grises de Montréal; Soeur St Marc et Soeur Marie de la Pureté, du Bon-Pasteur, Québec; Soeur St Lazarre

LE 8123 DEFAIT LE TRUDEL ENREGISTRE PAR 2 A 0 DANS LA LIGUE DES BONS SPORTS

Les "taximen" ont pris une bonne avance dans la série Lachance, hier soir, à l'Aréna. — A. Bergeron et Laforest ont surpris la "goaler" Emond. — Cependant, René Trudel nentend pas avaler la pilule et il a laissé entendre qu'il filera un protêt. — Son club n'est pas convaincu que Drapeau avait droit de jouer. — Deux petites majeures.

CHARLESBOURG FIGURE BIEN

Le club de hockey 8123 a imposé un handicap de deux points au Trudel Enregistré en inaugurant la série de championnat de la ligue des Bons Sports, hier soir, à l'Aréna. Les gars de Clavet ont en effet compter 2 à 0 contre ceux de René Trudel. Un premier point a été enregistré dans la 2e période et un second dans la 3e. Albert Bergeron et E. Laforest ont été les compteurs.

Quelque 500 amateurs ont été témoin d'une partie intéressante. Le Trudel a montre un jeu d'ensemble supérieur à celui du 8123, qui semblait avoir décidé de pratiquer la course individuelle. Les "taximen" etaient un peu plus lourds que leurs rivaux. Ceci a compté pour beaucoup lorsqu'il s'agissait de franchir la ligne bleue.

Dès la première période la glace paraissait molle et on semblait vouloir jouer rudement. Cependant Martineau se montra sévère et il ne se géna pas pour siffler des hors jeux ou pour envoyer quelques équipiers au poste de repos. Le jeu de golf fut un peu en honneur. On se demandait apparemment s'il n'était pas possible de surprendre les gardiens des buts avec des lancers de loin. La chance ne favorisait pas le Trudel, car à deux ou trois reprises il manqua de scorer devant un filet pratiquement vide. Le jeu de combine était plutôt difficile. La rondelle roulait presque continuellement. N'empêche que la partie était quand même intéressante. Le Trudel montra à l'occasion qu'il avait une bonne ligne de défense. Plusieurs fois, trois hommes n'étaient pas suffisants pour la déjouer. Gravel se montra bon patineur et Emond excellent travailleur. Le jeu fut rapide surtout vers la fin. Une descente de Dubé fut remarquée par les spectateurs, mais ne produisit aucun point. Le 8123 envoya trois hommes à l'attaque pour essayer de scorer à la fin de la manche. Il fut plus heureux à la 2e reprise quand Bergeron prit la rondelle à portée de la ligne de défense et alla la loger dans les filets du Trudel. La période durait depuis moins de cinq minutes. Bergeron venait de compléter un bon "sideshot".

La 3e période donna lieu à quelques bonnes randonnées, mais à un jeu toujours individuel de la part du 8123. Encore une fois, le Trudel ne fut pas favorisé par la chance. Il avait devant lui un bon "goaler", mais une Fortune paraissait protéger ce dernier. Une partie de championnat ne se termine pas sans quelques prises de becs. Aussi, Gravel et G. Bergeron entreprirent de montrer au public qu'ils connaissent un peu les secrets du noble art. Martineau protesta immédiatement et pria les deux pugilistes de passer au poteau. — autrement dit à la chambre, car ils ne devaient pas retourner sur la glace. Laforest avait provoqué un autre incident en logeant la rondelle dans les buts de Emond en quelque 15 minutes.

Le Trudel se montra ensuite actif à l'attaque, mais le handicap était trop considérable pour lui hier soir. Il aura peut-être l'occasion de se reprendre lundi prochain. On sait que la série est de deux parties, au total des points. Le Trudel n'aura qu'à compter dans la proportion de 3 à 0 pour s'assurer la palme.

Il est même possible qu'il gagne la première sur la table. En effet, hier soir, le gérant du club a laissé entendre qu'il enverra un protêt à la ligue et qu'il réclamera le match. Trudel n'aime pas tout à fait la manière d'agir des "taximen". Il ne voulait pas voir ce club vaincre avec Drapeau sur l'alignement. Les officiers de la ligue ont reçu en bonne et due forme le contrat de ce joueur, mais il n'a pas participé à la série régulière. Le 8123 prétend que leur équipier est en règle ; naturellement le Trudel soutient le contraire. L'affaire sera probablement réglée par le comité d'arbitrage. Le Trudel aura 48 heures pour réfléchir !

Les équipes s'alignaient comme suit :

TRUDEL	8123
Emond	Michaud
Bélanger	Giroux
Cloutier	Simard
Bell	Laforest
Gravel	Lebel
Drolet	Bergeron
Darveau	P. Lebel
Verret	Hurens
Dubé	C. E. Bergeron
	A. Bergeron

Arbitre : Alphonse Martineau ; chronométreur : J.-P. St-Pierre.

Après la partie régulière, le Charlesbourg - Amateur et le Mira ont donné une intéressante exhibition. Ils ont annulé au score de 2 à 2. Le Charlesbourg a fait très bonne impression en ville. Nombre de ses admirateurs accompagnaient leur équipe. Le président Latulippe peut se vanter d'avoir obtenu un succès. "Nul doute que nous aurons encore l'occasion de rencontrer les gens de Charlesbourg", a dit, à la fin de la joute, Pierre Lachance, le président de la ligue des Bons Sports.

LA CLASSE "A"

Cantin :					
Cantin . . .	91	108	139	83	127— 548
Corriveau .	131	150	130	116	100— 627
Cantin . .	131	147	142	101	135— 656
	353	405	411	300	326—1831
Boswell's :					
Paré	114	132	119	119	137— 621
Lévesque . .	107	157	190	129	163— 746
Bernier . . .	142	124	120	103	131— 620
	363	413	429	351	431—1987
Boswell's : 5 à 0.					
Quebec Engraving Co. :					
Nolet	118	142	96	152	84— 592
Lafrance . .	132	101	138	123	148— 642
Gaumond .	163	100	138	121	144— 666
	413	343	372	396	376—1900
Vieux Jeux :					
Cadet	106	116	106	120	147— 595
Simson . . .	108	118	118	115	104— 563
Gagnon . . .	107	136			— 243
Portier . . .		115	126	149	— 390
	321	370	339	361	400—1791
Quebec Engraving Co. : 3 à 2.					
All Stars :					
Martineau .	115	147	141	111	133— 647
Guttman . .	172	135	154	139	221— 821
Raymond .	108	122	144	141	110— 625
	395	404	439	391	464—2093
Hôtel Eldorado :					
Pouliot . .	175	132	143	153	3120— 723
Genest . . .	130	117	167	109	141— 664
Bochette . .	106	127	127	131	114— 605
	411	376	437	393	375—1992
All Stars : 3 à 2.					
Frontenac 1 :					
Andrews . .	110				— 110
Mallivier . .	167	173	139	141	164— 784
Dorval . . .	119	151	83	67	93— 513
Roche . . .		126	109	165	156— 556
	396	450	331	373	413—1963
Royal :					
Houde . .	135	122	164	180	125— 726
Plamondon.	125	100	104	154	122— 605
Pelletier . .	165	125	138	119	154— 701
	425	347	406	453	401—2032
Royal : 3 à 2.					

Le "goaler" Banville a obtenu 1372 votes dans le tournoi qui a eu lieu pour la coupe Boswell.

LA CLASSE "B"

Gale Bros					
Hamel . .	155	111	90	107	159— 622
Bruneau . .	97	112	103	125	98— 535
Poulin . . .	117	133	127	140	127— 644
	369	356	320	372	384—1801
Parent					
Plante . . .	87	198	170	181	122— 758
Plante . . .	172	160	179	127	138— 776
Hébert . . .	120	95	132	165	172— 684
	379	453	481	4473	432—2218
Parent: 5					
Fortin Electric					
Lemay . . .	117	94	96	117	— 424
Laliberté . .	133	119	143	95	130— 620
Grondin . .	84		90		125— 299
Fortin . . .		70		91	142— 303
	334	283	329	303	397—1646
Frontenac					
Lemieux . .	137	107	128	90	155— 617
Huard . . .	132	107	113	101	120— 573
Boutin . . .	114	91	135	114	118— 572
	383	305	376	305	393—1762
Frontenac: 4					
St-Malo					
Tardif . . .	110	140	124	143	139— 656
Roberge . .	116	93	86	119	109— 523
Roberge . .	156	133	116	135	109— 649
	382	366	326	397	357—1829
Frontenac					
Desmeules .	85	129	109	132	108— 563
Andrew . .	99	135	144	111	106— 595
Laroche . .	142	136	161	130	89— 658
	326	400	414	373	303—1816
St-Malo: 3					
Frontenac: 2					

AU SEMINAIRE

Dimanche dernier, le 15 février, eut lieu une partie de balle au panier entre le Frontenac et le Suisse, division des Grands.

Le Frontenac remporta la victoire par un score de 4 à 1. Aimé Frenette et Georges Paré scorèrent chacun deux points.

Voici l'alignement:

Frontenac: André Painchaud, Georges Paré, Antoine Dussault, Aimé Frenette, Louis Parrot; Suisse: Joseph Turcotte, René Laliberté, Joseph Paré, Josaphat Paré, R. Boissonnault.



LE JACQUES-CARTIER REMPORTE LA PALME

Le club de curling Jacques-Cartier vient de s'assurer la victoire dans la série Duquet, pour le championnat de la ville aux granites. Il a défait le Québec par 13 à 7. Le Jacques-Cartier alignait St-Amand, Dubé, Hackett et Déry contre Handley, Marnell, Conway et Renaud.

Dimanche, au Jacques-Cartier, en finale, Duquet, Hackett, Labrecque, Morin et H. Auger ont défait Dubé, DeRome, G. Douin et Marier, par 12 à 7. Dans la finale Morin, l'équipe de Bonhomme, Bazin, Emond et Arel a défait celle de Ol. Drouin. Tessier, G. Bazin et Catellier, par 12 à 11.

Le concours dit Pat-Lid pour les prix offerts par M. Howard Stewart commencera ce soir, à 8 heures.

Voici le programme des premières parties:

Jeffrey vs Ol. Drouin,
Hackett vs St-Amand,
Bonhomme vs Simard,
Blanchet vs Dubé.

A CAP SANTE

Ce n'est pas tous les jours que les amateurs ont l'avantage d'assister à une partie de hockey entre jeunes filles, et souvent les campagnes donnent l'exemple aux villes lorsqu'il s'agit de sport.

Deux équipes entièrement composées de jeunes sportives de Cap-Santé se livraient dimanche dernier une lutte des plus intéressantes en présence d'une nombreuse assistance que le froid n'avait pu empêcher de se rendre applaudir les émules féminins des Joliat et autres as de la glace.

L'exhibition en question, entre les "Venus" et les "Junon" n'a peut-être pas fourni des courses genre Morenz ou du "stickhandling" style Pete Lepine, mais rivalisait au point de vue enthousiasme et ardeur avec les plus fameuses parties du circuit Calder. Plusieurs joueuses se sont signalées, particulièrement Mlle Jeanne Godin, centre des "Venus" et sa soeur, Mlle Germaine Godin, des "Junon", chacune enrégistrant deux points à son actif, tandis que Mlles Lucille Godin et Pauline Rousseau brillaient sur la ligne de défense, la dernière ornant à plusieurs reprises le banc du pénitencier de sa présence pour sa mise en échec solide...

Le premier point fut scoré pendant l'absence de Mlle Brigitte Godin, l'étoile des "Junon" alors que l'arbitre l'avait invitée à se reposer au frigidaire. Le "Junon" égala le score pendant qu'à son tour, Mlle Marcelle Godin allait refroidir son ardeur au banc. Mlle Jeanne Godin compta son deuxième point dans la seconde reprise alors que Mlle Pauline Rousseau retournait décorer le pénitencier pour avoir appliqué un dur "body check" sur la rampe à un adversaire. Quelques instants plus tard, Mlle A. Langlais profitait d'une mêlée pour passer un "six pouces" à Mlle R. Hardy et allait rejoindre son co-équipier.

La dernière période donna lieu à des courses de tout genre auxquelles se mêlait parfois un peu de rugby. Mlle A. Blanchet, un avant des "Junon" dut même se retirer de la glace pour blessure à un genou. Mlle Lucille Godin, l'une des étoiles de la rencontre, donna le point décisif aux "Venus" sur un lancer dans le haut du filet que le sang-froid de Mlle R. Falardeau ne put éviter. La partie se termina par des attaques désespérées des "Junon" ayant à leur tête Mlle Brigitte Godin, pendant que Mlle Pauline Rousseau faisait de nouveau essayer la solidité de la rampe à sa rivale Mlle Jeanne Godin, récoltant sa deuxième punition majeure de la joute. Immédiatement après la rencontre, le "Junon" demandait un match revanche au vainqueur. Les organisateurs, MM. R. Chalifour et L. Rousseau prevolent que les clubs seront de nouveau à l'oeuvre sous peu. Pour faire oublier à ses adversaires sa mise en échec, Mlle Pauline Rousseau recevait après la partie les équipiers des deux clubs.

Alignement et sommaire: "Venus": Mlles I. Rousseau, Gisèle Gignac, Lucille Godin, Armande Frenette, Marcelle Godin, R. Hardy et Jeanne Gaudin.— "Junon": Mlles R. Falardeau, Pauline Rousseau, Germaine Gaudin, A. Langlais, M. Frenette, A. Blanchet et Brigitte Godin.

1e période: Junon— Jeanne Gaudin, (L. Godin: 6.00

Punitions.—P. Rousseau, M. Godin, R. Hardy, P. Rousseau (majeure).

2e période.—Venus: Germaine Gaudin, 9.00.

Punitions.—P. Rousseau, A. Langlais, B. Godin, R. Hardy, P. Rousseau et Jeanne Gaudin.

3e période.—Venus—Germaine Gaudin, 8.00, Lucille Godin, 7.00

Punitions: M. Godin, P. Rousseau, A. Langlais, R. Hardy, M. Godin, et P. Rousseau (majeure).

Arbitres.—H. Nellson et H. de St-Georges.

Chronometreurs.—E. Blondeau et R. Morrisset. Juges de buts: T. Blondeau et A. Frenette. Pénitencier: Ernest St-Jean.

LE DESY A L'HONNEUR

Samedi soir prochain, l'Association des Employés Civils aura à l'Aréna, le festival de leur Association qui promet de remporter un très grand succès. Ceux qui y ont assisté l'an dernier se rappelle encore du magnifique programme qui fut exécuté, de la superbe décoration que l'on avait faite pour la circonstance de l'assistance nombreuse et distinguée qui s'était donné rendez - vous. Cette année les directeurs de cette Association veulent faire davantage et rien n'est épargné. Il y aura tout d'abord deux parties de hockey. Pour cette fin l'on a choisi un des clubs les plus populaire de la ville, le Desy de l'Association Loyola, qui aura comme adversaire une puissante équipe. Afin de susciter un vif intérêt au jeu, l'Association des employés Civils a mis comme enjeu une superbe coupe. Cette partie servira d'ouverture à l'exécution de ce programme. La deuxième joute mettra aux prises deux clubs de jeunes filles de Québec, qui n'en sont pas à leurs débuts. Les amateurs de sensations ne devront pas manquer une si belle occasion. Des surprises des plus amusantes sont réservées pour cette circonstance.

SORTIE DE L'AIGLON

Le club de raquetteurs l'Aiglon Inc. est allé rendre visite à M. Wilfrid Savard, maire de St-Ambroise, et vice-président honoraire de l'Aiglon. M. Roméo Pleau, présenta son club au maire. M. Savard souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les membres et dans des termes choisis félicita cette organisation, qui, dit-il, va à merveille. C'est un fait assez remarquable qu'on voit dès la première année un club alignant un si grand nombre de membres. L'Aiglon compte 56 membres costumés. Qu'on continue le travail commencé et le succès déjà assuré au club ira toujours en progressant. "Je serai toujours avec vous, et si l'on veut bien s'amuser, allons à l'Aiglon", dit M. Savard, qui invita tous les membres à rentrer et ce n'est que sur la fin de l'après-midi, après s'être bien amusé que le club se remettait en parade pour retourner au chalet. M. Pleau remercia le maire au nom de son club pour sa bonne hospitalité et l'encouragement qu'il lui donne.

M. Pleau profita de cette circonstance pour inviter le maire à la grande soirée du bon vieux temps qui aura lieu le 8 mars prochain, et qui accepta avec plaisir cette invitation.

Le club repartit et alla saluer un de leur admirateur et ami de l'Aiglon, M. Jules Ouellet, qui avait invité le club à arrêter encore là. Le Club s'amusa comme de vrais gais lurons. Il y eut parade à travers les rues de Loretteville, et tous se séparèrent après une après-midi bien remplie.

Jeudi, le 26, le club l'Aiglon donnera à son chalet un euchre. L'orchestre comme toujours sera là, ainsi que M. Beaupré, comédien.

Ce euchre sera sous la présidence de M. Roméo Pleau, et Arthur Martel.

BULGARIE

Une reine au pays des roses

Il y a environ cinq ans, la reine de Bulgarie, dans l'imagination du peuple bulgare, était une jeune princesse, dotée d'une rare beauté et qui viendrait d'un pays de lumière à travers les longs espaces des eaux et des monts, jusque dans le Pays des Roses.

Ses yeux admirables, tournés vers le roi bien aimé, brillaient comme deux étoiles. Elle s'appelait Yoanna; elle aimait, d'un chaste et impérissable amour, celui qui devait lui donner un jour l'anneau des épouses.

Ce beau rêve d'il y a cinq ans, dans l'immagination du peuple bulgare est devenu une réalité, aujourd'hui. Celle qui s'était uni, depuis lors, au roi, par le coeur, est devenue aujourd'hui la reine sous la voûte dorée de la basilique Alexandre Newsky à Sofia.

Bulgarie! Un petit pays fidèle à son passé historique, quoi de plus beau et de plus sublime! On a l'impression, en effet, que son peuple, qui n'a connu depuis douze ans que des tristesses, va pouvoir enfin donner libre cours à sa joie.

Tout ici est décor; les maisons rustiques, les palais verdoyants, les églises dorées aux multiples reflets. La cité reste pavoisée comme en une perpétuelle fête. Elle parait d'ailleurs être toujours pavoisée, cette cité, ou la première royauté est celle des roses.

Quand je suis descendue de l'avion, à l'aéroport de Bojourichté, grâce aux bons soins de la merveilleuse "Cidna" — qui fait si grand honneur à la France par son organisation rapide, et rend des grands services aux pays d'Europe centrale — par ce temps orageux d'automne, les soldats passaient sur la route des Balkans. Tous étaient chargés non de fusils, mais de roses....

Après les soldats, les autos nous dépassèrent, fleuries elles aussi, disparaissant sous des mase flamboyantes de roses rouges.

Plus loin, le parc Boris, digne de Montsouris, des Buttles-Chaumont ou du parc Monceau, de Paris, s'étendait sur une plateforme couleur d'émeraude.

Les jardiniers bulgares ont renouvelé pour cette fête nationale, le poème magnifique "Sur des rythmes nouveaux".... Maitres d'une palette infinie, ils en ont disposé en virtuoses.

Cette virtuosité éclate aux yeux: c'est soudain l'éblouissement des hortensias bleus, violets, roses et blancs, et pour adoucir les yeux, l'immense bordure des iris de tous les tons du violet, du violet noir au mauve le plus tendre, des iris qui ressemblent a des orchidées.

Et l'on va, dans une promenade enchantée, de massifs en massifs, de platesbandes en plates-bandes, de couleur en couleur, de parfum en parfum.

Jardins des mille et une nuits, où se mêlent, dans un contact délicat et harmonieux, aux fleurs les plus humbles, et d'un coloris comme immatériel, les tulipes aux nuances inconnues, les arums au cornet d'or, les pures azatées et toute la splendeur des roses, encore et toujours des roses.

Plus loin encore, elle, bulgare, en costume national, une rose rouge au corsage, au bras d'un soldat. Lui, raidi presque au garde-à-vous, laissait tomber réglementairement ses bras, mais dans ses doigts, une rose.

Dans ce pays de roses rien ne peut déplaire, tant il y a de verdure et de fleurs.

C'est cette domination, cette présence constante des roses qui vous enchante. Sur les oeillères des chevaux de rares voitures que l'automobile n'a pu faire disparaitre, on a attaché des roses.

A la campagne, on voit encore de petites élèves avec leurs maitres, orner de verdure et de roses les simples bâtiments du couple royal, "Tzar Boris et Tzaritza Yoanna". La population appelle déjà de son nom nouveau la reine, comme si elle la connaissait depuis très longtemps. Et dans l'air, comme si c'était la veille de Pâques, la paysanne laborieuse malgré la saison avancée, peint à la chaux son humble demeure pour lui donner un aspect de fête pour la réception de la jeune reine.

Une sorte d'abandon parfaitement délicieux se manifeste ici, en toute chose. Le sourire d'une jeune femme réussit à changer l'état d'âme de tout un peuple.

On dirait que l'esprit miséricordieux du pauvre saint François d'Assise a bien voulu récompenser le triste destin du peuple bulgare, qui attendait depuis longtemps, patiemment, cette joie nationale.

La mystique douceur de Giovanna, devenue "Tzarine des Bulgares", qui ressemble — comme dit le poète — à "un paysage d'Ombrie, où autrefois les vierges toscanes agenouillées aux pieds de saint François parlealtint aux fleurs et aux oiseaux", a apporté aujourd'hui dans la vallée des roses de Bulgarie l'apaisement aux coeurs des agités, et la force aux coeurs qui croyaient ne plus pouvoir espérer. Elle est venue à son nouveau peuple au bras du roi Boris, tout de blanc vêtue, au milieu de l'enthousiasme, de l'admiration, et des roses de son nouveau pays.

Les roses de Bulgarie ne fleurirent si blanches et si parfumées, que deux fois depuis l'existence du royaume; la première — ce fut de regret, quand mourut la bonne et pieuse Marie-Louise de Parme, princesse d'Italie, la mère du roi Boris; et la deuxième — de joie, quand arrive l'autre jour la jeune et pieuse Yoanna, princesse de Savoie.

C'est ainsi, qu'après une traversée jourd'hui le pays des roses est un immense bouquet royal. Si elle le voulait, Yoanna pourrait boire la rosée aux coeurs des roses, comme les jeunes filles le font le 1er mai!

Durant le voyage, la navire blanc, qui portait le couple royal, dut affronter une mer houleuse et démontée. Mais à mesure qu'il avançait vers la terre promise, les vents tombaient, les nuages se dissipaient, les flots se calmaient. Une brise delicate est venue gonfler les poumons de tout un peuple dans le golfe profond et paisible qui est une promesse de bonheur et de prospérité.

Les souverains, tout comme les simples mortels ont un coeur humain, qui sait aimer d'un amour sincere et profond, dans lequel n'entrent pas les bas calculs politiques.

Le mariage de Boris et de Yoanna est un mariage d'amour, et le peuple bulgare, comme les autres peuples la fort bien compris. C'est le premier sourire de ce peuple bulgare depuis la guerre. C'est sa première joie nationale. Qu'il lui soit permis de goûter, en toute pureté et en toute plénitude, cette joie, car elle sera certainement un élément important d'apaisement dans cet avenir de paix si souhaité par le monde.

Nelie Pavlova

FAITS DIVERS

L'AMICALE.

L'Amicale St-Charles a défait le Garage de Charlsbourg, par 6 à 1, dimanche, à la patinoire de Saint-Fidèle.

JOUTE DEMAIN.

L'Amicale Saint-Charles, qui aligne J. Wallman, S. Tremblay, J. Leclerc, L. Leclerc, S. Bisson, P. Bisson, P. Genois, J. Bornais, L. Vézina, G. Nadeau et N. Rousseau jouera contre l'Evénement, demain soir, à 8 heures 30 à la patinoire de Saint-Fidèle.

LE EUCHRE.

L'assemblée du concours de euchre a été ajournée l'autre jour en signe de deuil à cause de la mort de Mme Cantin, mère de MM. Alfred, Lorenzo, Maurice et Roland Cantin, quatre membres du concours.

NOUVELLE BALLE.

Les golfeurs anglais de la série Ryder ont essayé la nouvelle balle (plus grosse et plus légère que l'ancienne) et ont trouvé qu'elle était difficile à contrôler.

SOIREE D'AMATEURS.

Une soirée d'amateurs aura lieu ce soir, à 8 heures 30, à la salle paroissiale de Saint-Malo, au profit de Maurice Pouliot, candidat au concours de popularité de la garde d'honneur Jeanne d'Arc. L'admission est gratuite. On peut se procurer des cartes en s'adressant au comité d'organisation.

DERBY PROVINCIAL.

Tel qu'annoncé, le Derby provincial sera couru dimanche prochain. Le trajet sera le même que d'habitude. Les inscriptions peuvent être envoyées à MM. A. Tremblay, J. Lessard et G. Esnouf, 60, 6e rue, téléphone 4-1704.

LE J.-LORETTE.

Le Jeune-Lorette lance un défi à tout club alignant des joueurs de 16 à 19 ans. Informations, M. Pageau, Loretteville 43 ou 815.

A SAINT-PASCAL.

Le All Stars, de Saint-Pascal, jouera ce soir, à 9 heures 30, sur son terrain, contre le Teinturerie Mathieu. Les amateurs sont priés d'en prendre note.

FINALES ALLAN A WINNIPEG

Régina, 24. —Les finales de la coupe Allan seront jouées à Winnipeg cette année. Le Memorial Cup sera disputé à Toronto. C'est ce que le président a déclaré hier.

Montréal, 24. — L'université de Harvard a défait l'université McGill, par 2 à 0, hier soir.

LES MEILLEURS JOUEURS DU DOMINION PARTICIPERONT AU TOURNOI DE VOLANT

Les champions du badminton depuis Vancouver jusqu'à Halifax figureront dans les concours qui auront lieu au Winter Club, de Québec, les 5, 6 et 7 mars prochains. — Plus de 400 parties seront jouées durant les trois jours. — Le Canada compte aujourd'hui quelque 20,000 joueurs.

NOS CHAMPIONNES LOCALES

Le tournois de championnat canadien de badminton, qui aura lieu les 5, 6 et 7 mars prochain, au Winter Club de Québec va mettre fin à la série des concours ouverts et proclamer les champions de la saison 1931 dans cette populaire branche de sport. La série des tournois régionaux s'est terminée récemment à Sherbrooke, où ont été disputés les championnats de la province.

Le badminton devient de plus en plus populaire au Canada. On peut s'en rendre compte par le fait que le nombre des clubs augmente considérablement. Depuis quelques années, le volant a complètement conquis le pays. Aujourd'hui, on compte plus de 2,000 clubs avec plus de 20,000 membres depuis Vancouver jusqu'à Halifax. Un grand nombre de clubs envient chaque année des concurrents dans les tournois de championnats canadiens. Le nombre des inscriptions a augmenté avec tellement de rapidité qu'il a été décidé que seuls les champions ou les plus sérieux aspirants champions peuvent figurer dans le tournoi principal. C'est généralement ce qui se fait maintenant. Les clubs tiennent à n'envoyer que leurs meilleurs équipiers.

Le comité du tournoi de 1931 a été formé il y a un mois. Depuis il a travaillé sans relache afin de préparer les joutes et de faire un succes de la série. Plus de 400 parties à être jouées deux dans trois, seront au programme des trois jours. Tout le concours sera sous la direction d'un même comité.

On anticipe un nombre record d'inscriptions étant donné que des joueurs de Vancouver, Calgary, Winnipeg, Ottawa, Toronto et Montréal ont fait part de leur intention de se rendre à Québec la semaine prochaine. On croit que les entrées venant de chacune de ces villes seront plus nombreuses que d'habitude.

Jack Purcell le champion canadien actuel ne sera pas en lice cette année. Il est présentement en Angleterre, ou il participe aux championnats britanniques. Cependant, tous les autres joueurs - étoiles du Dominion seront sur la scène. Plusieurs d'entre - eux ont remporté des victoires remarquables sur les visiteurs anglais l'automne dernier. Parmi les plus importants, on peut mentionner J. Underhill, de Vancouver; Aikman de Bilham, de Montréal; le lieutenant - colonel Blacstock et C.-K.-P. Andrews de Toronto; W. M. Stewart et Jack Cameron, d'Ottawa.

Chez les dames, on pourra applaudir Mme John Porteous, de Montréal, la championne actuelle; Mlle Hall, d'Ottawa, la "runner - up" de l'an dernier; Mlle Robertson la championne provinciale ontarienne et Mme Woodman et Mlle E. George, de Vancouver. Comme toujours, Québec sera bien représenté, surtout dans les concours pour les dames. Mlle Marjorie Barrow, la championne provinciale pour 1931, et Mlle Marguerite Delâge "runner - up" et vainqueur de Mme Porteous seront sur la liste des concurrents, de même que Mlle Jeanne Dupré et Mlle H. Meredith. Ces joueuses formeront un quatuor difficile à battre. Mlle Barrow et Mlle Delâge, championnes doubles de la province en 1930 et en 1931, seront encore sur le "court" ensemble cette année. Parmi les hommes, les aspirants aux championnats ne devront pas négliger les joueurs québecois E. Lafferty, S. Henderson, G. Henderson, H. Coulombe et D. O'Donnel, qui devraient faire bonne figure.

Avec des joueurs comme ceux que nous avons mentionnés, les amateurs du badminton seront assurés d'assister à quelques parties à l'emporte - pièces. Naturellement ils ne devront pas oublier ces matchs. Les finales se disputeront tard le samedi soir.

LIGUE DE GOLF DE L'A. S. E. C.

L'Agriculture a rencontré la Commission, hier soir, au Scotch Golf, dans la ligue de golf-miniature de l'Association Sportive des Employés Civils, et a remporté la victoire par 3 à 0.

En jouant 37 strokes en partie simple et 126 en 54 trous Paul Morin, de l'Agriculture, a établi un nouveau record de ligue.

Voici les scores:

Agriculture				
R. Nadeau	52	51	42—	145
A. Gendron . . .	52	46	47—	145
U. Lamontagne . .	51	49	47—	147
P. Morin	46	37	43—	126
L. de Belleval . .	55	56	50—	161
	256	239	229—	724
Commission				
A. Whitton . . .	54	52	46—	152
J. Martineau . . .	57	44	46—	147
A. Martineau . . .	54	58	55—	167
P. Begin	56	50	59—	165
A.-L. Martineau . .	50	51	49—	150
	271	255	235—	781

Agriculture: 3-0.

LE MONTAGNARD

Le club de hockey Montagnard a rencontré le Jeune Notre-Dame des Victoires dimanche après-midi sur la patinoire de la basse-ville et la partie fut très rude. Le Notre-Dame a joué du golf durant toute la partie et le score a été de 1 à 1. Le scoreur du Montagnard fut R. Turcotte.

Le Montagnard aimerait à rencontrer le même club sur le rond de l'école Montcalm dimanche. Voici l'alignement du Montagnard: G. Bouchard, R. Turcotte, Samson, A. Demers, Petit, Delisle, M. Turcotte, P. Demers, Godbout, N. Bouchard.

On lance un défi à tout club alignant des joueurs de 14 à 16 ans. Rene Demers. Tel.: 2-7553.

L'ACADEMIE COMMERCIALE

Dimanche dernier, le Jeune Bourgeois gagnait par défaut contre le Capitol de l'Académie.

A STE-ANNE

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 24. — L'équipe de hockey de la Maison Boucher, de la ligue Nationale, de Québec, a joué deux bonnes parties récemment à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. La première a été disputée contre les E.S.A., de l'Ecole d'Agriculture. La rondelle a été mise au jeu par M. l'abbé Maurice Proulx. Les étudiants, d'abord surpris par le jeu d'ensemble de leurs adversaires, qui compterent trois points dès le début, se rallierent pour terminer la joute au compte de 6 à 4 à leur avantage. Le jeu fut rapide, captivant et exempt de rudesse. Robichaud, Labrecque, Schiller et Perron, des E.S.A., manoeuvrèrent avec ensemble. On fut alors témoin de l'une des meilleures parties jouées à Ste-Anne. Le lendemain, le Maison Boucher se mesurait au club local. Malgré son bon travail, le gardien des buts Boucher ne put éviter la défaite et le Sainte-Anne a été battu au score de 4 à 3.

AUTRE JOUTE

Mercredi le 18, le club Taxi de Ste-Anne de la Pocatière rendait visite au St-Pascal. La partie fut l'une des plus belles disputées sur ce terrain depuis le début de la saison. Malgré le brillant travail de Bernard et de Gauvreau, la vaillante équipe de St-Pascal ne put resister aux attaques redoublées de Lacombe, Bourgelas et Lapointe. Le score se termina par 10 à 4 en faveur du Taxi. Lacombe, du Taxi, scora 6 fois, Bourgelas et Lapointe chacun deux fois. Scorèrent pour St-Pascal: Bernard, 2; Marquis, 1; Pelletier, 1. La rondelle fut mise au jeu par M. le docteur F. Labrecque, médecin de l'Unité Sanitaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Nous tenons à remercier la direction du St-Pascal pour le chaleureux accueil avec lequel il nous a reçus.

A ST-EVARISTE

Dimanche le 15, le St-Evariste devait rencontrer le club C. de C. de St-Georges pour décider de la suprématie des deux clubs. Jusqu'à date, une seule partie avait été jouée et n'avait remporté aucun résultat, le score étant de 1 à 1.

POSITIONS DES JOUEURS AU TOURNOI DE DAMES

D'après un tableau préparé par M. Lacroix, les participants au tournoi de championnat de dames (jeu polonais) qui se dispute à l'Union Commerciale, 110, rue du Pont, se classent actuellement comme suit:

	G.	P.	Aj.
Loiselle	21 1-2	3 1-2	7
Houle	19	10	3
Poirier	17 1-2	11 1-2	3
Touzin	14 1-2	9 1-2	8
Lavigueur, sr . . .	13 1-2	13 1-2	5
Pepin	12 1-2	10 1-2	9
Roberge	12 1-2	10 1-2	9
Dion	11 1-2	7 1-2	13
Bédard, sr	9	6	17
Beaulieu	10 1-2	15 1-2	8
Bédard, jr	8	16	6
L. Bédard	7 1-2	20 1-2	4
Ant. Bédard	7 1-2	17 1-2	7
Packenham	7	5	20
Lavigueur, jr . . .	6 1-2	3 1-2	22
Grégoire	4 1-2	11 1-2	16
Villeneuve	4 1-2	12 1-2	15

GABARILLEURS VICTORIEUX

Une joute de hockey eut lieu au collège de Lauzon vendredi passé, le 20 février, entre deux équipes de la Davie Shipbuilding, les Bruleurs et les Gabarilleurs. Ces derniers ont blanchi leurs adversaires au score de 2 à 0.

Une magnifique coupe leur fut présentée par M. G. McGruer, contremaitre des Gabarilleurs. La coupe sera exposée chez M. Aimé Bourget, épicier.

Alignement:

F. Fortin, W. C

Téléphonez tout de suite à 2-7700 et dites: je voudrais publier une annonce classifiée

TARIF des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Vallier . . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . Tél. 2-1681
JOS COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

FOURRURE DE COU (2 pieces) perdu lundi matin, de l'hôtel Ste-Ursule jusqu'à la cathédrale anglaise, rue des Jardins. Récompense à la rapporter au No 86 CHEMIN ST-LOUIS, Apt. 1. 227-1-3

FOX TERRIER, poil blanc répondant au nom de Sonny, perdu samedi, le 21 février. Récompense à la rapporter à HENRI BELANGER, No 131, rue Claire Fontaine. Tél. 3-0033. 226-3-1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour portraits demandés. Ecrire pour catalogue et prix UNITED ART LIMITED, No 102, Jonas, Toronto. 193-36-3

AGENT DEMANDE pour vendre des calendriers comme occupation supplémentaire. Les plus hautes commissions. Mentionnez votre territoire. Réponse à Caster No 320, London, Ont. 227-3-13

AGENTS DEMANDES pour la ville dans la vente de machines à laver, poêles, radios, machines à coudre, etc. s'adresser No 4, J. E. MARQUIS, rue Ste-Thérèse. 211-26-3

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie comptabilité. Cours commercial complet, classique préparation pour brevets et toute autre matière dans la province. INSTITUT J. THOMAS, No 20, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490 202-26-11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais. Tél. 2-4345-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.P. 220-26-11

Mlle STETTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Demeure ou mon entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE. Tél. 2-8353-J.

METHODE ALLEN—Voulez-vous avoir des leçons d'anglais qui soient totalement différentes de celles qui se donnent ordinairement. Entrevue gratuite avec Miss ALLEN, Suite 46, Ancre, pour obtenir des résultats. No 27, des Remparts. Tél. 2-2745-W 6-11

NOUVELLE METHODE — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en trois mois. La leçon écrite pour $5.00. S'adresser à A.-E. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

EMPLOIES DEMANDES

COMPTABILITE

UN COMPTABLE expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons et pouvant disposer d'un ou deux jours par semaine, désirerait emploi durant ses loisirs. Ecrire à Caster No 423, l'Evénement, Québec.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une bonne servante générale pour une petite famille de quatre personnes. S'adresser au No 107 RUE LOCKWELL. Tél. 3-2788.

ON DEMANDE une bonne coiffeuse capable de donner l'ondulation à l'eau et Marcel. De préférence aux clientèle. S'adresser au SALON SALABERRY, No 617½, rue St-Jean. 227-6—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

NOUS AVONS BESOIN d'hommes d'affaires. Pouvons vous assurer un bon salaire. Ne chômez plus. Ecrivez à Casier Postal 123, St-Joseph de Beauce, P. Q. 227-3—5

UN HOMME DEMANDE ayant de l'expérience pour prendre la direction d'un magasin général dans une campagne pas bien loin de Québec. Nous désirons avoir de bonnes références sur la capacité et l'expérience. Inutile de faire application si la personne demandée n'aime pas à demeurer à la campagne et n'a pas de connaissance suffisante du commerce en général et spécialement de la marchandise sèche. Ecrire à Casier No 429, l'Evénement, Québec. 227-3—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Boufiard.

VOYAGEUR DEMANDE dans l'épicerie et bonbons, pour vendre ligne à part (side line), très payant, ville et campagne. Ecrire à Casier No 428, l'Evénement Québec. 225-6—13

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE pour le 1er mai, 7 pièces plus chambre de bain, moderne, en parfait état, neuf si possible, quartier Belvedère préféré. Ecrire, en donnant prix et détails, à Casier No 409, l'Evénement, Québec.

ON DEMANDE (DIVERS)

NOUS ACHETONS les bouteilles de bière vides et nous allons les chercher, en téléphonant à 3-4687. 203-26—16

NOUS ACHETONS les cartes "Turret" à 20c la série, ou à 35c le cent pas accouplées. Gratis avec chaque achat de 15c nous donnons une carte "Turret". S'adresser à G. MERCIER, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 225-6—16

NOUS ACHETONS les cartes Turret, à 20c la série complète, ou 35c pour cent cartes mélangées. S'adresser à M. GEORGES POULIOT, barbier, tabaconiste, No 191, Avenue des Oblats, Québec. Tél. 4-0079. 227-6—16

ACHETONS CARTES TURRET

NOUS ACHETONS les cartes Turret Payons 20c la série complète, ou 35c le 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—29

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suite de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4350 215-26—17

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux Appartements Limoilou, No 144, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 227-6—17

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE. — Grand appartement, Frigidaire, améliorations modernes, chambre de bain en tuiles, 2 toilettes. Loyer très modéré pour locataire désirable. S'adresser au No 144, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-4315-W. 211-26—17

APPARTEMENTS ALICE, No 20, Avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de quatre chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. Possession immédiate si désiré. S'adresser à P. LANGLAIS, Tel. jour 5154; soir 3-0240. 225-6—17

BEL APPARTEMENT à louer, 8 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, au No 182, Avenue Cartier. S'adresser par téléphone à 3-3096 ou 3-3097. 227-26—20

PARLIAMENT VIEW, No 57, Grande-Allée, bureaux, aussi appartements de 3, 4, 5, 6 chambres, meublés, si désiré, chauffés, service de concierge. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE. Tél. 2-1740-W. 221-26—23

BUREAUX A LOUER

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur, à l'Edifice Seguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur les lieux, au gardien. 211-26—18

BUREAUX A LOUER

BUREAUX SPACIEUX dans l'édifice de la Canada Steamship Lines, No 46, rue Dalhousie, vue sur le fleuve. Pour informations, s'adresser au bureau, No 46, RUE DALHOUSIE, Québec. 217-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 224-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret et concierge. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 224-26—18

BUREAUX A LOUER

BUREAUX SPACIEUX A LOUER DANS L'EDIFICE DE LA CAISSE D'ECONOMIE, No 23, RUE ST-JEAN. POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A LA CAISSE D'ECONOMIE, No 21, RUE ST-JEAN. 218-26—18

EDIFICE DU CLUB AUTOMOBILE. — Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin des rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er mai, pour des bureaux d'affaires de professionnels. Site centre. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages, ou en tout. S'adresser au SECRETAIRE DU CLUB AUTOMOBILE, No 69, rue Buade. 213-26—18

CHAMBRES A LOUER

A GOVERNOR GARDEN Apartments, chambres doubles ou simples, de $3 à $4 par semaine. Aussi deux rechaud-theaters à gaz à vendre. S'adresser au No 16 RUE MONT-CARMEL. Tél. 2-0436-J. 24—20

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4 RUE CHRISTIE. Tél. 2-0681-W 221-6—20

CHAMBRES A LOUER. Belles chambres meublées et éclairées, usage du bain. Service de restaurant si désiré. Table d'hôte et carte. NEW ALPS CAFE, No 44, rue Garneau. Tél. 2-8319. 225-6—20

CHAMBRE A LOUER, meublée. S'adresser au No 32, RUE CONROY. 224-6—20

CHAMBRE A LOUER. Améliorations modernes. S'adresser au No 253, RUE ST-CYRILLE. Tél. 3-2640.

JOLIE GRANDE CHAMBRE vivoir, propre, bien éclairée, usage de cuisine et du téléphone. Améliorations modernes. Aussi chambre simple. Prix raisonnable. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 207-26—20

JOLIE GRANDE CHAMBRE bien meublée, eau dans la chambre, téléphone au 2ème étage. Nous gardons nos chambreurs pour la saison d'été. S'adresser au No 3, DES URSULINES, près Ste-Ursule. 221-6—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 211-26—20

"Le Petit Curieux" --- LA MALAISIE --- Par Pim



A LOUER

CHAMBRES A LOUER

SUR LES REMPARTS, grande chambre, sur le devant, chauffée, eau courante. Aussi petite chambre sur le devant, voisine de la chambre de bain. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 222-6—20

UNE CHAMBRE à louer, très moderne, près du Parlement, coin St-Eustache. S'adresser au No 38, RUE DAUPHINE Québec.

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard, belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré. Tél. 2-4301. 226-26—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, eau courante chaude et froide. S'adresser à PENSION URSULA, No 40, rue Ste-Ursule, Québec. 209-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tél. 7067. 223-26—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Caster No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

RUE STE-ANNE, No 139, chambres et simples à louer, avec pension si désiré. Usage du bain et téléphone. Endroit tranquille. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-2665. 224-6—20

GARAGE A LOUER

GRAND GARAGE à louer. Aussi boutique de réparations et autre appartement pour garder les bulteries, situe au No 112, rue de l'Eglise et 149, rue Richardson. S'adresser à M. BOUCHARD, No 168, rue Richardson. Tél. 3-0081. 227-6—21

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non, chauffage électrique. Aussi bureau connectant. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul. Tél. 2-6403. 227-6—21

ENTREPOT A LOUER. Conviendrait pour hangarage. S'adresser au No 196 RUE DES COMMISSAIRES, Tél. 3-4370 6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No. 52, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé, réfrigération électrique. Clairs de tout. S'adresser ou No 34, RUE ST-AUGUSTIN. Tél. 2-1704 ; Rés. 2-1727. 217-26—23

AVENUE LAURIER, No 312, plain-pied chauffé, 8 chambres plus chambre de bain. Visible de 2 à 3 heures. Tél. 7237. 225-26—23

A LOUER, près église St-Coeur de Marie, logement neuf 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser au No 152, RUE SCOTT, Tél. 6691 227-6—23

A LOUER, rue St-Cyrille, No 251, logement chauffé, 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à P. POULIOT, No 253, rue St-Cyrille, Tél. 3-2640. 225-6—23

A LOUER, cause de départ, plain-pied, 8 pièces, chauffé, améliorations modernes. Occupe par le propriétaire, située près de l'église de St-Dominique No 352, GRANDE-ALLEE, Tél. 7314. 227-6—23

A LOUER. — Suite de trois chambres, chambre à coucher, living room et chambre de bain, meublée, chauffée et éclairée. Eau chaude courante. Très moderne. Occupable de 1er mars. S'adresser entre 2 et 6 heures p.m., sur semaine, au No 3, Rue Collin.

EDIFICE FASHION CRAFT

A LOUER, 2ème plancher, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain. Aussi un grand magasin libre immédiatement, rue d'Aiguillon. Le tout remis à neuf. Prix très modéré. S'adresser à L.-A. ROY, No 180, rue St-Jean, Québec. 207-26—23

CÔTE D'ABRAHAM, No 42, logement de 7 chambres plus chambre de bain, pouvant servir comme magasin ou les deux à la fois. Magnifique poste. S'adresser au No 42, CÔTE D'ABRAHAM. Tél. 2-3619 205-26—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou au No 263, RUE ST-PAUL. Tél. 2-6403 227-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements, chambre de bain. Chauffé. Planchers en bois dur. S'adresser à 32 1-2 St-Gabriel. Téléphone 2-1751-W 223-6—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables, "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Tél. 2-1475. 212-26—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces. Bel endroit pour l'été pour petite famille. S'adresser au No 11, RUE CLAIRE-FONTAINE, Québec. 227-6—23

LOGEMENT de 7 pièces, chauffé, No 104, Avenue des Erables; autres logements de 5 et 6 chambres, chauffé. No 423, rue St-Jean, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752 ou 2-0831. 222-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 207-26—23

RUE LOCKWELL, No 119, logement à louer, 3ème étage, 7 chambres et chambre de bain, chauffé. S'adresser à ALEX. NADEAU, No 18, rue Ste-Claire. Tél. 4-0023. 225-6—23

RUE D'AIGUILLON, No. 112. — Beau logement de neuf grandes pièces modernes, beau poste pour professionnel ou autre. S'adresser à I. BART, No 355, rue St-Jean. Tél. 2-5889. 225-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 143, 5 appartements, chauffé, chambre de bain $40.00 par mois. Aussi logement de 6 pièces, beau chambre de bain, No 96, rue Fraser, chauffé, $50.00. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 46, de Salaberry. 225-26—23

RUE COUILLARD, No 38, logement de 4 pièces plus chambre de bain, en parfait ordre, chauffé à l'huile. S'adresser au 2ème étage, ou Tél. 2-0280-J. Libre le 1er mars ou au mois de mai. 227-6—23

RUE ST-JEAN, No 374, logement de 6 pièces, chambre de bain, 2ème étage, chauffé. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL, No 99, rue Dalhousie, Tél. 2-3857 ou 3-4998 227-6—23

RUE STE-URSULE, No 72½, coin St-Louis, 2ème étage, 9 pièces plus chambre de bain. Endroit le plus central en ville. S'adresser au No 72, RUE STE-URSULE, Tél. 2-8523; ou au No 88, RUE ST-PIERRE, Tél. 2-2914; et à CHATEAU D'EAU, Tél. 45. 221-26—23

RUE STE-URSULE, No 15. — Beau logement de 7 pièces, aux deux étages supérieurs. Grand salon avec foyer. Fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plateforme en arrière. Visible de 2 à 5 heures. $50. par mois, chauffage en plus si désiré. J.-A. PAIS-CHAUD, Cap-Santé (téléphone "Donnacona"). 218-26—23

LOGEMENTS NEUFS

SIX PLAIN-PIEDS situés aux Nos 100 à 116, Côte d'Abraham, de 6 et 7 chambres, dans maisons neuves en construction, possession 1er mai, finis des plus modernes, chambre de bain avec douche, $48.00 à $53.00 par mois, chauffés, clairs de neige et vitrages. Ces logements peuvent être loués sur plan. S'adresser au Dr A. DION, No 24, Côte du Palais. Tél. 2-2153. 215-26—23

BELVEDERE

AVENUE LAURENTIDE, No 29, logement de 7 chambres plus chambre de bain avec douche, chauffé. Prix $55.60 par mois, garage compris. S'adresser à ALP. MORENCY, notaire, Tél. 8865. 223-6—23

AVENUE DES BRAVES, No 60, 9 chambres plus chambre de bain en tuile, chauffé, poêle et électriques, garage, cave de cave, cave à légumes, garage chauffé. Visible sur appointement. S'adresser à J.-A. BEAUDET, No 58, Avenue des Braves. Tél. 3-4262. 226-6—23

AVENUE BROWN, No 55, logement de 8 chambres plus chambre de bain en tuile avec douche, chauffé, maison neuve. S'adresser au No 210, RUE CREMAZIE, Tél. 6933 ou 3-4840. 225-6—23

A LOUER, 513 rue St-Cyrille, 7 appartements et chambre de bain, chauffé eau chaude à l'année si désirée. S'adresser à ALEX. BLONDEAU, 42 Montcalm. Tél. 8974, 3-0077. Garage disponible. 221-26—23

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain pied 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage. Tél. 6003. 225-6—23

RUE ST-CYRILLE, Nos 208-210, 2 logements, chacun plus chambre de bain, planchers en bois dur, châssis dans chaque appartement. S'adresser au No 124, AVENUE CARTIER, Tél. 8698. 227-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 317, flat de 5 chambres plus chambre de bain. Remis à neuf. Dépense, chambre de débarras, chauffé, très moderne. S'adresser au No 315, RUE ST-CYRILLE, Tél. 7737. 223-6—23

RUE ST-CYRILLE, Nos 145½ et 149½, 2 logements, 7 et 8 pièces, plain-pied, planchers en B. C. Fir, entrée seule, véranda, chauffés, clairs de neige et vitrages. S'adresser au No 82, RUE ST-GABRIEL, Tél. 6448 222-6—22

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois. Tél. 3-3711. 213-26—23

BAS DE LA VILLE

AVENUE ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171, Boulevard Benoit XV. 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux. Tél. 4-2197 221-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés situés aux Nos 634, 636-A, 642, rue St-Vallier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul. Tél. 2-6403. 214-26—23

LOGEMENTS de 5 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langelier. S'adresser à M. FERD. AUDET, notaire, Tél. 3-3378. 224-6—23

MAGNIFIQUE LOGEMENT à louer, à Jacques-Cartier, comprenant 5 grandes pièces plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffé, gaz, lumière électrique, fini à neuf. S'adresser au No 328, RUE PRINCE-EDOUARD. 227-6—23

PLAIN-PIED, 6 pièces et chambre de bain, cave, chauffé par propriétaire, situé au No 2, coin Côte du Passage et Davidson, Lévis. S'adresser à ALPHONSE-O. MERCIER, No 4, Côte du Passage, Lévis. Tél. 478. 224-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE ST-FRANCOIS, No 334, 9 pièces, chauffé, plus chambre de bain, clair de neige et vitanges. S'adresser au No 336, RUE ST-FRANCOIS, Tél. 3-3280. 223-6—23

RUE ST-FRANCOIS, logement à louer, 4 chambres. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 126, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 225-6—23

RUE ARAGO, No 209, logement à louer, 6 pièces, chauffé, $32.00 par mois. Visible de 1.30 à 3 heures p.m. S'adresser au No 207, RUE ARAGO. 223-6—23

LIMOILOU

2 LOGEMENTS A LOUER, de 3 chambres, bon marché. S'adresser au No 28, 5ème AVENUE, Tél. 4-2928. 227-6—23

5ème RUE, Nos 5 et 7, logements dans maison neuve, 5 chambres plus bain. S'adresser à W. LAMONTAGNE, No 14 rue St-Joseph, ou No 36, rue St-Augustin, Tél. 2-1700 ou 2-1727. 225-6—23

MAISONS A LOUER

AVENUE MAUFILS, No 42, maison semi-détachée à louer, 7 pièces plus chambre de bain, système de chauffage à eau chaude, cave en ciment, garage si désiré. Prix raisonnable. S'adresser à Tél. 4-0741 ou 4-4812. 225-6—24

A LOUER, maison meublée, 17 chambres, chambre de bain sur chaque étage, eau chaude et froide dans les chambres, cour et garage privé. Références de premier ordre exigibles. ROY & BAILLARGEON, notaires, No 126, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 225-6—24

MAISON NEUVE, logement de 10 pièces plus bain, très moderne, située rue Calixa, près du Chemin Ste-Foy. Logement, Avenue Brown. S'adresser à EAST & MASSON, Tél. 6761. 218-26—24

MAISON DE PENSION à louer, avec ameublement de 10 chambres à vendre. Maison seule, avec parterre entouré d'arbres, système eau chaude. Bon poste pour touristes. S'adresser au No 259, RUE D'AIGUILLON. 222-6—24

MAISON SEULE avec huit chambre, à louer ou à vendre, avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser aux Nos 556 ou 526, RUE ST-JOSEPH, Lauzon.

MAISON A LOUER

No 5 PLACE GEORGE V, PRES GRANDE-ALLEE, MAINTENANT OCCUPEE PAR LE JUGE TESSIER. POSSESSION AU 1er MAI. POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, No 71, RUE ST-PIERRE. TEL. 2-3818. 222-6—24

RUE ST-LOUIS, No 84, maison à louer. Occupation au 1er mai prochain. S'adresser à CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, avocats, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-3817. 222-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 227-6—23

MAGASIN A LOUER situé au No 107, rue du Pont. S'adresser à GEO.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul. Tél. 2-6403. 225-6—25

MAGASIN A LOUER pour restaurant. Bon poste d'affaires. Aussi logement très chaud, garage pour auto. Bon marché. Coin Montcalm et St-Sauveur. S'adresser à Mme Vve JOSEPH BLOUIN, No 88, rue St-Sauveur. 218-26—25

RUE ST-JEAN No 469, magasins chauffés, planchers bois dur. Belle vitrine. En face de l'église de St-Jean-Baptiste. Aussi deux garages. S'adresser à P. GOULET, No 469-A, rue St-Jean. Tél. 2-7550-F. 218-26—25

RUE ST-PAUL, No 137, magasin avec installation d'un étal de boucher. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 126, rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 225-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161. 212-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 197-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 167, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 204-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9479. 224-26—27

COMMERCE

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de nouveautés du printemps, telles que robes de crêpe et imprimées, de $5.95 à $22.50. Costumes de laine et crêpe de fantaisie, à des prix variés. Chapeaux, corsets Grenier, parfumerie. No 217, RUE ST-JEAN, Québec. 204-26—29

DIVERS

COMMERCE

T. D. DUBUC

C'EST L'HIVER. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 205-26—n.c.

CARTES TURRET GRATIS

NOUS DONNONS 5 cartes Turret "Poker's Hand" avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c. Turret, Rex, Dixie, etc. S'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—16

VOUS TROUVEREZ bon peintre, tapissier. Ouvrage garanti. Satisfaction. Prix modérés. Aussi tapisserie de choix de tout prix, en vous adressant, de 6 à 7.30 heures p.m., au No 111, RUE ST-JOSEPH. Tél. 3-0237. Edouard Doyon. 223-6—9

NETTOYAGE

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements opur dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 211-26—35

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER. Tél. 4-2484. 210-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 1412, rue St-Benoit. Tél. 3-4055.

REPARATION GENERALE

DE MACHINES A LAVER, Radios. Accessoires électriques en général. S'adresser à L.-E. MARQUIS, No 1-H, rue Ste-Thérèse. Tél. 6692; Rés. 3-2029. 211-26—37

POUR VOS REPARATIONS de meubles, bourrure et couverture d'autos, emballage de meubles, posage de prélart et tapis, encâdrement, adressez-vous à ROLAND GAGNON, No 112, rue Montcalm, Québec. 148-26—37

SALONS DE COIFFURE

Mme CLERMONT, autrefois Mlle Beaucaim, québec. informe sa clientèle qu'elle coiffe maintenant au Salon Nanette. No 421, rue St-Jean. Une visite est sollicitée. Pour appointement, téléphonez à 2-1400. 223-6—39

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

POUSSINS 1500 POUSSINS

POUSSINS d'un jour (sexe garanti) toutes des poulettes ou tous des coqs. Aussi poussins dans toutes les races. Liste de prix sur demande. Inclure timbre pour réponse. J.-A. BERNIER, No 99, rue Fleurie, Québec. 224-6—44

SERINS CHANTEURS garantis, cages, graines, restorateur de toutes sortes, femelles pour accouplement. Beaux jeunes chiens de laine, blancs, âgés de 2 mois. Biscuits et toutes sortes de remèdes. LA MAISON DES OISEAUX CHANTEURS, No 362, rue St-Joseph. Tél. 2-8550. 207-26—41

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES A VENDRE, cause de déménagement. Divanette, vitrine, rug de velours, chaises, armoire vitrée, buffet (sideboard), set de salon, etc. S'adresser au No 27 3-4, RUE NOTRE-DAME. 224-6—41

SET DE SALON antique, couvert en brocatelle, neuf morceaux; set de chambre, dessus marbre, tables, chaises, lustres, tapis, etc. De 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures p.m. S'adresser aux Nos 85 ou 89, RUE DES FRANCISCAINS. 222-6—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES A. LOS, No 55, rue de la Reine, Tél. 2-2777. 219-26—42

DEUX CAMIONS "FORD", un "Light Delivery", $275.00, et un de 1 tonne, $250.00. Ces camions sont actuellement en usage et peuvent être vus en tout temps en s'adressant au No 61, RUE ST-VALIER, Tel. 4-4683.

CHARS USAGES

DE $50.00 à $1,000.00. Graham-Paige "621", Graham-Paige Town Sedan Graham-Paige Roadster, Graham-Paige Coupé 4, Graham-Paige "610", Peerless Sedan, Dodge Six, Paige "665", Ford Tudor, Star Coach, 2 Essex Coach, Jewett Sedan, Moon Coach, Whippet Touring. S'adresser à CÔTE & CÔTE, No 112, Boulevard Langelier, Tél. 7159. 223-6—42

WHIPPET COACH, 4 cylindres, comme neuf, 2 mois de service, à vendre bon marché. S'adresser à LA MANUFACTURE DE SCIES LIMITEE, Lévis. Tél. 219. 224-6—

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

OCCASIONS SPECIALES

RUE ST-FLAVIEN. Construction en pierre. 2 logements de 5 et 6 pièces plus bain. Revenu annuel $720.00. Vendrait avec $1,500.00 comptant, balance payable $46.67 par mois.

RUE ST-CYRILLE. Maison seule très bien construite. 10 pièces plus bain, avec garage. Livraison immédiate. Prix très bas pour acheteur sérieux.

AVENUE DES PINS (Bergerville). Cottage de 8 pièces plus bain. $1,000.00 comptant, balance $36.95 par mois.

AVENUE HOLLAND. Cottage avec grand terrain. 7 pièces plus chambre de bain en tuile. Planchers en chêne. Chauffage à eau chaude. Garage double. Très bel endroit.

RUE STE-CLAIRE. Construction en brique solide. 10 logements. Revenu annuel $2,988.00. Placement très intéressant.

RUE LALIBERTE. Maison seule de 7 pièces. Vendrait pour $5,000.00 dont $2,000.00 comptant, balance sur hypothèque.

RUE RICHARDSON. Maison de 6 logements. Revenu annuel $1,848.00. Vendrait avec $2,500.00, balance à conditions faciles.

BOULEVARD LANGELIER. Maison de 5 pièces, avec garage chauffé à eau chaude pour 6 autos. Revenu annuel $552.00. Prix $3,500.00 dont $1,400.00 comptant, balance payable comme loyer.

RUE DE TRACY. Maison de 2 logements de 4 pièces. Revenu annuel $348.00. Prix $2,500.00, dont $900.00 comptant, balance payable comme loyer.

RUE FRANKLIN. 3 logements de 3 et 5 pièces. Revenu annuel $558.00. Prix $3,500.00, dont $1,400.00 comptant, balance payable comme loyer.

4ème AVENUE. Maison de 3 logements de 5 pièces plus bain. Revenu annuel $900.00. Echangerait ou vendrait avec $3,500.00 comptant, balance avec conditions faciles.

AVENUE LAMONTAGNE. Maison de 3 logements de 6 pièces plus bain, avec hangar. Revenu annuel $840.00. Vendrait avec peu de comptant, balance avec conditions faciles.

Ameublements de maisons de chambres situés sur les rues des Remparts, McMahon et St-Joseph.

EPICERIES situées à la Basse-Ville, St-Roch et Limoilou.

SALONS DE BARBIERS. Belle clientèle.

HOTELS, près da la Gare Union et à Limoilou.

AUSSI autres propriétés et lots à bâtir dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Toujours avec conditions faciles.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham près carré d'Youville
Tél. 5169

A VENDRE OU A ECHANGER

A LORETTEVILLE, propriété voisine de l'église, anciennement connue J.-B Falardeau. 3 grands magasins. 2 logements de 8 chambres.

CHEMIN STE-FOY, près de l'Avenue des Erables. 2 revenus, intérieur fini de première classe. Planchers en bois dur, beau luminaire, chauffage à l'huile, grand terrain et ruelle. Bon poste de médecin ou autres états.

50, RUE ST-PATRICE, 3 logements, avec revenu de $1,150.00 par année, chauffé. Brique solide.

52, RUE ST-PATRICE, 2 logements, avec revenu de $900.00 par année chauffé.

162, RUE CREMAZIE, 3 logement, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne, vacant du 1er mai 1931. Système Buckwheat". Pas de rente Construction neuve d'un an.

TERRAIN A VENDRE, coin des rues Bouriamaque et St-Laurent, bons pour construction, fin commerciale ou résidentielle à la fois, situés à l'arrière de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin.

ROSAIRE DROLET,
Propriétaire
194, AVE. des ERABLES. Tél: 3-4217
221-26—n.c

MAISONS A VENDRE

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 2ème Avenue, 3 logements de 5 pièces plus bain. $500.00 comptant, balance comme loyer.

ST-ESPRIT, maison neuve, coin ruelle 3 logements de 6 pièces plus bain planchers en merisier. Revenu $4,000.00 à $17,500.00 comptant, balance facile.

BELVEDERE, Avenue Lévis, maison neuve, 3 logements de 7 et 8 pièces, éclairés de trois côtés. Système Buckwheat, chambre de bain en tuile, douche, garage chauffe. Conditions très avantageuses.

ST-FIDELE, maison neuve, de 3 logements modernes, 5 pièces plus bain, fournaise à eau chaude, garage. Rapportent $1,140.00 annuelle. Véritable occasion. Conditions faciles.

E. BOULET

123, de la Canardière Tél. 4-2732
6—26

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsh pour n'importe quel genre de commerce, patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, expositions d'automobiles, entrepôts, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à

H. P. CIMON

6, Côte d'Abraham Tél. 5169

A LOUER

COIN ST-OLIVIER ET RACINE. Bon poste.

APPARTEMENT REGENT, No 170, Avenue des Erables, magnifique plain-pied, 6 pièces plus bain, eau chaude à l'année.

AVENUE MURRAY, premier et deuxième étages, magnifique logement, 9 grandes chambres avec bain, foyer ouvert, éclairé sur les quatre côtés. Jardin pour le premier étage. Système de chauffage. Libre immédiatement.

RUE ST-JEAN. Magasin, bon poste, dernièrement occupé comme épicerie, à louer pour tout autre genre d'affaire si désiré. Grand hangar, grande cour, magnifique grande cave. Système de chauffage et logement de 12 chambres. Le tout libre immédiatement.

AVENUE BOUGAINVILLE, deuxième étage, logement de 7 chambres plus bain, chauffé, garage.

11½, RUE HAMEL, appartement de 2 pièces à louer immédiatement, en plus chambres doubles.

COTE D'ABRAHAM, No 69, appartement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, très moderne.

APPARTEMENT de 3 chambres plus bain.

COTE D'ABRAHAM, en face du Patronage, magasin à louer, pour tout genre d'affaires.

EMILE BROUSSEAU

255, RUE ST-JEAN
Tél. 2-5768

DANS LEVIS

(Suite de la page 16)

ger Lalonde, Mme Vve Lévesque, M. Eug. Laflamme, Mlles Bella Lafrance, Maria Lemieux, Léda Labrie, Rolande Labrie, MM. et Mmes Arth. Lamontagne, Geo. Marier, Arthur Marier, Théo. Marier, Sylv. Marier, Jos. Marier, Alb. Marier, MM. Geo. Marier, jr, Joachim Marier, Yves Marier, Robert Marier, Mlles Françoise Marier, Stella Marier, Jeannette Marier, L. Morency, MM. et Mmes J.-B. Mercier, L.-R. Marier, M. Chs Moisan, Mlle B. Moisan, M. Roch Morin, Mlle Yvonne Morin, MM. et Mmes Nap. Maranda, Nap. Mercier, Alp. Mercier, J.-B. Minguy, M. Phillias Nolin, M. et Mme Donat Ouellet, M. Robert Ouellet, MM. et Mmes L.-B. Pelletier, échevin, M.-J. Pettigrew, M. Pelletier, avocat, G.

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

MAISONS A VENDRE

DES REMPARTS, belle résidence de 10 chambres plus chambre de bain, finie de 1ere classe, en châtaignier, magnifiques décorations du salon et salle à manger, salle à cartes finie en mosaique, améliorations modernes, sortie de cour, vue sur le port. Prix très avantageux.

POSTE DE BARBIER

RUE ST-JEAN. Poste de barbier à sous-louer et aménagement à vendre. Cause de maladie.

TABACONISTE

RUE ST-PAUL. Poste de tabaconiste à vendre, comprenant stock, ameublement. Bon chiffre d'affaires.

EPICERIE

COMMERCE D'EPICERIE avec licence de bière, à vendre. Bon poste, bien achalandé. Cause de vente : départ. Prix de sacrifice.

RUE SAUNDERS. Près de l'église St-Dominique, maison de 5 logements, en bon ordre. Construction de brique solide. Rapportant de bons revenus.

RUE DU PONT. 2 logements, avec boutique à l'arriere. Grand terrain pas de rente. Dimension 55 x 100.

COTE DU PALAIS. Maison seule, 12 chambres, en bon ordre. Prix modéré.

RUE ABERDEEN. 2 maisons de 4 logements, à vendre ensemble. Bonne construction, en bon ordre. Prix très avantageux pour prompt acheteur.

RUE BOURLAMAQUE. Belle propriété 3 logements de 7 et 8 chambres, en parfait ordre.

AVENUE BROWN. 3 logements de 7 chambres modernes. Terrain clair de rente.

AVENUE MONCTON. Maison seule de 9 chambres plus chambre de bain. Grand terrain.

UN BEAU CHOIX de maisons seules situées dans la Haute-Ville, St-Jean-Baptiste, Belvedere, etc., etc.

COIN BOULEVARD LANGELIER ET HERMINE. Grand terrain avec hangar et garage.

RUE FRASER. 2 logements de 7 chambres, un logement fini en chêne. Système de chauffage à l'huile. Prix avantageux et conditions faciles. Aussi autres maisons de 3 logements modernes.

AVENUE MONCTON. 3 logements de 6, 7, 8 chambres.

AVENUE MURRAY. Maisons neuves de 2 logements de 9 chambres et 2 chambres de bain. Très modernes. Complètement détachées. Garage chauffé.

RUE ST-CYRILLE. 3 logements de 6, 7, 8 chambres. Maison neuve. Prix intéressant.

MAGASINS A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE. Entre St-Joseph et Boulevard Des Fossés, bâtisse à 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros. Libre immédiatement si désiré. Plusieurs autres magasins dans le meilleur centre commercial de la Haute-Ville et St-Roch.

GEO. PAQUET

IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission.
Edifice Florence, 39, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9460 Tél. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec.
220-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est relié au réseau de 5 pharmacies et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et demandez le service. BRUNET & CIE, No 139, Rue St-Joseph.
205-26—n.c

MIles LAVOIE. — Charmantes robes de soir, de après-midi, sans toutes les teintes, offertes à des prix très bas : $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons assortiment de robes le cœur à l'esprit de $4.95. Un choix considérable dans bas, gants, sacoches, blouses, chandails, écharpes, cheets et pagodes, etc. No 571, RUE ST-JEAN.
221-26—n.c.

ST-CYR & FILIERES. Spécialité : Records, musique en feuilles, instruments de musique de tous genres. Réparation de tous instruments de musique et phonographes. Lampes de radio à vendre. No 70, RUE ST-JOSEPH, Québec, Tél. 4-3015.
226-26—n.c.

PERDU. — Sacoche noire, ornée d'une épingle de brillant, contenant chapelet, petite saisie et quelques monnaies, de 26-a, rue Scott et rue St-Jean jusqu'à la rue Ste-Ursule. Récompense promise. Tél. 7229.

A LOUER. — 8 bureaux et un logement de 7 appartements situés au No. 15 rue Buade. Bureau situé au No. 25 1-2 rue St-Joseph. 2 garages situés au No 84 St-Dominique. Logement de 9 appartements situé au No. 188 rue St-Valier. S'adresser à JOS. COTE, Limitée, 188 rue St-Paul. Téléphone 2-1272 ou 7238.

Parent, Mont., A. Pelletier, Emery Pelletier, Ger. Pelletier, Nare. Proulx, M. Roland Pelletier, M. Paul Pelletier, Mlle Suz. Pelletier, hon. Dr A.-V. Roy, C.L., et Mme Roy, M. et Mme J.-I. Roberge, Mlle Georgiana Roy, MM. et Mmes Ernest Roy, Ed. Roy, Eud. Robitaille, lieut. Guy Roberge, M. Roger Roberge, Mlles Elmina Roberge, Mag. Roberge, MM. et Mmes J.-E. Samson, J.-P. Samson, H. Samson, Mme B. St-Pierre, MM. et Mmes L.-C. Terreault, Wilf. Thivierge, Edm. Thivierge, Mlle Blanca Thivierge, MM. et Mmes P. Vermette, C.-E. Vachon, Eud. Vaillancourt, W.-J. Walsh.

M. F.-X. MERCIER ET L'ART DU CHANT

(Suite de la page 3)

tion et de la diction. Articuler, bien articuler, c'est le secret de bien chanter et ici, le professeur donne de précieux exemples. La diction, c'est une qualité maîtresse du chanteur, de l'artiste. M. Mercier en parle avec enthousiasme et passe ensuite à l'étude de la respiration. Il signala les défauts de respirer pour les chanteurs, c'est le chant sur le souffle, c'est le manque de timbre et de couleur, c'est la ruine de l'organe. Le conférencier parle ensuite de la nuance, de la demi-teinte et du temperamment. Il termine en étudiant la façon de bien rendre un rôle. Vivre son rôle, entrer dans le personnage que l'on représente, fondre sa personnalité en la sienne, c'est la seule et unique façon de le bien interpréter.

Le conférencier donna ici quelques exemples et quelques faits dans sa carrière artistique qui intéressèrent fortement l'auditoire.

M. J.-H. Philippon, avocat et président de l'association, avait présenté le conférencier en termes élogieux. M. J.-E. Corriveau, commandeur et président honoraire de l'association, remercia M. Mercier et aussi l'auditoire nombreux qui était venu applaudir notre compatriote, M. Mercier. Il remercia aussi les membres de la garde Laval qui avaient chaleureusement prêter leur concours à l'association des Chanteurs.

On remarquait parmi les invités : M. le président J.-H. Philippon, avocat, et Mme Philippon ,M. l'abbé de Smet, directeur de la Maitrise, M. H.-R. de St-Victor, consul de France à

NAISSANCE

TURGEON. — M. Charles-Henri Turgeon et Mme Turgeon (née Marie-Louise Morasse), d'Allen's Mill, Co. Portneuf, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 février et baptisé le 22, en l'église de St-Léonard, sous les prénoms de Joseph-Georges-Henri.

Parrain, M. Antoine Turgeon; marraine, Mlle Béatrice Turgeon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Morasse, grand'mère de l'enfant

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

GROLEAU. — A Limoilou, le 23 février 1931, à l'âge de 69 ans et 6 mois, est décédé M. Oliva Groleau, époux de Dame Adéline Canac-Marquis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 73, 3ème Rue, à 8.45 heures pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

JALBERT. — A Québec, le 22 février 1931, à l'âge de 62 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Alfred Jalbert, barbier, époux de dame Corinne Blouin.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, salon Charles Cloutier, 46 Ste-Claire, à 8.30 heures, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

LAGACE. — A l'hôpital Saint-Sacrement, le 22 courant, à l'âge de 52 ans et 8 mois, est décédée dame Maria Lagacé, épouse de S. Colin. La défunte était Tertiaire de la Fraternité du Saint-Sacrement.

Les funérailles auront lieu à 7 heures 45, mardi, en l'église des Saints-Martyrs.

Départ de l'hôpital Saint-Sacrement, à 7.30. Inhumation au cimetière St-Charles.

MARTINEAU. — A l'Hôpital St-Antoine, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédé sieur Pierre-Alfred Martineau, époux de dame Aurélie Martineau.

Le service et la sépulture auront lieu ce matin, à 9 heures en l'église de St-Roch.

Départ de l'Hospice St-Antoine à 8 heures 45, pour l'église et de là au cimetière St-Charles.

POULIN. — A Québec, le 22 février 1931, à l'âge de 75 ans et 7 mois, est décédée Dame Octavie Guérin, épouse de M. W. Poulin.

Le service et la sépulture auront lieu mercredi matin, le 25 février, à St-Joachim.

Départ de la maison mortuaire, 8, rue Ste-Madeleine, Québec, a 6 h. 30.

PARENT. — A Québec, le 22 février 1931, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédé Victor Parent, ex-employé civil, époux de Dame Juliette Giguère. Ils était de la Congrégation des Hommes de Jacques-Cartier et de l'Union de Prière de St-Roch.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 35 1-2 Avenue Parent, à 7.45 heures pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

PARE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 février 1931, à l'âge de 29 ans, est décédée Dame Virginie Picard, épouse de M. Eudore Paré, de Château-Richer.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire à 7.45 heures pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière de la paroisse.

ROBERGE. — M. Joseph Roberge, époux de dame Laura Plante, décédé à l'Hôpital du St-Sacrement, dimanche le 22 février, à l'âge de 63 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 8, Escalier Champlain, à 8.45 heures pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

THIBOUTOT. — A St-Romuald, est décédé, le 22 février 1931, sieur Joseph Thiboutot, époux de dame Bella Boiduc. Le défunt était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge et des Forestiers Canadiens.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45 ,pour l'église paroissiale.

GRAND'MESSES

MORENCY. — Mercredi, le 25 février, à 8 heures, sera chantée, en l'église de St-Roch, une grand'messe pour le repos de l'âme de M. Cleophas Morency, recommandée par ses enfants.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Anniversaire

GAUVIN. — Le service anniversaire de M. Zoël Gauvin sera chanté en l'église de St-Jean-Baptiste, mercredi, le 25 février, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT. — Le service anniversaire de feu Sieur Joseph Parent, époux de Dame Emma Parent, sera chanté en l'église de Giffard, jeudi, le 26 février, à 7.30 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TALBOT. — Vendredi, le 27 février 1931, à 8.30 heures, après l'arrivée du train de Québec, en l'église de Desquet, sera chanté le service anniversaire de M. Ludovic Talbot, époux de Dame Alma Caron.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J. E. Lefebvre

FLEURISTE
Tributs floraux et fleurs pour toute circonstance
54, COTE DU PALAIS
Tél. 2-0472 Rés. 2-7188-J.

ACCIDENTS D'AUTOS

Un très grand nombre d'accidents d'automobile ont nécessité la sortie des remorqueuses du garage Berthelot, au cours de la journée d'hier. Il s'agissait dans chaque cas de collisions banales.

FUNERAILLES DE MADAME T. CANTIN

(Suite de la page 3)

fils, MM. Léonidas, Lorenzo, Alfred, Maurice et Roland Cantin; son gendre, M. Lorenzo St-Michel; son frère, M. Jules Bélanger; ses petits-fils, MM. Georges-Henri et René Cantin, Robert St-Michel; ses beaux-frères, MM. Onésime Cantin, Adjutor Cantin, Louis et Robert Cantin, Narcisse Meunier, ces derniers de Montréal; A.-E. Marois, Wilfrid Leboeuf, Auguste Beaulé; ses neveux, Désiré Emond, Surintendant à l'Evénement, Xavier Coté, Laurent, Paul, Roger, Edgar, Lucien Coté, Fernand et Léon Rondeau, J.-B. Belleau, Eugène Drolet, Michel Moisan, L.-P. Moisan, Ferréol Rondeau, O. Ferland, G.-A. Ferland, Maurice, Almanzor et Oscar Coté, Joseph Evariste, Alphonse, Rosaire, Laurent et Wilfrid Paquet, Jules, Wilfrid, Eugène, Arthur Bélanger, Alfred, Jules, Arthur, Eugène, Lauréat, Alexandre Marois, Napoléon Falardeau, Ed. Coté, Jos. Ferland, Paul et Wilfrid Lebel, de New-York, Roland Lebel, Léon et Alexandre Coté, Louis, Delphis, et Edmond Carpentier, Georges Drolet.

Dans le cortège, on remarquait, MM. l'échevin Jos. Coulombe, le Dr. Eudore Parent, J.-C. Rondeau, G. Huard, E. Huard, A. Blouin, F. Bédard, R. Bertrand, L. Beaudry, S. Lebel, E. Boulet, E. Boutet, R. Cauchon, J.-A. Cloutier, L. Norbert, G. Myrand, L. St-Michel, L. Cantin, L. Charest, T. Charest, C. Moisan, A. Moisan, A. Bussières, A. Picard, G. Picard, J. Lacroix, L. Pouliot, A. Drolet, A. Giroux, C. Robitaille, J.-A. Drolet, L. Drolet, J.-G.-D. Guay, Lucien Bédard, G. Royer, A. St-Hilaire, Cyrille Bussières, P.-A. Coté, E. Lepine, P.-A. Coté, Alfred Gignac, E. Guenette, L. Robitaille, A. Renaud, R. Bédard, R. Huard, MM. Léopold et Noel Moisan, E. Talbot, M. Talbot, H. Talbot, T. Moisan, J. Angers, J. Auger, Louis Matte, J. Matte, J.-U. Cantin, G. Grégoire, L. Cantin, H. Marchant, G. Faucher, A. Gingras, J. Dion, P. Dion, P. Coté, P. Gamache, P. Lachance, A. Lachance, H. Guérin, Charles Alain, J.-E. Bérubé, S. Grégoire, L. Poitras, M. Turgeon, F. Gaboury, L. Gingras, A. Ferland, Eddy Routhier, C.-A. Ferland, E. Cantin, E. Blais, L. Gamache, etc.

L'Evénement était représenté comme suit: MM. Emile Castonguay, gérant de l'Evénement; Arthur-W. Langlois, de la Rédaction; Florian-J. Dorval, J. Duchesneau, Misael Bédard, des Ateliers, Paul Lavoie, de la Publicité.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. A. M. Théodore Cantin, ainsi qu'aux membres de la famille en deuil, l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

LES TRAVAUX DE LA CHUTE-A-CARON

(Suite de la page 3)

sa conférence de projections lumineuses extrêmement intéressantes et au moyen desquelles l'on pouvait suivre, étape par étape, les progrès réalisés par les constructeurs.

Le barrage de la Chute-à-Caron fut entrepris voilà une couple d'années par l'Alcoa Power Company afin de fournir l'energie électrique de la ville d'Arvida où la compagnie d'Aluminium exécute des travaux gigantesques. Le 22 décembre dernier, les turbines étaient mises en marche pour la première fois et pouvaient fournir régulièrement une force de 250,000 C. V. Pour amener les eaux à la future usine d'énergie, les ingénieurs durent tailler dans le roc vif une large tranchée. Cette tranchée, sur un assez long parcours, est parallèle à la rivière Saguenay. Pour permettre la diversion des eaux dans ce canal, les ingénieurs devaient construire une énorme écluse afin d'endiguer les eaux du Saguenay. A l'endroit où le canal a son embouchure, la largeur de la rivière n'est pas considérable, mais ceci occasionne une descente terrible des eaux qui s'engouffrent dans cet étroit couloir. Il s'agissait de construire là une digue capable de retenir les eaux de la rivière et qui ne serait pas renversée par le courant. Les ingenieurs de l'Alcoa Power, agissant sous la direction de l'ingenieur-en-chef, M. Dunn, devaient alors realiser une des plus belles merveilles du génie civil. Un immense bloc de ciment et de pierre d'une hautur de 140 pids, d'un épaisseur de 45 pieds et pesant 23 millions de tonnes ,devant s'adapter exactement au lit de la rivière, fut élevé sur une rive de la rivière et, en y étant submergé, il détourna aussitôt les flots du Saguenay pour les précipiter dans le nouveau couloir ou le volume d'eau était plutôt de faible importance.

Sur l'écran lumineux, M. Dunn donna tous les détails de la construction de cette immense muraille de même que les péripéties pour sa mise à la mer en enfin son immersion. Sous la direction de l'ingenieur James-W. Bickley, qui dirigea la construction de cette pièce, des charges énormes de dynamite furent placées sous la base du bloc, relié au sol par une couche de ciment devant céder sous le coup d'une première décharge. Une première fois, l'épreuve ne réussit pas. Trois heures plus tard, une charge plus forte était placée sous la base et l'ingénieur Bickley tourna le commutateur électrique. Avec une lenteur calculée d'avance, l'enorme surface de ciment s'abattit dans les eaux soulevant dans les airs une énorme quantité d'eau. Cinq minutes plus tard, quand l'épais nuage de fumée et d'eau eut disparu, les ingénieurs purent constater avec satisfaction que l'épreuve avait entièrement réussi. Les eaux s'engouffraient maintenant avec une violence terrible dans le nouveau couloir conduisant à l'usine d'énergie. Les eaux du Saguenay étaient détournées et nos ingénieurs venaient d'enregistrer un nouveau triomphe.

Il est probable que d'ici à peu de mois, la puissance de la nouvelle usine de l'Alcoa Power Company atteindra 500,000 C. V.

Le lunch d'hier était sous la présidence de M. S.-L. de Carteret, président de l'Engineering Institute of Canada (section de Québec). M. de Carteret présenta lui-même le conférencier, M. J.-E. Tanguay, gérant général du Quebec Power, fut chargé de remercier M. Dunn de son intéressante causerie.



Frottez copieusement le front et les tempes avec du BAUME BENGUE. Les palpitations et le malaise dans la tête disparaîtront presque immédiatement. Pour débarrasser le cerveau, mélangez le quart d'une cuillerée à thé de Baume Bengue à une tasse d'eau bouillante et aspirez les vapeurs. Vous pourrez aussitôt respirer librement. Les rhumes de cerveau marquent habituellement de début des rhumes de poitrine ; recourez donc au Baume Bengué dès la première atteinte. Prescrit par les médecins depuis plus de 30 ans.

Demandez le

BAUME BENGUÉ
ANALGÉSIQUE
N'acceptez pas de contrefaçon.

OBSEQUES DE MME AUGUSTE FAFARD

(Suite de la page 3)

fesseurs au collège de Sainte-Anne. L'absoute a été présidée par M. l'abbé J.-E. Donaldson, curé de L'Islet.

Plusieurs membres du clergé avaient pris place dans le choeur. On remarquait Mgr Robert Lagueux, P.D., curé de St-Roch; M. l'abbé J.-T. Lachance, V.F., curé de St-Jean Port Joli; M. l'abbé Jean-Julien Verreault, professeur au collège de Sainte-Anne, cousin de la défunte; M. l'abbé Alphonse Tardif, représentant le collège de Lévis; M. l'abbé Morel, curé de St-Eugène; M. l'abbé Chénard, curé de St-Aubert; M. l'abbé A. Proulx, curé de St-Roch des Aulnaies, M. l'abbé Têtu, de l'Ecole d'Agriculture; M. l'abbé Honorius Bois, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne; M. l'abbé Pascal Potvin, de Sainte-Anne; M. l'abbé L. Lemay, visiteur des écoles.

En même temps que la cérémonie funèbre avait lieu à L'Islet, un service était chanté à Miami, Floride, par M. l'abbé Wilfrid Caron, curé de St-Marc des Carrières. A ce service assistaient le fils de la défunte, M. Fernand Fafard, M.P., et madame Fafard, M. Ernest Gourdeau et madame Gourdeau, petite-fille de madame Fafard, avec leurs enfants Claire et Claude Fafard, Mlle Léda Fafard, petite-fille de la défunte, M. Roch Fafard, son petit-fils, et un nombreux groupe de parents et d'amis.

A L'Islet, le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Auguste, Edouard et Armand Fafard; son frère, Mgr Fernand Dupuis, P.D.; ses petits-fils, M. le Dr Arthur Fafard de Lévis, MM. Henri, Gérard, Fernand et Ambroise Fafard; ses neveux, MM. Ludovic Verreault, de St-Jean Port Joli, Albert Verreault, du village des Aulnaies, Xavier Fafard, assistant-surintendant du service de l'arpentage au ministère des terres et forêts Luc Dupuis, du village des Aulnaies; ses cousins, MM. Paul Dupuis, de St-Roch, Alph Casgrain, de Québec, Napoléon Lavoie, M. l'abbé J.-Julien Verreault, M. Gérard Verreault représentant la famille du notaire J.-G. Verreault, de Québec, etc.

Etaient aussi présents aux funérailles, les filles de la défunte, madame Fafard-Drolet, de Québec, la Rvde Mère Sainte-Justine, de Woonsocket, la Rvde Mère Saint-Auguste, de Manchester, Mme (Dr) Odilon Leclerc, etc., etc.

Mme Fafard laisse aussi dans le deuil, entre autres parents, sa belle fille, Mme Auguste Fafard, sa petite fille, Mlle Edith Fafard, etc., etc.

Au départ de la maison mortuaire un long cortège se forma. Les porteurs de la bière étaient MM. Joseph Ménard, Victorin Bernier, Arsène Cloutier, Stanislas et Floribo Bernier M. Phydime Moreau portait la croix, et M. Désiré Thibault conduisait le corbillard.

Venaient à la tête du cortège, à la suite des parents, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Elysée Theriault, conseiller législatif, ancien député de l'Islet, M. le juge Hugues Fortier, M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska à l'Assemblée Législative, le notaire J.-N. Bernier, de Saint-Jean Port-Joli, le Dr Alphonse Dion, de l'Islet, le Dr L.-P. Leclerc, de L'Islet, le Dr A. Cloutier, de Cap St-Ignace, M. David Toussaint, de St-Jean Port-Joli, M. Georges Côté, de Québec, représentant la corporation des arpenteurs géomètres, M. Chrysostôme St-Pierre, de Saint-Jean, M. Nilus Leclerc, de L'Islet, Emile Cloutier, des Trois-Saumons Ernest Ménard, de Québec, Alfred Chouinard, le capitaine Fernand Chouinard Ferdinand Caron, fils de Saint-Jean, Noel Bernier, de Saint-Eugène, Ignace Roy, J.-E. Leclerc, William Morran, de L'Islet, le Dr Robert Cloutier, de Québec, Pierre Ouellet, des Trois-Saumons, Joseph Lamarre, maire de la paroisse de L'Islet, Arthur Boucher, Napoléon Fournier, Ozana Ouellet,& Léonce Journeau, J. Bernier, Gérard Bernier, tous de L'Islet, Auguste Castonguay, de St-Roch, Josaphat Fournier, de Saint-Jean, Saliste Deschênes, ex-maire de Saint-Jean, Aleide Gagné, L.-J.-A. Dupuis, du village des Aulnaies, neveu de la défunte, le capitaine Fournier, maire du village de L'Islet, Adélard Fournier, Paul Dupuis, de Saint-Roch, cousin de Mme Fafard, le notaire Dupuis, de Sainte-Anne, neveu de la défunte, Bruno Potvin, B. S. A., de L'Islet, Fernand Dupuis, de Saint-Roch, neveu, Norbert Dionne, de Saint-Pacôme, cousin, Jos Morin, de L'Islet, Louis-Joseph Bois, Saint-Jean Port-Joli, Luc Castonguay, de Saint-Roch, cousin, Joseph Castonguay, de Saint-Roch, Hector Deroy, de l'Islet, Fénélon Ménard, le capitaine A.-J. Morin, Lorenzo Tondreau, Amédée Chouinard, tous de L'Islet, J. Guimont, du cap Saint-Ignace, Eugène Caron, Roméo Dussault, Joseph Caron, E. Blanchet, de L'Islet, Ernest Dufour, de Sainte-Louise, Adélard Leclerc, de Saint-Jean, Alfred Blais, de Saint-Aubert, Camille Caron, de Saint-Jean, Victor Poitras, de L'Islet, Adolphe Caron et Amédée Deschênes, de Saint-Jean, Delphis Landry, Désiré Lavoie, Aug. Boucher, J.-A. Fournier, de L'Islet, Arthur Talbot, de Québec, Uric Talbot, Ulfranc Bélanger, de L'Islet, Arthur Bélanger, Edmond Théberge et Lauréat Thibault, de St-Eugène, Joseph Poitras, de L'Islet, J.-B. Poitras, de Saint-Eugène, Emile Morin, Omer Couillard, Joseph Moreau, Arthur Caron, Alph. Bélanger, Alex. Journeau, tous de L'Islet, Joseph Pelletier, de Saint-Aubert, Joseph Ouellet, de L'Islet, Léonce Marier, de Sainte-Louise, Thaddée Caron, de Saint-Roch, Amedée Fournier, Oscar Bélanger, A. Bélanger, A. Morin, P. Gaudreau, Max. Tremblay, A. Poitras, O. Carbonneau, Théo. Caron, L.-N. Pelletier, de L'Islet, J.-A. Bélanger, le capt. Arthur Roehig, L'Islet, J.-Eugène Gamache, R. Breton, J. Bonenfant, L. Thibault, capitaine Cyrille Fortin, J.-A. Caron, de L'Islet, Amédée Théberge, Saint-Eugène, A. Arsenault, Nap. Morin, Rosario Bélanger, L'Islet, Ed. Normand, Saint-Eugène, Ed. Fortin, Trois-Saumons, Adolphe Caron, St-Jean, Alb. Cloutier, St-Eugène, Gérard Ouellet, de L'Evénement, F.-X. Couillard, C. Morin, J.-B. Caron, A. Gamache, A. Houle, A. Couillard, Després, Georges Caron, A. Couillard, J.-P. Caron, E. Glasson, P. Cloutier, G. Bérubé, A. Morin, H. Caron, A. Paquet, Jos. Lemieux, E. Ménard, père et fils, J. Labordage, J. Méthot, C.-Robert Caron, capt E. Pelletier, Léon Saint-Pierre et une foule d'autres.

La maison S.-L. Bélanger, de L'Islet, avait la direction des funérailles.

Un magnifique programme a été exécuté durant la cérémonie par la chorale de la paroisse. Mlle Léonie Lemieux était à l'orgue.

La famille Fafard a reçu de nombreux messages de condoléances de l'hon. McKenzie King, chef de l'Opposition, l'hon. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, l'hon. Emile Moreau, M. Amédée Caron, M. P. P., l'hon. Adélard Godbout, M. Arthur Talbot, ingénieur de voirie, Plessisville, M. et Mme Nap. Gourdeau, Québec, M. Chs Fournier, asst greffier de l'Assemblée Législative, M. Ernest Godin, Montréal, M. et Mme R. Houde, des Trois-Rivières, M. et Mme Narcisse Fortin, Québec, H. et Mme Nap. Godin, des Trois-Rivières, M. Arthur-M. Deschênes, Québec, M. et Mme Jules Caron, les Trois-Rivières, M. et Mme A. Pelletier, Saint-Damien, Gérard Ouellet, Québec, M. et Mme J.-C. Drouin, Québec, M. et Mme Adrien Chaillfour, M. E.-E. Donovan, Québec, M. et Mme O.-C. Picher, Québec, M. le notaire et Mme Donat Demers, Kénogami, M. J.-E. Drolet, Québec, M. l'abbé Wilfrid Caron, Miami, Floride, M. et Mme Eusèbe Roberge, Sainte-Julie, M. O.-A. Barette, Québec, Mme C. Kirouac, Québec, Mlle M. Bourget, Québec, M. C.-H. Beaulieu, Ottawa, M. N. F

DANS LEVIS

LE GRAND EUCHRE ANNUEL DES VOYAGEURS DE COMMERCE.

A peine quatre jours et la grande partie de cartes organisée par les officiers et membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis, aura lieu dans la salle paroissiale de l'école des Frères Maristes, à Lévis. Jamais pareil euchre n'a été organisé sur la rive-sud. Environ 150 prix seront distribués aux heureux gagnants. On peut alors les examiner car ils sont exposés dans la vitrine du magasin de la maison J.-B. Michaud et Fils, côte du Passage, à Lévis.

Ce n'est pas tout! Immédiatement après le euchre, il y aura des vues animées, représentant des actualités de la province de Québec. Des paysages et des scènes de chez nous. Et tout ça, pour 50 sous. C'est vraiment bon marché.

Nous conseillons aux personnes qui désireraient assister à ce euchre de ne plus tarder à acheter leur carte. Demain, il serait peut-être trop tard. Car une soirée de ce genre pour un si bon marché est vraiment trop aimable et généreux de la part des Voyageurs de Commerce de Lévis. Aussi les cartes d'admission s'enlèvent-elles rapidement.

Ce euchre annuel des Voyageurs sera sous le distingué patronage de l'hon. juge L.-N. Belleau, de Lévis, et de madame Belleau. Ce sera l'événement de la saison. Ne manquons pas d'y assister.

UN CONCURRENT DANGEREUX

Nous apprenons que la maison "Quebec Brass & Iron Foundry", de Lévis, dont M. Ludger Samson, de Lévis, est le populaire gérant, vient de s'assurer les services d'un coureur qui figurera avec avantage dans la course professionnelle de 10 milles, qui sera débattue jeudi soir prochain, à Villemay.

M. Rosaire Thibault, tel est le nom de ce coureur, vient de s'enrégistrer pour cette maison lévisienne, et fera la lutte avec Didace Martineau, coureur bien connu dans Lévis. M. Thibault qui n'a jamais figuré dans aucune course a cependant beaucoup d'entrainement pour se livrer à ce sport.

COURSE DE CHIENS A ST-ROMUALD

On est actuellement à organiser une grande course de chiens qui sera débattue dimanche le 8 mars prochain, à St-Romuald. Cette course annuelle est ouverte à tous les coureurs qui voudront y participer, pourvu que les attelages ne comptent pas moins de deux chiens et pas plus de cinq chiens.

Cette dernière remportera certainement un grand succès, si l'on en juge par les entrées qui sont déjà enrégistrées. Les participants auront le droit de s'inscrire jusqu'à jeudi soir, à 8 heures, le 5 mars prochain et les numéros des coureurs seront donnés après la fermeture de l'inscription. Ils seront tirés publiquement.

De magnifiques et riches prix seront distribués aux vainqueurs. Il y aura probablement un bon nombre de prix spéciaux accordés par des maisons de la rive-sud.

La course aura lieu le 8 mars prochain, à 2 heures p.m. Le circuit sera comme suit: départ, coin des rues de l'Eglise et de la Fabrique, à St-Romuald, Charny, Route Breakeyville-Charny, et "Chemin Beaulieu" jusqu'au point de départ à St-Romuald.

Ce "dog derby" suscite un vif intérêt parmi les amateurs de la rive-sud. Une course semblable a déjà été organisée et a remporté un grand succès. Nous souhaitons aux organisateurs de réussir au delà de leurs espérances et les félicitons de promouvoir le sport sur la rive-sud.

TOUJOURS INVINCIBLE

Vendredi soir dernier, à la patinoire St-David, avait lieu une intéressante partie de hockey, entre les clubs Beavers et St-David. Comme à l'ordinaire, les Beavers remportèrent la victoire par un score de 5 à 2.

Dimanche dernier une seconde partie avait lieu à la patinoire Villemay entre le Beavers et le Villemay. Ce dernier club fut défait aux mains de ses adversaires redoutables par le score de 1 à 0.

NAISSANCE

M. et Mme Lévi Chouinard, de Lauzon font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 21 et baptisée sous les prénoms de Marie, Marcel, Huguette. Parrain M. Aurélien Méthot, oncle de l'enfant, marraine Mlle Bérénice Gingras. Porteuse, Mlle Adrienne Méthot.

LES COURS DE SOLFEGE

Le service irrégulier des traversiers a été cause d'une certaine désorganisation du cours la semaine dernière, le professeur arrivant forcément en retard.

Les élèves sont priés de prendre note que les cours auront lieu régulièrement mercredi de cette semaine et se continueront comme par le passé.

MORT DE M. ARCADIUS BEGIN

Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Arcadius Bégin, citoyen bien connu de cette ville, survenue hier matin à sa résidence, rue Guenette, à Lévis.

M. Bégin était âgé de 63 ans. Outre son épouse éplorée, il laisse plusieurs enfants. Le défunt était malade depuis quelques années et gardait le lit depuis environ trois mois. Il était autrefois au service de M. Edouard Ruel Ltée de Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, et les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie.

Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

UN SOIXANTE - QUINZIEME ANNIVERSAIRE.

Avez - vous songé à la belle soirée que vous passerez le 2 mars si vous allez entendre le concert de la Chorale Déziel ?...

Vous connaissez déjà sa réputation et depuis quelque temps, on vous en parle beaucoup ; mais, il faut pas oublier que ce sera bientôt ce fameux soir et... il faut y penser d'avance ! Les membres de la Chorale très encouragés par l'enthousiasme de leur directeur, préparent depuis septembre le grand événement de la saison, et le meilleur divertissement du carême !

De plus, deux artistes lévisiennes : Madame Alice Carette Tardif et mademoiselle Jeannine Michaud qui toutes deux ont déjà reçu des éloges bien mérités, varieront le programme par des pièces de chant et de piano.

Donc ! le 2 mars au soir à 8 heures la salle de l'école des Frères Maristes sera comble de gens intéressés aux succès des oeuvres paroissiales. Tout en assurant du pain aux pauvres, vous passerez certainement une très agréable soirée.

Les cartes sont vendues par les membres de la Chorale Déziel. "Premier arrivé, premier servi !" Alors prenez - vous y d'avance !

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DU SACRE-COEUR.

Une importante assemblée des officiers et membres de la Ligue du Sacré-Coeur de Bienville, aura lieu ce soir, à 7 heures 30, dans la sacristie de Bienville sous la direction de M. le curé D. Pelletier. Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette réunion qui sera des plus importantes.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES.

Mme Vve Léopold Tardif, de Bienville, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de son mari M. Léopold Tardif, soit en assistant aux funérailles, soit en offrant des messes, bouquets spirituels ou cartes de sympathies. A tous un cordial merci.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante. S'adresser à Mme Eudore Lasnier, 38 rue Wolfe, Lévis, téléphone 184.

VINGT-CINQ ANNEES DE MARIAGE

Nous avons donné dernièrement un compte rendu d'une magnifique fête intime qui eut lieu dimanche soir, le 15 février dernier, à la salle Dion, rue St-Louis à Lévis, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Alexandre Morency, de Lévis.

Cette belle soirée avait été organisée par MM. et Mmes L.-B. Pelletier, J.-L. Roberge, Philippe Boissinot et M. Albert Marier.

Au nombre des invités on remarquait l'honorable Dr A.-V. Roy, C.L., et madame Roy, M. Thomas Maher et madame Maher, M. le docteur Emile Fortin, M.P., et madame Fortin, Mme Raoul Auger, MM. et Mmes notaire Ant. Audet, Adolphe Arel, P.-A. Boutin, Jos. Bolduc, R. Bernier, A.-P. Bélanger, J.-T. Boissinot, Geo. Buchanan, Ed. Bourassa, A. Boulanger, Ernest Bolduc, Ed. Boivin, F.-X. Boisvert, E.-F. Boisseau, Jos. Boulanger, J.-O. Bouchard, Narc. Belleau, Jos. Blais, Elz. Beaulieu, Mmes Philéas Bégin, B. Bergeron, Mlles G. Boulanger, Juliette Boulanger, Annette Boulanger, Germaine Bélanger, Jeanne Bélanger, Cécile Bélanger, Marie-Anna Bégin, MM. Arth. Bégin, P.-H. Bégin, M. et Mme A.-V. Baribeau, MM. Bernard Boulanger, Albert Boulanger, S. Boulaine, Mont., Mlle Bélanger, Québec, M. et Mme Phil. Boissinot, Mlle Monette Boissinot, MM. Noël Boissinot, Gérard Boissinot, Mlle Clémence Bourgault, l'abbé A. Chouinard, curé de la Durantaye, MM. et Mmes Ed. Carbonneau, F. Carbonneau, A. Carbonneau, Mlle Claire Carbonneau, MM. et Mmes A.-E. Couet, Déziel Couture, Arth. Charrier, Narc. Cloutier, M. Charland, Qué., Mme Geo. Cogger, Mlle L. Cogger, M. Datton Cogger, MM. et Mmes A.-P. Deschênes, J.-B. Dorais, notaire R. Desjardins, J.-E. Demers, H. Duclos, P. Dumont, Mlle Marg. Dumont, MM. Alp. Dumont, Jules Dumont, Louis Doyle, Mlle Loretta Deschênes, MM. et Mmes P. Falardeau, Ls Fortin, Qué., Aug. Fortin, Ott., M. Chs Fortin, MM. et Mmes F.-X. Guérin, L. Gosselin, L.-E. Grondin, Amédée Gagnon, P.-E. Guay, A. Guay, Amable Guay, not. H. Guenette, E. Giguère, H. Gelly, J.-E. Gibault, Ant. Gauvreau, Eug. Gagnon, M. Guay, Emile Garant, Lucien Guérin, Mont., MM. Maurice Guérin, Alex. Guérin, Henri Guérin, Marcel Guay, Mme J.-B. Genest, Mlle Girard, Mlle Marthe Garant, Québec, hon. juge et Mme E. Gelly, MM. et Mmes Nap. Huard, L.-N. Huard, M. Frand Huard, M. et Mme F. Jolie, Mme J.-B. Lalonde, mère de Mme Morency, MM. et Mmes Ovide Lachance, Jos. Lachance, Eud. Lasnier, Marcel Lasnier, Arth. Latulippe, J.-G. Lapointe, J.-T. Larochelle, J.-B.-A. Lachance, Alf. Légaré, MM. Fern. Lizotte, E.E.M., Gaston Lemieux, Roméo Lemieux, Delphis Lemieux, Ro-

(Suite à la page 15)

Bureaux à Louer

Edifice "Dominion", No 126, rue St-Pierre. S'adresser à DOMINION FISH & FRUIT CO., No 45, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-3463, 2-3464, 2-3465.

A LOUER

Maison seule avec huit chambres à louer ou à vendre avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser à 556 ou 526, rue St-Joseph, Lauzon.

A LOUER, logement chauffé, de 8 pièces, comprenant salle, salon, boudoir, salle à manger, trois chambres à coucher, chambre de bain, cave et garage. Près de l'église et du couvent. S'adresser à HORACE RIVARD, No 18, rue Wolfe, Bienville, Tél. 152-M.

2 MAGASINS A LOUER, Nos 89 et 93, rue Commerciale, Lévis. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403.

A LOUER, No 8, rue Wolfe, Lévis, magnifique logement de 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bain, fournaise, cour, hangar, garage, etc. S'adresser à ADJUTOR ROY, notaire, No 10, rue Wolfe, Lévis, P. Q.

A LOUER

30, RUE STE-ANNE, Haute-Ville, centre des affaires. Logement ou bureaux, 10 pièces. W.-R. LARUE, Notaire, 28, rue Ste-Anne.

"THIS THING CALLED LOVE"
EDMUND LOWE
CONSTANCE BENNETT
VICTORIA AUJOURD'HUI

CANADIEN
L'incomparable Boucot
dans
ARTHUR
La célèbre opérette
Lily Zevaco et Edith Mora
aussi
La délicieuse comédie dramatique
JIMMY

FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Programme Double Parlant
JOAN CRAWFORD
— dans —
OUR BLUSHING BRIDE
— aussi —
AROUND THE CORNER
et comédie parlante française
Matinées, 10c. Soirs, 15c. Représentations à 2 h., 7 h., et 9 h. 15.

Voulez-vous voir un merveilleux film ?
Venez au cinema
THEATRE RIALTO
et voyez
LA ROSE EFFEUILLEE
ou Un Miracle de Sainte Thérèse. La plus sincère Romance du Jour.
Admission, matinée, 10c. Soir, 25c
4 représentations par jour : 1.00, 3.00, 7.00, 9.00 p.m.

Dernière fois aujourd'hui
JUST IMAGINE
Wallace Beery et Marie Dressler
MIN and BILL
CARTIER

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Jack Holt, Dorothy Revier et William Collier, Jr.
— dans —
"THE DONOVAN AFFAIR"
aussi Ken Maynard dans
"PARADE OF THE WEST"
Adm. Matinée .. .. 10 cts

CAPITOL THEATRE
MAINTENANT : DEUX GRANDES VUES A CHAQUE PROGRAMME
Dernière Fois Aujourd'hui
The MAN WHO CAME BACK with Janet Gaynor Charles Farrell
FOX PICTURE
et
Will Rogers in LIGHTNIN'
FOX PICTURE
Une seule représentation en matinée, à partir de 1.45 p.m. "Lightnin'" à 1.55, et "Man Who Came Back" à 3.35 heures. Soirs: "Man Who Came Back" à 6.45 et 9.50 p.m. Dernière représentation complète à 8.00 p.m.
Matinée : 25c, 30c; Soirs, 35c, 50c.

4 jours commencant demain
Richard Barthelmess
Mary Astor et Marion Nixon
"THE LASH"
— et —
Barbara Stanwyck
— dans —
ILLICIT

Secrets découverts derrière des portes fermées à clef !
The BOUDOIR DIPLOMAT
L'histoire d'un beau jeune diplomate qui fait des galanteries aux dames de la cour pour arriver à découvrir les secrets d'intrigues politiques.
Les affaires d'un maitre en matière d'amour.
Commençant Demain --- VICTORIA

BUREAUX à LOUER
dans l'Edifice
QUEBEC POWER
Coin St-Joseph et de la Couronne

AVIS
Attendu que le prix des provisions est baissé,
Le Café Dohan
67 de la Couronne
EDIFICE STEEL
Vous servira ses repas réguliers de 50 cts pour 40 cts.

HOTEL CLARENDON
Lunch d'hommes d'affaires 50c

Tél. Bureau, 2-3052
Dr RENE PLAMONDON
Ex-élève des Hopitaux de Paris.
Spécialité : Maladies de la Peau — Maladies Vénériennes.
Bureaux: No 15 rue LACROIX, Québec, en face la gare du C.P.R.

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand ous amgasinez à SteRoch, renez notre lunch special à 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'epreuve du feu.

DIPHTERINE
Remède par excellence pour la Grippe, et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Aux Collectionneurs de Timbres-Poste
Grande réunion le 24 février
à 8 heures à la Salle Loyola
M. A. VINCENT, marchand de Montréal, se tiendra à la disposition des personnes désireuses d'acheter ou vendre des timbres les 25 et 26 février de 3 hrs à 10 hrs P. M. chez
G.-A. GRONDIN
TABACONISTE
59-61 rue Buade, Québec.
Grand choix d'Albums, Catalogues, Articles philatéliques.

THEATRE LAUZON
AUJOURD'HUI
ELEONOR BOARDMAN
dans
"SHE GOES TO WAR"
Série "Tiger Shadow"
et Comédie

Demande de Logement
On demande à louer pour le 1er mai, un logement de quatre à cinq pièces plus chambre de bain, dans Notre-Dame de Grâce ou Jacques-Cartier, pour nouveaux mariés. Téléphoner 3-0860 ou écrire à casier 419.

L'EVENEMENT à la Traverse
Nous rappelons à nos clients de la Rive Sud que L'Evénement est en vente aux salles d'attente de la Traverse, vu que le comptoir-restaurant n'est pas ouvert sur les anciens bateaux d'hiver.



Nous avons reçu un char de beaux chevaux de travail et de voiture, des fermes d'Ontario. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables.
Visitez notre écurie pour vous en convaincre.
BLOUIN & BISSON
COMMERCANTS DE CHEVAUX
(Coin Ste-Thérèse et Aqueduc)
Résidence : 234, Kirouac
Tél. 4-0176, 3-2638

HEURES D'AFFAIRES:
9 Hrs A. M. à 5.30 Hrs P.M.
OUVERTS JUSQU'A 10 Heures le SAMEDI

NOUVELLES de PAQUET

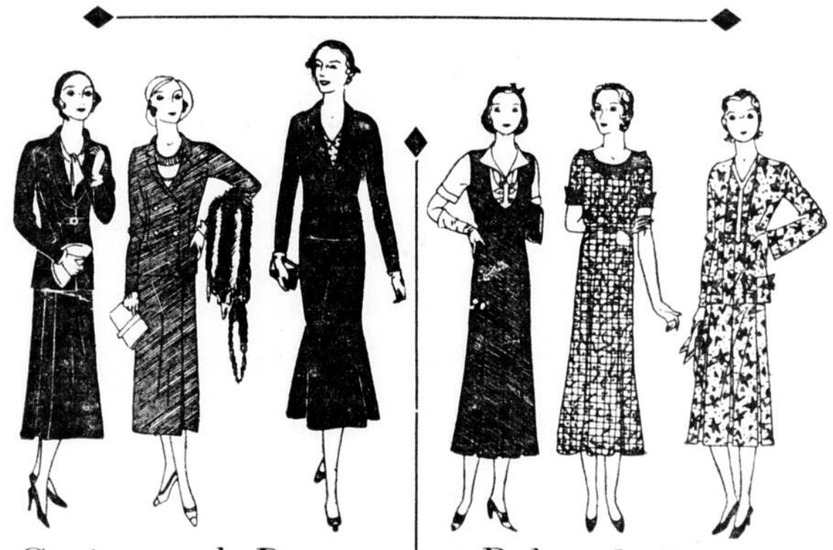


Nouveautés Printanières
Au Rayon de Confections pour Dames

Des modes printanières, resplendissantes de beauté, font leur apparition dans tout leur charme exquis, entourées d'une atmosphère excitante, qui invite tous les amateurs de modes à obtenir leur part de ces beautés.

Notre collection présente, de Manteaux et Costumes, est des plus intéressantes. Parce que, non seulement nous avons une variété infinie de styles et une myriade de couleurs charmantes, mais aussi parce que nous offrons un choix de tissus exceptionnellement varié. Chaque saison nous arrive avec une légion d'idées nouvelles.

Honorez nous d'une visite et faites connaissance avec ce qui est réellement nouveau. Nos prix, vous les remarquerez, sont très modérés.



Costumes de Dames

La silhouette mince devient encore plus charmante ce printemps, et elle est interprétée par les tissus les plus nouveaux de la saison, tels que: Tricot soie et laine, Bouclette, Frimassé, et Tricot cordé, dans les styles trois, quatre et cinq pièces, dans les teintes riches : Jungle, "Chukker", Vert Océan, Bleu Gascon, Chataigne, Violet Espagnol, rouge talisman, Bleu "Guardsman", Vert Paris, Bourgogne, Gris et Noir. Prix . . .

$16.50 à $39.50

Robes de Dames

Les robes que nous avons actuellement à l'étalage ont été choisies parmi les toutes dernières créations des fabricants les mieux réputés. Elles démontrent l'importance du détail et de la couleur— détails qui font des robes 1931 une classe à part— des couleurs qui accentuent ou font ressortir les idées nouvelles.

Tous les styles sont ici, dans les modèles une à cinq pièces. PRIX . . . . . .

$12.00 à $20.00

AU SOUS-SOL

PAPIER A TOILETTE A PRIX SPECIAUX

"EXCELSIOR", rouleau de 4 oz. SPECIAL, la douzaine 39	"BEAU MONDE", 12 oz. en 4 couleurs. SPECIAL, la douzaine $1.75	"REX", 200 feuilles. SPECIAL, la douzaine $2.69
"OLD TIME", rouleau de 8 oz. SPECIAL, la douzaine 99	"ARISTOCRAT", 1500 feuilles. SPECIAL, la douzaine $2.25	"JUMBO", paquet ovale de 10 oz. SPECIAL, la douzaine $1.19
"BLUE CIRCLE" en feuilles, 8 oz. SPECIAL, la douzaine 99	"DE LUXE", rouleau de 10 oz. SPECIAL, la douzaine $1.99	"KING EDWARD", paquet ovale de 16 oz. SPECIAL, la douzaine $1.69
"TWO IN ONE", rouleau de 10 oz. SPECIAL, la douzaine $1.19		

Tél. : 8131
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
Tél. : 8131